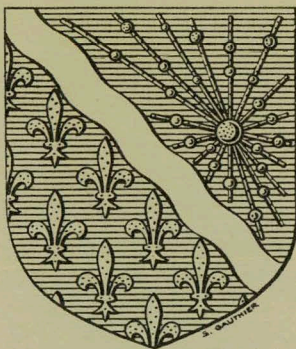


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

94^{ème} ANNÉE (1988)

*Ouvrage publié avec le concours
du Ministère de la Culture et du département de l'Essonne.*



CORBEIL-ESSONNES

1989

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Mauchamps)	3
RAFROIDI (David). – La commune de Wissous de 1830 à 1939	9
LEFEVRE (Simone). – Froideville ou Saint-Martin-de-Bréthencourt ?	63
JOSSE (Raymond). – A Etréchy, l'ermitage Saint-Martin de la Roche	79
BENARD (Alain). – Quelques meules dormantes des vallées de l'Essonne et de l'École	95
BENARD (Alain) et SENEÉ (Alain). – Le site néolithique de Chantambre à Buno-Bonnevaux	101
PETIT (Denis) et BUCHET (Luc). – Etude ostéologique de deux squelettes et d'un crâne isolé mis au jour à Linas	107
BONNIN (P.), PAYEN (N.), PROT (D.) et TABORIN (Y). – Fouilles et trouvailles à Abbéville-la-Rivière, Ballancourt, Brunoy, Buno-Bonnevaux, Chalo-Saint-Mars, Courdimanche, D'huison-Longueville, Etampes, Etiolles, Janville, Marcoussis, Milly-la-Forêt, Oncy et Saint-Germain-lès-Corbeil	113
BIBLIOGRAPHIE	127
CHRONIQUE	157
NECROLOGIE	169

TABLE DES PLANCHES

Pl. I	– Wissous. – plan cadastral, 1811.
Pl. II	– Wissous. – courbe de la population, 1826–1946.
Pl. III	– Wissous. – tableau de répartition de la propriété, 1822, 1905, 1914.
Pl. IV	– Wissous. – plan de situation des lotissements.
Pl. V	– Wissous. – La Grange-aux-Dîmes.
Pl. VI	– Wissous. – la mairie vers 1905.
Pl. VII	– Wissous. – gare du chemin de fer du P.O.
Pl. VIII	– Wissous. – château de Montjean.
Pl. IX	– Carte de la haute Vallée de l'Orge.
Pl. X	– Saint-Martin-de-Bréthencourt. – porte du prieuré.
Pl. XI	– Saint-Martin-de-Bréthencourt. – chapiteaux de l'église.
Pl. XII	– Sainte-Mesme. – moulin de Corpeau.
Pl. XIII	– Chauffour-lès-Etréchy. – plan du hameau de Fontaineliveau.
Pl. XIV	– Etréchy. – plan d'arpentage de la Butte Saint-Martin.
Pl. XV	– Etréchy. – courbes de niveau de la Butte Saint-Martin.
Pl. XVI	– Chauffour-lès-Etréchy. – commanderie de Chauffour-lès-Etréchy, borne.
Pl. XVII	– Meules dormantes préhistoriques. – dessins.
Pl. XVIII	– Meules dormantes préhistoriques. – photos.
Pl. XIX, XX	– Buno-Bonnevaux. – site néolithique de Chantambre.
Pl. XXI	– Linas. – plan de la section "Le Village".
Pl. XXII	– Linas. – crâne.
Pl. XXIII	– Brunoy. – recalibrage de l'Yerres sur le site du château.
Pl. XXIV	– Brunoy. – structure empierrée traversant l'Yerres.
Pl. XXV	– Brunoy. – alignement mégalithique au bord de l'Yerres.
Pl. XXVI	– Saint-Germain-lès-Corbeil. – cave gallo-romaine et cabane carolingienne.

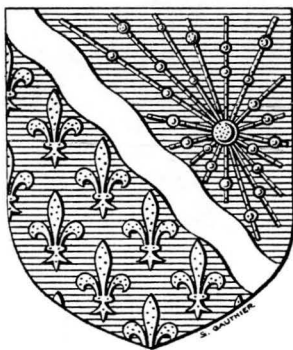
FR P 79



BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

94^{ème} ANNÉE (1988)

*Ouvrage publié avec le concours
du Ministère de la Culture et du département de l'Essonne.*



CORBEIL-ESSONNES

1989

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président :

M. l'abbé Jean MERMINOD.

Vice-Présidents :

M^e André CROS,
M. Jean JACQUART.

Secrétaire générale :

M^{me} Paulette CAVAILLER.

Trésorier adjoint :

M. Roger BAILLY.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY,
M^{me} B. d'ANDURAIN,
M. Serge BIANCHI,
M. Michel BILLARD,
M. Jean CAUSSANEL,
M^{me} CECCALDI, (Association des Amis du Musée de Dourdan)
M^{me} Marie-Anne CHABIN,
M^{me} Hélène FUSTIER,
M. le marquis de GANAY,
M. Jean-Jacques IMMEL,
M. Denys KLEIN,
M. Bernard LESUEUR,
M. Jean-Marc MORICEAU,
M. Nicolas PAYEN,
M^{elle} Yvette TABORIN.

Nouveaux membres inscrits en 1988

- AMIS (Les) de la bibliothèque de Versailles, 5, rue de l'Indépendance américaine, 78000 Versailles.
- ANTOINE (d^r Pierre-Marcel), 5, rue Saint-Antoine, 91150 Etampes.
- BRAUNSTEIN (Jean-Paul), 15, rue H. Cherrière, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BREMARD (maître Daniel), 4, boulevard A. Briand, 91600 Savigny-sur-Orge.
- CIBOULET (Marius), parc de Tormoy, Bretagne 1, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.
- CROCZY (Jean-Philippe), 8, Grande Rue, 91930 Monnerville.
- DANSETTE (Marie-Diane), 19, avenue des Sablons, 91350 Grigny.
- DARDENNE (René), 9, rue du Cèdre, 91230 Montgeron.
- DOUHERET (Sylviane), 10 bis, rue E. Lacoste, 75012 Paris.
- DRU (Maurice), 4, rue des Gravier, 91650 Breuillet.
- JANVIER (Jacques), 33, parc de la reine Astrid, 83120 Sainte-Maxime.
- LAGNEAU (Jean), 18, rue Félix Faure, 91270 Vigneux-sur-Seine.
- LEMOINE (Bruno), 109, Place S. Allende, 91000 Evry.
- LESGOURGUES (Marie-Hélène), Résidence Oriane, 4, rue du Four, 94360 Bry-sur-Marne.
- MARQUIS (A.), 32, rue du Général de Gaulle, 91610 Ballancourt.
- MOREAU (Michel), Les Ardrets, 15, Square des Mouettes, 91220 Brétigny-sur-Orge.
- PASQUERAULT (Anne-Marie), 29, rue de Beauce, 91410 Saint-Escobille.
- POTIN (Jean-Michel), 59, rue du commandant M. Arnoux, 91730 Chamarande.
- POUPINEL (Marie-Madeleine), 9, route de Gillevoisin, 91580 Auvers-Saint-Georges.
- REUILLE (Jean-Claude), 32, rue H. Dunant, 91600 Savigny-sur-Orge.
- ROBINET (d^r Colin), 19, rue de Gironville, 91720 Maisse.
- ROSA (Jean-Louis), 65, rue du colonel Fabien, 94460 Valenton.
- SERGEANT (Lucien), 76, boulevard Arago, 75013 Paris et 19, rue de Vaucelas, 91580 Etréchy.
- TABUTEAU (Jean), 32, chemin Saint-Pierre, 91490 Oncy.
- URVOY (maître Maurice), 78, avenue Jean Jaurès, 91600 Savigny-sur-Orge.
- VILLEMEN (Catherine), 1 ter, rue de l'Écluse, 91270 Courdimanche-sur-Essonne.
- VILMORIN (Sosthène de), 2, rue d'Estienne d'Orves, 91370 Verrières-le-Buisson.

Assemblée générale à Mauchamps

Notre assemblée générale pour 1988 s'est tenue le dimanche 25 septembre à Mauchamps.

La séance est ouverte à 15 h dans la salle des fêtes par le président Merminod en présence de soixante-dix personnes. Le Président regrette l'absence de M. Renon, maire de Mauchamps, qu'il aurait aimé remercier personnellement pour avoir mis à notre disposition la belle salle des fêtes de sa commune. Après avoir présenté les excuses des absents, il donne la parole à la secrétaire générale, Madame Cavailler.

Madame Cavailler présente les activités de la société depuis le 27 septembre 1987, date de la dernière assemblée générale tenue à Mennechy :

- "Le bureau a transmis à M. le Président du Conseil général le vœu unanime formulé l'an dernier à la suite du changement de nom de la société. Tous les conseillers généraux ont été informés et une dizaine d'entre eux nous a fait part de son appui. M. Sergent, rapporteur du budget, s'est montré particulièrement compréhensif de telle sorte que la subvention du département pour 1988 a été de 20 000 F au lieu de 2 200 F en 1987.

- Le conseil d'administration s'est réuni le 16 avril à Athis-Mons : il a approuvé le manuscrit du bulletin 1987 qui a été envoyé à l'imprimeur en juillet ; il a choisi les textes à insérer dans les prochaines publications ; il a décidé les dates et lieux de la promenade de printemps et de l'assemblée générale ; il a donné son accord pour le recrutement d'un employé à mi-temps dans le cadre d'un contrat Etat-département-association.

- Le nombre des membres est passé de 626 à 618 (22 adhésions mais 28 décès et démissions) ; il est revenu au niveau de 1986. Tous les membres doivent s'efforcer de recruter de nouveaux adhérents à l'aide des imprimés mis à leur disposition.

- Le mémoire XIV a été distribué en janvier. Sa qualité et sa diversité devraient avoir donné satisfaction à tous : l'étude du général Delivré intéresse la vie sociale à la fin de la Guerre de Cent ans et apporte beaucoup d'informations aux généalogistes. Celle de M. Crocy s'intéresse non seulement à la médecine sous l'Ancien régime mais aussi à la vie locale et aux mouvements de population. Le tout forme une bonne contribution à l'histoire de l'Etampois.

- Le bulletin 1987 est sous presse. Le retard de sa parution est dû d'abord au travail qu'a nécessité le mémoire et ensuite au changement d'imprimeur rendu obligatoire par le départ à la retraite de Monsieur Humbert qui travaillait pour nous depuis 1947 avec une compétence et une amabilité dont il convient de le remercier. Les épreuves envoyées par son remplaçant étaient remplies de fautes de toutes sortes si bien qu'il a fallu une seconde lecture. Il devrait être distribué dans le courant octobre.

- Après la sortie du bulletin, viendra la table de nos publications 1895-1984 pour laquelle nous attendons une subvention du CNRS. Le Centre national des lettres a donné une réponse négative et la DRAC n'a pas encore répondu.

- Pour le bulletin 1988, nous disposons déjà des articles suivants :

- R. JOSSE - *L'ermitage de Chauffour-lès-Etréchy*,
- M. RAFROIDI - *Wissous au XIX^{ème} siècle*,

et attendons quatre autres études :

- M. GENARD - *Dourdan aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*,
- M^{lle} T. de GASPERI - *Le château de Courances*,
- M^{lle} LEFEVRE - *S'-Martin-de-Bréthencourt*,
- et M. ANDRE - *La papeterie d'Essonnes au XIX^{ème} siècle*.

- Il convient d'envisager la sortie d'un mémoire 1990-1991. Un travail concernant la Révolution serait tout indiqué.

- La promenade de printemps a eu lieu le 18 juin ; nous avons visité le lycée (ancien château) de Savigny ainsi que l'église voisine ; le château de Morsang-sur-Orge et le donjon de S^{te}-Geneviève-des-Bois. Nous avons bénéficié des commentaires des personnes le mieux qualifiées : M^{me} Bourdu, M. Laurenceau et M^{me} Lemaître.

- Pour notre assemblée générale, la date a été choisie en avril ; rien ne nous permettait de penser que ce serait un jour d'élection. Par chance, il n'y a pas renouvellement du conseiller général d'Etréchy, ce qui aurait encore compliqué son organisation qui déjà n'a pas été simple : la salle des fêtes d'Etréchy est en réfection ; le château de Chamarande en trop mauvais état ; la salle de Lardy inutilisable à cause d'un banquet.

Heureusement, la mairie de Mauchamps récemment rénovée était disponible et Monsieur Renon nous a tout de suite donné son accord. Cela nous permet de voir la charmante église rurale de

Mauchamps et son beau mobilier du XVIII^{ème} siècle qui l'une et l'autre ont été restaurés depuis peu. Nous verrons ensuite la belle église d'Etréchy dont l'unité de style est assez exceptionnelle dans la région. Nous terminerons à Gillevoisin, château que nous avons visité en 1978 et que nous reverrons avec plaisir avant de visiter la très intéressante exposition sur la vallée de la Juine, montée par un grand nombre d'organismes et d'associations de défense de l'environnement, qui est un modèle par sa clarté et sa présentation.

- Enfin, nous avons recruté, à partir du 1^{er} août, M. Cohen-Coudar, chômeur de longue durée, qui recevra une formation de secrétariat et une base de culture historique, mais qui nous a déjà rendu quelques services : dactylographie, rappels de cotisations, mise sous enveloppes des convocations, etc...

- Pour terminer, je rappelle que nous continuons à gérer financièrement le chantier archéologique d'Etiolles pour lequel le département a voté, en 1988, 123 000 F. Le centre était ouvert le 18 septembre à l'occasion de la journée "Portes ouvertes dans les Monuments historiques". M^{lle} Taborin y a accueilli personnellement les visiteurs ; j'espère que les membres de la Société ont été nombreux à s'y rendre.

De même, cette année encore, nous avons participé aux travaux du Comité départemental pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution présidé par Serge Bianchi et auquel participe une cinquantaine d'historiens chevronnés et amateurs, ainsi que plusieurs associations. Monsieur Bianchi vous dira quelques mots sur ses activités en fin de séance.

Voici brièvement résumées nos activités 1987-1988. Je vous remercie de votre attention".

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Roger Bailly rend compte de la gestion financière : "L'avoir de la Société est de 107 167,80 F. Après recouvrement des cotisations encore dues et des subventions espérées, nous disposons en fin d'année d'environ 121 000 F, somme qui nous permettra de payer le bulletin 1987, la table et le bulletin 1988. Nos finances sont donc équilibrées.

Mais, si nous voulons publier, en 1990 ou 1991, un quinzième volume de Mémoires, il nous faut augmenter légèrement nos recettes. Les cotisations n'ont pas été augmentées au cours des trois dernières années ; il convient de tenir compte de l'érosion monétaire. C'est pourquoi nous vous proposons une augmentation

de 10%, c'est-à-dire de porter la cotisation de membre ordinaire de 60 à 65 F et celle de membre bienfaiteur de 90 à 100 F".

Quitus est donné au trésorier pour sa gestion financière 1987-1988.

Le Président met la proposition d'augmentation des cotisations aux voix ; elle est adoptée à l'unanimité.

Ensuite, il propose la réélection de M^{mes} Chabin et Fustier et de MM. Amaury, Bailly et Jacquart qui sont réélus à l'unanimité. Les nouveaux candidats : M^{me} Ceccaldi, conservateur du Musée de Dourdan, représentant l'association des Amis du Musée, et M. Bernard Lesueur, qui accepte de se charger de la trésorerie sont également élus à l'unanimité.

M. Jean Jacquart parle ensuite des travaux de la Fédération et présente le volume 38 des Mémoires paru récemment. Il rappelle que le prochain colloque se tiendra à Versailles, en avril 1989, et qu'il aura pour thème : "La Révolution en Ile-de-France".

M. Bianchi parle des travaux du Comité départemental pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution : guide bibliographique, guide des sources de l'histoire de la Révolution en Essonne, monographies communales et sortie d'un périodique "89 en Essonne". Pour tous renseignements, s'adresser au comité, BP 194, 91006 Evry.

La séance est levée à 16 heures.

Ensuite a lieu la visite de l'église de Mauchamps sous la direction de M^{me} Cavailler ; M. Bianchi évoque le fameux curé Dolivier, prêtre sincère qui tenta d'allier une foi véritable à des principes révolutionnaires. La visite de l'église d'Etréchy est commentée par M^{me} Cavailler ; M. Josse rappelle le souvenir de l'abbé Navet, curé janséniste du lieu.

La promenade se termine à Gillevoisin où chacun subit le charme romantique du site et s'intéresse vivement à l'exposition qui est présentée par un de ses organisateurs. Nous nous séparons à 18 h 30 alors que la nuit commence à tomber, satisfaits d'un après-midi fort agréable malgré la grisaille du ciel.

La commune de Wissous¹ de 1830 à 1939

I. – INTRODUCTION²

La commune de Wissous que je connais depuis de nombreuses années et que j'ai vu changer de visage m'intriguait. Prise en étau entre l'aéroport d'Orly et l'autoroute A6, elle a, malgré les lotissements récents, conservé un peu de son caractère rural. On peut encore y voir des champs. Wissous est, en quelque sorte, le symbole de tous les âges de la vie.

Il importait de déterminer quelle pouvait être l'influence économique et politique de la capitale sur cette commune de proche banlieue marquant la limite de la Seine-et-Oise et de la Seine.

En outre, il s'agissait d'évaluer la nature de l'évolution des structures agraires de Wissous entre le début de la Monarchie de Juillet et 1939. Au cours de ces années, la plupart des régions françaises ont connu de nombreux changements ou bouleversements influencés par la conjoncture (la grande crise du milieu du XIX^{ème} siècle et celle des années 1880 notamment). C'est aussi une période où se dessine le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché.

Enfin, il convenait de cerner l'évolution de la population, le rôle joué à Wissous par l'arrivée de nouveaux moyens de transport (le train en 1886, l'Arpajonnais en 1893) ainsi que les caractères particuliers de l'urbanisation du village. Les nombreuses études dont a fait l'objet le sud de la Région parisienne permettaient

1. Essonne, arr^t de Palaiseau, canton de Chilly-Mazarin.

2. Cet article est tiré de mon mémoire de maîtrise soutenu en 1987 à l'université de Nanterre et rédigé sous la direction du professeur Philippe VIGIER. Les chapitres concernant la répartition de la propriété ont été simplifiés et le nombre des illustrations réduit. L'étude originale peut être consultée aux Archives départementales de l'Essonne sous la cote 4° 1657.

d'utiles comparaisons avec les environs³. L'article de Pierre Guillosoou publié dans notre bulletin offrait la possibilité de cerner l'évolution des structures agraires et des modes de tenure depuis le XVIII^{ème} siècle⁴.

L'étude de la commune de Wissous se situant sur la longue durée, il était nécessaire de dégager une périodisation. En effet, il semblait délicat d'adopter sur près de 110 ans un plan thématique.

Trois périodes se dégagent :

La première s'étend de 1830 à 1870. C'est l'époque où Wissous vit encore relativement replié sur lui-même, mais où s'amorcent des changements dans la structure agraire et l'exploitation des terres. L'assolement triennal avec jachère déjà en déclin depuis de nombreuses années cède la place à la rotation des cultures.

La seconde période va de 1870 à 1914. C'est là que s'amorcent les plus profondes mutations. La prise de conscience des possibilités qu'offre le marché parisien en matière de débouchés pour l'agriculture est à l'origine de décisions importantes prises par la municipalité : amélioration des chemins communaux, fermes négociations pour l'arrivée du train et le passage de l'Arpajonnais, amélioration, depuis longtemps attendue, du réseau de distribution d'eau.

La troisième et dernière période est celle de l'entre-deux guerres : c'est le moment où sont créés les lotissements. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure ils ont joué un rôle important dans la vie de la commune et comment ils ont pu la modifier si tel est le cas. Ces trois axes permettront de voir comment a pu évoluer en 110 ans le village de Wissous, en fonction du monde qui l'entourait⁵.

3. Pour nous limiter à l'histoire moderne et contemporaine, citons : FOURQUIN (Guy), *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen-Age...* Paris, PUF, 1964, in-8°, 585 p. - BEZARD (Yvonne), *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris, librairie Firmin-Didot, 1929, in-8°, 382 p. - JACQUART (Jean), *La crise rurale en Ile-de-France 1550-1670*, Paris, A. Colin, in-8°, 800 p. - BASTIE (Jean), *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 1964, in-8°, 624 p. - PHILIPONNEAU (Michel), *La vie rurale de la banlieue parisienne*, Paris, 1956, 593 p. - *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964), guide de recherche*, sous la direction d'Annie FOURCAUT, Paris, éditions L'Harmattan, 1988, in-8°, 320 p.

4. *Les structures agraires de Wissous au XVIII^{ème} siècle* dans BSHACEH, 1968, p. 17 à 54 et 1969, p. 7 à 58.

5. Voir la courbe de la population pl. II. Pour la période ultérieure, consulter : CHASSAGNE (Marie-Elisabeth), *Wissous, étude des transformations actuelles d'une commune de banlieue*, D.E.S. de géographie, Institut de géographie de l'université de Paris, 1965.

II. - WISSOUS COMMUNE RURALE DE LA BANLIEUE PARISIENNE (1830 - 1870)

A. PRESENTATION INITIALE DU VILLAGE DE WISSOUS

I. Situation géographique

"Wissous : commune du canton de Longjumeau, située sur un terrain légèrement incliné (...), 811 habitants, poste d'Antony (Seine), pays de grande culture. L'église, consacrée à saint Denis, paraît avoir été construite du temps de Saint Louis. Le château de Mont-Jean, de construction moderne, appartient à Monsieur Darblay aîné".

C'est ainsi que l'*Annuaire de Seine-et-Oise*, dans son édition de 1865, en partie consacrée à l'arrondissement de Corbeil, présente le village de Wissous.

La commune est aujourd'hui située dans le département de l'Essonne, entre les routes d'Orléans (N. 20) et de Fontainebleau (N. 7). Elle marque la limite nord du département, aux confins des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. Wissous connaissait déjà cette position "frontalière" avant le redécoupage administratif de la Région Parisienne au milieu des années soixante. Il marquait alors la limite des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, à 11 km au sud de Paris (porte d'Orléans), à 21 km au sud-est de Versailles et autant de Corbeil, son chef-lieu d'arrondissement d'alors, à l'extrême nord de celui-ci et du canton de Longjumeau.

Le territoire de Wissous est situé dans la plaine de Longboyau, elle-même délimitée par les vallées de la Seine au nord et à l'est, de l'Orge et de l'Yvette au sud, et de la Bièvre à l'ouest. Cette plaine, d'une altitude assez constante pour que les géographes l'aient surnommée "la plate-forme de 90 mètres" est incluse, en totalité, dans le Hurepoix dont Jean Jacquart a démontré qu'il avait une existence historique réelle⁶. Les limites de cette région ont souvent fluctué tout au long de l'Ancien Régime. A la période contemporaine, on la situe entre les forêts de Rambouillet et de Fontainebleau, au nord de la Beauce et à l'ouest de la Brie.

6. JACQUART (J.), *op. cit.*, p. 7 à 11.

Le plateau constitué par la plaine de Longboyau est formé de calcaire perméable recouvert d'une épaisse couche de limon qui lui confère une grande fertilité : le cadastre de 1822⁷ fait état, sur 808 ha de terres cultivables, de 588 ha de terres de première classe, soit un peu plus de 73 %.

L'épaisse couche de sable de Fontainebleau qui recouvrait à l'origine la plaine a presque totalement disparu. Quelques traces subsistent encore sur certaines buttes. L'une d'elles, la butte du Tartre, à la limite de Massy et de Chilly, est le point culminant de Wissous (101 m). Le point le plus bas de la commune est la prairie du Moulin de Sainte-Joie (52 m) au pied du coteau de Montjean, moulin démoli au xviii^{ème} siècle.

La physionomie de Wissous est celle des villages du Hurepoix ou de la Beauce : les maisons forment un habitat groupé autour de l'église, au milieu des terres cultivées, typique des villages dont le terroir est formé de champs ouverts. Seul, le hameau de Montjean, constitué de deux propriétés avec leurs dépendances (l'une sera détruite en 1900), occupe, à la limite de Rungis, une position excentrée, au nord-ouest du village. Celui-ci, dont l'axe principal est constitué par la rue de la Vallée (devenue rue du Général de Gressot à la fin du siècle dernier), se trouve un peu en retrait des grands axes de communication.

Wissous compte sept grosses fermes à cour fermée, au long de la période qui nous occupe, ainsi que des maisons de plus petite taille, en tout cent soixante bâtiments, sous la Monarchie de Juillet. La principale de ces fermes, ancienne propriété du chapitre cathédral de Notre-Dame⁸, ainsi que cinq des six autres, ont été conservées jusqu'à nos jours.

La commune s'étend sur une superficie de près de 910 ha dans un périmètre de 18 km. Le cadastre de 1822 mentionne 903 ha et celui de 1914⁹ un peu plus de 909, la différence provenant semble-t-il d'une erreur dans la comptabilisation des propriétés non imposables en 1822.

7. *Arch. dép. Essonne*, 1032 W 340.

8. Voir pl. V.

9. *Arch. dép. Essonne*, 1032 W 722/723/724.

Il convient enfin, pour terminer cette présentation géographique de Wissous, d'en définir l'hydrographie¹⁰. La commune est, en effet, arrosée par plusieurs cours d'eau. Le "ruisseau de la fontaine" vient du territoire de Morangis à sa limite avec Chilly-Mazarin. Il traverse le village du sud au nord en y desservant la fontaine et plusieurs abreuvoirs et pièces d'eau. A la sortie du village, il prend le nom de "ruisseau des communes" et va se jeter dans le "ruisseau des Jumeaux". Ce dernier prend sa source à Rungis et s'écoule d'est en ouest jusqu'à sa rencontre avec le "ruisseau des communes" au pied du coteau de Montjean. A cet endroit, augmenté encore du "ruisseau de Morvilliers" qui coule, lui aussi, du sud au nord, il prend le nom de l'ancien moulin de Sainte-Joie qu'il faisait tourner, avant d'aller se jeter dans la Bièvre à Fresnes.

C'est à Wissous que les Romains avaient construit le bassin collecteur de l'aqueduc d'Arcueil-Cachan, destiné à alimenter les hauteurs de la rive gauche de Lutèce. Une partie de cet ouvrage a d'ailleurs été reprise en 1612-1623, lors de la construction de l'aqueduc de Rungis. C'est en 1627, lorsque le marquis d'Effiat, seigneur de Chilly et de Longjumeau, obtint de Louis XIII l'autorisation de détourner une partie des eaux de l'aqueduc vers Chilly, que l'alimentation en eau de Wissous se trouva compromise¹¹. Le problème perdura jusqu'en 1872, date à laquelle le conseil municipal décida de faire amener par canalisation les eaux de la Seine pour desservir la commune.

II. Les antécédents historiques

C'est à la fin du XI^{ème} siècle, que l'on trouve pour la première fois mention de l'existence de Wissous, dans une charte où l'un de ses habitants est témoin d'une donation à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. A cette époque, le village de Wissous faisait partie du domaine épiscopal de Paris.

10. Voir à ce sujet BONZON (L.), *Paray et Wissous, étude hydrographique* dans *bulletin de la SESAM*, n° 4, 1948, p. 91-93 et LEMOINE (H.), *Les eaux de Rungis* dans *Ibid.*, n° 3, 1948, p. 54-55.

11. GUILLOSSOU (P.), *Op. Cit.*, en particulier dans le bulletin de 1968, p. 39-45 (présentation du village et des habitations) et p. 45-54 (utilisation des eaux et de la voirie).

En 1548, le 3 février, l'évêque de Paris fit, avec le chapitre Notre-Dame, l'échange de la seigneurie de Wissous contre celle de Créteil. Les chanoines restèrent seigneurs de Wissous jusqu'à la Révolution.

Au XVIII^{ème} siècle, l'appartenance du village à une seigneurie ecclésiastique et surtout sa position géographique et ses structures agraires ont contribué à le façonner durablement, ainsi que l'a bien démontré Pierre Guillossou. A cette époque, l'industrie est absente de Wissous qui, bien que proche de Paris, se trouve en retrait des grands axes de communication. L'influence de la capitale, sensible par les achats des bourgeois de Paris est qualifiée de souterraine par P. Guillossou. En effet, alors qu'à Vitry ou Ivry, l'agriculture a fait place à l'horticulture devant la demande parisienne, les structures agraires de Wissous ne se modifient pas.

Six gros propriétaires, ecclésiastiques, nobles ou bourgeois de Paris, se partagent 61% du sol. Aucun d'entre eux ne réside à Wissous et la mise en valeur de leurs terres est assurée par le fermage.

Les propriétaires wissousiens (13 sur un total de 225) qui possèdent entre 11 et 100 arpents sont tous fermiers. Ils apparaissent dans les rôles de taille comme laboureurs. Les mêmes noms reviennent d'une année à l'autre : Aubouin, Balu, Dolimier, Piot, Sérouge... Ce sont eux les notables de la commune. En leur sein se recrutent les marguilliers, le syndic, et le receveur seigneurial. Cette dernière fonction s'acquiert avec le bail de la ferme du Chapitre, objet de lutte et de convoitise car source d'importants profits. La dynastie détentrice de cette ferme, au XVIII^{ème} siècle, est celle des Aubouin.

Les petits paysans, en grande majorité journaliers, ont des conditions d'existence difficiles, et luttent âprement pour le maintien des droits communautaires. L'usage, pour ceux qui possèdent du bétail, du droit de vaine pâture, ne va pas sans entraîner des conflits avec les gros propriétaires dont ils dépendent. De plus, au long des héritages successifs, leurs terres se morcellent au point de les contraindre parfois à l'indivision. La coutume de Paris impose en effet le partage égal des biens du défunt entre les héritiers.

Bien que tous les taillables ne vivent pas directement de la terre, la frontière entre population rurale et population agricole est difficile à cerner : il existe, par exemple, un boulanger et laboureur, un blanchisseur et exploitant. La vie rurale de Wissous est, au XVIII^{ème} siècle, marquée par deux problèmes importants : le détournement des eaux sur Chilly en 1627 et l'insuffisance de la

voirie. Le chapitre de Notre-Dame fut vivement critiqué en 1789 car il concentrait les revenus des droits féodaux et une part de la dîme et se préoccupait peu de réparer chemins et fontaines en mauvais état.

Ces deux problèmes ont d'ailleurs été la cause du départ des boulangers de Wissous pour des lieux plus éloignés de Paris, mais mieux desservis. Ils ont eu, enfin, pour effet de faire du village un monde rural relativement clos, tourné principalement vers l'auto-subsistance.

III. Wissous : un pays de fermage

On l'a vu, au XVIII^{ème} siècle, les grandes propriétés étaient aux mains de Parisiens, laïcs ou ecclésiastiques. Le fermage, à cette époque, était pour eux une solution qui leur permettait de ne pas avoir à surveiller les récoltes, comme cela aurait été le cas s'ils avaient choisi le métayage. Cela est d'autant plus vrai que les moyens de communication laissaient à désirer entre Wissous et la capitale.

En 1830, les choses ont peu évolué quant à la mise en valeur des terres par les propriétaires. On pratique encore le fermage dans une très large mesure. Les pratiques agricoles ont cependant changé, ainsi que le révèle l'*Annuaire de Seine-et-Oise*¹² : la culture par assolement triennal a presque partout disparu. On fait ainsi produire la terre tous les ans, en alternant toutefois la nature des emblavements. Les anciens usages subsistent cependant, on le verra, dans certains cas.

Dans tout l'arrondissement de Corbeil, un certain nombre d'usages réglementent le fermage. Ainsi les terres "non réunies en corps de ferme ne se cultivent pas généralement "par soles" mais "à l'écorché"¹³. Leurs locations sont censées faites pour une année qui commence au 11 novembre et expire de plein droit à pareil jour sans qu'il soit besoin de donner réciproquement congé (...). Si

12. p. 428-431.

13. Sous l'Ancien Régime, l'assolement triennal séparait en trois soles le territoire de la paroisse. Le paysan devait se conformer à l'usage qui imposait la même culture (ou la jachère) pour toutes les parcelles d'une même sole. Au XIX^{ème} siècle, cet usage n'existe plus, le paysan choisit librement la culture mise en œuvre, ce qui a pour conséquence de modifier le paysage rural.

le propriétaire laisse le locataire continuer sa jouissance après le 11 novembre, il s'opère une tacite reconduction et la location est renouvelée pour une autre année¹⁴. Ce type de location ne peut évidemment exister que pour des terres d'une superficie peu importante, et entre voisins qui se connaissent. Du reste, les grosses propriétés, celles appartenant aux bourgeois de Paris, possèdent, toutes, un corps de ferme. Les terres qui en dépendent, comme le corps de ferme lui-même, font toujours l'objet d'un bail qui règle les conditions de durée et d'utilisation. Les échéances des fermages se situent à Noël, Pâques et St-Jean qui suivent les récoltes. C'est au lendemain de Pâques que le fermier entrant prend possession des terres en jachère. En effet, lors des trois dernières années du bail, le fermier sortant est tenu de respecter le vieil assolement triennal, afin de remettre à son successeur un tiers des terres en jachère, un tiers en blé, un tiers en avoine. Dans la pratique, cet ancien usage n'est pas toujours respecté.

Le fermier entrant doit amener les semences ainsi que les chevaux nécessaires à la préparation des terres pour la saison prochaine. Il lui est dû une écurie pour les loger. Il dispose dans le corps de ferme d'un logement de deux pièces : l'un pour sa famille et lui-même, l'autre pour ses domestiques. Il a droit aussi à deux greniers pour le fourrage de ses bêtes. Les locaux d'habitation doivent avoir le moins de "communauté" possible avec ceux du fermier sortant. La prise de possession des terres se fait, par tiers, à Pâques de l'entrée, à la Saint-Martin (11 novembre) et à Pâques de l'année suivante qui dans le canton de Longjumeau marque l'obligation pour le fermier sortant de quitter les lieux.

Comme les baux de fermage, les conditions d'engagement des domestiques et ouvriers agricoles sont très réglementées par les usages. Ainsi les domestiques sont généralement engagés au mois. L'engagement peut cesser au gré du maître ou du domestique, sous réserve d'avertir l'autre partie huit jours à l'avance.

Cette rapide revue des conditions de fermage et d'engagement des domestiques montre bien à quel point les usages peuvent peser sur les structures agraires. Mais il faut aussi noter que ces usages sont au XIX^{ème} siècle en évolution, ainsi qu'en témoigne l'*Annuaire*

14. *Annuaire*, p. 428-429.

de Seine-et-Oise de 1865 : l'assolement triennal, par exemple, tombe en désuétude et on commence à passer des accords entre fermiers entrants et fermiers sortants pour ne pas avoir à le pratiquer à la fin du bail. Il faut donc tenter de voir quelle fut la situation de l'agriculture à Wissous entre 1830 et 1870, afin de déterminer si une évolution s'est fait sentir, et comment ?

IV. La situation de l'agriculture à Wissous de la Monarchie de Juillet au Second Empire

L'étude de la situation de l'agriculture à Wissous entre 1830 et 1870 se heurte à un problème de taille : celui du manque de sources. En effet, jusqu'en 1892, un fait semble lié de façon endémique à l'arrondissement de Corbeil : la mauvaise volonté évidente des agriculteurs à fournir les renseignements nécessaires à l'élaboration des statistiques agricoles. Méfiance peut-être, désintérêt certainement. C'est pourquoi on est obligé de se fier le plus souvent aux rapports du sous-préfet de Corbeil.

Quelques sources existent cependant pour le canton et l'arrondissement. Elles sont rares pour la commune de Wissous. L'enquête sur le travail agricole et industriel de 1848 n'a pas été faite pour l'arrondissement de Corbeil¹⁵. Les statistiques de 1852 ont été envoyées à Versailles accompagnées d'un billet laconique du sous-préfet précisant que dans l'ensemble de l'arrondissement quatre délégués seulement avaient fait le travail demandé avec intérêt et sérieux, alors que pour le seul canton de Longjumeau, on ne comptait pas moins de 95 délégués¹⁶.

Au début de la Monarchie de Juillet, Wissous compte cinq fermes en exploitation. Cela représente 12,5 % du total pour le canton de Longjumeau. 55 charrues ont été recensées. Le cheptel est constitué de 99 chevaux, 117 bêtes à cornes. On compte 4 troupeaux avec bergers pour un total de 1 200 moutons. Ces chiffres représentent en moyenne 10 % de ceux du canton de

15. Arch. nat., C 965.

16. Arch. dép. Yvelines, 13 M 12, enquête agricole de 1852, arrondissement de Corbeil. D'autres sources existent, imprimées, comme *les Mémoires de la Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise* ou manuscrites comme les inventaires et états de cession des fermiers. Mais ces derniers auraient demandé de longues investigations dans les archives notariales.

Longjumeau qui compte 24 communes¹⁷. La quantité de terres consacrées aux fourrages varie dans l'arrondissement selon les circonstances. Si le cultivateur prévoit dans l'année une hausse des laines, il fait davantage de prairies artificielles pour être à même de donner une nourriture abondante à ses moutons et d'obtenir de bons résultats lors de la tonte. Il fait le contraire lorsqu'il craint la baisse.

Le cheptel des bêtes à cornes est essentiellement constitué de vaches laitières. Le lait est vendu pour Paris¹⁸. Les Wissousiens pouvaient se rendre aux marchés qui avaient lieu deux à trois fois par quinzaine dans les villes d'Arpajon, Monthéry et Mennecy. Il est difficile, compte tenu de la position géographique de Wissous, à l'extrême nord de l'arrondissement, de savoir s'ils s'y rendaient ou non régulièrement.

Il n'était pas d'usage d'élever les bœufs dans l'arrondissement. Ceux qui étaient mis à la consommation étaient achetés sur les marchés de Sceaux et Poissy.

Les agriculteurs wissousiens ne pratiquaient pas de cultures commerciales comme le colza sous la Monarchie de Juillet, et il ne semble pas qu'ils l'aient fait sous le Second Empire. Tout juste cultivaient-ils 7 ha de betteraves en 1834 et 10 en 1835 pour leur seule utilité.

Si l'influence de Paris est encore relativement souterraine puisqu'à ce moment seule la voiture publique relie Wissous à Paris, la vie des paysans est cependant très liée à la conjoncture. Ainsi, en 1837, le nombre de moutons a baissé d'un quart par rapport à 1830 : il n'en reste plus que 900. Le nombre de vaches et autres bêtes à cornes a en revanche augmenté : 150 vaches et 3 taureaux, soit 153 bêtes à cornes, contre 117 en 1830.

On peut penser que la grave crise du milieu du XIX^{ème} siècle a ébranlé Wissous. La maladie de la pomme de terre particulièrement, qui en 1851, alors qu'elle paraissait moins intense que les années précédentes, a pris une ampleur si considérable que plus de la moitié des tubercules étaient atteintes. De plus, un autre sujet d'inquiétude se faisait jour en ces temps difficiles. Il était

17. *Ibid.*, 13 M 7.

18. *Ibid.*, 13 M 4, enquête sur la production de la viande, arr^t de Corbeil, canton de Longjumeau, 1851.

question de la suppression des marchés obligatoires de Sceaux et de Poissy où les producteurs du canton de Longjumeau trouvaient un débouché sûr. L'enquête de 1851 sur la production de viande¹⁸ fait état de cette inquiétude. Le remplacement des marchés ne serait accepté que dans la mesure où ceux qui s'ouvriraient seraient plus proches de la capitale.

Dans un rapport au préfet en date du 18 mars 1851, le sous-préfet de Corbeil s'inquiète de la trop grande différence qui existe entre le prix des fermages qui se maintient dans la région entre 200 et 240 francs à l'ha pour les meilleures terres, et les prix agricoles¹⁹. Le retour au calme semble bien être souhaité par tous.

L'Empire fut l'occasion de ce retour au calme. Il semble qu'il ait d'ailleurs été bien accueilli par les Wissousiens qui, comme les autres, avaient subi le contrecoup de la crise.

B. LA REPARTITION DE LA PROPRIETE A WISSOUS D'APRES LE CADASTRE DE 1822²⁰

Il convient maintenant d'étudier la répartition de la propriété à partir du cadastre de 1822, reprise du cadastre originel réalisé onze ans plus tôt sous l'Empire. Il n'y a pas de modifications notables entre 1822 et le début de la Monarchie de Juillet.

Il s'agit de déterminer l'origine sociale et géographique des propriétaires après avoir établi des catégories qui permettent la comparaison avec les cadastres de 1905 et de 1914. On cherchera à établir les seuils de la petite, de la moyenne, et de la grande propriété.

La proportion des propriétaires résidents a-t-elle varié pendant l'époque considérée ? Exploitent-ils ou non directement les terres qu'ils possèdent ?

L'étude de la répartition de la propriété pose, en outre, plusieurs problèmes de méthode. En premier lieu, si le nom du

18. *Ibid.*, 13 M 4, enquête sur la production de la viande, arr^t de Corbeil, canton de Longjumeau, 1851.

19. *Ibid.*, 13 M 6.

20. Voir la reproduction du plan d'assemblage pl. I et le tableau pl. III.

propriétaire est presque toujours cité, le lieu de résidence est parfois inconnu, la profession souvent absente. Lorsque figure ce dernier renseignement, il n'est pas toujours facile de situer socialement le propriétaire – des appellations différentes peuvent recouvrir des situations similaires, une appellation identique peut recouvrir des situations différentes.

Un second problème réside dans la conception même du cadastre : il n'y est pas fait alors de distinction entre propriété bâtie et propriété non bâtie. Cela signifie que sous peine de fausser l'importance des différentes catégories de propriétaires, il faudra se baser non sur le revenu cadastral – une maison est en effet fortement taxée – mais sur la contenance des cotes selon la méthode employée par Philippe Vigier²¹.

Le terroir de la commune s'étend sur 903 ha. Un peu plus de 27 ne sont pas imposables : chemins et places publiques pour 26 ha, le reste étant propriété de la commune ou du presbytère.

Les récapitulations en tête du cadastre permettent de déterminer qu'à Wissous dominant les terres labourables de bonne qualité (92,3 % de terres labourables dont 73 % de terres de première classe).

Quelques vignes, jardins, prés ou pâtures et vergers complètent ce tableau du terroir de Wissous.

Au vu des huit catégories établies pour permettre la comparaison avec les cadastres de 1905 et 1914, un premier constat s'impose : peu nombreuses sont les cotes importantes. Huit propriétaires seulement possèdent plus de 20 ha, 6 plus de 30 ha, alors que 92 % possèdent moins de 5 ha. La répartition du sol, loin d'être homogène est en fait inégalitaire. Dans ces conditions, quelle peut être l'emprise de chaque catégorie de propriétaires sur le sol, et comment cette éventuelle emprise se manifeste-t-elle ? En d'autres termes, la terre est-elle source de pouvoir et, si oui, pour qui ?

L'analyse des catégories cumulées permet de dégager quelques éléments de réponse et permet de mettre en évidence leur importance en fonction du total des biens.

21. VIGIER (Ph.). *Essais sur la répartition de la propriété dans la région alpine*. Paris, SEVPEN, 1963, 275 p.

Le seul propriétaire qui détient plus de 100 ha possède à lui seul un sixième de la surface imposable et plus de la moitié des terres appartient aux huit personnes qui possèdent plus de 20 ha.

Le seuil de la grande propriété semble se situer entre 10 et 20 ha. En effet, pour une emprise sur la terre qui augmente de 17 % si l'on se réfère aux cotes de plus de 10 hectares, le nombre de propriétaires fait plus que doubler en comparaison de la catégorie précédente.

L'étude de l'origine sociale et géographique des propriétaires permet d'affiner l'analyse. Mais il faut savoir que leur identification n'est pas chose facile. Le lieu de résidence est le plus souvent indiqué, mais la profession l'est plus rarement. Il faut donc avoir recours au dénombrement de population de 1823, qui, comme le cadastre, mentionne généralement les surnoms. On peut ainsi plus aisément repérer les différents membres – mais aussi les différentes générations – d'une même famille. Toutefois, si la chose est possible pour les habitants de Wissous, la dispersion géographique des forains rend, faute de temps, ce procédé inutilisable pour ces derniers.

On peut noter que sur 211 ménages recensés à Wissous en 1823, 76,8 % sont propriétaires. Cela signifie que pour les habitants de Wissous, la possession de terres coïncide avec la possession de locaux d'habitation.

Un fait marquant est à retenir : la majorité des propriétaires ne réside pas à Wissous. 59,9 % d'entre eux, en effet, sont des forains. Par voie de conséquence, les gens du pays se trouvent donc en minorité.

Du fait de sa trop grande hétérogénéité, la catégorie des propriétaires de moins de 2 ha a été exclue du tableau. Prés, vignes, terres labourables et bâti s'y confondent trop étroitement.

Mais toutes catégories confondues, si l'on se réfère aux seuls habitants de Wissous, 58,7 % des propriétaires vivent directement de l'agriculture : fermiers ou cultivateurs, journaliers ou ouvriers agricoles, parfois propriétaires ou rentiers. Cela n'exclut pas qu'ils puissent avoir une autre activité. La dispersion géographique des forains rend pour eux toute conclusion hasardeuse.

Autre fait primordial : aucun propriétaire de plus de 50 ha n'habite Wissous. La plus grosse cote (140 ha) appartient à un Parisien, Frédéric Demaraisse. Sa profession est inconnue mais on peut supposer qu'il s'agit d'un rentier. La propriété sera morcelée par lots en quelques années au début de la Monarchie de Juillet. Peut-être s'est-il désintéressé des terres qu'il possédait à Wissous ayant trouvé ailleurs une source de profit plus substantielle ? Sans doute s'agit-il comme le pense Bastié des suites d'un partage successoral. Il cite d'ailleurs un cas semblable à Wissous : le partage qui eut lieu de 1861 à 1881 à la suite du décès de la comtesse de Thélusson²².

La veuve Jean Aubouin domiciliée à Gentilly (Seine), Jacques Daoust, bourgeois de Paris, et le banquier parisien Sellière se partagent les cotes de 50 à 100 ha. Le baron Sellière figure, par ailleurs, en troisième position sur la liste des 30 plus imposés de 1858²³, juste derrière le comte de Jansé et Auguste Darblay, membre de la famille des grands industriels des papeteries d'Essonne, propriétaires du château de Montjean. Aucun de ces propriétaires ne met directement ses terres en valeur. Ils les confient en fermage à des cultivateurs locaux.

C'est entre 30 et 50 ha que l'on voit pour la première fois un propriétaire de Wissous : Mathurin Aubouin. La famille Aubouin affermait au XVIII^{ème} siècle les terres que possédait à Wissous le Chapitre Notre-Dame. En 1822, elle possède à elle seule 96 ha de terres. Outre Mathurin Aubouin et la veuve Aubouin à Gentilly, le notaire Claude Aubouin (habitant Gentilly lui aussi) est propriétaire de 12 ha à Wissous. Il est intéressant de constater que leur famille a en partie quitté l'état de cultivateur et habite en ville. L'Ancien Régime n'est pas loin où celui qui s'était enrichi achetait une charge pour quitter la roture. Le notaire Claude Aubouin en achetant son étude est devenu un bourgeois. Il est d'ailleurs possible qu'il ne soit pas le premier à n'avoir plus une profession agricole. A n'en pas douter, une famille comme celle des Aubouin possède une influence importante dans la vie locale.

22. BASTIE (J.), *Op. cit.*, p. 167.

23. *Arch. dép. Essonne*, série O Wissous (écoles, mairie).

Les propriétaires qui détiennent entre 30 et 50 ha sont donc des gens qui habitent Wissous ou à proximité. Entre 10 et 20 ha, les propriétaires – parmi lesquels figure l'Hôtel-Dieu de Paris – sont déjà plus dispersés géographiquement. Il faut cependant remarquer que la part des Parisiens décroît avec la superficie. Plus la superficie des cotes est faible, plus les habitants de Wissous sont nombreux ; plus les propriétaires ont un rapport direct avec la terre, moins les Parisiens sont nombreux.

La profession des propriétaires illustre bien le statut que confère la terre en cette première moitié du XIX^{ème} siècle. Mathurin Aubouin est considéré comme fermier dans le dénombrement de 1823. Les propriétaires de 2 à 15 ha sont le plus souvent cultivateurs, éventuellement ex-cultivateurs, ou fermiers. Sous la barre des 2 hectares, la frontière entre cultivateurs, journaliers ou ouvriers agricoles est plus difficile à cerner. Si l'on se réfère au dénombrement de 1823, il semble établi que le cultivateur est celui qui cultive ses propres terres (ou celles de son père). L'ouvrier agricole ou le journalier travaille pour les autres. Rien ne prouve cependant que certains cultivateurs – la pratique est courante et attestée dans d'autres endroits – ne soient pas obligés de louer parfois leurs bras comme journaliers à la période des moissons.

Dans le cas de Wissous, on peut considérer avec Philippe Vigier²¹ que le moyen propriétaire est celui qui a la possibilité de vivre en cultivant ses terres avec sa famille, vendant éventuellement un petit surplus qui sert par exemple à payer les impôts. A partir de là, on définit le grand propriétaire comme étant quelqu'un qui, pour cultiver ses terres, doit faire appel à une main d'œuvre extérieure. A contrario, le petit propriétaire est celui qui est obligé de se louer pour se procurer le complément de revenu qui, en plus de ses biens, lui permet de subsister.

Ainsi, on peut déterminer que c'est en dessous de 2 ha que l'on rencontre les propriétaires qui doivent avoir une activité annexe pour vivre. Ils sont artisans ou commerçants, journaliers, ouvriers agricoles ou domestiques. Certains même, soit qu'ils possèdent des terres ailleurs, soit qu'ils ne s'embauchent qu'à la période des moissons, sont considérés comme cultivateurs par le cadastre.

Il est possible de situer aisément la grande propriété. Les propriétaires de plus de 50 ha confient leurs terres en fermage. Ceux qui, comme Mathurin Aubouin, emploient des domestiques

et ouvriers agricoles à demeure font partie eux aussi des grands propriétaires.

Mais où situer le seuil inférieur de cette grande propriété et surtout comment situer la moyenne propriété de façon précise ? Entre 2 et 20 ha, certains vivent comme des moyens propriétaires, d'autres font appel à une main d'œuvre extérieure.

En fait, l'ambiguïté de cette situation est toute relative. Il faut pour s'en convaincre se rappeler que Wissous est avant tout un pays de fermage. Certains moyens propriétaires qui emploient des journaliers et des ouvriers agricoles sont avant tout de gros fermiers. Ce sont eux qui mettent en valeur les terres du grand propriétaire qui réside en ville. C'est donc autour de 20 ha qu'il convient d'établir la limite entre moyenne et grande propriété.

Les chiffres permettent de déterminer qu'au plan local, c'est la moyenne propriété qui prédomine. Et l'on peut penser que les gros fermiers ont une influence considérable dans la vie de la commune. De même les structures agraires pèsent-elles sans doute lourd dans le vote des Wissousiens.

C. LE COMPORTEMENT POLITIQUE DES HABITANTS DE WISSOUS

Les grands propriétaires sont en majorité des forains. Leurs terres, mises en valeur par des fermiers locaux qui sont aussi des moyens propriétaires, ne sont pour eux guère autre chose qu'une source de profit. Le pouvoir au plan local revient donc aux indigènes. On peut penser que ce sont les fermiers, moyens propriétaires qui emploient journaliers et ouvriers agricoles aux travaux des champs, qui bénéficient de cette situation. Il s'agit donc de déterminer si ce sont eux qui sont à la tête de la municipalité.

I. Structure sociale et comportement politique

Le suffrage censitaire de la Monarchie de Juillet excluait du nombre des électeurs tout individu qui ne payait pas au minimum 200 francs de contributions. Les petits propriétaires wissousiens ne participaient donc pas – ou du moins directement – à la vie de la cité. Les grands propriétaires étaient dans leur majorité des Parisiens peu enclins à s'intéresser aux problèmes locaux.

En 1830, Mathurin Aubouin, le seul grand propriétaire wissousien à l'époque de la confection du cadastre, ne fait aucunement partie du conseil municipal, pas plus que les autres membres de la famille. Les Aubouin avaient pendant tout le XVIII^{ème} siècle dominé la vie de la paroisse. Sous l'Empire, plus exactement de 1800 à 1808, le maire de la commune avait été Philippe Aubouin. Sous la Restauration, ainsi qu'en témoigne le cadastre, une partie de la famille s'est installée en ville, abandonnant la terre pour "entrer en bourgeoisie". L'enrichissement venu du sol leur permettait de changer de mode de vie.

La "dynastie" montante sous la Monarchie de Juillet est la famille Piot. Philippe Piot, domicilié à Morangis, était en 1822 l'autre grand propriétaire local. En 1831, Prosper Piot, électeur domicilié, est élu au conseil municipal de Wissous au premier tour avec 57 voix, juste derrière le maire, Antoine Lesage, propriétaire. C'est Prosper Piot qui, à la suite du décès de Lesage, est nommé maire le 9 novembre 1835 par le préfet de Seine-et-Oise²⁴.

A l'exception de Prosper Piot, les membres du conseil municipal sont des moyens propriétaires. Ils vivent, dans leur majorité, de la terre. On trouve parmi eux quelques artisans ou commerçants, ainsi Louis Dolimier élu en 1837 qui est boulanger. Quel que soit leur métier déclaré, tous possèdent des terres. A l'exception de Rodolphe-Auguste Darblay, dit Darblay aîné qui a acquis l'une des 2 propriétés du hameau de Montjean²⁵, tous, sous la Monarchie de Juillet, sont des électeurs domiciliés, tant le maire que les conseillers municipaux.

Les familles Sérouge, Dolimier, Bauchez, Grignon, Tassiot et Delanoué siègent presque sans discontinuité au conseil municipal de 1830 à 1870²⁴. Lorsque l'une quitte la mairie, une autre y entre.

Il n'est pas toujours facile, même lorsque l'on dispose des dénombremens de population, de déterminer quelles sont exactement les solidarités qui unissent ces familles de moyens propriétaires fermiers moyens (Sérouge, Tassiot ou Dolimier) ou gros fermiers (Piot, maire de 1835 à 1851, puis de 1853 à 1860, Louis Delanoué qui siège au conseil municipal de 1831 à 1848). Ce sont

24. *Arch. dép. Yvelines*, 2 M 28/119, Wissous.

25. Voir pl. VIII.

eux qui exercent les fonctions électives, ce sont eux qui emploient journaliers, domestiques et ouvriers agricoles. Il y a naturellement entre eux une certaine endogamie²⁶. En clair, on se marie "entre soi", on ne sort pas de son milieu. Le renouvellement des individus au conseil municipal ne se fait qu'à la suite de décès. Tant que le suffrage censitaire est maintenu, les élections fonctionnent sur un modèle oligarchique. Pour une population qui compte entre 800 et 900 habitants sous la Monarchie de Juillet, il y a 85 à 90 électeurs inscrits et en moyenne 48 à 50 votants. La participation la plus importante eut lieu en 1831 avec 65 votants au 1^{er} tour et 64 au second pour 90 inscrits. En moyenne 30 à 50 % des électeurs inscrits ne se déplacent pas pour voter.

Avec le rétablissement du suffrage universel, on pourrait penser que les petits propriétaires et les journaliers choisiraient de voter massivement. En fait, sous le Second Empire, les abstentions restent au même niveau de pourcentage. Les élus conservent leurs mandats. Ce sont toujours ces moyens propriétaires dont le revenu annuel est estimé en moyenne entre 4 000 et 6 000 francs qui tirent le bénéfice de leur position sociale sur un plan électoral²⁷. Les autres électeurs sont trop fortement dans leur dépendance pour contester leur pouvoir dans la commune et sans doute dans la communauté. En fait, le système de mise en valeur des terres qui confère la représentation du grand propriétaire au fermier joue en faveur de ce dernier qui à l'exemple du "coq de village" de la période antérieure tire bénéfice de sa position.

II. Comportement politique et esprit public

Les documents conservés au Archives départementales des Yvelines²⁸ permettent d'établir que le conseil municipal de Wis-sous est sous la Monarchie de Juillet comme sous le Second

26. Elle est plus sensible dans la première moitié du siècle où l'on relève dans les tables décennales les mariages suivants : Dolimier - Dolimier et Piot - Aubouin (1803), Delanoue - Serouge (1805), Bauché - Bauchez (1813), Delanoue - Serouge (1825), Balu - Dolimier (1828), Darblay - Serouge (1841), Serouge - Balu (1842), Delanoue - Dolimier (1843) et Tassiot - Delanoue (1845).

27. *Arch. dép. Yvelines*, 2 M 25/3.

28. *Ibid.*, 2 M 22/1, 2 M 22/2, 2 M 23/1, 2 M 25/3, 2 M 25/5, 2 M 28/119.

Empire considéré comme sûr par le sous-préfet de Corbeil et le préfet de Seine-et-Oise. L'élection de Darblay aîné au conseil municipal puis à la députation est considérée comme un fait positif par les autorités départementales²⁹.

Wissous en ce sens ne diffère guère des autres communes de l'arrondissement. Sous la présidence de Louis Napoléon Bonaparte, puis sous le Second Empire, la population est dans une large mesure favorable à un régime qui garantit la stabilité. Cela est d'autant plus vrai que l'on sort de la grande crise du milieu du siècle et que les restrictions imposées en 1848, notamment en matière de chevaux de luxe qui constituaient un important débouché pour les fourrages, ont été très mal perçues.

L'opposition est en général mal organisée, les journaux favorables au libéralisme politique peu lus³⁰. La cherté des prix favorise le calme dans la mesure où les individus doivent travailler pour survivre.

D'autre part, la charité publique et privée qui s'organise permet le maintien de l'ordre en venant en aide aux plus démunis.

L'intérêt pour la question d'Orient s'impose peu dans les esprits tant que la situation semble ne pas devoir se prolonger. La prise de Sébastopol puis le retour des troupes françaises sont accueillis très favorablement.

Au fur et à mesure que l'on approche de la fin de l'Empire, les petits propriétaires et fermiers semblent se diriger vers le libéralisme tant politique que commercial. Ceci explique sans doute que le préfet de Seine-et-Oise n'ait pas souhaité voir remplacer Prosper Piot à la tête de la municipalité de Wissous, lors des difficultés qui l'opposèrent à certains habitants.

Lorsqu'en 1855 les élections municipales ont lieu, une plainte est déposée pour vice de forme dans leur déroulement par un certain Marchal, originaire de Gentilly, connu pour ses opinions républicaines et qui avait été condamné puis grâcié en 1849, pour avoir participé à l'assassinat du Général de Bréa. Sa plainte

29. *Ibid.*, 2 M 28/119 et *Arch. nat.*, F 1 C III, Seine et Oise 7.

30. *Arch. nat.*, F 1 C III, Seine-et-Oise 9, comptes rendus administratifs 1852-1859 et 1864-1870.

entraîna l'invalidation de l'élection de quatre conseillers municipaux³¹.

Peu après les élections, en août 1855, le maire, Prosper Piot est l'objet d'une plainte transmise au Ministère de l'intérieur³², qui émane du sieur Malot, l'accusant d'alcoolisme et de concussion.

Périodiquement, entre 1855 et 1860, l'affaire rebondira. Périodiquement, le sous-préfet de Corbeil et le préfet de Seine-et-Oise répondront aux questions du ministre que le prétendu penchant du maire pour la boisson n'a rien d'anormal.

Wissous avait en effet vu se constituer un clan républicain, dont le quartier général se tenait chez le cabaretier Petit, originaire de Rungis, et concurrent direct du cabaret tenu par le sieur Arnoult, ami personnel du maire. C'est une des raisons pour lesquelles le sous-préfet déclarait dans son rapport en date de juillet 1855 que Wissous était une commune difficile.

A la vérité, Prosper Piot tenait d'une main ferme et énergique les rênes de la municipalité. Il en était l'homme fort. On comprend mieux alors le peu d'empressement du préfet à trouver un remplaçant à ce bonapartiste déclaré. Ce n'est qu'au moment des élections de 1860, qu'il consentira à nommer quelqu'un d'autre à la tête de la municipalité : Augustin Lesieur, propriétaire, 60 ans, inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur. Agé, il se retire en 1861 à Paris et est remplacé par Louis Reynard dont la fortune personnelle est évaluée à 30 000 francs. Ce dernier démissionne en juin 1862. C'est André Louis Dolimier qui lui succède. Il ne cessera ses fonctions qu'en 1871.

La population de Wissous ne semble pas avoir pris une part active à ces débats. Dépendante des hommes au pouvoir, elle s'abstient. Ces luttes traduisent plutôt la méfiance de l'étranger : celui qui vient du village voisin et n'a pas les idées de tout le monde. Elles traduisent aussi la volonté d'avoir le calme sociale-ment et politiquement. Au total, les préoccupations des Wissou-siens s'arrêtent au plan local. Les grands débats politiques les intéressent peu. Ils sont les tenants d'une organisation sociale et politique hiérarchisée localement, sous la domination des gros

31. *Arch. dép. Yvelines*, 2 M 28/119.

32. *Ibid. et Arch. nat.*, F 1 B II Seine et Oise 24.

fermiers. La recherche d'une stabilité favorable à leur production et donc à leur situation matérielle l'emporte sur les grands débats d'idées.

En conclusion, le village de Wissous a connu, au cours de la première moitié du XIX^{ème} siècle, une évolution de structures agraires : la jachère, encore très répandue au XVIII^{ème} siècle a été remplacée progressivement par la rotation des cultures, système d'exploitation plus rentable. Cette évolution a d'ailleurs eu lieu dans tout l'arrondissement de Corbeil.

L'ouverture de Wissous sur le marché parisien reste toute relative. Le village est certes touché par la conjoncture mais l'influence de la capitale y est bien moins forte qu'à Arpajon, Montlhéry ou Mennecy, qui bien que plus éloignés de Paris jouent dans son approvisionnement un rôle important. Ces villes de marché sont en effet mieux desservies que Wissous. Le village est en retrait des grandes voies de communication que sont les routes d'Orléans et de Fontainebleau. Il n'est régulièrement desservi que par la voiture publique, et ce, jusqu'à l'ouverture de la gare de marchandises sur la ligne stratégique en 1886. De surcroît, les chemins ne sont guère mieux entretenus que sous l'Ancien Régime.

Toutes ces conditions contribuent à faire de Wissous un village relativement fermé sur lui-même.

La mise en valeur des terres des grands propriétaires est assurée localement par le fermage. Les fermiers sont aussi les moyens propriétaires locaux. Ce sont eux qui emploient comme journaliers ou ouvriers agricoles les plus petits propriétaires. Ce sont eux qui détiennent le rôle politique dévolu ailleurs aux grands propriétaires qui, peu préoccupés des questions locales, se contentent trois fois par an de percevoir leurs fermages. Ces derniers sont, on l'a vu, dans leur majorité des Parisiens.

III . - WISSOUS DE 1870 A 1914 : LE TEMPS DES MUTATIONS

A. DE NOUVEAUX ENJEUX

I. La situation de Wissous au début de la III^{ème} République

Le 18 décembre 1871, Augustin Cochin, préfet de Seine-et-Oise, ordonne l'ouverture d'une enquête auprès des maires, curés

et instituteurs de son département. Il souhaite en effet consigner dans l'*Annuaire de Seine-et-Oise* de 1872 les principaux événements de la guerre qui vient de s'achever³³. Cette enquête permet de savoir comment les habitants de Wissous l'ont vécue.

Lorsque la venue des troupes prussiennes fut annoncée, les habitants, à l'exception de 8 d'entre eux, dont l'abbé François Gy qui exerça sur place les fonctions de maire par intérim, quittèrent le village pour se réfugier à Paris. Wissous devint, à la fin du mois de septembre 1870, le quartier général d'une division prussienne. Il n'y eut pas de réquisitions proprement dites ni de contribution à payer à l'occupant, mais les récoltes furent pillées et enlevées. Les meubles restés sur place, les portes et les fenêtres, les persiennes, les hangars furent détruits pour être convertis en bois de chauffage. L'ambulance de 15 lits qui avait été installée dans l'école des filles fut transformée en corps de garde. La mairie fut, elle aussi, pillée, et seuls les registres d'Etat-Civil, le cadastre et divers plans d'alignement ont échappé à la destruction. Ils avaient été mis en lieu sûr par Francis Pouret, instituteur et secrétaire de mairie. Les habitants de Wissous réfugiés à Paris sous la direction du maire Louis Verger furent incorporés lorsqu'ils étaient valides dans les bataillons de la Garde Nationale. La mairie fut organisée à l'Institut.

De retour dans leur village, les Wissousiens purent constater l'ampleur des dégâts : au total, près d'un million et demi de francs de l'époque.

La première séance du conseil municipal³⁴ consignée dans le nouveau registre des délibérations (le précédent ayant été détruit) est l'occasion pour les élus de faire les comptes. Mais il leur faut tout d'abord nommer un nouveau maire. Le curé de la paroisse a cessé ses fonctions de maire par intérim et Louis Verger est démissionnaire. Joseph Pesse est élu le 15 octobre 1871.

Le 30 novembre suivant, le conseil municipal se réunit à nouveau pour procéder à la répartition d'une somme de 133 695 francs allouée à la commune par le gouvernement pour indemnisation des dommages causés à ses habitants par l'occupant

33. *Arch. dép. Yvelines*, 3 M 1/85-86.

34. *Arch. comm.*, Registre des délibérations du conseil municipal, séance du 29 juin 1871.

prussien. La réparation des dommages de guerre n'est pas le seul problème en suspens. La voirie est toujours en mauvais état, le problème de l'approvisionnement de la commune en eau n'est toujours pas résolu, les bâtiments de l'école de garçons et de l'école de filles sont en mauvais état et trop exigus. Entre 1868 et 1870, la municipalité avait fait des démarches pour obtenir du gouvernement et du département des subventions pour la construction d'une nouvelle école de filles. Le projet semblait près d'aboutir lorsque survint la guerre.

Enfin, il apparaît urgent d'établir une certaine continuité à la tête de la municipalité. Après le retrait de Prosper Piot en 1860, le conseil municipal avait vu passer deux maires en moins de deux ans : Augustin Lesieur en 1860-61, puis Louis Reynart en 1861-1862. Louis Dolimier, élu en 1862, était, quant à lui, resté maire jusqu'en 1871. Il fut remplacé après sa démission par Louis Verger qui n'est resté en poste que quelques mois. Enfin, ce fut l'élection de Joseph Pesse qui allait se révéler un maire dévoué et efficace.

II. Les travaux communaux

Il semble que le conseil municipal, toujours conseillé par les plus imposés qui ont voie consultative au moment du vote du budget, ait pressenti la nécessité de s'ouvrir au marché parisien. La forte augmentation de population qu'avait connue la région parisienne au cours du premier XIX^{ème} siècle et qui va s'accroissant après 1850, représente une importante possibilité de débouchés pour une commune rurale comme Wissous.

Pour saisir cette opportunité, il est nécessaire de développer les moyens de transport et de communication.

C'est pourquoi la municipalité va s'attacher à améliorer le réseau routier. Dès 1872, elle demande le classement de la rue de la Vallée comme prolongement du chemin vicinal n° 2 dit de Montjean, de la place de l'Eglise au chemin d'intérêt communal n° 6. Il en va de même pour la rue du Chauchoué dont le conseil municipal demande le classement comme prolongement du chemin vicinal n° 3 dit du bois Charlet ou d'Antony³⁵. Cette demande n'a d'intérêt que si elle permet d'obtenir des aides financières de la

35. *Arch. comm.*, délibération de mai 1872.

part du département. Il faut en effet préciser que ces portions de chemins communaux sont régulièrement empruntées par les cultivateurs des communes avoisinantes, notamment Paray, Chilly et Morangis, pour rejoindre la route d'Orléans et monter vers Paris ou pour rejoindre Fresnes.

Dans le même temps, le conseil municipal décide la création de ressources vicinales. Non seulement les chemins vicinaux de la commune demandent des réparations importantes, mais un arrêté préfectoral a en outre créé l'obligation de fournir une participation de 2 220 francs à l'entretien du chemin d'intérêt commun n° 97.

La nécessité d'améliorer la voirie ne s'est pas fait sentir seulement au lendemain de la guerre de 70. Le classement des chemins vicinaux avait déjà fait l'objet d'une étude en 1862. Le registre des délibérations du conseil municipal s'en fait l'écho en 1872.

Les ressources vicinales créées seront reconduites tous les ans, dans un premier temps jusqu'en 1878, pour l'amélioration des chemins vicinaux. La commune devra même, en 1876, participer financièrement pour une somme de 207 francs à l'achat d'un compresseur pour les chemins du canton dont le coût total s'élevait à 3 000 francs.

A partir de 1878, tout en continuant d'améliorer les chemins vicinaux, la commune commence à s'occuper de la réfection des rues du village. A cet effet, et avec l'accord des plus imposés, le conseil municipal décide en mai 1878 que les 3 centimes additionnels votés pour 10 ans en 1867 afin d'augmenter les ressources vicinales seront reconduits.

Si diverses réparations sont toujours nécessaires pour l'amélioration de la voirie, on peut considérer qu'après 1885, date à laquelle est votée une imposition de 7 337 francs pour 1886 afin d'acheter, entre autres, des pavés pour l'entretien des rues, les dépenses vicinales les plus importantes ont été effectuées. Les voies d'accès à la future gare de marchandises de la ligne stratégique, elle-même en voie d'achèvement, ont été améliorées pour permettre le passage de charrois tirés par cinq chevaux en ligne. Il faut noter que, pour que cette amélioration ait été décidée, il fallait qu'elle fût utile, et donc que les charrois de ce type fussent relativement nombreux. La commune, en effet, ne pouvait guère se permettre des dépenses inutiles.

Ainsi, c'est parce que la construction d'un chemin vicinal de Montjean à Fresnes était sans utilité pour les habitants de Wissous que le conseil municipal décida, en novembre 1883, de refuser toute participation de la commune dans sa construction.

Petit à petit, à force d'impositions supplémentaires sous forme de centimes additionnels, la voirie s'améliore. Si les sacrifices sont lourds, comme ne manque pas de le souligner régulièrement le conseil municipal, le préfet ne refuse jamais d'accorder la levée de ces centimes additionnels. Cela prouve que la municipalité a, malgré les difficultés, les moyens financiers de sa politique. De plus, le conseil municipal cherche toujours à éviter des dépenses qui ne seraient pas faites dans l'intérêt des Wissousiens. Les plus imposés, en effet, n'accepteraient sans doute pas facilement de se voir engager dans des dépenses qui ne seraient pas directement pour eux source de profit. Ainsi, comme pour le chemin de Montjean à Fresnes et la même année (1883), la commune a-t-elle refusé le classement du chemin de Morangis à Paray comme chemin vicinal de deuxième catégorie. Elle ne veut pas avoir à entretenir un chemin de 12 km situé à l'une des limites extrêmes de la commune et qui n'est d'aucune utilité pour les habitants.

Un autre problème toujours en suspens est celui de l'eau. En 1872, deux lavoirs sont à sec depuis plusieurs années. Le seul lavoir utilisable est mal commode. Il faut trois jours pour en renouveler l'eau. Le grand abreuvoir est alimenté par les eaux de pluie et les gaz qu'il dégage sont préjudiciables à la santé publique. De plus, la nappe d'eau baisse tous les jours, et la plupart des puits sont taris.

C'est pourquoi, le conseil municipal donne le 22 septembre 1872, au maire Joseph Pesse, ainsi qu'au conseiller municipal Lainé et à l'amiral Mouchez, tout pouvoir pour négocier avec la compagnie des eaux de la Seine la construction de canalisations d'eau desservant Wissous. La compagnie acceptera de réaliser les travaux pour amener dans la commune les eaux du fleuve, en contrepartie d'une somme de 8 000 francs pendant cinq ans.

5 000 francs seront trouvés par le biais des abonnements particuliers, les 3 000 francs restants étant pris en charge pendant les cinq années par la municipalité. La somme était importante et engageait la commune sur plusieurs années. Mais la relative aggravation de la situation avait rendu nécessaire d'assurer de

façon abondante et régulière l'approvisionnement en eau de la commune.

La situation de l'école, enfin, est un autre problème important. La commune s'est imposée en 1861 la gratuité absolue de l'école primaire. Cela eut directement pour effet de l'exclure de la liste des municipalités qui ont par la suite touché des aides lorsque la loi leur a imposé cette gratuité. L'amélioration des locaux avait déjà été souhaitée principalement pour l'école des filles constituée d'une seule et unique salle de classe de 30 m² dont l'aération était défectueuse et où s'entassaient 65 élèves en moyenne à la fin du Second Empire³⁶. La charge de l'enseignement des filles était dévolue aux religieuses de la Sainte Famille. La laïcisation n'est intervenue qu'assez tardivement en 1897. L'école des garçons en revanche est confiée à un instituteur laïc.

En 1875, la municipalité de Wissous fit construire une salle d'asile, école maternelle avant la lettre. Le nombre d'enfants qui fréquentaient l'école avait beaucoup augmenté. Principalement le nombre d'enfants de 3 à 6 ans. Les parents, en effet, souhaitaient les confier à la surveillance d'une institutrice pendant qu'ils travaillaient aux champs. Toutes classes confondues, ce sont 150 enfants qui vont à l'école de façon régulière, 50 d'entre eux ont entre 3 et 6 ans. La commune engagea, en 1876, 8 500 francs pour la construction de la salle d'asile. L'Etat accepte de son côté de venir en aide à Wissous pour cette construction en accordant un secours de 2 900 francs.

En 1876, des travaux sont faits pour améliorer la salle de classe des garçons : le plancher est totalement rénové et les murs réparés afin d'éviter que l'humidité ne s'infilte, ce qui améliore la situation de façon satisfaisante. En 1894 et 1895, de nouveaux travaux eurent lieu pour rénover une fois encore ces locaux.

En conclusion, la municipalité a cherché à améliorer la voirie et donc les moyens de communications, ce qui était vital pour son avenir économique.

La résolution de l'inquiétant problème du manque d'eau, découlait de la même logique que l'amélioration de la voirie. Il s'agissait de se mettre dans une position qui fût la plus favorable

36. Arch. dép. Essonne, série O, Wissous, école de filles, salle d'asile, 1868-1878.

possible au développement de l'agriculture. Cela impliquait que la conscience de l'enjeu vital que représentait le débouché parisien commençait à se faire jour chez les Wissousiens.

Enfin, l'intérêt porté très tôt à l'école semble démontrer que, dans ce village où la politique locale est dominée par les fermiers, les préoccupations sociales ne sont pas absentes. On n'a pas affaire à une politique scolaire audacieuse bien sûr. Mais on souhaite que le plus grand nombre ait accès à l'instruction. Le fait que l'on ait choisi en 1875 de construire une salle d'asile où les parents puissent laisser leurs enfants en bas âge pendant qu'ils sont aux champs est significatif. Il marque en quelque sorte le passage d'une prise en charge sociale des enfants par le groupe, à une prise en charge institutionnelle, preuve que les temps changent et que consciemment ou non, on s'en est rendu compte.

III. L'enjeu des transports : l'arrivée du chemin de fer

Le développement de l'agriculture, les progrès de l'économie de marché impliquent la résolution d'un problème important : celui des moyens de transport et de communication.

Un premier pas a été franchi avec l'amélioration des chemins vicinaux, des rues et des routes. Les agriculteurs de Chilly et de Morangis, entre autres, doivent transiter par le territoire de Wissous pour se rendre sur la route de Paris à Orléans en passant par Antony.

Mais il existe un autre enjeu de taille : le chemin de fer. Il est à la base des rivalités régionales et des luttes à l'intérieur de la municipalité. La question du chemin de fer stratégique est pour la première fois abordée en 1879 par le conseil municipal³⁷. Il souhaite alors que le pont prévu soit construit en fer avec des arêtes droites et non en voûte afin de faciliter le passage des voitures chargées de céréales. Les conseillers municipaux votent aussi à cette occasion la construction d'un chemin qui reliera Wissous à Fresnes sans passer par Montjean. Les courbes de l'ancien chemin rendent en effet difficile, compte tenu de la forte déclivité, le passage de longs attelages.

37. *Arch. comm.*, Registre des délibérations du conseil municipal, session ordinaire de novembre 1879.

C'est en 1880³⁸ que la détermination de la municipalité apparaît dans toute sa fermeté. Les communes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux ont en effet demandé que la gare soit établie sur le chemin du Bois-Charlet dit aussi chemin d'Antony. Considérant que ces communes sont desservies par la ligne de chemin de fer de Paris à Limours par Sceaux, le conseil municipal s'oppose avec vigueur à un tel projet.

La commune compte 900 ha de superficie, et ses habitants cultivent 400 ha de pommes de terre dont une partie sur le territoire des communes avoisinantes. La plaine de Longboyau qui contribue déjà à l'alimentation de Paris se trouve isolée entre les chemins de fer d'Orléans et de Limours. C'est pourquoi la construction de la gare à la limite nord de Wissous serait un coup porté non seulement à la municipalité, mais aussi aux autres communes proches. Qui plus est, Wissous cultive, à l'époque, des céréales, en plus de la pomme de terre, et une voie ferrée traversant la commune permettrait l'exportation rapide de ces productions vers Paris.

Après bien des efforts et des demandes du conseil municipal, après bien des pressions de la part des plus imposés, la gare du chemin de fer stratégique de Palaiseau à Villeneuve-Saint-Georges est enfin ouverte en 1886.

Dès 1884, la commune demande que le projet de tramway de Paris à Arpajon passe par Wissous. Elle s'engage par ailleurs à verser pendant dix ans la somme de 800 francs à la compagnie du fait des frais supplémentaires que cette déviation occasionnera. Cette somme passera d'ailleurs à 1 500 francs en 1888. Comme pour le chemin de fer stratégique, la détermination de la municipalité est grande pour obtenir le passage de l'Arpajonnais. En 1888 pourtant, le chemin de fer stratégique a été doté, outre la gare de marchandises, d'une gare militaire et d'une gare de voyageurs qui servira, il est vrai, assez peu et dont l'exploitation prendra fin en 1938³⁹.

En mai 1891 intervient l'accord sur le tracé du chemin de fer sur route de Paris à Arpajon entre la commune et la compagnie.

38. *Ibid.*, Registre des délibérations, session extraordinaire de novembre 1880.

39. Voir pl. VII.

Il passera rue du Château-Gaillard pour traverser le pavé de Wissous et se diriger ensuite vers Morangis. Ce tracé évite le passage par le centre du village dont l'étroitesse des rues aurait pu poser des problèmes, notamment de sécurité. C'est en 1893 que commence l'exploitation de l'Arpajonnais : le 23 mars pour la section de Paris à Antony, le 15 août pour celle d'Antony à Longjumeau. La section de Longjumeau à Arpajon est mise en service le 10 mai 1894⁴⁰.

La desserte de Wissous est donc assurée. Désormais les cultivateurs de la commune peuvent approvisionner rapidement les marchés de la capitale. Le carreau des halles joue notamment pour eux un rôle de tout premier plan ; c'est pourquoi en novembre 1896, la municipalité s'associe à une requête du conseil municipal d'Aubervilliers qui demande son aménagement et son agrandissement.

B. LES INDICATEURS GENERAUX DE L'EVOLUTION DU VILLAGE

I. L'évolution économique et sociale

La venue du train entraîne d'importantes modifications dans la production agricole wissousienne. La surface cultivable reste inchangée, et les agriculteurs du village louent déjà des terres sur le territoire des autres communes. Ils cultivent en tout 1 140 ha de terres réparties entre 40 exploitations, en 1892. Cela signifie qu'ils louent au moins 265 ha.

La production de loin la plus importante est celle des céréales : 505 ha cultivés en 1892, autant en 1901 et en 1910, dont 300 de seigle. La culture des pommes de terre est elle aussi très développée : 250 ha sur le seul territoire de Wissous. C'est un peu moins que vers 1880 mais cela reste considérable. Les quelques hectares de vigne qui subsistaient encore sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire ont totalement disparu.

Signe que l'agriculture wissousienne s'est spécialisée, le nombre d'animaux a très nettement baissé. On comptait, en 1830, 1 200 moutons. Il n'en reste plus en 1892 que 150. Chose curieuse, alors

40. VARAIGNE (Ph.). *Wissous et son église*, 2^{ème} édition, Wissous, 1977, p. 229.

qu'il n'y a plus d'ovins en 1910, on compte 450 moutons en 1901. Une seule explication plausible apparaît : les cultivateurs de Wissous ont suivi la conjoncture : 1892 avait été une année très exceptionnelle pour la production de pommes de terre ; le rendement moyen à l'hectare avait été le double de celui d'une année normale : 220 quintaux. Par la suite, ce rendement a baissé. En 1901, il n'est plus que de 110 quintaux. Il est donc vraisemblable que, durant la période intermédiaire, ils ont cherché dans l'élevage d'ovins un complément de revenu. D'autant plus que, très liés désormais au marché parisien, ils subissent les effets de la conjoncture donc de l'offre et de la demande.

Ce qui tend à prouver que cette recherche de revenus est conjoncturelle dans le cas de l'élevage de moutons, c'est que la surface cultivée en céréales et celle cultivée en pommes de terre ne varient pas.

Le nombre de vaches laitières, quant à lui, ne cesse de décroître : 40 en 1892, 26 en 1901, 23 en 1910. Le nombre de chevaux reste stable, autour de 145 têtes, entiers, hongres et juments comptés ensemble.

L'élevage, qui était auparavant beaucoup plus développé, a donc perdu de son intérêt pour les Wissousiens. Avant 1870, les animaux de ferme fournissaient, outre de la viande, de la laine ou éventuellement du lait, de l'engrais naturel pour l'amélioration des terres. Avec la possibilité de se rendre rapidement à Paris par le train pour y vendre d'importantes quantités de céréales ou de pommes de terre, est née aussi la possibilité de s'y fournir en engrais. Il n'est donc plus besoin d'avoir un important cheptel. C'est pourquoi les chevaux sont en nombre suffisant pour la mise en culture des terres et les vaches ne sont plus conservées que pour leur production de lait à l'intention des seuls Wissousiens.

En 1892, mais cela est vrai encore au début du siècle, les cultures maraîchères sont peu développées à Wissous. C'est d'ailleurs le cas dans tout le canton de Longjumeau où, pour les 19 communes de Seine-et-Oise étudiées par Bastié⁴¹, on compte en 1892 un millier de journaliers agricoles dont les deux tiers dans la grande culture. En outre, on fait appel pour les moissons à des saisonniers venus principalement de Normandie, du Nord et de

41. BASTIE (J.), *Op. cit.*, p. 177.

Belgique. A Wissous, on emploie une centaine de ces saisonniers chaque année. Le nombre de Belges y est relativement élevé. La Compagnie des Chemins de fer du Nord leur assure en effet le retour gratuit. Un certain nombre de Belges se sont d'ailleurs installés définitivement à Wissous. Ils sont assez peu nombreux : 11 en 1872, 4 en 1876, 6 en 1911. Peut-être quelques-uns ont-ils obtenu la naturalisation.

Entre 1870 et 1914, l'agriculture du village de Wissous s'est donc spécialisée dans la grande culture. Cela est le cas pour toute la plaine de Longboyau. Certaines communes de l'Ouest parisien se sont, elles, spécialisées dans les cultures maraîchères. Les besoins de la capitale commandent plus ou moins ces diverses spécialisations, en fonction aussi du passé agraire des communes.

La population de Wissous ne connaît guère de changement dans sa composition par rapport à la période précédente. Elle est toujours majoritairement rurale.

Les recensements militaires permettent de constater plusieurs phénomènes⁴². Tout d'abord preuve que la volonté de la municipalité de rendre l'école accessible à tous avec la gratuité votée en 1861 a porté ses fruits, le niveau d'instruction ne cesse de progresser. En 1860, la moitié des conscrits de Wissous (3 sur 6) ne sait ni lire ni écrire. A partir de 1865 et à une ou deux exceptions près, tous savent lire et écrire. Dès 1875, les individus ayant "une instruction primaire plus développée", pour reprendre la classification des conseils de révision, sont en majorité. Et à partir de 1900, on commence à trouver un nombre important de jeunes gens titulaires du certificat d'études.

On peut faire une autre constatation. Le conseil de révision a lieu dans la commune du domicile des parents du conscrit. C'est pourquoi peuvent être recensés à Wissous des jeunes gens qui résident ailleurs. En fait, avant 1900, les cas de jeunes gens vivant et travaillant à l'extérieur de la commune sont très rares. Ils sont un peu plus nombreux entre 1900 et 1910. Cela n'a cependant rien de très significatif. Hormis un ou deux engagés volontaires dans des régiments stationnés en province, les jeunes gens qui ont

42. *Arch. comm.*, Recensements de classe de jeunes gens, 1831-1930 (non cotés).

quitté Wissous résident soit à Paris, soit dans des communes proches ou limitrophes.

Ces recensements offrent des renseignements très intéressants mais ils ne concernent guère que 50% de la population, puisque les femmes en sont exclues.

Il faut donc se reporter aux dénombrements de population qui confirment, d'ailleurs, d'une part, que la majorité de la population vit de l'agriculture, et d'autre part, que l'exode rural des années 1880-1900 touche peu le village de Wissous. La population reste en effet stable.

Seule la qualification professionnelle des jeunes gens les différencie quelque peu de leurs aînés, ce qui annonce une évolution chez les Wissousiens : à partir de 1895, on commence à trouver, parmi eux, ouvriers, cordonniers, commerçants et fonctionnaires. Ceux qui seront les pères de famille 20 ans plus tard ont déjà évolué sur le plan socioprofessionnel.

II. Structure sociale et comportement politique

Au long de la III^{ème} République, l'ouverture au marché parisien a-t-elle entraîné une modification de l'esprit politique local ?

Aux élections municipales du 7 août 1870, on assiste à la réélection massive des moyens propriétaires locaux. Les Verger, Baloché, Liguez, Arnoult, Dolimier ou Baron ont tous, à un moment ou un autre, siégé au conseil municipal. 9 sur 12 des élus vivent de l'agriculture soit comme cultivateurs, soit comme rentier⁴³.

Un seul élu n'est pas originaire de Wissous : Joseph Pesse, professeur de 4^{ème} au Lycée Louis le Grand. C'est lui qui exerce les fonctions de maire pendant près de 20 ans après que Louis Verger ait démissionné, le 15 octobre 1871. Ce n'est pas la première fois qu'un non-agriculteur exerce ces fonctions à Wissous. En 1860, en la personne d'Augustin Lesieur c'est un enseignant qui a été choisi. Joseph Pesse est professeur. Peut-être les conseillers municipaux ont-ils pensé, à ce moment, qu'il serait plus apte à négocier avec

43. Arch. dép. Yvelines, 2 M 28/119, Elections et nominations municipales, Viry-Chatillon à Yerres.

les autorités concernées pour les grands problèmes qui touchent Wissous : amélioration du réseau routier, desserte en eau potable, construction d'une gare.

En 1872 d'ailleurs, on fait appel pour négocier avec la compagnie des eaux de la Seine à un autre homme de savoir : l'amiral Mouchez, officier de Marine, mais aussi astronome et directeur de l'Observatoire de Paris.

Il n'est pas étonnant que l'on se soit adressé à lui pour cette affaire. On avait l'habitude de consulter les plus imposés pour le vote du budget communal lors de la session de mai du conseil municipal. Bien sûr, on ne peut assimiler la mission confiée à Ernest Mouchez et le vote du budget. Mais, si l'on y réfléchit bien, cela prouve que l'on consulte hors du conseil municipal. Pour avoir un droit d'expression, il faut posséder une compétence particulière, technique ou financière. On ne fait jamais appel aux petits propriétaires pour ce genre de décision. Cela est d'ailleurs logique, si l'on se réfère au mode de fonctionnement de la municipalité.

Ce sont les gros fermiers qui décident lors des réunions du conseil municipal, en accord avec les plus imposés. La prospérité que leur apportent les nouvelles conditions agricoles a été voulue par eux et c'est à eux qu'elle profite. Le reste de la population travaille de la même façon qu'auparavant. Au lieu de produire de quoi assurer la subsistance de la communauté, elle produit pour assurer l'approvisionnement de Paris.

L'équipe en place est réélue comme auparavant. Les changements de personnes n'ont guère lieu, là encore, que lorsqu'il y a un décès. Un cas typique est celui de Clément Baron qui, élu à 35 ans en 1871 au conseil municipal, y siègera jusqu'en 1913. A la stabilité sociale souhaitée par les membres du conseil municipal répond une volonté évidente d'assurer la stabilité au sein de l'équipe en place. La hiérarchie sociale se reflète parfaitement au niveau politique.

III. Comportement politique et esprit public

Une fois passée la période où la III^{ème} République est encore fragile et menacée, le ralliement des Wissousiens au régime se fait sans difficultés. La République représente désormais l'ordre établi. Elle est un facteur de cohésion et garantit de plus les intérêts de la communauté.

Lorsqu'en août 1881, Joseph Pesse présente sa démission au préfet de Seine-et-Oise, le sous-préfet de Corbeil, explique dans une lettre à son supérieur, que la détermination du maire à vouloir cesser ses fonctions"... provient sans doute du sentiment de lassitude et de dégoût qu'inspire à tous les vrais républicains de (son) arrondissement le nouveau député qui leur a été imposé"⁴⁴.

Peut-être aussi, un député hostile à la République donc à l'ordre établi, est-il perçu par les habitants de Wissous comme un facteur propre à troubler la tranquillité publique.

Joseph Pesse acceptera de retirer sa démission sur demande pressante du préfet. Mais il faut signaler que l'un des plus imposés de la commune, Legros, a fait auprès d'un élu du département, vraisemblablement conseiller général, une démarche visant à empêcher cette démission. Il demandait au nom des plus imposés que le préfet refuse le retrait du maire de la vie publique ou qu'au moins il attendît pour se dessaisir de son mandat "...que le chemin de fer ait sa gare dans le pays". On compte donc sur cet homme de savoir pour négocier rondement l'affaire.

Joseph Pesse sera réélu en 1884 et 1888⁴⁵, mais présentera sa démission, acceptée cette fois, en 1891. Après son départ, comme après celui de Prosper Piot 30 ans plus tôt, la commune avait besoin de retrouver son homme fort.

Entre 1891 et 1900, Louis Mussiet et Clément Baron se succèdent à deux reprises. La rivalité entre les deux hommes prend même un tour dramatique en 1898. Il faudra, par trois fois, au cours de cette année, procéder à l'élection du maire sans que l'on aboutisse à un résultat concret. Ce n'est que le 9 décembre, après les menaces de dissolution du conseil municipal brandies par le préfet, que Clément Baron succède à Louis Mussiet. Ce dernier, très influent au conseil, accepte alors enfin de ne plus faire échouer les élections⁴⁶.

44. *Ibid.*, 2 M 29/162, Elections, municipalités 1874-1924.

45. Les élections de 1888 ont vu se présenter aux suffrages des Wissousiens un certain Boulanger, ex-général, qui d'ailleurs ne fut pas élu. Il est difficile de dire s'il s'agit du fondateur du boulangisme mais cela est plausible. Mis en retraite le 27 mars 1888 par le Gouvernement, il était désormais éligible et les élections eurent lieu les 6 et 13 mai.

46. Cf. lettre du sous-préfet de Corbeil en date du 7 décembre 1898 (*Arch. dép. Yvelines*, 2 M 29/162).

Il semble que les habitants de Wissous n'aient pas pris part au débat une fois encore. Nulle trace, en effet, d'une quelconque agitation dans la commune si l'on se réfère aux rapports du sous-préfet.

A la veille de la première guerre mondiale, les élites traditionnelles sont toujours au pouvoir, fortifiées dans leur position par un changement économique favorable à la prospérité du village et dont elles ont été en partie l'artisan. La majorité de la population, plus que jamais dans leur dépendance, est toujours aussi silencieuse qu'à la période précédente.

C. ETUDE DE LA REPARTITION DE LA PROPRIETE A PARTIR DES CADASTRES DE 1905 ET 1914⁴⁷

De nombreux changements sont apparus entre les destructions occasionnées par la guerre de 1870 et le début du XX^{ème} siècle.

Les Wissousiens ont saisi plus ou moins consciemment l'intérêt que pouvait revêtir pour eux le marché parisien avec le développement des moyens de transport. Les travaux d'amélioration de la voirie, la bataille autour de l'ouverture d'une gare de marchandises sur la ligne stratégique, les sacrifices consentis pour le passage de l'Arpajonnais montrent combien l'enjeu leur paraissait important.

On peut penser que ces changements ont influé sur la répartition de la propriété. En d'autres termes, à qui profite la desserte régulière du marché parisien ? Y-at-il eu des modifications dans le mode d'exploitation du sol depuis 1822 ? Les grands propriétaires sont-ils toujours majoritairement des forains ? Les seuils de la petite, de la moyenne et de la grande propriété ont-ils été modifiés ?

Au début du XX^{ème} siècle, le cadastre de 1822, qui a subi en 80 ans de nombreuses modifications, est devenu difficilement utilisable. C'est pourquoi en 1904, la municipalité décide la prise en charge de sa réfection. C'est ainsi qu'est né le cadastre de 1905⁴⁸, bientôt rendu caduc par la décision, en 1913, du gouvernement

47. Voir tableau comparatif, pl. III.

48. *Arch. dép. Essonne*, 1032 W 354-355.

français de refaire les matrices cadastrales de toutes les communes de France. Réalisés à 9 ans de distance, les cadastres de 1905 et 1914⁴⁹ permettent de constater comment a évolué la propriété de Wissous.

Si, à l'inverse de 1822, il est possible, en 1905 comme en 1914, de distinguer les matrices de propriétés bâties et non bâties, il est toujours difficile de connaître la profession de certains propriétaires, parfois même leur lieu de résidence. L'utilisation des terres n'a guère connu de changement depuis 1822. Il n'y a qu'une seule évolution notable : si la vigne disparaît totalement (soit à cause du phylloxera, soit plus vraisemblablement à cause de la concurrence des vins du midi) les jardins passent de 14 à 22 ha. Difficile de ne pas voir là une amorce du développement des cultures maraîchères avec la possibilité d'alimenter rapidement, grâce à l'Arpajonnais, le marché de la capitale.

Il convient cependant de souligner qu'il ne s'agit en aucune manière d'un mouvement de grande ampleur. Les pâtures, elles aussi, signe des temps, ont disparu. L'agriculture commerciale tend désormais à remplacer une agriculture plus tournée vers l'auto-subsistance et qui, comme c'était encore le cas avant 1870, ne s'ouvre pas systématiquement sur un marché extérieur. Wissous, au carrefour des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, reste une commune essentiellement rurale.

Entre 1822 et 1905, le nombre de cotes s'est accru de 12,5 % et augmente encore entre 1905 et 1914. Cela s'explique en partie par les héritages successifs qui ont eu lieu au XIX^{ème} siècle. Le partage égalitaire des biens du défunt entre ses héritiers qui est prescrit par la loi a contraint ces derniers à se résoudre à l'indivision lorsque la cote est devenue trop modeste.

Un autre fait s'impose : ce qui était la grande propriété en 1822 est en déclin en ce début de XX^{ème} siècle. Les cotes de 10 à 20 ha ainsi que celles de moins de 5 ha sont en revanche en augmentation. Mais la progression la plus notable est celle des cotes comprises entre 5 et 10 ha. Cela se confirme d'ailleurs entre 1905 et 1914. La seule propriété qui, en 1905, comptait plus de 100 ha, celle de Henri Muret, apparenté à la famille Darblay⁵⁰, ne compte plus que 91 ha en 1914.

49. *Ibid.*, 1032 W 722, 723, 724.

50. BASTIE (J.), *Op. cit.*, p. 167.

En 1905 et en 1914, comme en 1822, les Wissousiens sont en minorité parmi les propriétaires. Au dessus de 50 ha, les cotes appartiennent encore à des Parisiens : Edouard Streisser et Henri Muret. Ce dernier a joué un rôle relativement important au plan local : en 1919, il apparaît en ces termes dans le rapport du sous-préfet de Corbeil qui fait suite aux élections : "Muret, ami du préfet, conseiller général du canton de Palaiseau depuis de longues années. Opinions politiques fermes. A conservé son autorité dans son canton. Radical."⁵¹. Le fait d'être un Parisien ne l'empêche donc pas de s'intéresser aux affaires locales. Il est difficile de savoir s'il a joué un rôle important à Wissous même, mais on peut signaler qu'il n'a jamais été membre du conseil municipal.

En fait, en 1905 comme en 1914, les Parisiens l'emportent généralement et les forains sont comme en 1822 plus nombreux que les Wissousiens. Entre 1905 et 1914, les Parisiens progressent même, au détriment, il est vrai, des propriétaires qui résident dans d'autres communes de Seine-et-Oise que Wissous. Comme en 1822 cependant, leur part diminue proportionnellement à la surface des cotes.

Les petits propriétaires sont en majorité des forains. La plupart sont des Parisiens. Certains, comme l'astronome Guillaume Bigourdan, gendre de l'amiral Mouchez, ne possèdent guère qu'une maison ou un bout de jardin, ou un simple champ hérité d'un parent. C'est pourquoi il est si difficile d'étudier cette catégorie fort hétérogène des petits propriétaires. Les Wissousiens détenteurs de petites cotes sont le plus souvent des journaliers. Il existe toutefois des exceptions. Ainsi Adrien François qui ne possède en propre à Wissous que 150 m² cultive, en 1904, 44 ha de terre qui lui sont affermés par Edouard Streisser⁵².

On peut situer sans risque d'erreur aux environs de 30 ha le seuil inférieur de la grande propriété. Si, en 1914, le nombre de grands propriétaires est en diminution, cette baisse correspond aussi à une accentuation du morcellement entre 1905 et 1914. La confrontation des chiffres de 1822 et 1905-1914 le confirme. A l'inverse de ce qui a été établi par J. Bastié pour les autres

51. *Arch. dép. Yvelines*, 2 M 23/2.

52. *Arch. comm.*, délibération du 9 septembre 1904 concernant la réfection du cadastre.

communes du canton, on constate un net recul de la grande propriété. Il reste cependant un grand propriétaire wissousien : Joseph Verger, cultivateur, membre du conseil municipal. C'est lui qui loue 19 ha de terres à Henri Muret pour un fermage annuel de 4 086 francs. Avec les 33 ha qu'il possède, il cultive donc 52 ha sur Wissous.

La moyenne propriété se situe toujours entre 2 et 16 ha. C'est incontestablement la catégorie qui sort renforcée de ces années de mutation. Ce sont les propriétaires qui sont à la tête de la municipalité, les gros fermiers, qui s'en sortent le mieux. En fait, ils ont profité des nouvelles conditions de production et de vente qu'ils ont grandement contribué à créer. Les moyens de transport nouveaux améliorent la livraison de produits agricoles dans la capitale et permettent de se fournir en fumier en retour. Ces moyens propriétaires, dont la caractéristique première est d'être de gros fermiers, ont en fait créé les conditions de leur réussite.

IV. - WISSOUS PENDANT L'ENTRE-DEUX GUERRES : VERS LE CHANGEMENT ?

A. LES DEBUTS DE L'URBANISATION

I. Croissance de la population

A la fin de la première guerre mondiale, les conditions de vie de la population française se trouvent modifiées. Nombreuses sont les familles qui doivent quitter la terre. Le père tué ou mutilé, il n'est plus possible de mettre en valeur l'exploitation. Les invalides de guerre et les anciens combattants trouvent à Paris des emplois réservés dans la Fonction publique.

L'augmentation de la population en région parisienne est accentuée dans les années 20 par l'arrivée des réfugiés d'Europe de l'Est.

Toutes ces conditions rendent nécessaire l'aménagement de la banlieue : des lotissements s'étaient déjà créés avant 1914, mais c'est entre 1920 et 1930 qu'ils vont connaître leur apogée⁵³.

53. Il est intéressant de comparer l'évolution tardive de Wissous avec celle plus précoce d'une ville très proche : Athis-Mons où l'industrie s'est implantée avant et pendant la guerre de 1914-18. Voir MORICEAU (J.-M.) et TREUIL (D.), *1890-1939, naissance d'une vie de banlieue*. Athis-Mons, mairie, 1983, in-4°, 240 p.

Pendant l'entre-deux guerres, la population de Wissous a connu une forte augmentation⁵⁴ Cette poussée est en grande partie due aux lotissements. La progression est d'autant plus marquante que le nombre d'habitants de la commune avait stagné tout au long du XIX^{ème} siècle. Des baisses conjoncturelles étaient apparues à deux reprises : au lendemain de la guerre de 1870 et au début des années 1880. Mais les variations n'ont jamais été très fortes : quelques dizaines d'habitants tout au plus. Pas d'arrivée massive de gens extérieurs à la commune avec la prospérité de la fin du siècle, comme ce fut le cas le long de la Seine et des grands axes routiers. Pas d'augmentation notable du taux de fécondité. Peut-être s'agit-il de la volonté d'une population composée majoritairement de petits cultivateurs qui louent leurs services pour les moissons, de journaliers et d'ouvriers agricoles, de ne pas avoir à nourrir trop de bouches. Ils sont dans la dépendance des gros fermiers du village. Peut-être craignent-ils de voir se désagréger les principes de fonctionnement de leur vie quotidienne ?

Le premier recensement qui est effectué après la Grande Guerre ne permet pas de percevoir un changement notable du nombre d'habitants. La courbe qui avait un peu fléchi entre 1896 et 1901 revient au niveau moyen. Ce n'est qu'à partir de 1926 que l'on peut constater une progression spectaculaire de la population. On dénombre alors 1 222 individus contre 845 en 1911 et 908 en 1921. En 1931, on note encore une fois une importante progression, moins nette cependant que pour la période précédente. Cette poussée démographique (50 % d'augmentation entre 1921 et 1931) est comparable à celle de toute la région.

La progression du nombre d'habitants connaît un certain repli après 1931. On passe de 1 426 individus recensés à cette date à 1 500 pour 1936. La population stagne désormais jusqu'en 1946 puisqu'on ne dénombre alors que 5 habitants de plus qu'en 1936.

II. La création de lotissements⁵⁵

Lorsque s'achève le premier conflit mondial, Wissous est encore une commune en grande partie rurale. La gare du chemin

54. Voir courbe de la population pl. II.

55. Voir carte, pl. IV.

de fer stratégique qui a servi au transport des troupes et des marchandises pour le front ne sert plus guère qu'au transport de la production agricole. L'Arpajonnais dont le matériel commence à être fatigué a tendance à s'essouffler et il est parfois difficile de savoir combien de temps il faudra pour se rendre à Paris.

La commune dont l'activité est tournée vers l'agriculture est peu préparée à l'arrivée de nouveaux habitants : les moyens de communication vers Paris ne sont pas prévus pour les trajets bi-quotidiens qu'effectuent les employés et ouvriers qui y travaillent. D'autant plus que l'Arpajonnais ne dessert plus Paris intra-muros depuis 1910. Il a désormais son terminus à la porte d'Orléans⁵⁶.

Le problème des transports ne s'était sans doute jamais posé à Wissous en terme de relations lieu de travail-lieu de résidence. Les Wissousiens vivaient de l'agriculture et travaillaient sur place au XIX^{ème} siècle. Il en va toujours de même au lendemain du premier conflit mondial.

La création de lotissements touche tout le département de Seine-et-Oise, principalement entre 1920 et 1930⁵⁷. Après cette date, les effets de la crise économique se font sentir et freinent le mouvement. La Seine-et-Oise moins bien organisée que la Seine enregistre un millier de lotissements défectueux. Pour 500 d'entre eux, des associations syndicales autorisées se créent.

La loi Sarraut du 15 mars 1928, devant l'important problème des mal-lotis, prend des dispositions qui leur permettent d'aménager eux-mêmes leur lotissement. Wissous n'échappe pas au problème des "mal-lotis". Les difficultés d'aménagement du lotissement du carrefour Fribouli ont été à l'origine de la création d'une association syndicale autorisée en novembre 1930.

Mais à l'inverse de nombre d'autres communes, Wissous n'a aucunement prévu la constitution de lotissements. Il n'existe en 1924, date à laquelle le premier projet de lotissement sur la commune, celui du carrefour Fribouli, est élaboré, aucun plan d'aménagement communal. Il n'y en aura toujours pas en 1939.

56. BASTIE, *Op. cit.*, p. 128

57. *Ibid.*, p. 229 à 340. Voir aussi MORICEAU et TREUIL, *Op. cit.*, p. 79-90.

En fait, les préoccupations de la municipalité semblent plutôt tournées vers les moyens de faire face à cet afflux de population que l'on n'avait pas vu arriver. C'est pourquoi on créera un groupe scolaire et on construira une nouvelle mairie.

III. Les différents projets de lotissements⁵⁵

Wissous a connu entre 1924 et 1934, 7 projets de lotissements : celui du Carrefour Fribouli (1925-1948) ; le lotissement Baron, à Fribouli aussi, mais totalement séparé du précédent (1925-1926) le Chauchoué Lorin (1926-1931) ; la Croix de la Vallée (1927) ; Montavas (1925-1926) ; Wissous Cottages (1930) ; et enfin le projet non réalisé de lotissement présenté en 1934-35 par la Société de Transport en Commun de la Région Parisienne.

Tous les lotissements ont été réalisés par des initiatives privées. Alors que, dans d'autres communes de Seine-et-Oise, des sociétés mutualistes ou autres ont été à l'origine de ces réalisations, avec parfois des systèmes d'épargne populaire, ce sont des particuliers qui créent des lotissements sur les terres qu'ils possèdent dans le cas de Wissous. Le seul cas contraire est le projet de la STCRP.

Peu nombreux ici, les lotissements sont de petite superficie. Le plus grand est celui du carrefour Fribouli avec 9 ha. La moyenne pour le département de Seine-et-Oise est de 18 ha. A Savigny-sur-Orge par exemple, il y eut un lotissement de 300 ha d'un seul tenant. Alors qu'à Wissous les projets furent au total peu nombreux, Savigny connut pendant l'entre-deux guerres 40 projets. La ville était pourtant beaucoup plus éloignée de Paris que Wissous, mais la desserte par le réseau de transports urbains était mieux assurée. Malgré les formalités nombreuses et les contrôles administratifs, le démarrage du projet présenté est parfois difficile.

Il apparaît, au vu des dossiers de lotissements⁵⁸, que la plupart du temps les lotisseurs se préoccupent peu des obligations légales. Il leur importe surtout de faire des bénéfices rapides. Les problèmes d'écoulement des eaux, la largeur des voies et même leur mise en état de viabilité, la distribution de l'eau potable sont des difficultés que les lotisseurs tentent régulièrement d'éviter. Dans le cas du lotissement du carrefour Fribouli, il fallut recourir à la

58. *Arch. dép. Essonne*, 1025 W 509/510/511.

création d'une association syndicale autorisée, le 18 novembre 1930. Certains lotis étaient installés sur leur terrain depuis 1924 et la colère commençait à gronder. En Seine-et-Oise, ce type de situation n'était pas, on l'a vu, exceptionnel. Et à plusieurs reprises l'administration départementale dut faire face au vent de révolte qui se levait chez les mal-lotés.

Dans le cas du lotissement créé au Chauchoué⁵⁹ par Achille Lorin, on n'en est pas arrivé à de telles extrémités. Aucune association syndicale autorisée ne fut envisagée mais, sous la direction de l'un des acheteurs, Derval, demeurant 105, rue de Clignancourt à Paris (XVIII^{ème}), fut créée l'association du parc de Wissous. Alors que le projet avait reçu l'approbation préfectorale le 30 octobre 1926, les travaux qui devaient être achevés en 1928, sont toujours en cours en 1931. Achille Lorin est administrateur de la société "la Réalisation Foncière", société anonyme au capital de 500 000 francs, sise 79, faubourg Saint-Denis, Paris (X^{ème}). Il apparaît que cette même adresse est celle du domicile légal d'Achille Lorin. On peut penser que cette société a été créée pour la circonstance. C'est donc à la "Réalisation Foncière" que s'en prend Derval lorsqu'il porte plainte en 1931 pour escroquerie et infraction aux lois sur les lotissements. Plusieurs fois le maire mettra Lorin en demeure de respecter le cahier des charges, plusieurs fois celui-ci se dira prêt à se soumettre à ses obligations. Il faudra à plusieurs reprises que le maire, sur demande du préfet, menace de saisir le parquet de Corbeil pour que le lotisseur accepte d'achever les travaux. Ce n'est qu'en 1937 qu'interviendra le classement des voies du lotissement dans la voirie urbaine.

Le cas du lotissement Baron à Fribouli est un peu différent. Le lot n'est constitué que de 3 parcelles et ne comporte, en matière d'aménagement de la voirie, que la mise en état d'une partie de la voie de Beuze, qui par ailleurs longe une partie du lotissement du carrefour Fribouli. C'est le seul lotissement dont le projet ait été présenté par un habitant de Wissous.

La mairie n'a jamais voulu intervenir dans la création des lotissements. En ce qui concerne la voirie, cela n'a pas été sans créer certaines tensions.

59. *Ibid.*, 1025 W 511, Le chauchoué Lorin (1925-1937).

Lors de la création du lotissement de la Croix de la Vallée, la mise en état du chemin de la Vallée, voie déjà existante a été souhaitée par la commission départementale d'aménagement des villes et villages. Le lotisseur, Léon Peyrole, ex-administrateur, directeur technique des fonderies et ateliers de construction du Val d'Osne, refuse de faire des travaux qui d'après lui incombent à la mairie. L'accord sera donné au lotissement sous réserve que ne soient pas créées de parcelles en bordure du chemin de la Vallée⁶⁰.

Le problème de la voirie a de nouveau été source de conflit pour le lotissement Wissous-Cottage. Le projet déposé par Camille Pilliot, entrepreneur en couverture, plomberie, terrasses en ciment volcanique et chauffage central, qui résidait à Massy, comportait la création d'une voie permettant de relier la rue Mondétour à la gare du chemin de fer sur route de Paris à Arpajon. La mairie demande au lotisseur d'engager des frais que celui-ci trouve trop importants. Dans une lettre au maire datée du 4 avril 1930, il se déclare prêt à créer une voie nouvelle pour le bien-être des administrés de la commune mais demande en substance au conseil municipal de ne pas exiger de frais déraisonnables⁶¹. La force d'inertie de la mairie viendra à bout du lotisseur. Après avoir vu son projet plusieurs fois refusé par l'administration départementale, il acceptera de créer la voie demandée, avec une largeur inférieure d'un mètre à ce qui avait été demandé par le conseil municipal.

On peut constater que les lotissements construits sur Wissous sont tous présentés par des particuliers. Dans le cas du lotissement Montavas, sur lequel on dispose de peu de renseignements, puisque le projet a été accepté au premier passage en commission, on ne sait du lotisseur que son nom : Girerd.

Dans tous les autres cas, les lotisseurs viennent soit de Paris (lotissement Lorin), soit de la banlieue proche (Charles Artzer lotisseur du carrefour Fribouli est architecte à Bourg-la-Reine), soit des communes limitrophes.

Lors des enquêtes d'usage, la mairie de Wissous propose toujours le nom d'un propriétaire de Morangis, Gendron, pour

60. *Ibid.*, 1025 W 511, la Croix de la Vallée.

61. *Ibid.*, 1025 W 511, Wissous-Cottage.

tenir les fonctions de commissaire enquêteur. C'est toujours lui qui est choisi par le sous-préfet. Son rôle se borne à recevoir les éventuelles remarques des habitants. Il s'en tient généralement aux conditions que demande la mairie qui elle-même reprend les remarques de la commission d'aménagement.

En fait, c'est sur les services départementaux que reposent les responsabilités de la décision. D'une part, la marge de manœuvre de la commune est réduite car ses pouvoirs sont peu étendus. D'autre part, les autorités municipales ne semblent pas porter beaucoup d'attention à cette question hormis lorsque leurs intérêts sont directement en jeu.

IV. Le problème des mal lotis et leur origine géographique et sociale : le cas de Fribouli

Les renseignements les plus nombreux que nous ayons concernés le lotissement du carrefour Fribouli⁶². Il existe plusieurs raisons permettant d'expliquer ce fait. D'abord, c'est le lotissement qui est le plus étendu, donc le plus important et celui pour lequel les travaux à effectuer sont les plus lourds. D'autre part, c'est le seul lotissement pour lequel a été créée une association syndicale autorisée en vertu de la loi Sarraut.

La constitution de l'association a donné lieu à l'inscription sur une liste de tous les habitants membres de l'association. C'est par ce biais que l'on va pouvoir étudier l'origine des lotis. Un certain nombre d'entre eux étaient déjà installés sur leur terrain lors de la création de l'association. Pour les autres, il est possible de localiser leur lieu de résidence originel. Le recensement de 1936 permet d'avoir une idée relativement complète de la profession de ces lotis⁶³.

Il faut tout d'abord considérer les conditions qui ont amené la création de l'association. Le lotisseur du terrain est Charles Artzer. Il s'agit d'un ingénieur-architecte de Bourg-la-Reine, commune alors située dans le département de la Seine. Il présente le projet du lotissement carrefour Fribouli à l'administration départementale à la fin de l'année 1924. Il a préalablement constitué l'"asso-

62. *Ibid.*, 1025 W 509/510.

63. *Arch. dép. Essonne*, série M, dénombrement de population (Wis-sous).

ciation syndicale des acquéreurs" le 30 novembre 1924⁶⁴. Après que le projet soit passé dans les différentes commissions concernées, le préfet de Seine-et-Oise rejette la demande d'autorisation formulée par Charles Artzer, le 9 juin 1925. Les conditions d'aménagement sont en effet insuffisantes. L'écoulement des eaux pluviales n'est pas assuré, la viabilité des accès voie de Beuze et chemin de la Vallée est par trop incertaine. Le rapport de l'agent voyer en chef, en date du 29 mai 1925, indique qu'en outre il existe "des dissentiments entre le lotisseur et les lotis. L'association créée par l'article VI du cahier des charges (...) vient de se dissoudre le 17 mai"⁶⁴.

C'est alors que commence la longue période d'incertitude pour les lotis. Ils ne peuvent pas encore se prendre eux-mêmes en charge. La loi Sarraut ne sera votée qu'en 1928. Il semble qu'après l'arrêt de rejet du préfet, Charles Artzer ait tenté de reformuler son projet. Mais sans doute avait-il mal évalué les frais que constituerait la mise en état du lotissement. Il fallait prévoir le déversement des eaux pluviales du chemin de la Vallée sur la voie de Beuze. Les eaux collectées sur cette dernière devaient s'écouler de façon à ne pas endommager les installations de la ligne stratégique située en contrebas. Il fallait enfin mettre en état de viabilité les rues de ce lotissement étendu sur 9 ha.

Certains des lotis étaient venus s'installer au carrefour Fribouli dès 1924. Pendant plusieurs années, ils connurent des conditions de vie difficiles. Les chemins poussiéreux l'été se transformaient en fondrières l'hiver. De plus, ils ne disposaient ni de l'eau, ni du gaz, ni de l'électricité. On comprend leur soulagement lorsqu'est promulguée la loi Sarraut. Dès lors, il s'agit de constituer une association syndicale autorisée. Elle aura une existence réelle lorsque le préfet Adrien Bonnefoy-Sibour⁶⁵ signera le 18 novembre 1930 l'arrêt qui l'autorise à mettre le lotissement du carrefour Fribouli en état de viabilité.

Le premier président de cette nouvelle association est Pierre Frouin, employé des PTT et membre du conseil municipal. Il

64. *Ibid.*, 1025 W 509, dossier d'instruction.

65. Le préfet Bonnefoy-Sibour faisait partie de la famille de l'archevêque de Paris tué au moment de la Commune. C'est lui qui remplaça Chiappe à la Préfecture de Police de Paris, le 3 février 1934.

deviendra premier adjoint au maire de Wissous en 1935. Cela n'a guère eu d'incidence sur l'association et sur l'aménagement du lotissement. La municipalité a certes donné sa caution à l'association lorsque la caisse départementale lui a consenti un prêt destiné à couvrir les dépenses de dépassement du devis. Mais il n'apparaît pas qu'elle ait participé de quelque manière que ce soit au financement des travaux. Sa contribution s'arrête à la fourniture de papier à en-tête pour les relations épiscopales de Pierre Frouin.

Le montant du devis concernant les travaux à effectuer s'élève à 1 430 000 francs. Par décision ministérielle du 29 mai 1931, l'association bénéficie d'une subvention, égale à la moitié de la somme, qui sera versée en dix acomptes de mars 1933 à mai 1936.

Les travaux comportent la mise en état de viabilité de 1 280 m de rues, l'établissement de canalisations d'eau potable, celui de l'électricité ainsi que l'installation de canalisations pour l'écoulement des eaux pluviales. Ces travaux vont s'échelonner entre 1924 et 1931 pour ceux compris dans le programme subventionné.

Il reste désormais à rembourser les prêts. Les lotis obtiennent en partie la révision des marchés consentis par les compagnies concessionnaires pour les travaux, et grâce à leur intervention énergétique et à celle de la municipalité, la desserte du carrefour peut être assurée par la ligne de cars qui remplace en 1937 l'Arpajonnais. Les lotis en effet travaillaient pour ainsi dire tous à Paris ou en proche banlieue. Trois d'entre eux seulement, en 1936, sur un total de 247 avaient une activité agricole. Tous les autres étaient soit des petits employés ou des petits fonctionnaires, soit des ouvriers. On est frappé par le fait que tous sont des gens de condition modeste. Ils font partie de ces lotis qui ont dû quitter Paris pour venir s'installer en banlieue du fait de l'augmentation de la population.

Pour ceux qui, en 1930, n'étaient pas installés à Fribouli, on peut établir, grâce au parcellaire constitué au moment de la création de l'association, qu'ils viennent surtout de Paris. C'est le cas de 49,4 % d'entre eux. 11,2 % viennent d'une commune de la Seine, principalement Bourg-la-Reine, Gentilly, Boulogne et Billancourt. Le lotissement a attiré 3 % de gens venant des communes de Seine-et-Oise limitrophes de Wissous. Peu viennent des communes de la Seine qui sont dans la même situation. 2,2 % seulement des lotis viennent d'autres départements.

En 1930, 58 familles vivaient déjà depuis plus ou moins longtemps à Fribouli même. Elles représentent 34,1 % des propriétaires du lotissement. Sans doute ont-ils été obligés de venir s'installer là. Il n'est pas difficile d'imaginer que, pour ces gens modestes, le remboursement des prêts consentis par des organismes bancaires ou mutualistes ne pouvait être effectué en continuant par ailleurs de payer un loyer. On comprend mieux qu'ils aient été exaspérés par la situation et que l'occasion de prendre en main, enfin, leurs intérêts au sein de l'association ait constitué pour eux un soulagement. Ils se sont endettés pour longtemps afin de parvenir à leur rêve de propriété. La totalité des dettes de l'association ne fut payée qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale et l'association ne fut dissoute qu'en 1947.

La crise, qui touche la France au début des années 30, met un frein au développement des lotissements dans la région parisienne. De plus, à Wissous, l'insuffisance des moyens de transport contribue, comme à Massy ou à Chilly-Mazarin⁶⁶, au faible développement des lotissements. En comparaison, leur nombre est plus élevé et leur surface plus étendue dans une municipalité comme Antony, limitrophe de Wissous mais dont la desserte est mieux assurée.

Il n'y eut plus de création de lotissements à Wissous avant 1954. A ce moment, les conditions avaient changé.

B. 1914-1939 : CHANGEMENT OU EVOLUTION ?

Au lendemain de la première guerre mondiale, l'agriculture française accuse un retard face à celle des autres pays européens. Sa productivité est inférieure et malgré une population peu nombreuse, l'Etat est obligé, pour nourrir tous les citoyens, d'avoir recours à des importations.

Le conflit a favorisé la prise de conscience des ruraux d'un besoin de confort et de promotion sociale que, dans la plupart des cas, seule la ville est capable de satisfaire. Ce facteur conjugué avec le fait que le niveau de vie des agriculteurs est souvent insuffisant, est en très grande partie responsable de l'exode rural qui s'avère plus massif que dans les années 1880.

66. BASTIE (J.), *Op. cit.*, p. 128, 229 et ss.

Confrontée à cette situation nouvelle, confrontée aussi à l'accroissement de l'urbanisation en Région Parisienne, la commune de Wissous se trouve à la croisée des chemins. D'un côté un passé agricole encore très présent, de l'autre la création de lotissements qui apportent au village une nouvelle catégorie d'habitants : des employés et des ouvriers qui veulent vivre dans leurs murs, accéder à la propriété.

I. La situation économique et sociale

En 1936, la répartition de la population par catégorie socio-professionnelle a connu une très nette modification en comparaison de la situation du début du siècle. On peut établir alors de façon certaine que 22,1 % de la population travaillent directement pour l'agriculture. En 1830, ils étaient 57 % et à peine moins à la veille de 1914. 60 % Des habitants travaillent désormais dans l'industrie et le bâtiment, le commerce, l'artisanat ou les transports. La Fonction publique ne regroupe pas plus de 4,7 % de la population. Les gens vivant de leurs rentes et les retraités comptent pour 8,6 % du total. Les domestiques ne représentent que 1,15 % et les professions libérales 3,25 % des individus. La commune est restée rurale cependant. Mais à la veille du second conflit mondial, population rurale ne veut plus dire à Wissous population agricole.

Déjà en 1914, les recensements militaires laissaient entrevoir cette évolution. Comme pour la période précédente, ils ont été utilisés sur la base d'un an sur cinq conservés. Ils permettent encore une fois de cerner l'évolution du village.

C'est à partir de 1915 que l'on commence à voir apparaître chez les jeunes gens des professions qui ne les rattachent plus à la terre. Ils sont alors maçons, ouvriers, artisans, employés dans le commerce. Juste après la guerre, on trouve encore une majorité d'ouvriers agricoles, mais dès 1925 cette catégorie ne représente plus que 40 % du total, et à peine 30 % en 1930.

Pendant que diminuait la population agricole, la superficie cultivable baissait elle aussi. Elle était de 875 ha en 1914, elle n'est plus que de 864 ha en 1920, 846 en 1930, 820 en 1939⁶⁷.

67. Arch. dép. Yvelines, Statistiques agricoles annuelles, 13 M 76 (1920), 13 M 87 (1930), 13 M 104 (1939).

La production la plus importante est sans conteste celle des céréales : au total 525 ha sont consacrés à cette production en 1930. 295 ha sont cultivés en blé et en froment, 220 en avoine, 8 en seigle et 2 en orge. Les pommes de terre représentent alors 196 ha. C'est moins qu'en 1914, moins aussi qu'en 1920. 289 ha étaient alors cultivés en pommes de terre et seulement 477 en céréales.

En 1939, ce sont 601 ha de ces céréales qui sont mis en culture. 136 ha sont cette même année cultivés en pommes de terre, 68 ha sont consacrés aux prairies artificielles. La culture de la pomme de terre conserve une grande importance. Elle est à l'origine de la fête du village, la "fête à la patate", encore vivace aujourd'hui. C'est l'occasion pour les citadins wissousiens de renouer une fois par an avec le passé agricole du village dans une tradition festive dont bien peu sans doute savent encore l'origine.

Les animaux ne doivent guère servir qu'à la consommation locale. Si le nombre de vaches laitières passe de 12 en 1920 à 27 en 1930 et 80 en 1939, il faut considérer cela non comme un élevage propre à approvisionner le marché parisien, mais comme une manière de satisfaire les besoins locaux. Il ne faut pas oublier que pendant l'entre-deux guerres la population de Wissous a considérablement augmenté. Les statistiques indiquent d'ailleurs que la totalité de la production est consommée sur place en 1939⁶⁸.

Cette même année on comptait à Wissous 3 "tracteurs agricoles à essence ou huile lourde", et 40 moissonneuses lieuses dont le rendement total est estimé par journée de 10 heures à 800 quintaux. On assiste donc à un début de mécanisation.

Même lorsqu'ils résident encore sur place, les enfants des agriculteurs de 1900 ne continuent pas tous le métier de leurs parents. Beaucoup deviennent ouvriers, employés, artisans.

Il demeure cependant que Wissous est, en 1939, la commune du canton de Longjumeau qui possède le plus grand nombre de terres labourables (816 ha sur un total de 820) alors que les chiffres extrêmes du canton sont 6 ha à Sainte-Geneviève-des-Bois, 412 à Juvisy-sur-Orge.

68. *Ibid.*, 13 M 104, Statistiques agricoles annuelles (1939).

II. La situation politique et la vie communale

Le conseil municipal qui sort des urnes lors des élections des 30 novembre et 7 décembre 1919, n'est guère différent de ceux qui l'ont précédé avant la guerre. Quatre seulement des conseillers sont nouveaux, parmi eux Georges Serouge et Clément Balu. Tous deux appartiennent à des familles de gros fermiers qui ont presque toujours figuré au conseil municipal. Tous cependant ne sont pas des cultivateurs, ou en tous cas pas uniquement puisque la profession qui est la leur dans le tableau du conseil municipal n'est pas agricole : Louis Boussard est marchand de vins, Clément Balu négociant, Paul Fernicle, chef d'équipe.

C'est à partir de 1919 que l'on trouve mentionné en lieu et place de la profession, le titre de maire ou d'adjoint pour les conseillers municipaux qui assurent ces fonctions. A partir de 1925, ce type de mention est utilisé pour les conseillers municipaux déjà en place auparavant.

On a peu de renseignements sur la nuance politique du conseil municipal ou du maire. On sait pour 1925 que l'un comme l'autre sont radicaux⁶⁹. Les Wissousiens, une fois encore, sont dans la mouvance du pouvoir en place, puisque celui-ci est apte à garantir leurs intérêts.

Les élections municipales de 1929 sont le moment où apparaissent au conseil des hommes nouveaux. Ils ne font pas partie de ces familles de gros fermiers qui jusqu'alors dirigeaient la municipalité. Ils ne sont pas non plus des agriculteurs. Au total, seuls quatre conseillers restent en place. Parmi les nouveaux venus, André Jalu industriel, Auguste Beurton commerçant, Pierre Frouin agent technique aux PTT. Ce dernier sera d'ailleurs, lors de sa constitution, président de l'association syndicale autorisée "Le carrefour de Fribouli". Il est le seul propriétaire du lotissement à figurer au conseil municipal.

Le fait qu'aucun des huit nouveaux conseillers ne travaille la terre est significatif. Un changement est en cours qui reflète assez bien le changement de visage social de Wissous. Le clan des agriculteurs semble perdre son importance.

Un seul des nouveaux élus accède au poste d'adjoint. Charles Legros reste maire et Georges Rousseau est adjoint. En novembre

69. *Ibid.*, 30 M 1, Elections générales de 1925, instructions, résultats.

1930, Charles Legros laissera son poste de maire mais il continuera de figurer au conseil municipal jusqu'à la guerre. Si la famille Serouge n'a plus aucun membre parmi les élus, Charles Legros, Clément Balu qui lui succède à la tête de la municipalité, Louis Baloché qui entre au conseil lors d'une élection partielle en 1934, représentent encore les élites traditionnelles du village.

Il semble que ce soit les nouveau-venus⁷⁰ au conseil municipal qui aient été les véritables artisans de la réalisation entre 1930 et 1935 d'une nouvelle mairie et d'un groupe scolaire. Il était nécessaire, en effet, d'améliorer la situation de l'enseignement primaire. Les locaux n'étaient plus adaptés. Ils avaient été prévus pour une commune de 800 habitants, et non de 1 500 en 1936. L'évolution de la comune était mal perçue par les anciennes familles de fermiers de Wissous, qui sentaient, sans nul doute, que la prépondérance au sein du conseil leur échappait.

Le conflit qui s'ensuivit causa le départ de Hugué et de trois autres conseillers municipaux. Les élites traditionnelles l'emportèrent, mais quelque chose avait changé au sein de la municipalité⁷¹. Les familles de gros fermiers comptaient de moins en moins.

III. 1939 : le bilan

Dans un rapport daté du 20 mars 1923, Adrien Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise, présente ainsi son département : "La Seine-et-Oise se divise pratiquement en deux zones :

1. dans un rayon de 20 à 25 km, la banlieue parisienne comportant des centres industriels considérables et des cités abritant de surcroît la population de la capitale,

70. *Ibid.*, 2 M 30/56.

71. Dès le 19 octobre 1930, une lettre anonyme parvient au préfet. Le maire, Charles Legros, qui a démissionné la veille, aurait procédé illégalement à l'adjudication du groupe scolaire. Ce n'est que le 19 novembre que Clément Balu est élu maire, contre Louis Hugué, au bénéfice de l'âge et au troisième tour de scrutin. Au cours des années suivantes, le conflit perdure au sein du conseil municipal. Il connaît son épilogue le 25 août 1934, lorsque les conseillers Hugué, Roy, Elie, Beurton et Félise démissionnent pour protester contre la gestion dictatoriale et les mensonges réitérés du maire. (*Arch. dép. des Yvelines*, 2 M 30/30). Le 16 mars, veille de l'inauguration de la mairie par le préfet, celui-ci reçoit une lettre de Louis Hugué lui expliquant que les véritables artisans de l'érection de la nouvelle mairie et du groupe scolaire sont les conseillers démissionnaires. Il joint à sa lettre plusieurs documents prouvant qu'il a instruit lui-même le dossier (*Ibid.*, 2 M 30/56).

2. tout le reste du département présente un caractère agricole..."⁷².

La remarque est intéressante et permet de cerner la situation du village de Wissous. Enclavée entre les grands axes de communication, la commune a su développer les moyens de transport qui étaient directement utiles à son commerce avec la capitale. Le transport des marchandises a donc été privilégié. Il n'y eut aucun lotissement avant les années 20, alors qu'à Juvisy ou à Athis-Mons, ils avaient commencé à surgir de terre dès avant la guerre de 1914-1918⁷³. Pendant l'entre-deux guerres ils ont été au total peu nombreux à Wissous. Les difficultés que les lotis rencontraient pour se transporter sur leur lieu de travail n'étaient sans doute pas étrangères à cet état de fait.

La commune a connu au cours de cette dernière période une modification profonde au plan social. Les agriculteurs ont perdu la prépondérance. Mais au total, si une évolution nette se fait sentir politiquement, les nouveau-venus ne parviennent pas à déloger les élites traditionnelles.

CONCLUSION

De 1830 à 1939, la société française a connu une période intense de mutations tant économiques que sociales et politiques. Elles n'ont pas eu lieu partout au même moment et ont été perçues différemment selon les lieux et selon les hommes. Au long de cette période, le poids de la capitale n'a cessé de s'accroître sur sa banlieue proche ou plus lointaine. Paris a, en fait, marqué de son influence, à des degrés divers, la France entière.

Sous la Monarchie de Juillet, Wissous ne subit pas encore pleinement l'influence de Paris. Proche cependant de la capitale aux confins de la Seine-et-Oise et de la Seine, le village eut à subir les effets de la conjoncture. Mal desservi tant du fait du mauvais état de ses chemins qu'à cause de sa position en retrait des grands axes, il reste longtemps replié sur lui-même. Les grands propriétaires sont des Parisiens qui ne sont jamais présents et font mettre

72. *Arch. nat.*, F 1 C III 1132, dossier Seine-et-Oise.

73. Des lotissements se développent près de la Nationale 7 dès 1908 ou des voies ferrées dès 1911, cf. LOUIS BRUNEL *La villa des Gravilliers, premier lotissement d'Athis-Mons* dans *Bulletin de la SESAM* (Société d'Etudes Savantes d'Athis-Mons et de sa région), n° 7, 1950, p. 417-419.

en valeur leurs terres par des fermiers locaux. Il ressort de cette situation que le pouvoir est exercé localement par les gros fermiers qui, eux, résident à Wissous. Les petits propriétaires sont dans leur dépendance directe et ne participent pas, de ce fait, à la gestion des affaires communales.

L'intérêt pour les grands débats politiques du siècle est absent des préoccupations des Wissousiens. Cela se manifeste par un ralliement systématique au pouvoir en place. Orléaniste sous la Monarchie de Juillet, la municipalité est bonapartiste sous le Second Empire. Plus que d'opportunisme, il s'agit en fait d'un attachement à l'ordre social, facteur de stabilité et donc de prospérité pour leur économie. Les agriculteurs wissousiens, en tous cas ceux qui détiennent le pouvoir, deviendront républicains sous la III^{ème} République.

Après 1870, le développement des moyens de transport offre aux agriculteurs de Wissous la possibilité d'une ouverture vers le marché parisien. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à profiter de cette situation nouvelle. Tous les habitants du canton de Longjumeau peuvent désormais tourner leur production vers Paris de façon plus large. Mais la grande originalité de Wissous, sans nul doute du fait de sa situation passée, est que les modifications qui s'opèrent dans le village n'apparaissent que pour le seul profit de l'agriculture. La gare du chemin de fer stratégique n'est pour ainsi dire ouverte qu'au trafic des marchandises. La durée du trajet entre Wissous et Paris par l'Arpajonnais ne favorise pas les déplacements travail-résidence. C'est pourquoi Wissous, commune essentiellement rurale, ne connaît aucun projet de lotissement avant 1914, alors qu'ils apparaissent déjà dans les communes du canton mieux reliées avec la capitale.

Les années vingt marquent le début d'une évolution qui ne se fera sentir que tardivement. C'est entre 1924 et 1937 que sont réalisés différents projets de lotissement. Six au total sont présentés au cours de cette période. Cinq aboutiront. La commune n'était pas préparée à l'arrivée de nouveaux habitants. Aucun plan d'aménagement n'existait. Tourné vers l'agriculture, le village n'avait pas prévu cette nécessité de lotir des terres à l'usage d'une population obligée de quitter Paris du fait de la poussée démographique. La commune fut contrainte de construire une nouvelle mairie⁷³, un

74. Voir pl. VI l'ancienne mairie.

nouveau groupe scolaire. Les moyens de transport n'étaient pas adaptés aux migrations journalières vers Paris des nouveaux lotis, ouvriers ou employés. Cela explique qu'au total les lotissements ne furent ni très étendus, ni très nombreux. En comparaison, des communes de Seine-et-Oise comme Savigny-sur-Orge ou Sainte-Geneviève-des-Bois virent se lotir entre 1922 et 1928 plus de 300 ha d'un même tenant. Alors qu'il n'y eut à Wissous que six projets de lotissement entre 1924 et 1937, Savigny en connut à la même époque plus de quarante.

En conséquence, la prospérité du village de Wissous est due à l'exploitation de la terre. D'une agriculture tournée vers l'autosubsistance, les Wissousiens passent à une agriculture résolument commerciale. L'intérêt des élites locales qui restent au pouvoir pendant toute la période se limite à l'agriculture qui constitue la principale source de profit de la commune. Les non-agriculteurs parviennent avec peine à se faire entendre au conseil municipal pendant l'entre-deux guerres. Il y sont cependant élus et leur nombre s'accroît jusqu'en 1939.

A la veille du second conflit mondial, Wissous conserve presque intact son caractère rural malgré une augmentation de population de 77,5 % entre 1911 et 1939. Cette croissance est due aux lotissements, principalement celui de Fribouli qui compte 249 habitants en 1936. Ils représentent 38 % de l'augmentation de population survenue entre 1911 et cette date. Il faudra attendre 1946 pour que la population augmente à nouveau. C'est surtout à partir de 1954 que le changement de visage de la commune s'accroît. Mais malgré l'urbanisation, Wissous conserve jusqu'à nos jours une activité agricole. La surface agricole se réduit cependant un peu plus chaque année.

L'encombrant voisin qu'est l'aéroport d'Orly qui a englouti, lors de sa création, une part non négligeable du territoire communal, a sans doute mis un frein à la création de lotissements. A l'ouest de ce que l'on nomme aujourd'hui le vieux Wissous (c'est-à-dire le village originel) s'est créée une zone industrielle relativement étendue.

Wissous est devenu un village résidentiel peuplé d'employés et de cadres qui vont travailler à Paris ou dans la zone industrielle. Seuls quelques champs entre l'ancienne ligne du chemin de fer stratégique devenue ligne C du Réseau Express Régional et le hameau de Montjean, enclavés entre l'autoroute et l'aéroport, permettent d'imaginer ce que pouvait être le Wissous rural.

David RAFROIDI

Froideville ou Saint-Martin-de-Bréthencourt

Poursuivant notre étude des aménagements réalisés par le chapitre de Notre-Dame de Paris autour de Corbreuse¹, nous étudions le conflit qui opposa les hôtes du chapitre installés sur les rives de l'Orge aux hôtes de Bréthencourt². Une enquête inédite faite en 1224 auprès des témoins du chapitre, d'une part, et de ceux de Guy de Montfort, seigneur de Bréthencourt et de Henri, trésorier de Beauvais, d'autre part, relate les divers aspects du litige.

I. – LE SITE³

A. *Le château de Bréthencourt* ⁴ dominant la source et la vallée de l'Orge, semble avoir été construit sur une colline

1. Essonne, arr^t d'Etampes, canton de Dourdan.

2. C^{ne} de Saint-Martin-de-Bréthencourt, Yvelines, arr^t de Rambouillet, canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Sur l'origine du toponyme de Bréthencourt, Voir CLAISE (G.-M.), *Dictionnaire de l'ancien département de Seine-et-Oise*, s.l., 1965, p. 62. Cet ouvrage est conservé au Centre d'onomastique des Archives nationales ainsi qu'aux Archives départementales de l'Essonne et des Yvelines.

3. Voir carte, pl. IX.

4. Sur l'histoire du château : PATTE (T.), "Bréthencourt", dans *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce*, n° 21 (1977), p. 40-41, avec photographies des ruines du donjon, des sceaux de Guy de Montfort et de la châtelainie de Bréthencourt ; DION (A. de), "Lettre à M. de Caumont sur quelques châteaux du XI^{ème} siècle des environs de Paris", dans *Bulletin monumental*, 4^e série, t. 2, 32^e vol. de la coll., 1866, p. 695 : "Les donjons de Chevreuse, Mantes, Nogent-le-Roi, Bréthencourt (*sic*) étaient carrés..." ; MOUTIÉ (A.), "Chevreuse, recherches historiques, archéologiques et généalogiques", dans *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, T.I^{er}, 1870-1872, paru en 1873, p. 19, signale, comme T. PATTE, ces analogies en raison de la parenté des deux seigneurs. Il précise, d'autre part, que ce château, construit peu après 1065, encore visible à l'époque de A. de Dion était en cours de destruction quelques années après. Le même auteur, dans le T.II de la même collection (1874-1876), p. 174, reprend les mêmes éléments : "*Hoc autem donum domnus Guido comes, ac domna Adelsia comitissa, conjux ejus, in castello novo dederunt...*".

occupée anciennement, le toponyme étant d'origine germanique : le court de Bertold aurait donné Bertoncourt.

Si l'on ignore la date exacte de sa construction, on sait qu'il était antérieur à 1080, date à laquelle Guy de Montlhéry, comte de Rochefort, *dit* le Rouge et sa femme, Alix ou Adélaïde donnèrent à l'abbaye de Marmoutier l'église de Saint-Martin-de-Bréthencourt. Cette donation fut faite solennellement dans leur château récemment construit dont il ne reste plus que des ruines. Il devait présenter des analogies avec celui de Chevreuse, dont le seigneur, Milon, était le frère de Guy le Rouge. Par le jeu des alliances, le domaine passa des mains de la famille de Montlhéry dans celle des Montfort⁵. C'est pourquoi nous trouvons parmi les protagonistes de l'affaire qui nous intéresse un autre Guy, troisième fils de Simon III de Montfort, comte d'Evreux et fils cadet de sa seconde femme, Amicie de Leicester. Il hérita à la mort de son père, en 1181, de la seigneurie de Bréthencourt ; il se joignit avec son frère, Simon IV à la IV^{ème} croisade et, tous deux ayant refusé de participer à son détournement, s'embarquèrent pour la Terre Sainte, où ils guerroyèrent durant un an. Guy épousa, vers 1204, Helvis ou Héloïse d'Ibelin, veuve de Renaud de Sidon⁶. Il ne revint en France qu'en 1211 pour prendre part, aux côtés de son frère, à la Croisade contre les Albigeois⁷ Il reçut les seigneuries de Castres et de Lombers et représenta son frère au IV^{ème} concile de Latran, en 1215. Il fut gravement blessé au siège de Toulouse, en 1218, tandis que Simon IV, comte de Leicester, de Montfort et de

5. Selon LORIN (F.), "Historique sommaire de Rochefort-en-Yvelines et de ses possesseurs, du XI^{ème} siècle au XX^{ème} siècle", dans *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, série in-8°, T.XXI, 1910, p. 468 : Guy le Rouge "était le second fils de Gui I^{er} (*sic*), seigneur de Montlhéry, petit-fils du fameux Thibaut-Filè-Etoupe..." et p. 469, "une fille de Gui le Rouge (*sic*) avait épousé Anseau de Garlande... Celui-ci eut de son mariage une fille Agnès, qui épousa Amaury III, seigneur de Montfort, fils de Simon I^{er} et d'Agnès d'Evreux...". Sur cette famille, voir aussi : ESTOURNET (G.), *La Ferté-Alais, ses origines, ses premiers châtelains* dans *B.S.H.A.C.E.H.*, 1944, p. 44-56.

6. PATTE (T.), *op. cit.*, p. 40-42 ; GROUSSET (R.), *Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem*, Paris, 1934-1936, T.III, p. 398 et en h. t., la généalogie de la maison d'Ibelin.

7. BERPERRON (P.), *La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France* (1209-1249), Paris, 1942, p. 181, 183, 236, 249, 304, 311, 337, 356, 380-381, 385.

Toulouse y était tué. Il resta auprès de son neveu Amaury jusqu'en janvier 1224 et fit partie d'une délégation envoyée au pape en octobre 1224. C'est entre ces deux dates que fut réglé le conflit qui nous intéresse. Guy retourna en Albigeois pour seconder Humbert de Beaujeu, cousin de Louis VIII. Il devait y conserver ses fiefs et reprendre la lutte contre Raymond VII. Il fut d'ailleurs tué au siège de Varilhes, le 21 janvier 1228. Nous insistons sur ces détails biographiques pour essayer de discerner dans quelle mesure ce seigneur, mêlé à une guerre cruelle et longtemps absent de son fief d'origine, pouvait être responsable de mesquines querelles de voisinage.

B. Le prieuré de Saint-Martin-de-Bréthencourt

Bien que sa date de fondation demeure incertaine, il eut pour origine une église Saint-Martin, concédée à l'abbaye de Marmoutier⁸, par le comte Guy de Rochefort et sa femme Adélaïde, entre 1065 et 1080.

Il pourrait sembler curieux que le fils des bienfaiteurs du prieuré de Longpont-sur-Orge⁹ n'ait pas songé à ce monastère pour lui faire donation d'une église tombée entre des mains laïques, comme beaucoup d'autres à cette époque, mais, il était plus logique que cette église revînt à l'abbaye fondée par son saint patron, dont le culte s'était répandu entre le VI^{ème} et le IX^{ème}

8. Marmoutier (abbaye Saint-Martin, Bénédictins) c^{ne} de Tours (I. et L.) "*Dominus Guido de Rupeforti, comes, beato Martino Majoris monasterii et monachis inibi servientibus Domino, ecclesiam Bertildis Curie in honorem B^{ti} Martini constructam, cum appendiciis suis attribuit...*" Arch. dép. Yvelines, Fonds de Dion 5 F1, p. 447, copie de *Bibl. nat.*, coll. Moreau, t. 275, p. 221, avec date de 1065, reprise par A. MOUTIÉ, *op. cit.* T.I, p. 19 et T.II, p. 174 ; mais COTTINEAU (Dom L.-H.), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1935-1970, T.I, p. 942, indique 1080, de même que LÉCHAUGUETTE (P.), "*Le passé et le présent de nos églises*", dans *Au pays de la Remarde*, n° 25-26,, avril 1982, p. 61-62. Voir aussi GANTIER (O.), "Recherches sur les possessions et les prieurés de l'abbaye de Marmoutier du X^{ème} au XIII^{ème} siècle", dans *Revue Mabillon*, année 1963, p. 102, carte II : Prieurés fondés sous l'abbatiat de Barthélémy (1063-1084). MARTÈNE (Dom E.), *Histoire de l'abbaye de Marmoutier...* publiée par M. l'abbé C. Chevalier, Tours, 1874-1875, T.II, p. 23, indique qu'il y avait des moines à Bréthencourt du temps d'Ives de Chartres et que les fondateurs dédommagèrent Saint-Maur-des-Fossés.

9. Longpont-sur-Orge (prieuré Notre-Dame, Bénédictins clunisiens), Essonne, arr^t de Palaiseau, canton de Montlhéry.

siècle. D'autre part il fallait désintéresser Saint-Maur-des-Fossés qui avait des droits sur ce domaine¹⁰.

Le prieuré de Saint-Martin-de-Bréthencourt, dont le jardin jouxtait les terres du chapitre de Notre-Dame de Paris, auxquelles son moulin servait de limite, semble être resté neutre dans le conflit qui nous occupe. La guerre de Cent ans devait mettre un terme à son existence ; seule l'église du XIII^{ème} siècle subsiste, ainsi que la porte de l'ancien prieuré¹¹.

C. Les aménagements du chapitre de Notre-Dame de Paris

Simultanément, le chapitre entreprenait la mise en valeur des environs de Corbreuse. En effet, en 1116, le roi Louis VI entérinait les défrichements réalisés du temps de son père Philippe I^{er}, mais les limitait à l'avenir à deux récoltes pour les poursuivre ailleurs. Ce texte, souvent évoqué, a pu faire croire à une culture itinérante, mais, W.M. Newman et A. Chédeville posent cette question : "ces deux récoltes ne seraient-elles pas plutôt la rémunération du défrichement effectué par des essarteurs professionnels, la terre devant être cultivée ensuite pour le roi par des tenanciers privilégiés ?..."¹².

En 1117, le chapitre concluait un pariage avec Baudouin de Dourdan, pour le défrichement et le peuplement de la terre d'Erainville. Le promoteur recevait la moitié de la terre et versait

10. Saint-Maur-des-Fossés (abbaye Notre-Dame, Saints Pierre et Paul puis Saint-Maur, Bénédictins), Val-de-Marne, arr^t de Créteil, ch.-l. de 2 cant.

11. Sur le jardin et le moulin, voir *infra* notes 20, 23 et 40 ; sur les vestiges du prieuré, voir DELAFOSSE (M.) et ZUBER (F.), "Richesses récemment découvertes en pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce", dans *Pays d'Yvelines...*, n° 23 (1980), p. 9. Voir photographies de vestiges anciens de l'église et du prieuré, pl. X et XI.

12. Texte édité par GUÉRARD (B.), *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, Paris, 1850, T.I, p. 258, n° XVI (1116) : "*faciant extirpationes que exsarta vulgo appellantur et solummodo duabus messibus colant et fructum colligant ; postea vero ad alias nemoris partes secedent, ibique similiter duabus messibus in suis extirpationibus sata colligant...*" ; NEWMAN (W.M.), *Le domaine royal sous les premiers Capétiens (987-1180)*, Paris, 1937, p. 12 ; CHÉDEVILLE (A.), *Chartres et ses campagnes XI^{ème}-XIII^{ème} siècle*, Paris, 1973, p. 111. Sur l'ensemble de la question voir : LEFÈVRE (S.), "Les forêts disparues entre Dourdan et Etampes", dans *B.S.H.A.C.E.H.*, 1971, p. 42-44.

la moitié des revenus au chapitre. On ne sait ce qu'il advint par la suite, mais, actuellement, Erainville n'est plus qu'une ferme¹³.

Plus tardivement, peu après 1170, Barbedor, doyen du chapitre et prévôt de Corbreuse, accensait des terres des rives de l'Orge. La première mesure semble avoir été celle de Froger, vers 1174, concédée à 12 deniers de cens. Suivit, vers 1180, celle d'Arnould de Froideville, qui reçut deux arpents à 2 sous de cens dont il rétrocéda ensuite une partie à ses deux gendres. Enfin, Jocelyn du Gué accepta, vers 1194, un arpent à 12 deniers de cens. Les accensements auraient cessé après le départ outre-mer de Guy de Montfort, c'est-à-dire après 1199. Parmi les témoignages plus ou moins diffus et contradictoires, recueillis en 1224, il est difficile de dénombrer les hostises, mais on sait que depuis trente-cinq ans, le maire de Corbreuse percevait le cens des hôtes qui occupaient leurs hostises, sans contestation¹⁴.

13. Nous pensons, en effet, comme A. Chédeville, *op. cit.*, p. 119 (69), que cette terre doit être Erainville, commune d'Allainville-aux-Bois, Yvelines, arr'de Rambouillet, cant. de Saint-Arnould-en-Yvelines et non Avrainville, Essonne, cant. d'Arpajon, comme le supposait B. Guérard, *op. cit.*, T.II, p. 319. Cette terre dépendait d'ailleurs de la prévôté de Corbreuse : "*cujusdam terre, quam in Belsa habemus, Arenville nomine, que de potestate Corberose, ville nostre, est medietatem Balduino de Dordentio...*" éd. GUÉRARD (B.), *op. cit.*, T.I, p. 375, n° VII (117). Selon la table alphabétique de la série S des Arch. nat. : "Allainville (Seine-et-Oise) Ferme d'Arainville ou Erainville appartenant au chapitre N.D." et "Erainville ou Arainville, c^{ne} d'Allainville (S. et O.) Ferme du chapitre N.D."

14. Arch. nat. S 206, 21¹. Dépôts des témoins du chapitre en 1224, Arnould de Froideville : "*quod quadraginta quinque annis et amplius elapsis, in tempore patris domini Guidonis contra quem agitur, accepit masuram duorum arpennorum ab Barbedor quondam decano Parisiense et preposito de Corberose in riparia...*". Gilbert Gravele, nonagénaire : "*Dixit etiam quod Jocelinus et Frogerius ad censaverunt masuras suas a Barbedoro... et adjecit quod postquam dominus Guido vivit ultra mare nihil datum est ad censum in tota riparia...*". Robert du Four : "*dicit quod masura Frogeri edificata est L anni elapsi sunt... et masura Arnulphi XLV anni... et masura Jocelini XXXV anni...*". Jean, prévôt de Corbreuse : "*quia a XXXV annis citra vidit maiorem de Corberose recipientem censum ab hospitibus de riparia pro canonicis beate Marie...*". Arch. nat. S 206 21². Dépôts des témoins de Guy de Montfort et de Henri, trésorier de Beauvais, Herbert Guituns : "*dixit etiam quod circiter quinquaginta anni sunt elapsi quod Frogerus edificavit domum suam in Frigida villa... de domo Arnulphi dicit quod circiter XL anni elapsi sunt quod edificavit eam...*" Rappelons que Barbedor fut doyen du chapitre, vers 1168 - vers 1180 et que Simon III de Montfort, père de Guy était décédé en 1181.

En 1185, les aménagements se poursuivaient par l'accensement à un des gruyers, David de La Forest, de trois cents arpents, entre Trouvilliers¹⁵ et Richarville¹⁶, à charge de les défricher et de désintéresser les autres gruyers. Nous avons longuement étudié ce problème et n'y reviendrons pas¹⁷.

Il semble que le conflit qui nous occupe ait mis un terme aux défrichements massifs, puisqu'on ne devait plus constater, en 1252, qu'un accensement à charge de planter la vigne à Trouvilliers¹⁸.

II. - LE CONFLIT

Après une coexistence presque pacifique de cinquante ans, un conflit d'une rare violence s'éleva entre les hommes de Bréthencourt et les hôtes des rives de l'Orge.

A. Il semble que ce soit à propos du *droit de pâturage* que le litige ait pris naissance. La question du droit d'usage n'avait peut-être pas été réglée par Barbedor et son neveu Gautier, prévôt de Corbreuse, lors de l'accensement de trois arpents au chevalier Harmoïn, bailli de Bréthencourt. Il y avait une aulnaie que celui-ci fit défricher pour la remplacer par des prés gardés, où ni les hommes de Bréthencourt, ni ceux de Corbreuse ne pouvaient envoyer pâturer¹⁹.

15. Ferme, c^{ne} de Corbreuse, ancienne grange du chapitre de Notre-Dame de Paris.

16. Essonne, arr^t d'Etampes, canton de Dourdan.

17. LEFÈVRE (S.), "Un entrepreneur de défrichements au XII^{ème} siècle : David de La Forest", dans *Paris et Ile-de-France. Mémoires*, T.28 (1977), Paris, 1978, p. 77-83.

18. Texte dans *Arch. nat.*, S 209, n^{os} 4-5 et LL 76, fol. 385, 390. Extraits dans GUÉRARD (B.), *op. cit.* T.II, 309, n^o II. Commentaire de LEFÈVRE (S.), "Les contrats de plantation et l'extension du vignoble en Ile-de-France (X^{ème}-XIII^{ème} siècle)", dans *Paris et Ile-de-France. Mémoires*. T.35 (1984), p. 32.

19. *Arch. nat.*, S 206, 21¹, témoignage d'Arnould de Froideville : "*que dominus G. Barbedor, quondam prepositus Corberensis, contulit ad censum domino Harmoino militi, tunc baillivo Bertencorte et illa tria arpenta pratorum vidit testis qui loquitur antequam darentur ad censum pasturas esse communes... et, cum esset ibi tunc alnetum, vidit illud extirpari et redigi in prata et, ab illo tempore, bene custodita sunt prata...*".

Cependant, il restait des pacages communs, depuis les jardins de Saint-Martin-de-Bréthencourt jusqu'au moulin Cropiaus (l'actuel moulin Corpeau). Gautier Barbedor et B., curé de Corbreuse, avaient fauché trois arpents de prés sur la rive qui furent ensuite transformés en pâtures²⁰. Une ou deux fois, en trois ou quatre ans, le seigneur de Bréthencourt envoya ramasser une ou deux bottes d'herbe, dans le pré du moulin de ville. C'est ce qui incita, sans doute, Robert, de ce moulin, à enclorre de fossés son pré de la rive²¹. De plus, les prévôts de Dourdan et les hommes de Corbreuse empêchèrent ceux de Bréthencourt d'enlever les herbes des pâtures de la rive²².

B. Les hommes de Bréthencourt allaient aussi s'attaquer aux arbres et aux jardins.

En effet, Jean, prévôt de Corbreuse, qui possédait une aulnaie autour de la mesure achetée à Jocelyn du Gué, faisait couper et vendre les arbres tous les trois ans, de même que tous ceux qui possédaient des aulnaies, y compris le seigneur Albert, du château, et le chevalier Thomas. Froger et Jocelyn, qui avaient planté des saules agirent de même²³.

20. *Ibid.*, témoignage de Gilbert Gravele : "*terra beate Marie de riparia durat ab orto Sancti Martini usque ad molendinum de Cropiaus et in pascuis illius terre vidit animalia de Bertencorte venire... vidit etiam dominum Galterum Barbedor, prepositum de Corberose et dominum B., presbyterum ejusdem ville, falcare circiter tria arpenna pratorum in riparia...*".

21. *Ibid.*, même témoignage : "*dominum de Bertencorte, qui semel vel bis in tribus annis vel quatuor, mittebat ad colligendum unum vel duos fasciculos herbe in pratum de molendino ville... ;* témoignage de Robert du Four : "*audivit dici Hermoinus, quondam ballivus Bertencortis, cepit Robertus de Molendino ville facientem fossata circa pratum suum in riparia...*".

22. *Arch. nat.*, S 206, 21², témoignage de Chrétien Cornile : "*homines de Bertencorte absportabant herbas de pascuis de riparia, sed vidit quod prepositus Dordani, cum hominibus de Corberose, ivit ad pasturas et prohibuit hominibus de Bertencorte ne absportarent herbas...*".

23. *Arch. nat.*, S 206, 21¹, témoignage de Jean, prévôt de Corbreuse : "*dicit etiam quod bene sunt XXXV anni elapsi quod ipsemet qui loquitur habuit et adhuc habet unum arpennum in riparia et scidit et vendidit pluries, sine contradictione, arbores... et alnas que erant circa masuram... dixit quod vidit alnetum domini Alberti de Castro et alnetum quod fuit Thome, militis, vendi pluries, sine aliqua contradictione...*"; témoignage de Gilbert Gravele : "*Jocelinus et Frogerius... plantaverunt ibi salices et fecerunt ortos et collegerunt fructus et secuerunt arbores sine aliqua contradictione...*".

Cependant, quinze ou vingt ans avant l'enquête, c'est-à-dire vers 1204-1209, les hommes et même les enfants de Bréthencourt enlevaient le chanvre et le foin des mesures, ainsi que les herbes et les légumes des jardins ; Le prévôt de Bréthencourt conduisit un certain nombre d'hommes pour arracher, avec violence, les légumes des jardins, notamment les oignons et les aulx²⁴.

R. de Praelle, bailli de Brethencourt, fit venir des hommes armés qui ramassèrent de force les légumes des jardins d'Arnould et de Jocelyn. Ce que voyant, les hommes de Corbreuse et de la rive firent appel au prévôt de Dourdan pour les repousser. Ils réussirent parfois à les faire fuir²⁵.

C. Habitations détruites, hôtes molestés

Le conflit s'envenima rapidement : déjà vers 1204, la cabane d'Arnould de Froideville avait failli être détruite par des hommes de Bréthencourt, conduits par Robert le Flamant, prévôt de cette localité²⁶. Elle le fut entre 1214 et 1223, selon les témoignages, de même que celle de Jocelyn, de Simon et de Pierre de Froideville ou de Franville. Celui-ci fut d'ailleurs arrêté et rançonné sur le

24. *Ibid.*, témoignage du maire de Corbreuse : "*fuit plegius erga ballivos de Bertencorte pro hominibus de riparia, quia dicti ballivi volebant absportare fena et canabum et herbas de dicta riparia...*". Ces faits sont confirmés par des témoins de Bréthencourt (Arch. nat., S 206, 21²), Chrétien Cornile : "*quod aliquando vidit pueros et homines de Bertencorte qui de ortis absportabant olera...*" ; Etienne Cocher : "*bene sunt transacti XX anni quod prepositus de Bertencorte adduxit testem qui loquitur et multos alios ad extirpandum herbas ortorum de riparia et vidit quod cepe et allia ibi colligebantur violenter ab hominibus de Bertencorte...*".

25. Arch. nat., S 206, 21¹, témoignage de Jean, prévôt de Corbreuse : "*sed, postquam dominus R. de Praelle fuit ballivus de Bertencorte, faciebat homines de Bertencorte venire armatos ad herbas et ad arbores de riparia... bene sunt transacti XV anni quod homines de Bertencorte veniebant et colligebant per vim herbas in ortis eorumdem Arnulphi et Jocelini...*" et Arch. nat., S 206 21² : Nicolas Boucher : "*vidit aliquando evellere canabum de masuris et circiter XV annis elapsis vidit quod homines de Corberosa et de riparia adduxerunt prepositos de Dordano ad repellendum homines de Bertencorte...*".

26. *Ibid.*, témoignage de Guiard Lefèvre : "*set bene sunt XX anni transacti quod Robertus Le Flamant, tunc prepositus Bertencurtis, adduxit testem qui loquitur et multos alios ad diruendum domum Arnulfi, sed non fuit diruta...*".

chemin de Saint-Arnoult à Corbreuse, alors qu'il s'enfuyait après la destruction de sa demeure²⁷.

On en vint bientôt aux mains, Robert Tue Taupe fut frappé jusqu'au sang par Gautier Brulez, hôte de Bréthencourt, dans la cabane de Gilbert Gravele ; Gautier fut d'ailleurs arrêté par Jean, prévôt de Corbreuse²⁸. Ce Robert devait sans doute être assez querelleur, car il avait eu une rixe au moulin neuf et il dut faire amende²⁹.

D. Moulins et mesures

D'autres constructions jalonnaient les rives de l'Orge : le chapitre de Notre-Dame de Paris y avait établi plusieurs moulins, destinés à moudre les céréales cultivées autour de Corbreuse. Nous avons déjà évoqué le moulin Cropiaus³⁰, le moulin neuf et le moulin de ville, dans le pré duquel le seigneur de Bréthencourt avait fait ramasser de l'herbe, si bien que Robert avait établi des fossés autour de son pré et avait reçu, pour sa peine, un muid d'avoine³¹.

Le moulin du pré servait de limite aux pâtures qui s'étendaient depuis la terre de G. Martin, selon Robert du Four ; ce moulin,

27. *Arch. nat.*, S 206, 21¹ : témoignage d'Arnould de Froideville : "*a duobus annis citra vel a tribus, in quibus ballivi domini Guidonis et homines de Bertencort diruerunt domum Simonis, servientis beate Marie et tam ipsi testi qui loquitur quam generis suis, a dicto Simoni in domibus et ortis dampnum intulerunt...*" de Robert du Four : "*audivit dici dampna inferri a decem annis citra...*" ; *Arch. nat.*, S 206, 21² : Herbert Guituns : "*de domo Arnulphi... circiter annum elapsam, ballivi de Bertencorte fregerunt domum illam et ortos extirpaverunt et arbores inciderunt, ad mandatum domini sui...*" ; *Arch. nat.*, S 206, 28 : Charte de Guy de Montfort et de Henri, trésorier de Beauvais : "*cum servientes nostri fregissent, sicut dicitur, domum Petri de Franvilla, que est in terra beate Marie, eumdem cum rebus suis abfugientem ceperunt et redemerunt...*".

28. *Arch. nat.*, S 206, 21¹, témoignage de Gilbert Gravele : "*Galterus Brulez, hospes Castris de Bentecorte, fecit sanguinem in domo ipsius testis qui loquitur percuciendo Robertum Tue taupe et propter hoc, Johannes, prepositus Corberose, cepit eum et duxit eum apud Corberose...*".

29. *Arch. nat.*, S 206, 21¹, témoignage de Jean, prévôt de Corbreuse : "*circiter XX anni sunt transacti quod Robert Tue taupe, quondam hospes de riparia, fecit testi qui loquitur emendam... per unam melleiam quem fecerat ad molendinum novum...*".

30. Voir pl. XII.

31. Voir *supra*, notes 20, 21 et 29.

ainsi que le moulin du gué est signalé également par Chrétien Cornile. Il existait aussi un moulin de la rive, dépendant de Notre-Dame de Paris. Le maire de Corbreuse recevait, chaque année, 6 livres, pour le cens des meuniers³².

Une autre source de litiges était la capacité des boisseaux utilisés par ces moulins. Certains furent saisis parce qu'ils n'étaient pas justes, selon Arnould de Froideville ; d'après Gilbert Gravele, ils furent emportés par les baillis de Bréthencourt et le maire de Corbreuse. Les deux localités utilisaient la mesure de Chartres, mais elle était plus grande à Corbreuse qu'à Bréthencourt. Le maire de Corbreuse confirme qu'en 1208, les baillis de Bréthencourt avaient saisi les boisseaux, mais que lui-même les avait repris. Les témoins de Bréthencourt attestent la saisie, mais, selon Chrétien Cornile, les boisseaux furent enlevés parce qu'ils étaient trop petits. D'après Nicolas Boucher, les meuniers donnèrent plusieurs fois de l'argent aux baillis de Bréthencourt à cause des faux boisseaux.

Cette contestation résulte du droit de mouture, mal défini d'ailleurs, de Guy de Montfort sur ces moulins. Pourtant Gilbert Gravele affirme que personne n'a de fief sur le moulin qui moud sans droit de mouture, dès que le blé a été mis dans la trémie. Herbert Guituns et Chrétien Cornile confirment cette dernière modalité³³.

32. Arch. nat., S 206, 21¹, témoignage de Robert du Four : "*incipiunt pasture de quibus est contentio a terra G. Martini usque ad molendinum prati...*" ; Arch. nat., S 206, 21², témoignage de Chrétien Cornile : "*terra riparie... et justicia similiter est beate Marie et incipit a molendino de vado usque ad molendinum prati...*" ; Arch. nat., S 206, 21¹, témoignage du maire de Corbreuse : "*quia maior est illius terre singulis annis recipit de molendinariis VI libras...*" ; GUÉRARD (B.), *op. cit.*, T.II, 307-308 : "*usque ad terram molendini de prato... de molendino Riparie, dicimus quod est de terra Beate Marie Parisiensis...*".

33. Arch. nat., S 206, 21¹, témoignage d'Arnould de Froideville : "*audivit dici sed non vidit quod ballivi Bertencortes ceperunt pluries bossellos molendini, dicentes quod non erant recti...*" ; de Gilbert Gravele : "*vidit pluries maiorem Corberensem talliare apud Corberosam bossellos molendini... sed quia mensura carnotense apud Corberosam est maior quam mensura carnotense de Bertencorte... de mostura domini de Bertencourt... dixit quod nullum habet feodum in molendino quod molat sine mosture, vel statim post bladum invenitur in tremoia...*" ; du maire de Corbreuse : "*bene sunt XVI anni elapsi quod talavit bossellos illius molendini...*". Arch. nat., S 206, 21² : Nicolas Boucher : "*vidit tamen pluries*

E. Les péages et les limites des domaines du chapitre

Il semble que les péages aient été exercés abusivement. En effet, Arnould de Froideville et Gilbert Gravele signalent que des hommes de Corbreuse furent arrêtés au-delà du gué de l'Orge, sur les terres de Notre-Dame et leur porcs et leurs objets personnels saisis. Jean, prévôt de Corbreuse, précise que les hommes de cette localité ne doivent pas le péage aussi longtemps qu'ils sont sur la terre du chapitre.

Nicolas Boucher et Herbert Guituns, témoins de Bréthen-court, confirment avoir vu des hommes de Notre-Dame arrêtés au-delà du ruisseau et payer le péage.

Les actes de Guy de Montfort et de Henri, trésorier de Beauvais, d'une part, et de l'abbé et du prieur de Saint-Marcel, d'autre part, témoignent également d'arrestations sur la route de Corbreuse à Saint-Arnoult³⁴.

quod molendinarii, propter falsos bossellos quos habebant finabant et dabant pecuniam ballivis Bertocurtie..." ; témoignage de Herbert Guituns : "*de moltura bladi domini Guidonis dicit quod, sicut audivit dici, debet moli statim post bladum quod est in tremoia...*"; de Chrétien Cornile : "*hos bossellos ita capiebant, dicit quia erant nimis parvi sicut ballivi dicebant...*".

34. *Arch. nat.*, S 206, 21¹, témoignage d'Arnould de Froideville : "*de pedagio dicit quod ultra vadum Orgie, quod est juxta domum suam, vidit arrestari homines Corberenses, licet essent adhuc in terra Beate Marie et servientes Bertencortes duxerunt porcos Vincenti de Corberose de loco predicto...*". Un gué de l'Orge figure encore sur la carte I.G.N. au 1/25 000^{ème}, Dourdan 1-2, au nord du bois de Vitry et au sud de l'ancien moulin de Ville. Témoignage de Gilbert Gravele : "*de pedagio dixit quod homines Beate Marie arrestari ultra rivulum Orgie in terra beate Marie a ballivis Bertencortisibus et res eorum capi...*"; de Jean, prévôt de Corbreuse : "*de pedagio dicit quod quamdiu homines de Corberose sunt in terra beate Marie non debent pedagium...*"; *Arch. nat.*, S 206, 21², témoignage de Nicolas Boucher : "*de pedagio dicit quod, ultra rivulum, vidit homines beate Marie arrestari et pedagium levare...*"; de Herbert Guituns : "*de pedagio dicit quod quamdiu homines de Corberose sunt in terra beate Marie non reddunt pedagium, sed, si transeant per terram domini Guidonis, reddunt...*"; *Arch. nat.*, S 206, 28. Acte de Guy de Montfort et de Henri, trésorier de Beauvais : "*et super eo quod homines beate Marie Parisiensis capiuntur a servientibus nostris in via qua itur a Corberosa apud Sanctum Arnulphum...*"; et S 206, 30. Acte de l'abbé et du prieur de Sainte-Geneviève et du doyen de Saint-Marcel, qui reprend presque les mêmes termes.

Des modifications de la voirie sont intervenues depuis, car cette route ne figure ni sur la carte de Cassini³⁵ ni sur celles de l'I.G.N.³⁶. Mais nous savons qu'une des voies romaines de Paris à Chartres, par la vallée de l'Orge, passait à proximité de Bréthencourt³⁷. Elle coïncide d'ailleurs avec la D5, qui, entre la ferme des Brandelles, au nord de Saint-Martin-de-Bréthencourt, et la forêt de l'Ouÿe, porte le nom de chemin de la Queue d'Auneau. Selon la carte I.G.N. de Dourdan au 1/50 000^{ème} et son calque, elle correspond à une voie ancienne probable qui se divise en deux parties à l'est de l'ancien moulin de Ville, les deux branches traversant la forêt de l'Ouÿe, l'une au nord jusqu'au niveau de Sainte-Mesme³⁸, l'autre au sud de Dourdan³⁹.

Ceci nous amène à poser la question des limites des possessions et de la juridiction du chapitre de Notre-Dame. Elles semblent avoir été connues des deux parties. Selon Jean, prévôt de Corbreuse, elles commencent à la terre de feu G. Martin jusqu'à celle du seigneur A. Polin. Herbert Guituns confirme que la terre de la rive appartient à Notre-Dame, mais, en ce qui concerne la justice, il ne sait pas où elle commence du côté de Bréthencourt, mais elle se prolonge jusqu'aux premiers bâtiments de la chapelle. D'après Chrétien Cornile, la justice de Notre-Dame s'étend depuis le moulin du gué jusqu'au moulin du pré. Ce qui semble justifié par la sentence d'Arnaud de Courbeville, doyen et de P., sous-chantre de Paris, qui assigne comme limites les deux rives depuis le moulin des moines de Saint-Martin-de-Bréthencourt jusqu'à la terre du moulin du pré, sous la chapelle. Malheureusement ces trois moulins ont disparu⁴⁰.

35. Carte de Cassini, n° 7, 8 H.

36. Carte I.G.N. au 1/50 000^{ème} Dourdan XXII-16 et calque correspondant, dressé en 1964, d'après les recherches sur photographies aériennes par I.C.G. Clos-Arceud et cartes au 1/25 000^{ème} Dourdan 1-2 ; 5-6.

37. RISCH (L.), "En suivant la voie romaine de Paris à Orléans", dans *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, XLVII^{ème} vol., 1930-1934, p. 205.

38. Yvelines, arr^t de Rambouillet, canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

39. ESTIENNE (C.), *La guide des chemins de France...*, éditée par Jean Bonnerot, Paris, 1935-36, p. 94, n° 117 et p. 113, n° 132.

40. *Arch. nat.*, S 206, 21¹, témoignage de Jean, prévôt de Corbreuse : "de metis ripariae, dicit quod durunt a terre defuncti G. Martini usque ad

III. – REGLEMENT DU CONFLIT

A. Rôle de Guy de Montfort

Son bref retour, en février 1224 (avec son neveu Amaury, après la cession, par celui-ci, de tous ses droits sur le Languedoc, au roi Louis VIII) et avant son départ pour Rome, en octobre de la même année, allait permettre de trouver une solution équitable aux litiges que les autorités locales n'avaient fait qu'envenimer. Malgré les allégations de plusieurs témoins qui rendent Guy responsable de la remise en cause de la neutralité bienveillante de son père et de son beau-père, nous pensons que les vicissitudes de son existence ne lui avaient pas permis de discerner les éléments du conflit⁴¹.

Les baillis de Bréthencourt avaient sans doute outrepassé ses ordres car il est improbable que ce seigneur, loyal et modéré, ait

terram domini Andree Polin... ; Arch. nat., S 206, 21², témoignage de Herbert Guituns : "*de terra riparie, quod est beate Marie, sed cujus sit justicia, nescit ubi incipiat ex parte Bertencortis, nescit, sed durat usque ad primam bordam capelle...*" ; de Chrétien Cornile : voir *Supra*, note 32 ; GUÉRARD (B.), *op. cit.*, T.II, p. 307-308 : "*dicimus per sentenciam, quod tota terra et masure et pasture, tam citra rivum quam ultra rivum, sicut protenditur a molendino monachorum Sancti Martini usque ad terram molendini de prato sub capella, sunt in terra et dominia ecclesie Beate Marie Parisiensis...*"

41. Selon Arnould de Froideville, Hermoin, bailli de Bréthencourt, avait donné à Simon III le conseil de ne pas saisir les boisseaux : "*audivit dici quod dominus Hermoinus, miles, qui erat ballivus defuncti Simonis, domini Bertencurtis, patris istius Guidonis dederat consilium dicto Symoni, quod non caperet bossellos, quia hoc facere de jure non posset...*" ; ce même témoin ajoute que vingt-deux ans auparavant, soit en 1202, tandis que Guillaume des Barres tenait le fief, il avait reçu un message de Guy : "*quod circiter XXII annos... dominus Willelmus de Barris tenebat Bertecort, ratione matris domini Guidonis, uxoris sue, virum dominus Guido misserit ultra mare...*". En 1182, Amicie de Leicester, veuve d'Albéric, comte de Dammartin, puis de Simon III de Montfort, comte d'Evreux, avait épousé en troisième noces Guillaume III des Barres. Voir QUESVERS (P.) et STEIN (H.), *Essai de généalogie de la famille des Barres...*, Fontainebleau, 1901, p. 8-9. Extrait du T.III des *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens* ; PROU (M.), "Notice sur Guillaume des Barres, comte de Rochefort", dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1853, p. 131, pense qu'il s'agit de Guillaume II. Voir également *supra*, note 27, témoignage de Herbert Guituns, témoin de Bréthencourt, qui affirme que les baillis avaient agi sur l'ordre de leur seigneur.

pu léser sciemment le chapitre Notre-Dame, surtout lorsqu'on connaît la générosité des Montfort à l'égard des établissements religieux. Il est vrai que leur situation financière était très obérée par la croisade contre les Albigeois⁴².

B. Evaluation et réparation des dommages subis

Selon Gilbert Gravele, les dégâts se montaient à 20 livres, d'après Arnould de Froideville à 19, mais le maire de Corbreuse ne savait comment les chiffrer. Finalement, la sentence les évalue à 15 livres que le seigneur Guy devrait payer dans un délai de vingt jours⁴³.

On avait eu recours, en mai 1224, à l'arbitrage de l'abbé et du prieur de Sainte-Geneviève, assistés du doyen de Saint-Marcel de Paris, qui devaient rendre leur sentence avant Noël, après avoir rassemblé et entendu les témoins. Cependant, avant cette date, les hommes de Corbreuse étaient autorisés à reconstruire leurs maisons, clore et cultiver leurs jardins⁴⁴. Simultanément, Guy de Montfort et Henri, trésorier de Beauvais, ne purent qu'entériner le compromis, sous réserve de leur consentement, après audition des témoins⁴⁵.

42. D'après BELLERON (P.), *op. cit.*, p. 356, Amaury avait quitté Carcassonne dès le lendemain de la signature d'une convention avec les comtes de Toulouse et de Foix, signée le 14 janvier 1224. Une note 2 précise : "C'est sans doute à son retour que pour payer ses dettes, Amaury dut emprunter 4 000 livres aux marchands d'Amiens, leur laissant en gage son oncle Guy et plusieurs chevaliers..."

43. *Arch. nat.*, S 206, 21¹, témoignage de Gilbert Gravele : *de dampnis illatis hominibus de Frigida villa ab hominibus de Bertencorte dixit quod bene valent XX 1lb...* ; d'Arnould de Froideville : *"in domibus et ortis dampnum intelurunt usque ad decem et novem libras et amplius..."* ; du maire de Corbreuse : *"valorem dampnorum hominibus de riparia illatorum nescivit estimare..."* ; GUÉRARD (B.), *op. cit.*, T.II, p. 307-308 : *"cum probatum sit, quod per dominum Guidonem et suos, dampna illata sint hominibus capituli prefate Riparie... usque ad valorem XV librarum, condempnamus dictum Guidonem in XV libris Parisiensibus, dandis..."*.

44. *Arch. nat.*, S 206, 30. Acte de l'abbé et du prieur de Sainte-Geneviève et de M., doyen de Saint-Marcel : *"Ita tamen quod licebit hominibus de Corberosa pendente compromissione reedificare domos suas, ortos claudere et excolere..."*.

45. *Arch. nat.*, S 206, 28. Acte de Guy de Montfort et de Henri, trésorier de Beauvais, qui reprend à peu près les mêmes termes et promet d'obliger les hommes de Corbreuse et de Bréthencourt à observer les ordres des arbitres : *"et si opus fuerit compellemus homines nostros de Corberosa et de Betoncourt ad observationem ordinationis arbitratorum predictorum..."*.

C. La sentence d'Arnaud de Courbeville et de P., sous-chantre de Paris

Elle est datée de novembre 1224 mais avait été établie en mai et oubliée par le chapitre, ce qui prouve qu'il n'y apportait qu'un intérêt relatif⁴⁶.

Outre l'amende de 15 livres que devait payer Guy de Montfort et les limites de la juridiction de Notre-Dame, évoquées plus haut, elle précise certains points litigieux : ni le seigneur Guy, ni le trésorier de Beauvais, ni les hommes de Bréthencourt ne doivent envoyer leurs bestiaux sur les terres cultivées, ni dans les jardins, ni dans les prés et autres lieux, aussi longtemps qu'ils seront cultivés, le droit de pâturage étant réciproque sur les terres incultes des deux localités⁴⁷.

Le moulin de la rive, situé sur la terre de Notre-Dame, lui appartient et, ni Guy, ni le trésorier ne doivent prendre les boisseaux⁴⁸. Ni eux, ni leurs sergents ne doivent arrêter les hommes de Notre-Dame sur la route de Corbreuse à Saint-Arnoult⁴⁹.

Cette sentence, ratifiée par l'abbé et le prieur de Sainte-Geneviève et le doyen de Saint-Marcel, délégués par le pape, devra être promulguée dans toutes les églises de l'archidiaconé de Chartres, au mois de décembre 1224. Elle fut communiquée le 15 décembre du même mois aux curés de Corbreuse et de Bréthencourt⁵⁰.

46. GUÉRARD (B.), *op. cit.*, T.II, p. 307-308 : "*Instrumentum illud, a nobis omissum conditum fuerat mense maio 1224...*".

47. *Ibid.*, "*nec dominus Guido, nec thesaurarius Belvacensis, nec homines de Betencourt, possunt vel debent inmittere animalia sua in predictas terras seu pasturas, quamdiu culte sunt, nec in ortis, nec in pratis, nec in aliis locis, quamdiu culta sunt...*".

48. *Ibid.*, "*De molendino Riparie, dicimus quod de dicta terra Beate Marie Parisiensis... et inhiemus ne dicti Guido et thesaurarius capiant de cetero boisselos (sic) in illo molendino...*".

49. *Ibid.*, "*Preterea dicimus et inhiemus ne dicti Guido et thesaurarius vel servientes eorum de cetero capiant homines de terra Beate Marie Parisiensis, in via que itur a Corberosa ad sanctum Arnulfum que est in terra Beate Marie Parisiensis...*".

50. *Ibid.* "*Abbas et prior Sanctae Genovefae et M., decanus Sancti Marcelli, a papa delegati, suprascriptam sententiam ratam habuerunt, eamque in omnibus Carnotensis archidiaconatus ecclesiis promulgari*

CONCLUSION

Guy de Montfort était reparti pour Rome, en octobre 1224 ; il conserva ses fiefs en Albigeois jusqu'en 1228. On peut encore se demander dans quelle mesure il était impliqué dans ce conflit. Quoiqu'il en soit, le chapitre avait fait reconnaître ses droits sur une terre qu'il avait contribué à aménager, complétant par la culture du chanvre et des jardins, la création de prés et de moulins, la monoculture céréalière autour de Corbreuse. La guerre de Cent Ans allait mettre fin à cet équilibre précaire, puisqu'il ne restait plus en 1443 que quatre ou cinq ménages à Corbreuse et que le prieuré de Saint-Martin-de-Bréthencourt avait été détruit⁵¹.

Peut-on admettre avec Marc Bloch que ce prieuré ait laissé son nom à la villeneuve de Froideville ? Rien ne semble s'y opposer et quelques facteurs le confirment, tels que l'existence des trois moulins. En outre, les rives marécageuses de l'Orge restent un terroir répulsif qui justifiait le toponyme de Froideville. Nous nous en tiendrons donc à l'hypothèse de Marc Bloch⁵².

Nous remercions tout particulièrement les services de la conservation régionale de l'Inventaire et des Archives départementales des Yvelines (pré-inventaire) pour les excellents clichés qu'ils ont bien voulu nous envoyer gracieusement.

Simone LEFEVRE

jusserunt, mense decembri 1224, et die decima quinta ejusdem mensis, presbyteri Corberosae et Bertoudi Curiae eamdem sententiam fuisse a se promulgatam per litteras suas testati sunt". Notons que cette sentence est datée de novembre 1224, alors que, selon la liste des doyens de Notre-Dame établie par GUÉRARD (B.), *op. cit.*, T.IV, p. 215, Arnaud de Courbeville fut doyen en 1226-1227, tandis que Gautier Cornu était doyen de 1221 à 1224.

51. FOURQUIN (G.), *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Age...*, Paris, 1964, p. 434 : "Ainsi, Corbreuse qui, vers 1443 n'était habité que par "quatre ou cinq ménages", est en bordure sud-ouest du Hurepoix, non loin de la forêt de l'Ouÿe et d'une zone de défrichement des XI^{ème}-XII^{ème} siècles..." ; LÉCHAUGUETTE (P.), *op. cit.*, p. 62.

52. BLOCH (M.), *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, nouv. éd. 2^{ème} tirage, Paris, 1955, p. 9 où l'auteur la classe parmi les "agglomérations spontanées" et l'index, p. 256 : "Froideville-Frigida villa-, villeneuve sur l'Orge, entre Corbreuse et Bréthencourt, peut-être à identifier avec Saint-Martin-de-Bréthencourt..."

A Etréchy,¹ l'ermitage Saint-Martin de La Roche

Dans une précédente étude, publiée en 1981², j'avais fait le point des connaissances acquises à cette époque sur l'ermitage dédié à saint Martin, sis sur la butte du même nom, dépendant du hameau de Fontaineliveau. Cette petite agglomération fut détachée de la commune de Chauffour-lès-Etréchy en 1826, et rattachée à Etréchy.

J'avais alors certains espoirs de retrouver le site exact dudit ermitage. Au moment où j'écris, huit ans plus tard, il n'a toujours pas été retrouvé et, si l'espérance d'aboutir est très mince, elle n'est pas encore complètement nulle. Par contre, d'importants éléments d'archives ont été découverts et la position de l'ermitage a pu être localisée à l'intérieur d'une superficie relativement réduite.

Si le petit groupe informel, depuis regroupé dans l'association "Etréchy et son passé", disposait d'un matériel archivistique d'une certaine importance, que j'avais glané ici et là, il manquait totalement de l'expérience du terrain.

Dans ce domaine, une société historique de notre Sud-essonnien avait – et a toujours – une flatteuse réputation³. C'est à elle que nous nous sommes adressés pour nos explorations préliminaires. La réponse a été immédiatement positive, et au cours de nos reconnaissances, la collaboration avec nos amis mérévillois a toujours été cordiale.

I. – LES RECONNAISSANCES

Nous nous sommes donc rendus sur le terrain, à plusieurs reprises, chaque fois après une réunion préalable, précise et suivie

1. Arr¹ d'Etampes, chef-lieu de canton.

2. Dans *B.S.H.A.C.E.H.*, 1980, p. 41 à 56.

3. Société historique et archéologique du canton de Méréville.

avec attention. Aucun terrassement, même élémentaire, ne fut effectué, de façon à respecter la loi, dans sa lettre et son esprit.

Comme je viens de le dire, nous sommes allés plusieurs fois sur la butte. C'est en décrivant les divers documents utilisés que nous dirons ce qu'il en fut de nos visites.

II. - LES DOCUMENTS

Nous les regrouperons en deux catégories : ceux connus en 1981, ceux découverts depuis.

A. *LES DOCUMENTS CONNUS EN 1981*

Nous en tenant strictement aux pièces à caractère géographique, nous citerons :

I. Une des cartes de Cassini, car toutes ne comportent pas la mention de Saint-Martin de La Roche. En tout état de cause, ces cartes sont trop imprécises pour permettre une localisation exacte de notre ermitage.

II. Le plan d'intendance de la paroisse de Chauffour⁴. Ce document est très intéressant ; son original est conservé aux Archives départementales des Yvelines, avec un microfilm aux Archives départementales de l'Essonne. Il comporte des indications de distances et d'alignements mais son exploitation ne peut être faite que par un géomètre professionnel.

III. L'Atlas Trudaine, feuille F¹⁴ bis 8 447, folio 7, partie gauche. C'est le document de base qui a servi aux premières recherches. En gros, il s'agit de cartes géographiques polychromes représentant les routes royales (maintenant nationales), avec des zones latérales de terrain, pouvant atteindre une largeur de plusieurs centaines de mètres. Etablis à l'échelle de 1/8 640, donc très grande, ce sont des documents magnifiques.

L'ermitage de Saint-Martin de La Roche y figure nettement. Nous avons tenté de le situer sur le terrain, et avons trouvé des

4. *Arch. dép. Essonne*, 1 Mi 231/4. Voir pl. XIII.

traces d'industrie humaine. Pensant avoir découvert la solution de notre problème, nous demandâmes leur avis à nos collègues de Méréville. Ceux-ci furent formels : il s'agissait de vestiges laissés par les carriers, et c'était là un point capital : lors de l'extraction des pavés de grès, le sol avait été bouleversé sur une grande profondeur, et les recherches risquaient d'être impossibles.

Après de nombreuses heures de réflexion et des échanges de vue, nous avons dû nous rendre à l'évidence (mais nous avons longtemps hésité) il y a, dans l'Atlas Trudaine, une inexactitude sur le site de notre ermitage.

B. LES DOCUMENTS DECOUVERTS DEPUIS 1981

Comme tout homme confronté à un problème semblable, je n'avais plus qu'une solution : le retour aux archives, pour y découvrir de nouveaux éléments. Les trouvailles ont été tellement agréables que, même si la détermination exacte du site devait s'avérer impossible, je m'estimerais comblé. Voici, avec une brève analyse, la liste des dernières découvertes.

I. Une importante transaction, passée par devant Boulard et Huet, conseillers du roi, notaires au Châtelet de Paris, le 12 septembre 1755⁵. Cet acte sur grand format, et de graphie facile, comporte deux parties bien distinctes : l'acte lui-même et une annexe. Celle-ci, assez longue contient quasi-exclusivement des considérations juridiques et nous vous en ferons grâce. Quant à l'acte lui-même, il est plein d'intérêt. Son volume est de 32 pages ; il est rédigé en langue française, mais dans les textes que l'on pourrait qualifier d'"exécution" et ajoutés, certains passages sont écrits en langue latine, et un en italien. Les parties en présence sont :

"Très haut et très puissant Seigneur Louis de Tallaru (*sic*), Marquis Chalmazel, Seigneur comte de Chamarande, et des seigneuries de Vaucelas, le Roussay, Etréchy, Ventué (*sic*), Mau-champ et Coudray, les Enondans (*sic*), et autres terres, etc...

d'une part, et

Religieux Seigneur Frère Louis Adrien de Cabeuil, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur du Temple

5. *Arch. nat.*, minutier central des notaires de Paris, Etude LXIX, liasse 672. C'est le notaire Huet qui a conservé la minute.

de Reims, Procureur du Commun Trésor de l'ordre au Grand Prieuré de France, etc... Procureur d'Illustre et Vénérable Seigneur François Guillaume d'Averne de Boccage, Bailly Grand Croix dudit Ordre, Commandeur de Saint-Jean de Latran, etc... Seigneur de Chauffour, membre dépendant de ladite Commanderie de Saint-Jean de Latran, et du fief de Fontaineliveau, ledit Seigneur de Cabeuil, fondé de la procuration dudit Seigneur Grand Bailly de la Morée, passé devant Bonavita, notaire en la ville Valette Isle de Malte, présents témoins le treize septembre mil sept cent cinquante trois...".

En langage clair, les parties sont le marquis de Talaru et l'Ordre de Malte, par ses représentants.

Il y a contestation sur les limites des biens respectifs des contractants et on décide de profiter de la réfection des terriers⁶ pour tirer les choses au clair.

Les choses sont en instance devant les tribunaux ; des condamnations ont été prononcées, mais des appels ont été interjetés. Puis, comme bien souvent en pareil cas, on se rend compte de part et d'autre que mieux vaudrait s'entendre à l'amiable : "un mauvais accord vaut mieux qu'un bon procès" suivant un dicton bien connu. A cet effet, des représentants autorisés et qualifiés sont dépêchés sur les lieux à la Pentecôte 1755. Ils séjournent sur place pendant huit jours. Ils travaillent sur "le plan qui leur a été adressé par le rénovateur du terrier de Chauffour", et sur tous les "mémoires respectifs" ; il est "fait et dressé un procès-verbal contenant dans le plus grand détail toutes les remarques et observations, positions de territoires, et confrontations avec énonciation des seigneuries respectives des parties, et des héritages limitrophes sur lesquels tombaient les contestations : ledit procès-verbal contenant en même temps leurs arrêtés sur chaque article du local...".

"Que, pour rendre leur ouvrage plus intelligible... la personne préposée pour la rénovation des terriers... d'Etréchy, de Vaucelas et autres, appartenant au Marquis de Chalmazel avait, sur la communication dudit plan de la seigneurie de Chauffour, pris le

6. Les terriers, qui ont précédé notre actuel cadastre, sont les déclarations de leurs biens-fonds par les propriétaires, pour le paiement du "cens", impôt foncier, à la censive du seigneur, c'est-à-dire à son percepteur.

parti de faire lever une copie figurée dudit plan, sur laquelle copie... il avait été empreint une ligne de couleur brune, exactement tracée d'après les confins et limites établis par les titres respectifs tout autour de la seigneurie de Chauffour pour en désigner parfaitement l'entier territoire et le distinguer à jamais d'avec les seigneuries appartenant audit seigneur Marquis de Chalmazel..."⁷.

Voici textuellement les principales conclusions de la transaction (extraits) :

"...du Comté de Chamarande font partie... les seigneuries d'Etréchy, Vaucelas, le Roussay, Ventué⁸, Villeconin et Mau-champs... ayant chacune leur territoire distinct..."

"Les terres appartenant au... Marquis de Chamazel... entourent de toutes parts la seigneurie de Chauffour à l'exception d'une certaine extrémité de laquelle il sera cy-après fait mention".

"La terre et seigneurie de Chauffour, placée au milieu des terres appartenant au Marquis de Chalmazel, a, dans le centre de son territoire, son village et paroisse de Chauffour, pareillement possédés par le Seigneur Commandeur [de l'ordre de Malte] en toute féodalité..."

Nous vous faisons grâce du texte des autres conclusions, dont nous résumons rapidement la teneur :

- à un certain endroit, les terres du marquis et celles de l'Ordre de Malte ne se touchent plus. L'Ordre n'est pas intéressé, mais seulement le marquis,

- la ligne brune, toute droite, laisse, de part et d'autre, des terres de l'une ou l'autre partie. On admet qu'il y a compensation,

- le hameau de Fontaineliveau, bien que très éloigné de Chauffour, et séparé du village par les seigneuries d'Etréchy, Vaucelas et Le Roussay, est un fief appartenant à Chauffour, donc à l'Ordre de Malte,

7. Le plan est conservé aux Archives nationales, service des cartes et plans. Nous le cherchions toujours, alors que nous l'avions sous les yeux depuis plusieurs années, sans l'avoir identifié. Il porte la cote N III Seine-et-Oise 517.

8. Maintenant Vintué.

- ici, nous reprenons le texte exact, qui est important : "Du territoire de Fontaineliveau dépend une portion de la petite montagne ou rocher appelée Saint-Martin, dans laquelle portion de montagne ou rocher, qui est du côté regardant le hameau de Fontaineliveau, est situé un petit hermitage, habité par un ou plusieurs hermites, qui tiennent leur nomination du seigneur Commandeur de Chauffour... le tout ainsi qu'il est désigné par la ligne de couleur brune, qui a été tracée autour du territoire de Fontaineliveau... immédiatement après ledit hermitage, du côté d'Etréchy, se continuent les seigneuries d'Etréchy, Vaucelas et le Roussay, et leurs dépendances..."

Il est ensuite question d'un lieudit du nom de "La Baraque", le long et à l'est de la Juine, sur lequel l'hermitage a tenté de faire valoir ses droits, par une assignation en date du mois de janvier 1742, et d'un autre lieudit, voisin d'un abreuvoir, le long de la Juine également, du nom de "Commune de Fontaineliveau".

Nous nous trouvons alors devant un cas plus que curieux, disons lamentable, et que nous ne pourrions que signaler au passage, celui de ces propriétaires, la plupart modestes, de biens relevant du marquis de Chalmazel, et que le rénovateur du terrier de Chauffour a contraints, par les moyens les plus inhumains, à venir faire leurs déclarations à la seigneurie de Chauffour. Il s'en était suivi, pour eux, le paiement de toutes les taxes possibles, avec parfois des arriérés de plus de vingt-neuf années : cens et surcens (impôts fonciers), lods et ventes (taxes sur les loyers et les acquisitions) ; il faut y ajouter les frais des procédures qu'ils avaient engagées et qui couraient toujours. On ne badinait pas à la Commanderie de Chauffour. Il semble que, sur ces points douloureux, les négociateurs soient arrivés à une cote mal taillée.

Surtout, on décide de la réalisation d'un arpentage avec pose de bornes. Celles-ci comporteront, du côté de Chauffour, une croix de Malte, et du côté opposé la lettre C⁹.

On règle ensuite, mais nous ne pouvons entrer dans le détail, le cas de quelques censives particulières. Signalons seulement le cas de la magnifique propriété du Sieur de Pontchéron, et auparavant du Sieur de La Tranchée, à Etréchy. C'est sur une partie de son

9. En fait, nous le verrons plus tard, ce seront les lettres "T.C.". Voir pl. XVI.

emprise qu'ont été construits les groupes scolaires des Lavan-dières.

Revenant sur le cas des déclarations abusives au terrier de Chauffour, obtenues par la contrainte, on finit par désavouer le rénovateur de ladite seigneurie de Chauffour, et annuler toutes ses procédures. C'était la sagesse même. On va plus loin : l'Ordre de Malte s'oblige au remboursement des sommes indûment perçues, et à l'indemnisation des frais engagés par les réclamants. C'est donc, finalement, beaucoup mieux que la cote mal taillée vers laquelle on semblait s'orienter quelques pages auparavant. Allant encore plus loin, on décide que le rénovateur abusif pourra être inquiété sur ses biens propres. Dans un certain nombre de foyers, on doit déboucher quelques bouteilles du bon vin d'Etréchy¹⁰.

Et on finit par signer. Mais, dirait M. de La Palisse, l'Ordre de Malte, c'est à Malte. Voilà pourquoi tout le dossier est envoyé à La Valette, capitale de l'"Ile de Malte", pour approbation de la transaction. L'accord est donné dans un texte latin de quatre lignes, à la date du 17 mars 1756, suivant le calendrier de l'Ordre religieux et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, et 1757 suivant celui du commun des mortels. Il est agrémenté d'un magnifique sceau en relief de 65 millimètres de diamètre¹¹.

Un premier texte d'approbation du Frère Emmanuel Pinto figure en français et en latin. Un second texte d'accompagnement est joint en français et en italien¹².

II. Le plan d'arpentage précédemment annexé à la transaction précédente. Une copie en a été jointe au procès-verbal d'arpentage dont nous allons parler ci-dessous¹³.

10. Il y avait alors à Etréchy plus de soixante hectares de vignes (Plan d'intendance d'Etréchy, *Arch. dép. Essonne*, 1 mi 231/6).

11. Dont la photocopie n'est pas lisible.

12. Il est bien évident que, malgré nos soins, notre résumé comporte nombre d'imperfections, et il néglige tous les éléments non immédiatement nécessaires à notre ermitage, en particulier tout ce qui a rapport à l'organisation de la justice.

13. La seule copie connue du plan d'arpentage dont il est ici question est celle conservée aux Archives nationales, service des cartes et plans, sous la cote N III Seine-et-Oise 517. Nous en donnons la portion que nous avons personnellement reproduite pl. XIV.

Les avantages de ce plan sont les suivants :

- il a été réalisé sur place par un homme du métier qui a pris tout son temps,

- il est à une grande échelle, que nous n'avons pas déterminée exactement, mais qui est très proche de celle de la carte des courbes de niveaux¹⁴, soit environ 1/2 500,

- il est d'une époque à laquelle l'ermitage était en pleine activité.

D'emblée, il nous a permis de faire les constatations suivantes :

a) la fameuse ligne brune, qui est un des points-clés¹⁵ de l'affaire, est explicitement figurée,

b) l'échelle est suffisante pour que le plan de l'ermitage lui-même puisse être exploité,

c) surtout, on est surpris par la proximité de ladite ligne avec l'arête marquant la fin de la partie horizontale du plateau, donc le début de la pente, tout ceci du côté de Fontaineliveau, c'est-à-dire au sud. Et c'est capital, car il nous amène à conclure que, comme l'ermitage était situé sur Fontaineliveau, il touchait pratiquement le bord du plateau. Il ne se trouvait donc pas situé au milieu de celui-ci, et l'indication de l'Atlas Trudaine ne pouvait être qu'erronée. Cet argument a été pour nous décisif.

III. Le procès-verbal de bornage. Réalisé en septembre 1760, le bornage est la conséquence directe de la transaction de septembre 1755. On a donc mis cinq ans pour passer de la décision à l'action ; ce long délai s'explique d'abord par le temps qu'il a fallu pour les approbations et ratifications, on vient de le voir. Ensuite, il a fallu réaliser matériellement les soixante et onze bornes, les débiter, et tout se faisait à la main, puis sculpter les marques, croix de Malte et initiales.

Le document qui relate les opérations est conservé aux Archives nationales ; il est long de 31 pages, parfaitement calligraphiées¹⁶.

14. Voir pl. XV.

15. Si l'on peut parler d'un point lorsqu'il s'agit d'une ligne !

16. *Arch. nat.*, S 5130, dossier 127.

On commence à opérer le 3 septembre 1760 à cinq heures du matin. Sont présents :

"Paul Caron, procureur fiscal du bailliage du comté de Chamarande, y demeurant, se disant avoir charge de très haut et très puissant Seigneur Louis de Talaru, Marquis de Chalmazel, etc..."

Et encore de haut et puissant Seigneur et religieux Frère Guillaume Georges de Gouffier de Toix, chevalier bailly grand croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, etc..."

Louis-Antoine Crespin, arpenteur royal au bailliage d'Etampes, demeurant à Chamarande, etc..."

Il y a, en plus, c'est évident bien que non dit, le personnel de pose des bornes, avec voitures, chevaux et les bornes, plus le matériel de manutention.

Nous vous faisons grâce de tous les préliminaires juridiques, disant seulement que l'on suivra la ligne de couleur brune. Laissons nos gens poser les cinquante-six premières bornes, et arrivons-en au texte suivant :

"Fief de Fontaineliveau

Ce fait, nous arpenteur royal susdit et soussigné, à la requête du Sieur Caron ledit notaire conjointement avec luy nous nous sommes transportés de cet endroit sur les limites du fief de Fontaineliveau, dépendant de ladite seigneurie, commanderie et seigneurie de Chauffour, et borne 57 étant arrivés à l'endroit où est un abreuvoir dans la rivière de Juine, joignant la prairie appelée la Commune de Fontaineliveau, auquel endroit... j'ai, arpenteur soussigné, posé une cinquante septième borne, entre ledit abreuvoir et ladite commune..."

"Et de ladite cinquante septième borne, traversant ledit grand chemin de Paris à Orléans¹⁷, en montant en droite ligne jusque sur le sommet de la Montagne de Saint-Martin, j'ay planté audit endroit au milieu des borne 58 friches [un mot à encre passée, non lisible] une cinquante huitième borne à la distance de la précédente de vingt-huit perches¹⁸ neuf pieds en droite ligne".

17. Maintenant la RN 20.

18. La perche en usage à Etréchy était longue de 22 pieds (contribution foncière de Chauffour, 1791).

"Et de ladite cinquante huitième borne, allant toujours en droite ligne vers l'occident, en passant derrière borne l'hermitage de Saint-Martin, et jusqu'au chemin tendant
59 d'Etréchy au Coudray, sur le bord duquel chemin et dans une friche, j'ai posé la cinquante-neuvième borne, distante de la précédente de cinquante neuf perches en droite ligne"¹⁹.

Ces textes nous apprennent que l'ermitage se trouvait entre la 58^{ème} et la 59^{ème} bornes. Cette 59^{ème} borne est parfaitement localisée. Elle est, à quelques mètres près, à l'intersection de l'arête sud du plateau et du chemin d'Etréchy au Coudray. Faisant le chemin inverse de celui de nos poseurs de bornes, marchant donc vers l'est, et parcourant environ 420 mètres, nous rejoignons la borne précédente, la 58^{ème}, et à un moment donné, par le nord, nous passons juste derrière l'ermitage.

III. - NOUVELLES VISITES A LA BUTTE SAINT-MARTIN

Forts de nos nouvelles acquisitions, nous fîmes à nouveau appel à nos amis de Méréville. Avec leur obligeance habituelle, M. Binvel et ses amis revinrent à Etréchy, et nous recommençâmes nos recherches. Nous pensons être parvenus à certains résultats.

Tout d'abord, nos collègues mérévillois nous firent remarquer que, suivant le plan d'arpentage, notre ermitage devait se trouver juste avant un petit thalweg facile à retrouver... sous réserve des bouleversements des carriers. Nous déterminâmes un petit promontoire... juste avant un petit thalweg. Manifestement c'était là... mais aucun accident du sol n'apparaissait. Et puis, la surface du promontoire était assez grande, trop grande par rapport à celle de l'ermitage, pour pouvoir donner un premier coup de pioche avec des chances suffisantes de bien tomber. Et toujours en arrière-pensée, qu'avaient fait les carriers ?

Etait-ce une raison suffisante pour se décourager ? Certainement pas, d'autant que nous ne sommes peut-être pas à la dernière étape de nos approximations successives...

19. Soit environ 420 m.

IV. - RETOUR AUX DOCUMENTS

A. PROCES-VERBAL DE BORNAGE

Terminons-en avec notre procès-verbal de bornage. Après la pose de la 71^{ème} borne, notaire et arpenteur donnent la description de ces fameuses bornes, et de leur *authentification*. Remarquons, au passage, l'importance de l'opération ; elle est en rapport direct avec celle des intérêts matériels en cause.

"Toutes lesquelles bornes cy-dessus plantées ou posées au nombre de soixante onze sont de nature de grais, sous chaqu'une a été posée pour témoins ordinaires, sçavoir du côté des terroir, seigneurie et justice de Chauffour et Fontaineliveau un tuillot cassé en trois morceaux, et du côté des terroirs, seigneuries et justices de Vaucelas, Estréchy et Le Roussay, Mauchamps et les Emondants, dépendant dudit Comté de Chamarande, un morceau d'ardoise aussy cassé en trois parties, pour interprétation desdites bornes plantées et posées..."

Pourquoi cette "interprétation", nous dirions "authentification" des bornes ? Tout simplement parce que, souvent, une des parties, quand ce n'était pas les deux, avait une fâcheuse tendance à déplacer lesdites bornes, dans un sens qui n'était pas contraire à ses intérêts. Et ce n'est pas là du roman. Ça se faisait encore quand j'étais jeune, en Brie champenoise et ce qui prouve la réalité des faits, c'est que, de temps en temps, des contrevenants se faisaient prendre. Il est inutile de dire que, dans un tel cas, la plaisanterie n'était pas gratuite : ça coûtait cher, très cher, fort cher²⁰.

20. A titre d'exemple, voici un fait que j'ai retrouvé dans les archives, et que je relate dans mon étude *La maîtrise des Eaux et Forêts d'Epervay dans Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts... de la Marne*, 1983, p. 211 : "Le 9 mars 1757, Estienne Delorme, garde en la maîtrise de Château-Thierry... faisait sa tournée. Parvenu au triège de la Petite Malnoue... il eut la surprise de voir trois manouvriers... qui, munis de bêches, venaient de déplacer trois bornes, plantées en 1750, pour la séparation d'un bois privé, appartenant à la comtesse de Montrevel, d'avec la forêt de Wassy ; six autres bornes avaient déjà été déplacées". Et voici le bouquet : "Le travail était fait sur les ordres des officiers de la maîtrise de Crécy-en-Brie, en présence de deux arpenteurs". Et mieux encore, le 16 mars, c'est le procureur du roi de cette localité qui intervient. Il y eut une procédure dont nous n'avons pas pu retrouver l'issue. Comme on le voit, on ne prenait jamais trop de précautions, et dans cette activité des "bornes baladeuses", on ne trouvait pas que de modestes propriétaires ou de petits exploitants agricoles, désireux de s'agrandir, non, il y avait aussi du beau monde.

Nous apprenons "in fine", que les opérations de plantation des bornes ont duré quatre jours ; il a fallu deux jours pour établir les documents. Les diverses démarches sont arrêtées le 10 septembre 1760, et Caron, le notaire de Chamarande, signe le tout. Le lendemain, à Etampes, Delobel procède au contrôle, c'est-à-dire l'enregistrement que nous connaissons maintenant. Et le 24 octobre 1760, les parties ratifient l'accord.

B. DOCUMENTS SIGNALES PAR D'AUTRES

Des personnes s'intéressant elles aussi à la recherche, et au courant de mes préoccupations, m'ont fait connaître des documents intéressants :

I. Mademoiselle Roselyne Tournebise qui a la charge de l'informatique au Minutier central des notaires à Paris, m'a signalé un dossier en provenance de M^e Vénard, notaire à Etampes, en date du 27 février 1761²¹. Citons un passage :

"Le frère Charles Lémerez, hermite demeurant à l'hermitage Saint-Martin de La Roche". Le patronyme avait déjà été cité, mais pas le personnage ; à plus forte raison, il n'était pas encore identifié comme ermite ; le résultat le plus net est que nous pouvions ajouter un nom à la liste de nos religieux, juste avant le Frère Quarré, que lui, nous connaissions déjà.

II. J'avais entrepris une tentative de détermination du site en utilisant la méthode préconisée par Madame Chabin, directeur des services d'archives de l'Essonne, dans sa brochure : "*Jeu de piste dans le passé*"²². Malheureusement, les éléments archivistiques subsistants n'étaient pas suffisants pour l'emploi de la méthode. Par contre, grâce à la "*Contribution foncière de la commune de Chauffour pour 1791*", aimablement signalée par Madame Francine Collinet, secrétaire de la mairie, lorsque précisément j'essayais d'utiliser le "Jeu de piste", j'appris, à ma très grande surprise, qu'il y avait encore au début de la Révolution un ermite dont je n'avais trouvé nulle trace par ailleurs.

21. Minutier central, étude XCIV, liasse 302.

22. Arch. dép. Essonne, 1986.

Voici les extraits correspondants de ladite "Contribution foncière"²³

Page 15

Section C

Numéro correspondant aux déclarations	Numéros des propriétés comprises dans la section	Noms, professions et demeures des propriétaires
10	47	Le Commandeur Desnos, place des Victoires à Paris
47	48	Dorival (Marie-François) hermite

Désignation de la nature et de la contenance de chaque numéro et propriété comprise dans la section

Nature de chaque propriété	Contenance	Revenu imposable
L'hermitage Saint-Martin	37 perches et demies ²⁴	5 livres 2 sols 6 deniers
Bâtiment et jardin	25 perches ²⁴	3 livres 15 sols

III. Cela me faisait un neuvième ermite : Marie-François Dorival. Il se produisit alors un fait des plus curieux. Quelques jours après ma découverte, je rencontrai, sur la belle esplanade du palais Soubise, aux Archives nationales, mon ami et un peu compatriote Michel Guillot, documentaliste au service des Archives privées, et devant le Seigneur, grand connaisseur en ermites. Il me dit à brûle-pourpoint : "J'ai un nouvel ermite pour vous".

23. Ce document a été établi par les officiers municipaux de Chauffour les 20, 22 et 23 novembre 1790.

24. Dans le maniement de la "perche", il faut se rappeler que cette unité est :

- soit de *longueur*, celle d'Etréchy vaut 22 pieds,
- soit de *surface*, la "verge", suivant l'appellation de l'époque, mais nous dirions maintenant la "verge carrée".

Instantanément, je lui répondis : "Dorival". Nous l'avions découvert en même temps²⁵.

Mais là, je n'étais plus de taille ; Michel Guillot avait déjà trouvé quantité de choses sur notre nouveau saint homme. Je lui proposais de rédiger un petit texte, ne pensant pas qu'on puisse trouver beaucoup plus de choses que ce qu'il venait de me dire. C'était mal le connaître²⁶.

V. – MAIS OÙ DONC ETAIT L'ERMITAGE ?

Nous avons exprimé ci-dessus l'avis de nos amis de Méréville. Un dernier document va nous confirmer que cet avis est certainement le bon.

Monsieur René Bonnet, responsable du service Urbanisme à la mairie d'Etréchy, nous a montré la feuille de courbes de niveau de la Butte.

Il semble bien qu'un petit promontoire, situé à côté d'un petit thalweg soit, en mieux apparent, celui que nous montre le plan d'arpentage et identifié par nos collègues de Méréville.

Ce point de vue est renforcé par la comparaison des échelles. Elle nous permet de trouver les mêmes distances par rapport au chemin d'Etréchy au Coudray.

Alors, la suite ? "Requiem pour un ermitage" ?, comme je l'ai écrit dans le Bulletin municipal d'Etréchy. C'est très possible. Découverte de fondations recouvertes d'humus et dont on identifierait l'emplacement ? Je n'arrive pas à désespérer complètement.

25. Curieusement, c'est moi qui avais appris à Michel Guillot l'existence de Saint-Martin de La Roche. Il me dit alors qu'il était propriétaire d'une pièce de terre à Etréchy.

26. L'étude de Michel GUILLOT, *Le dernier ermite de Chauffour : Charles-François-Marie Dorival (1762-1794)* sera publiée dans 89 en Essonne prochainement.

D'ailleurs notre petit groupe, qui travaille sous l'égide de notre modeste association, "Etréchy et son passé", vient de s'enrichir de deux recrues qui vont nous apporter leur concours, un géologue M. Yves Dionnay, un photographe M. André Benoît.

C'est à cette association que je passe le flambeau. Je suis devenu un vieillard et il est un âge auquel il faut savoir s'arrêter²⁷.

Raymond JOSSE

27. Au cours de cette étude, j'ai été amené à citer un certain nombre de noms. Je voudrais ajouter, en me limitant au département de l'Essonne, ceux de plusieurs personnes qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont apporté encouragement et concours, souvent très actif :

- Madame Paulette Cavailler, ex-directeur des services d'archives qui, dans des circonstances parfois difficiles, a créé les archives du nouveau département, sans jamais marchander son temps aux chercheurs,

- Monsieur Lucien Sergent, conseiller général et ancien maire d'Etréchy, qui, pendant plusieurs décennies, n'a cessé de m'ouvrir toutes grandes les archives de la ville,

- l'équipe de réalisation de mon ouvrage *Etréchy, notes d'histoire*, qui comprenait : Monsieur Claude Casagrande, maire d'Etréchy, Monsieur Franck Benasaïa, alors maire-adjoint, chargé de la communication, Mademoiselle Yolande Arnaud et Monsieur Jean-Pierre Mérici, conseillers municipaux,

- Monsieur Robert Poittevin pour les excellentes photographies qu'il a faites de la zone de l'ermitage et du plan d'arpentage conservé aux Archives nationales.

- Ma gratitude va aussi à la carthothèque de l'Institut géographique national pour l'excellent accueil que m'ont réservé le chef du service et son personnel, et leur extrême obligeance.

A tous, je dis un grand merci. Et maintenant, place aux jeunes !

Quelques meules dormantes des vallées de l'Essonne et de l'École

Suite aux deux inventaires des meules dormantes d'Ile-de-France déjà publiés¹, nous présentons ce nouvel ensemble de meules toutes découvertes par Janine et Christian Wagneur en 1986 et 1987 et que nous remercions pour la communication de leurs trouvailles. Après étude, elles ont été déposées au Musée Régional de Préhistoire de Nemours.

I. – PRESENTATION

Nous appelons "meule dormante", une cuvette plus ou moins concave destinée à un travail de meunerie et creusée sur un bloc rocheux difficilement transportable. La cuvette peut être très peu marquée et la meule sera dite "plate". Dans tous les cas, une meule se reconnaît à la présence d'une surface piquetée occupant tout ou partie de la cuvette ou de la surface plus ou moins plane du bloc rocheux. Dans notre région, la roche utilisée est toujours le grès. L'âge de ces meules est indéterminé. Leur usage débute avec le Néolithique et se poursuit pendant la protohistoire.

Aucune des meules présentées n'a été trouvée en place sur un site archéologique. Elles proviennent toutes de bordures de chemins, de bois ou de champs suite aux épierrements des cultivateurs. Les broyeurs complémentaires n'ont pas été retrouvés.

II. – INVENTAIRE DESCRIPTIF

Les meules seront décrites suivant un classement approximativement nord-sud de leurs lieux de découverte².

1. Dans *B.S.P.F.*, t.80, 1983, p. 249-256 et t.85, 1988, p. 197-201.

2. Les lieux de découverte sont volontairement donnés de façon peu précise pour éviter toutes prospections intempestives. La Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques possède toutes les indications nécessaires.

La numérotation utilisée correspond à celle de la planche illustrant cet article³.

• N° 1. **Videlles**⁴. Meule plate entière trouvée en bordure nord du Bois de Mont–Moyen. La longueur du bloc est de 47 cm pour une largeur de 24 cm et une épaisseur variant entre 10 et 15 cm. La surface est entièrement piquetée sauf 2 petites zones latérales polies. Cette meule présente une légère concavité dans sa coupe longitudinale sans qu'il y ait dissymétrie apparente entre les flancs A et B³.

• N° 2. **Videlles**. Non figurée sur la planche. Fond de meule découverte au même endroit que la précédente. Ce qui reste de cette meule mesure 21 cm de long, 14 cm de large et 10 cm d'épaisseur. La piquetage de la surface fonctionnelle est émoussé. Une faible concavité de 1 cm maximum est encore observable.

• N° 3. **Cély-en-Bière**⁵. Fragment de meule avec une cuvette piquetée au centre et polie en périphérie. La coupe A–B est dissymétrique avec le flanc A le plus accentué. Les flancs C et D manquent. Cette meule a été trouvée dans le bourg même, le long d'un mur près du château d'eau.

• N° 4. **Moigny-sur-Ecole**⁶. Fragment de meule présentant un reste de cuvette très profonde (17 cm). Le bloc de grès est encore assez volumineux avec une longueur de 55 cm, une largeur de 45 cm et une épaisseur de 35 cm. La portion subsistante de la cuvette est entièrement piquetée. Le flanc présente une rupture de pente sur son tiers supérieur. L'amorce des flancs C et D laisse deviner une dissymétrie avec le flanc D à pente plus forte. La symétrie de la coupe AB est indéterminable, le flanc B étant absent. Cette meule a été découverte en bordure de bois à proximité du polissoir de la Roche Grenolée.

• N° 5. **Moigny-sur-Ecole**⁶. Meule plate sur bloc globuleux trouvé à la Plaine d'Armont en bordure du bois de la Gorge-au-Lée. Le bloc mesure 68 cm de long, 42 de large et 28 d'épaisseur. Le piquetage est émoussé et une zone polie occupe le centre de la

3. Voir pl. XVII.

4. Arr^t d'Etampes, canton de La Ferté–Alais. Voir photo pl. XVIII.

5. Seine-et-Marne, arr^t de Melun, canton de Perthes.

6. Arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

meule. La coupe longitudinale est très légèrement convexe, ce qui est curieux et original par rapport aux autres meules. La coupe transversale est rigoureusement plate. Est-ce une meule en tout début d'utilisation, l'usage n'ayant pas encore créé de concavité même très légère ?

• N° 6. **Milly-la-Forêt**⁷. Belle meule presque entière, trouvée en bordure d'un bois au lieu dit "Les Marmites". Le bloc de grès mesure 67 cm de long, 47 de large et son épaisseur varie entre 16 et 26 cm. Le piquetage de la cuvette est émoussé. Une petite surface polie se trouve sur le flanc D. Cette meule a été malheureusement mutilée par des enlèvements latéraux récents. Les coupes longitudinales et transversales sont dissymétriques avec les flancs A et C à pentes plus fortes⁸.

• N° 7. **Nanteau-sur-Essonne**⁹. Meule plate sur bloc globuleux trouvée en bordure de champ au sud immédiat du hameau de Bois-Minard. Ses dimensions sont les suivantes : longueur 39 cm, largeur 30 cm, épaisseur 20 cm. La surface est piquetée avec une très légère concavité longitudinale (0,5 cm) mais pas de dissymétrie observable. La coupe latérale est plate.

• N° 8. **Tousson**⁹. Fragment de meule plate avec une surface au piquetage émoussé : longueur 36 cm, largeur 24 cm, épaisseur entre 7 et 12 cm. La coupe AB présente une petite concavité de 2 cm maximum avec le flanc A légèrement plus accentué. La coupe transversale CD est plate. Le côté D est manquant. Le bloc a été découvert au bord d'un chemin au sud de la ferme des Préaux.

• N° 9. **Buno-Bonnevaux**⁶. Fond de meule découvert au lieu dit "Le Sauvageon", en bordure d'un chemin. Longueur 47 cm, largeur 24 à 30 cm, épaisseur entre 20 et 25 cm. Le reste de la cuvette est piqueté. La concavité est d'un maximum de 4 cm. Les dissymétries, vu l'état de la cuvette, sont peu repérables. Le flanc A semble avoir une pente plus accentuée.

• N° 10. **Buno-Bonnevaux**⁶. Meule trouvée au lieu dit "Les Marmites" en lisière de bois¹⁰. Ce gros bloc globuleux d'un

7. Arr^t d'Evry, chef-lieu de canton. Voir photo, pl. XVIII.

8. Voir pl. XVII.

9. Seine-et-Marne, arr^t de Melun, canton de La Chapelle-la-Reine.

10. Voir photo, pl. XVIII.

diamètre variant entre 55 et 60 cm présente 2 fonds de cuvettes qui, disposées sur 2 plans formant dièdre ne pouvaient être utilisées simultanément. Le basculement du bloc était nécessaire pour l'utilisation de l'une ou l'autre des meules. Elles présentent toutes les deux un piquetage avec zone émoussée. La cuvette du plan A semble ne plus être représentée que par son flanc latéral. Les symétries des coupes longitudinales et transversales sont indéterminables. La cuvette du plan B bien qu'incomplète montre une coupe longitudinale AB symétrique et une coupe transversale dissymétrique avec le flanc C à pente plus forte¹¹.

III. - CARACTERES GENERAUX DES MEULES DORMANTES

Cet inventaire descriptif, un peu fastidieux, met de nouveau en évidence les caractères définis lors de nos 2 premiers inventaires et que nous résumons ici :

- Les meules en cuvettes ovalaires présentent le plus souvent des dissymétries dans leurs coupes longitudinales et transversales. Elles sont dues à une usure différentielle de la roche, compte tenu d'un sens préférentiel d'utilisation consistant en de multiples va-et-vient horizontaux et longitudinaux accompagnés de déplacements latéraux irréguliers.

- Le piquetage des cuvettes ou des surfaces fonctionnelles des meules plates dont le but est de limiter le glissement des grains sous le broyon, est toujours présent bien que parfois émoussé. Ce piquetage est l'élément le plus caractéristique des meules à grains. Son réavivage intermittent était nécessaire.

- Les surfaces polies observées fréquemment en bordure ou sur les surfaces piquetées semblent contraires à l'usage de meunerie. Elles doivent correspondre à une activité de polissage secondaire sans rapport avec la destination initiale des meules.

- L'existence de 2 types de meules, creuses et plates, n'est pas expliquée. Cette différence est-elle fonctionnelle, culturelle ou chronologique ?

11. Voir pl. XVII.

Nous avons pour l'Essonne et son voisinage immédiat, en considérant ce présent inventaire et les 2 précédents, un total de 21 meules dormantes. Cette abondance tient à la présence d'une roche locale, le grès, qui affleure partout et dont les qualités sont exactement celles requises pour cet usage. Elle tient également à l'importance du peuplement préhistorique de notre région dont les terroirs sont favorables aux installations humaines. Toutefois, la fréquence des découvertes archéologiques d'une région est directement proportionnelle à la densité des chercheurs qui s'y trouvent.

Alain BENARD

Le site néolithique de Chantambre à Buno-Bonnevaux¹

Le site néolithique de Chantambre a fait l'objet depuis sa découverte de quelques courtes notes partielles et dispersées. Nous avons pensé qu'il était utile de reprendre ces données, d'en effectuer une synthèse en y ajoutant des informations inédites issues des archives du découvreur du site et de l'étude du matériel conservé.

I. - HISTORIQUE DES DECOUVERTES

Ayant été informé de la découverte de poteries et d'ossements humains par des ouvriers carriers dans les gravières exploitées par M. Georges Jamet, Roger Hardouin entreprit la surveillance du site à partir de la fin de l'année 1949 et fit ses premières découvertes en mai 1950. Le matériel découvert par les ouvriers n'avait pas été conservé. De 1950 à 1952, R. Hardouin effectua de nombreux ramassages et sondages.

Ultérieurement et jusqu'en 1967, Gérard Bailloud alors directeur des Antiquités préhistoriques d'Ile-de-France fit quelques récoltes de surface.

R. Hardouin publia en 1953 une relation non illustrée de ses découvertes². De son côté, G. Bailloud publia, dans deux courtes notes en 1964 et 1967, ses observations accompagnées des dessins de trois tessons³. Par la suite, le site est cité dans diverses publications mais rien de nouveau est écrit⁴.

1. Arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

2. *Un village néolithique à Chantambre* dans *Bulletin de l'association régionale de préhistoire et d'histoire de Milly-la-Forêt*, n° 2 republié en 1963 dans *Bulletin de l'association des naturalistes de la Vallée du Loing*.

3. *Le néolithique dans le Bassin Parisien*, II^{ème} supplément à "Gallia Préhistoire", Paris, C.N.R.S., 1964, in-4°, 394 p. (p. 77-80 et *passim*) et *Informations archéologiques* dans *Gallia Préhistoire*, 1967, p. 305.

4. Voir, entre autres, DEBREUIL (abbé R.), *La Vallée de l'Essonne de Boigneville à Vayres...* dans *B.S.H.A.C.E.H.*, 1965, p. 71 à 84.

II. - LE SITE⁵

Au sud immédiat du hameau de Chantambre, de part et d'autre de la route allant à Nanteau, deux gravières ont éventré des structures archéologiques. La grande exploitation dite "carrière ouest" est située au lieu dit "Les Grandes Ouches" et la petite, dite "carrière est", au lieu dit "Le Petit Larris".

A. LA CARRIERE OUEST

C'est dans cette gravière exploitant les alluvions de l'Essonne que les premières découvertes signalées ont été faites : faune quaternaire en profondeur et sépultures près de la surface. Cette nécropole, initialement attribuée au Néolithique (Bailloud 1964)³ a été ultérieurement reconnue comme étant mérovingienne (Bailloud 1967)³.

En 1951, R. Hardouin fit quelques ramassages de surface. En juin de la même année, la poursuite de l'exploitation a mis au jour une fosse en forme de cuvette, comblée de "terre grasse et noire". Son diamètre était de 3 à 4 m et sa profondeur de 0,60 m. Le matériel récolté était constitué "d'une cinquantaine de silex, de 2 à 300 tessons de céramique et de quelques ossements en mauvais état". D'après le registre tenu par R. Hardouin, l'essentiel du lithique était au fond de la fosse. Nous n'avons pas de précision sur la distribution de la céramique.

1. Le matériel lithique⁶

- Produits de débitage : 46 pièces dont 3 lamelles de 3 à 4 cm et 43 éclats ou cassons de 1 à 8 cm (36 ont entre 1 et 4 cm). Le module est donc petit. Le silex est presque exclusivement brun clair. Il y a de nombreuses plages de cortex.

- Les outils : 10 grattoirs sur éclats de 3 à 5,5 cm de long pour 2,5 à 4 cm de large. Le silex est brun clair. Sept ont des enlè-

5. Le site qui regroupe les deux carrières est répertorié à la Direction régionale des antiquités préhistoriques sous le N° 91.121.24.

6. Le matériel archéologique découvert à Chantambre par R. Hardouin et autrefois exposé dans l'ancien musée de Milly-la-Forêt, a été déposé par nos soins, en novembre 1987, au musée de Préhistoire de Nemours, après accord de la municipalité de Milly. Nous y avons également déposé le matériel conservé par M^{me} Hardouin ainsi que les tessons récoltés par G. Bailloud, initialement mis en dépôt à la D.R.A.P.

vements courts et trois des enlèvements lamellaires qui les font ressembler à des grattoirs carénés paléolithiques⁷. Les bords sont variés : 2 en éventail, 2 discoïdaux, 1 à bords parallèles et 5 indéterminés. Les tranchants sont convexes. L'un est surbaissé. L'état du tranchant est frais dans 9 cas et très usagé dans 1 cas. Trois grattoirs sont épais et 7 sont minces ou peu épais. 2 lames de silex de 4 à 5 cm de long pour 2 de large. L'une présente un plan de frappe dièdre et de petites retouches directes sur les 2 bords. La seconde est épaisse avec une troncature et des petites retouches latérales. 1 pointe de flèche foliacée à retouches couvrantes bifaciales de 6,5 cm de long pour 3,5 de large. 1 perçoir d'axe à retouches inverses sur éclat lamellaire avec pointe épaisse⁷.

Dans l'ensemble, ce matériel lithique n'est pas très beau : débitage avec produits irréguliers, plages de cortex nombreuses, grattoirs de facture médiocre.

2. La céramique

Dans l'état où le matériel nous est parvenu, rien ne distingue les tessons provenant de la carrière ouest de ceux provenant de la carrière est. Ils ne portent aucune inscription et rien dans les écrits de R. Hardouin ne permet de séparer les deux lots. Nous pouvons seulement préciser que sur les 200 à 300 tessons découverts, peu ont été conservés. La description de la céramique sera donc regroupée avec celle de la carrière est.

B. LA CARRIERE EST

Dans cette petite exploitation en partie comblée de nos jours, R. Hardouin a fait de nombreux ramassages et sondages de 1950 à 1952. C'est également dans cette carrière que G. Bailloud a récolté quelques tessons, en surface, entre 1952 et 1967.

Le front de carrière avait détruit en grande partie une fosse dépotoir comblée de "terre noirâtre" dans laquelle R. Hardouin a récolté de la céramique, des silex et quelques ossements brisés d'animaux. La partie subsistante de la fosse avait 1 m de large et 0,60 m de profondeur. D'après le registre de R. Hardouin, le lithique provenait essentiellement du fond de la fosse. Nous n'avons pas de précision pour la céramique.

7. Voir pl. XIX.

Autour de la fosse, dans les niveaux qui n'étaient pas encore entamés par l'exploitation, R. Hardouin a creusé des tranchées de reconnaissance qui n'ont rien donné.

1. Le matériel lithique⁶

Le matériel qui nous est parvenu est uniquement constitué de produits de débitage. Aucun outil n'a été répertorié dans cette carrière.

Nous avons un lot de 46 pièces se décomposant en 12 lames ou lamelles de 3 à 6 cm de long et 34 éclats ou cassons dont 31 ont de 1 à 4 cm de long et 3 entre 4 et 9 cm. Le silex est surtout de couleur brun clair. Les plages de cortex sont nombreuses. Le module est petit.

2. La céramique⁶

Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, les tessons provenant des deux carrières sont regroupés dans la collection Hardouin. Nous ajouterons à cet ensemble la collection Bailloud.

Collection Hardouin

– 19 fragments non décorés de panse dont l'épaisseur varie entre 0,6 et 1,2 cm. La couleur des surfaces et des tranches est variée. Un dégraissant constitué de grains de quartz est visible sur quelques tessons.

– 1 fond hémisphérique de pot de 0,8 cm d'épaisseur.

– 4 bords de vase à lèvres convexes dont l'épaisseur varie entre 0,5 et 0,7 cm.

– 2 fragments de plat à pain : tessons épais (1,7 cm) et plats, de couleur orangé. Le dégraissant constitué de grains de quartz est bien visible. Le plus grand des deux tessons montre des traces discrètes de lissage sur l'une de ses faces. L'autre face est fendillée⁸.

Collection Bailloud

– 22 tessons de petites dimensions et d'épaisseur variant entre 0,4 et 1,1 cm ; 2 d'entre eux présentent une surface lissée. Les plus épais montrent un dégraissant constitué de grains de quartz.

8. Voir pl. XX.

- 1 bord de vase avec rebord, épais de 0,6 cm⁷.
- 1 fragment de petit gobelet hémisphérique à lèvre mince et convexe. Son épaisseur est de 0,5 cm. Le dégraissant est constitué de grains de quartz⁸.
- 2 tessons ornés, fragments probables d'un vase support (coupe à socle). Leur couleur est noire en surface et sur la cassure. Leur épaisseur est de 0,4 et 0,7 cm. Le dégraissant est constitué de grains de quartz. Le décor est formé d'incisions fines dessinant des bandes de quadrillages disposées en chevrons et gravées après cuisson⁸.

III. - NATURE DU SITE

Compte tenu des informations fragmentaires publiées, nous savons qu'il y avait 2 fosses dépotoirs appelées "fonds de cabane" suivant l'usage de l'époque.

La distance entre ces deux fosses est inconnue mais devait être de quelques dizaines de mètres. Aucune autre structure néolithique n'est mentionnée.

R. Hardouin parle de village. Cela est possible mais non démontré. Nous ne savons même pas si les 2 fosses étaient contemporaines.

IV. - DATATION

Le matériel caractéristique est le suivant :

- Grattoirs sur éclats nombreux, parfois épais avec retouches lamellaires rappelant les grattoirs carénés du Paléolithique⁷.
- Une pointe de flèche perçante à retouche bifaciale⁷.
- Céramique :
 - 2 fragments de vase-support avec décoration caractéristique⁸,
 - 1 petit gobelet hémisphérique⁸,
 - 2 fragments de plats à pain⁸,
 - fragments de panse non décoré.

Ces éléments permettent de dater le site du Néolithique moyen chasséen, soit approximativement entre 2 800 et 2 400 avant notre ère⁹.

Nous remercions G. Bailloud pour ses informations sur le site ainsi que J. Tarrête et J. Degros de la Direction régionale des antiquités préhistoriques pour leur collaboration et D. Simonin, dessinateur du musée de Préhistoire de Nemours, auteur des 2 planches illustrant cet article.

Alain BENARD et Alain SENEÉ

9. Dans les archives de R. Hardouin, nous avons trouvé une feuille avec la mention manuscrite suivante : "matériel confié à J. Baudet, carrière Jamet : 3 tessons ornés (Rubané Danubien), 5 ou 6 grattoirs et 10 à 12 bords de vases". Ce matériel aurait été déposé à l'Institut de paléontologie humaine à Paris par J. Baudet et aurait disparu (renseignement G. Bailloud). L'attribution de 3 tessons au Rubané Danubien est en contradiction avec la datation proposée pour le matériel conservé. Nous ignorons si ces 3 tessons ont été découverts dans les 3 fosses étudiées. Avons-nous des tessons erratiques trouvés en surface ? R. Hardouin a-t-il fait une erreur d'attribution ? Notons également que le bord de vase n° 5 de la planche XIX pourrait bien appartenir au Bronze Final.

Etude ostéologique de deux squelettes et d'un crâne isolé mis au jour à Linas¹

I. – PRESENTATION

Cette note concerne deux sépultures complètes dont nous pensions – à tort – que l'un des crânes présentait une trépanation et un crâne conservé en partie avec une importante blessure cicatrisée. Nous avons confié ce matériel pour examen à Monsieur Luc Buchet du laboratoire d'ostéologie du C.N.R.S., au Centre de recherches archéologiques de Valbonne. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos remerciements pour son étude.

Les deux squelettes proviennent d'un groupe de trois tombes découvertes lors d'un sondage préventif dans une parcelle située à l'angle du chemin des Processions et de la rue de l'Arpajonnais². Elles formaient l'angle nord-ouest d'une nécropole du bas Empire reconnue au sud et sud-est, en dehors, semble-t-il, du cimetière mérovingien qui lui succéda³.

Elles sont classiquement orientées – pour notre région – ouest-est, têtes à l'ouest en pleine terre avec un entourage de pierres incomplet et accompagnées seulement d'un mobilier résiduel, qui permet cependant de dater ces tombes de la fin du IV^{ème} siècle, sans doute le dernier quart, et du V^{ème} siècle.

Le crâne isolé a été recueilli après la destruction partielle du cimetière, rue des Sablons, contenant quelques tombes de l'Antiquité tardive et une majorité d'inhumations de l'époque mérovingienne⁴.

1. Arr^t de Palaiseau, canton de Montlhéry.

2. Voir pl. XXI, plan de situation (point A).

3. Voir *B.S.H.A.C.E.H.*, 1981, p. 132 à 151 et p. XIII et XIV. L'étude du squelette n° 1 correspond à la sépulture 1 du plan et celle du squelette n° 2 à la sépulture 2.

4. Voir pl. XXI, plan de situation (point B).

Ce terrain est situé entre la parcelle précédemment citée et l'église Saint-Merry, anciennement titrée Saint-Etienne dont la titulature dénote une création précoce (v^{ème} siècle ?) à proximité immédiate de la voie antique Paris-Orléans⁵.

Denis PETIT

II. - ANALYSE

Deux squelettes et un crâne isolé ont été confiés au laboratoire pour étude ; nous en donnons un bref descriptif en annexes (1 et 2).

L'ouverture crânienne visible sur le frontal d'un squelette (sépulture 1) avait attiré l'attention de l'archéologue et lui avait suggéré l'existence d'une trépanation. Deux éléments plaidaient en faveur de cette analyse : d'une part, des micro-stries réparties tout autour de l'orifice pouvaient être interprétées comme des traces laissées par l'outil utilisé pour trépaner, d'autre part, une petite excroissance osseuse située au bord de l'ouverture, sur la table interne de l'os, pouvait évoquer un début de cicatrisation.

En fait, un examen approfondi du crâne permet d'éliminer l'hypothèse d'une trépanation et ce pour trois raisons essentielles. Tout d'abord, les incisions observées sur le pourtour de l'orifice sont dues, en réalité, à des rongeurs qui avaient dû élire domicile dans la tombe comme le cas a été maintes fois signalé. L'excroissance osseuse de la table interne n'est pas non plus significative car on peut en noter plusieurs en d'autres endroits, sur toute la surface endocrânienne du frontal. Ces petites anomalies, également assez fréquentes, ne peuvent être mises en relation avec une éventuelle trépanation.

Enfin, la localisation même de l'ouverture indique qu'elle ne peut être le fait d'un praticien. Dans cette région du crâne, la dure-mère adhère fortement à l'os et toute tentative d'intervention chirurgicale pratiquée sans l'apport des techniques modernes risque d'entraîner une déchirure mortelle des méninges. C'est pour cette même raison que la plupart des trépanations anciennes

5. Voir *B.S.H.A.C.E.H.*, 1971, p. 55-57 et 1972, p. 73-83.

couronnées de succès ont été effectuées dans la zone pariétale où la dure-mère peut être décollée plus aisément.

Le trou observé sur le crâne du squelette 1 correspond donc plus vraisemblablement à un enfoncement. L'aspect très érodé de l'os en cet endroit ainsi que la présence de nombreuses cassures intervenues sur un os déjà sec font penser à une destruction par pression (terre, pierre...) sur une zone fragilisée par l'action chimique du sol.

Le crâne isolé, quant à lui, présente une pathologie traumatique nette parfaitement cicatrisée⁶. Elle se présente sous la forme d'une excroissance osseuse sensiblement rectangulaire de 8 cm sur 4 cm, oblique dans le sens antéro-externe/postéro-interne. Elle s'étend du pariétal gauche au lambda et déborde d'1,5 cm sur le pariétal droit. Aucune répercussion sur l'endocrâne n'est visible ce qui explique la parfaite cicatrisation dans une zone également très vulnérable.

Il peut s'agir d'un coup tangentiel ayant entraîné un décollement du périoste, la blessure se serait ensuite cicatrisée avec formation d'un cal osseux.

Luc BUCHET

III. - ANNEXE 1 DESCRIPTION SOMMAIRE DES INDIVIDUS

SQUELETTE N° 1

Le squelette est celui d'un homme âgé de cinquante ans environ et mesurant 163 cm.

Le crâne, données générales

Le crâne est conservé en totalité, son aspect est robuste. Ses dimensions globales déterminent un contour horizontal méso-crâne et une voûte de hauteur moyenne. Le contour sagittal débute par une face orthognathe. Le front est orthométope. La courbe pariétale est convexe et la courbe occipitale est saillante mais sans chignon vrai.

6. Voir pl. XXII.

Le crâne, données particulières

Le crâne présente de nombreux os surnuméraires lambdoïdes et un os bregmatique. Le frontal est métriométope et très divergent.

La face est leptène. Les orbites sont mésoconques et très écartées. Le palais est brachystaphylin et l'arcade alvéolaire est brachyuranique. Le nez, mésorhinien, a une racine peu enfoncée, son bord inférieur présente un sillon pré-nasal.

La mandibule est brachygnathe et sa branche horizontale est moyennement oblique.

Le squelette post-crânien

Le squelette post-crânien est assez mal conservé. L'aspect de l'ensemble est robuste. L'humerus est eurybrachique et l'ulna est eurôlénique. Le fémur, à pilastre nul, est platymérique. Le tibia est eurycnémique.

SQUELETTE N° 2

Le squelette est celui d'une femme âgée de 30 à 40 ans et mesurant 151 cm.

Le crâne, données générales

Le crâne est conservé en partie (neurocrâne, fragments de splanchnocrâne et mandibule). Son aspect est gracile. Ses dimensions globales déterminent un contour horizontal dolichocrâne et une voûte basse. La courbe pariéto-occipitale est convexe.

Le crâne, données particulières

Le crâne présente 1 os surnuméraire lambdoïde et un os lambdatique. Le frontal est métriométope et très divergent.

Le palais est brachystaphylin et l'arcade alvéolaire brachyuranique. La mandibule est dolichognathe et sa branche horizontale est très oblique.

Le squelette post-crânien

Le squelette post-crânien est mal conservé. L'aspect de l'ensemble est gracile.

Le fémur, à pilastre nul, est platymérique et le tibia est aurycnémique.

LE CRANE ISOLE

Le crâne est celui d'un homme âgé de 30 à 40 ans.

Le crâne, données générales

Le crâne est conservé en partie (neurocrâne). Son aspect est robuste. Ses dimensions globales déterminent un contour horizontal mésocrâne et une voûte basse. Le front est orthométope. La courbe pariéto-occipitale est convexe.

Le crâne, données particulières

Le crâne présente de nombreux os surnuméraires lambdoïdes. Le frontal est métriométope et moyennement divergent.

**IV. - ANNEXE 2
PRINCIPALES DONNEES METRIQUES⁷**

	Sque- lette 1	Sque- lette 2	Crâne isolé
NEUROCRANE			
Capacité	1 640	1 368	1 517
Longueur maximum (1)	195	182	188
Longueur Nasion-Basion (5)	103	-	-
Largeur maximum (8)	150	131	148
Largeur frontale minimum (9)	103	88	100
Largeur bi-Porions	129	116	125
Hauteur Basion-Bregma (17)	103	-	-
Hauteur Porion-Bregma (20)	120	108	114
8/1	76,9	72,0	78,7
17/1 + 8	80,6	79,2	-
20/1 + 8.	69,6	69,0	67,9
9/8	68,7	67,2	67,6
SPLANCHNOCRANE			
Largeur bi-orbitaire (44)	95	-	-
Largeur orbitaire gauche (51)	40	-	-
Largeur bi-zygomatique (45)	130	-	-
Largeur nasale (54)	25	-	-
Longueur totale (40)	99	-	-

7. Les numéros entre parenthèses renvoient à l'ouvrage de R. MARTIN et K. SALLER, *Lehrbuch des Anthropologie*, Stuttgart, 1962.

	Sque- lette 1	Sque- lette 2	Crâne isolé
SPLANCHNOCRANE <i>suite</i>			
hauteur supérieure (48)	71	-	-
Hauteur nasale (55)	50	-	-
Hauteur orbitaire gauche (52)	32	-	-
48/45	64,6	-	-
52/51	79,7	-	-
54/55	49,5	-	-
63/62	94,0	95,1	-
40/5	96,1	-	-
MANDIBULE			
Longueur (68)	102	98	-
Largeur bi-goniaque (66)	105	88	-
Largeur bi-condylienne (65)	131	108	-
Hauteur de la branche montante (70A)	61	54	-
Hauteur de la symphyse (69)	38	31	-
68/65	77,9	90,7	-
SQUELETTE POST-CRANIEN			
Longueur du fémur (2)	-	403	-
Périmètre du fémur (8)	97	76	-
8/2	-	18,9	-
Longueur du tibia (1)	-	-	-
Longueur de l'humerus (1)	-	-	-
Longueur du radius (2)	226	-	-
Longueur de l'ulna (2)	-	-	-

Fouilles et trouvailles

*ABBEVILLE-LA-RIVIERE*¹

Dix-huit cavités ornées de gravures rupestres y ont été découvertes en 1988.

G.E.R.S.A.R.

*BALLANCOURT-SUR-ESSONNE*²

Alain Bénard y a découvert au lieudit "La Butte", une petite géode gravée.

G.E.R.S.A.R.

*BRUNOY*³ - *l'Yerres*

L'exécution de travaux d'aménagement du cours de l'Yerres, destinés à améliorer l'écoulement des eaux lors des crues, a permis des observations archéologiques concernant deux sites historiques et deux sites préhistoriques :

1. Site de l'ancien château

Ce site est étudié depuis 1984, c'est pourquoi les travaux ont été surveillés avec attention par les bénévoles du Groupement des recherches archéologiques subaquatiques⁴.

Le déversoir du moulin, d'origine médiévale, a été modifié et muni d'un barrage oscillant. Cette réalisation a entraîné la disparition d'un massif de maçonnerie qui soutenait probablement la roue.

1. Arr^t d'Etampes, canton de Méréville.

2. Arr^t d'Evry, canton de Mennecy.

3. Arr^t d'Evry, chef-lieu de canton.

4. Voir *bulletin de la SHACEH*, 1985, p. 61-62, 1986, p. 57-58, 1987, p. 67-69.

La rive gauche de la rivière a été recalibrée depuis le pont Perronet jusqu'à 160 m en aval. Cette berge, située en face du château, avait été aménagée avant 1725. La pelleuse a extrait une grande quantité de pieux qui soutenaient les terres ainsi que des pièces de bois constituant le platelage de fondation de la pile d'une passerelle construite entre 1725 et 1750. Un lot de tessons de céramique des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles et des éléments d'architecture du XVIII^{ème} siècle ont été recueillis⁵. La collaboration avec la Direction départementale de l'équipement et l'entreprise exécutant les travaux a été remarquable par son efficacité.

2. Bief du moulin

Le bief du moulin de Brunoy a été vidé pour la réfection d'un pont. A cette occasion, nous avons observé une structure traversant le bief au niveau des bâtiments de la poste. Il s'agit d'un assemblage de pierres en hérisson large de 11 m, limité par deux poutres de bois perpendiculaires au courant. Cette chaussée, située actuellement sous 1,2 m d'eau, pourrait être un gué ou un abreuvoir ancien⁶.

3. Menhirs de Brunoy

Egalement suite à la vidange du bief du moulin, nous avons découvert quatre nouvelles pierres s'ajoutant au trois menhirs connus de l'alignement dit "Haute-borne-à-la-maîtresse"⁷. L'une des pierres porte 25 cupules, il semble que deux d'entre-elles aient été brisées comme le montrent des traces de barre à mine⁸.

Environ 1 200 m en amont, une pierre appelée "Gros-grès" observée au siècle dernier, a été retrouvée encastree à la base d'un pavillon établi sur la berge droite de la rivière.

Ces découvertes complètent la liste des remarquables mégalithes de la vallée de l'Yerres. Un relevé topographique et photographique a été exécuté par des membres du G.R.A.S. et de la Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la vallée de l'Yerres.

Philippe BONNIN (G.R.A.S.)

5. Voir pl. XXIII.

6. Voir pl. XXIV.

7. Classé monument historique en 1977.

8. Voir pl. XXV.

*BUNO-BONNEVAUX*⁹ - cimetière de Chantambre

La fouille de la nécropole commencée en 1977 s'est poursuivie en 1988 et devrait s'achever en 1989. Monsieur Louis Girard prépare donc une vaste synthèse sur cette nécropole où fut inhumée une population gallo-romaine de pauvres agriculteurs.

Elle rassemblera une foule de remarques enrichissantes pour notre connaissance du monde rural des premiers siècles de notre ère.

S'y ajoutera l'étude du chemin mis au jour en 1987 et maintenant dégagé.

Mais ce site ne sera pas pour autant épuisé puisque des sondages ont décelé l'existence de fosses préhistoriques à proximité. Nous en reparlerons.

Paulette CAVAILLER

*CHALO-SAINT-MARS*¹⁰

Monsieur Masson a trouvé au lieudit "La Vallée à Taberna" une cavité géodique gravée de sillons.

G.E.R.S.A.R.

*COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE*⁹

Monsieur Bernard Quinet a découvert au lieudit "L'enfer", deux fonds de géodes présentant des signes gravés.

G.E.R.S.A.R.

*D'HUISON LONGUEVILLE*¹¹

Une cavité géodique portant une grille et des sillons y a été dégagée.

G.E.R.S.A.R.

9. Arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

10. Arr^t et canton d'Etampes.

11. Arr^t d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

*ETAMPES*¹⁰ – ancien palais du Séjour

La fouille dont nous avons rendu compte brièvement l'an dernier s'est poursuivie jusqu'en janvier 1988. Monsieur Martin en a donné un bon compte-rendu dans *Le Pli d'Etampes* n° 625 du 21 janvier. Les principaux vestiges dégagés ont été présentés sous forme d'exposition qui a été inaugurée le 16 janvier.

Paulette CAVAILLER

*ETIOLLES*¹² – Les Coudraies

Le grand bâtiment préfabriqué de 200 m² installé en 1986 constitue la base de travail de l'équipe. Le Centre de recherches et d'informations préhistoriques a bénéficié de crédits d'équipement du Ministère de la Culture, du conseil général de l'Essonne, de l'université Paris I et du C.N.R.S. qui ont permis d'acquérir les moyens modernes d'enregistrement et d'analyse (micro-ordinateurs, équipement photo et dessin, microscope...). Cette infrastructure matérielle très étudiée pour être adaptée aux besoins du centre, incite les chercheurs à élaborer leurs travaux dans le cadre ainsi créé et donc à privilégier les sujets concernant Etiolles.

Le chantier a fonctionné du 3 juin au 26 juillet avec une moyenne de 25 fouilleurs.

Le programme triennal (1986-1988) prévoyait pour la dernière année :

1. *Le démontage du niveau P 27* : celui-ci a été entièrement réalisé, excepté une partie du sol laissé en référence stratigraphique pour les extensions prochaines. Le foyer P 27 a aussi été démonté selon les méthodes mises au point sur les autres foyers pierreux d'Etiolles.

2. *La recherche et le décapage du niveau sous-jacent (niveau "dalles")* : ce niveau inférieur était connu depuis plusieurs

12. Arr^t d'Evry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil. Voir les comptes-rendus des campagnes précédentes dans *bulletins de la S.H.A.C.E.H.*, de 1972 à 1987.

années par une bande de 2 m sur 10, en contrebas du chantier, sur laquelle étaient situées deux grandes dalles et quelques silex taillés. Ce sol, apparemment au même niveau que l'habitation W 11, n'a pas livré une structure pierreuse analogue. La pente du sol, très importante, paraît bien peu propice à l'installation des hommes. Toutefois, une structure de combustion s'étalant à 2 m des dalles : O 27, pourrait matérialiser ce sol d'occupation, ainsi qu'un amas de silex taillé.

I. - LES ZONES FOUILLÉES

1. Le niveau P 27

Ce niveau, sous-jacent à l'amas d'ossements de chevaux, est beaucoup plus riche et étendu (une soixantaine de m²). Il est composé d'un petit foyer construit et de plusieurs concentrations de silex dont la plus dense (en T. U 30) se prolonge sous la coupe. Ce niveau n'est donc que partiellement connu.

Le démontage des pierres du foyer P 27 a apporté des précisions sur son fonctionnement et sa constitution. Il s'agit d'un petit foyer plat (d'environ 0,30 m de diamètre) recouvert de pierres de dimensions modestes en général. D'un côté, des pierres calées obliquement limitent l'aire de combustion. La sole est peu épaisse (de 1 à 3 cm) et la réalisation d'une coupe à travers celle-ci a permis l'observation suivante : on constate une superposition nette d'une pellicule de terre rubéfiée surmontée d'une couche à la fois rubéfiée et charbonneuse. L'existence de cette rubéfaction sur toute l'étendue de l'aire de combustion laisse supposer que les pierres ont été déposées après l'allumage du feu. Cette opération a pu être renouvelée plusieurs fois.

Un certain nombre d'arguments (faible densité des vestiges et absence d'outils autour de P 27) font penser à un foyer secondaire plutôt qu'à une structure domestique. De même, la rareté des lames et des outils dans les diverses concentrations de silex associées au foyer P 27 évoque une zone d'activité extérieure.

2. Le niveau O 27

Tout comme P 27, ce petit foyer apparaît comme une structure extérieure, annexe. Il est également en position isolée, seulement associé à quelques petits éléments de silex taillés. De

plus, il est situé sur un sol dont le pendage accentué a dû provoquer quelques glissements localisés de pièces : c'est l'impression que donne l'organisation des pierres chauffées (qui s'alignent perpendiculairement à la ligne de pente) et le fait que, près du foyer, des silex aient été découverts à des hauteurs différentes. Ce dernier phénomène a d'ailleurs rendu le décapage du sol archéologique particulièrement délicat. Ces deux éléments (fort pendage et isolement relatif du foyer) ne facilitent pas non plus les problèmes de raccord statigraphique entre O 27 et les grandes dalles situées quelques mètres plus loin. La topographie du terrain dans cette zone de fouille résulte de l'action du ru des Hauldres et le niveau d'occupation O 27 évoque les sols décapés dans les années 79-80. Il semble donc que nous nous trouvions en présence, dans l'un et l'autre cas, d'aires d'activité extérieures situées à proximité du ruisseau.

Ainsi l'étude du litage sédimentaire et l'observation de la topographie des sols d'occupation dans cette zone devraient permettre de préciser la situation du lit du ruisseau au moment de l'occupation magdalénienne. Il apparaît que l'emplacement choisi par les magdaléniens d'Etiolles pour l'installation de leurs habitations se développe plutôt vers l'ouest de la zone actuellement ouverte.

II. - MÉTHODES

1. Micromorphologie des structures de combustion

Depuis 1985, l'étude micromorphologique du remplissage des foyers mis au jour a été entreprise par Julia Wattez, afin de reconstituer le mode de fonctionnement de ces structures, et plus particulièrement, de préciser la nature des combustibles par la détermination des cendres.

En vue de cette étude, une série d'échantillons, non perturbés et orientés, a été prélevée dans le remplissage des structures S29 et Q 31.

Les lames minces ont été réalisées au Laboratoire de Pédologie de l'INA-PG et étudiées au microscope polarisant.

Le remplissage des foyers était constitué, sur le terrain, par un sédiment limono-sableux brun jaune présentant de fines traces

brun noir d'allure charbonneuse et de petites taches blanchâtres d'aspect cendrex.

Structure S 29

Des fragments de charbon de bois, de taille microscopique, très fragmentés ainsi que des cendres de bois de feuillus (cristaux rhomboédriques de carbonate de calcium) témoignent de l'activité du foyer.

L'intensité de la combustion est marquée par un début de transformation de certains charbons de bois en cendres et par la carbonisation des micro-esquilles d'os.

Des transformations secondaires, d'origine naturelle, ont affecté la micro-organisation initiale du remplissage. Elles ont entraîné la fragmentation des charbons de bois et leur redistribution ainsi que celle des cendres dans la porosité d'entassement.

Structure Q 31

Malgré la relative abondance des résidus charbonneux, aucun fragment d'os ou de charbon de bois, morphologiquement identifiable, n'a pu être observé. Les cendres sont inexistantes. Les perturbations secondaires à l'activité du foyer sont de forte intensité et résultent de l'activité de la faune du sol.

2. Analyse des malacofaunes

P. Rodriguez a poursuivi l'étude des mollusques quaternaires fossiles conservés dans les alluvions du site d'Etiolles. L'étude des horizons sédimentaires supérieurs avait permis, dès 1983, de retracer l'évolution climatique et environnementale du site depuis le départ des derniers tailleurs de silex et d'avancer une datation relative satisfaisante.

L'analyse détaillée des malacofaunes associées aux niveaux d'occupation dégagés depuis 1985 a permis de replacer les habitats dans leur contexte écologique et de confirmer les données paléoclimatiques déjà proposées.

Les niveaux archéologiques d'Etiolles ont livré une faune "tempérée", en accord avec les données isotopiques datant les occupations magdaléniennes autour de 13 000 BP, soit du Bölling.

Cette faune est marquée par le fort développement des espèces aquatiques qui témoignent du rôle actif de la Seine et du ru des Hauldres, inondant régulièrement la berge où venaient s'installer les magdaléniens. En conséquence, le site demeurait toujours très humide, favorisant le développement d'une végétation boisée au milieu de la prairie. Toutes les informations contribuent à donner l'image d'une Seine tardiglaciaire très différente de l'actuelle, divaguant à travers la vallée en un réseau en tresse. Le régime fluvial généralement peu dynamique à l'écart du lit mineur, des barrages limoneux obstruaient les chenaux qui se comblaient peu à peu et isolaient des noues. Régulièrement, selon un rythme saisonnier ou pluri-annuel, le fleuve devenu plus impétueux démantelait ses obstacles, créant une topographie mouvementée et en perpétuelle évolution. C'est en bordure d'un de ces chenaux plus ou moins actifs que s'installaient les paléolithiques.

Leurs campements ne semblent pas avoir perturbé les faunes qui s'y trouvent associées et font penser à des installations de courte durée (quelques semaines). Par contre, l'évidence d'oscillations climatiques au sein de Bölling, perceptible à travers l'évolution des associations malacologiques suppose une assez longue fréquentation du site, de l'ordre de plusieurs centaines d'années.

3. Etude du milieu physique

L'étude géomorphologique d'Etiolles par A. Roblin-Jouve a eu pour but de reconstituer le paléo-environnement du site magdalénien c'est-à-dire l'évolution de cette portion de la vallée de la Seine durant le Tardiglaciaire. Ce travail a porté d'une part sur l'environnement régional et d'autre part sur le site lui-même.

L'étude régionale visait à reconstituer l'évolution locale de la vallée de la Seine à partir du Quaternaire. La recherche sur le terrain a été complétée par une interprétation de photos aériennes et une étude bibliographique. Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes :

- En amont et au droit d'Etiolles, les formations alluviales anciennes sont rares car la vallée est étroite.
- Les nappes du fond de la vallée confirment la complexité de l'évolution du cours de la Seine durant le Tardiglaciaire.

• Les formations de versant (limon, dépôts de pente) sont abondantes. Leur étude aux Tarterets (Corbeil-Essonnes) a montré que leur mobilisation ainsi que leur mise en place se sont effectuées à partir de la dernière glaciation et jusqu'au Tardiglaciaire.

L'étude géomorphologique du site d'Etiolles visait à compléter les résultats de deux maîtrises (Melloy, 1982, Durand, 1983). Elle a permis de préciser la stratigraphie et l'origine des dépôts d'une part, et leur relation avec les habitats magdaléniens d'autre part.

Une analyse granulométrique des limons supérieurs est en cours au laboratoire de géographie de l'Université Paris VII. Elle complètera les résultats obtenus sur les niveaux alluviaux inférieurs (Melloy, 1982). Elle est effectuée sur l'espace en cours de fouille et riche en vestiges, et pour lequel, enfin, il existe déjà une analyse malacologique (Rodriguez, 1988). Une corrélation des résultats sera donc possible.

L'étude pétrographique des dépôts du gisement et des formations détritiques environnantes a montré l'importance de l'apport local dans la formation du site.

Enfin, l'observation des coupes et la constitution d'un fichier des sondages a permis de préciser la topographie des sédiments, les conditions de leur dépôt et leur évolution postérieure. En particulier, il a été possible de mettre en évidence l'importance des mouvements de basculement ou d'arrachement dus au soutirage par le ruisseau.

Ce glissement permet de mieux comprendre la relation entre les habitats magdaléniens de plein air et leur substrat mais aussi il contribue à la connaissance de l'évolution de la vallée de la Seine au cours du Tardiglaciaire.

III. - PERSPECTIVES 1989

Il s'agit, en premier lieu, d'achever l'exploitation des 116 m² protégés par le hangar avant son inéluctable déplacement.

Ultérieurement, nous rechercherons l'extension du site vers l'ouest, en particulier la suite du "niveau cheval" et de P 27.

Yvette TABOURIN

JANVILLE-SUR-JUINE¹³

Monsieur Christian Wagneur a découvert un petit abri orné au sud de la fameuse grotte du Bois des Fonceaux qui porte des empreintes de pied et de main.

G.E.R.S.A.R.

MARCOUSSIS¹⁴ - *château de Montagu*

Au cours de l'année 1988, les travaux de sauvetage et dégagement des ruines du *château de Jean de Montagu à Marcoussis*, se sont déroulés sur 43 séances, effectuées les samedis matin et après-midi, par nos membres bénévoles ainsi que par l'aide apportée par les jeunes stagiaires de l'orphelinat d'Auteuil (maison Saint-Antoine), représentant 770 heures de travaux pratiques sur le site.

Aucun "TUC" ne s'étant présenté cette année, le dernier stage s'est terminé le 23 janvier 1988.

Les travaux suivants ont notamment été réalisés :

A. Le puits a de nouveau été dégagé ainsi que la fosse du "Bûcher" et celles situées le long de l'escarpe du château, près de la Tour des "boulets", sur la façade septentrionale.

B. Les travaux les plus importants ont consisté en l'amélioration des phases nécessaires à l'assèchement des douves, principalement en procédant à l'élargissement des fossés périphériques primitivement creusés le long de la contrescarpe, ainsi que par la réalisation de fossés perpendiculaires à ceux cités ci-dessus, destinés à la pose de drains et notamment de part et d'autre du pont de pierre d'accès principal du tertre du château, où fut constatée l'éclosion d'importantes sources.

Nicolas PAYEN

13. Arr^t d'Etampes, canton d'Etréchy.

14. Arr^t de Palaiseau, canton de Montlhéry.

*MILLY-LA-FORET*⁹

Monsieur François Beaux a découvert, dans le massif des Trois Pignons, une cavité sous surplomb ornée de nombreuses gravures de types variés.

G.E.R.S.A.R.

*ONCY-SUR-ECOLE*⁹

Madame Denise Dous a repéré, dans l'ensemble rocheux dit de La Garenne, un abri, orné essentiellement de sillons.

G.E.R.S.A.R.

*SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL*¹⁵ - *La Butte à Gravois*

A l'occasion des travaux de réalisation d'un ensemble immobilier, des vestiges gallo-romains et médiévaux furent mis au jour.

Une fouille archéologique menée par la Direction des antiquités historiques de l'Ile-de-France en collaboration avec le G.E.R.A.M.E. (Groupe d'étude et de recherche archéologique de Melun-Sénart et de ses environs), fut alors entreprise de manière à assurer l'étude de ces vestiges destinés à disparaître à court terme. Ce travail a été mené par une équipe d'archéologues professionnels et surtout bénévoles, financé par le promoteur avec l'aide de l'Etat (Ministère de la Culture) et de la commune.

Bien qu'il soit prématuré de tirer d'ores et déjà les conclusions définitives permettant de retracer l'histoire du site, on peut cependant en discerner les grandes étapes principales, qui apparaissent ainsi comme les têtes de chapitre d'une grande aventure dont les détails des épisodes seront précisés par les études de laboratoire et les recherches complémentaires des archéologues et des historiens : les premières traces de l'occupation humaine du site semblent, dans l'état actuel de nos connaissances, remonter à la période néolithique (4 500 - 3 500 avant notre ère), comme en témoigne la découverte d'une allée couverte et de quelques outils de

15. Arr^t d'Evry, chef-lieu de canton.

silex taillé tels que des pointes de flèches, lames, grattoirs ou fragments de hâches.

Les périodes suivantes, c'est-à-dire ce que les archéologues ont coutume d'appeler la "protohistoire", sont également présentes et illustrées essentiellement par des fragments de céramique assez grossière ou de petites monnaies de bronze de la Tène Finale (200 - 50 avant J.-C.), qui annoncent déjà les profondes mutations qui caractériseront la période gallo-romaine.

Ces premiers occupants du site, alors nommé "Corbolium", ne nous ont laissé que peu de traces de leur présence et nous ignorons actuellement où se situait leur habitat, dont les vestiges fugaces ont peut-être été gommés par les grands travaux de construction de la période suivante. En effet, ce sont les Romains qui, dès leur arrivée en Gaule, vont introduire, comme ils l'ont fait dans toutes les autres provinces, une architecture spécifique et relativement élaborée dans laquelle intervient la pierre de taille et surtout la maçonnerie de moellons liés au mortier de chaux.

L'emploi de ces techniques simples, ignorées des Gaulois, va permettre très vite la réalisation de programmes de construction qui vont couvrir en peu de temps tout notre territoire, aussi bien dans les campagnes que dans les villes nouvellement créées.

Notre site n'échappe pas à cette règle, puisque le milieu du I^{er} siècle de notre ère voit la construction de bâtiments maçonnés à couverture de tuiles, entourés d'un vaste mur de clôture et correspondant sans doute au premier état d'une "villa rustica", centre d'un domaine rural important et bien cultivé. Les années 80 à 100 de notre ère voient la destruction systématique de ce premier état et la construction d'un nouvel ensemble monumental sans doute plus élaboré. Celui-ci se présente sous la forme d'une habitation en "fer à cheval", bordée d'une galerie couverte et s'ouvrant sur une cour rectangulaire.

L'accès à cet ensemble monumental se faisait par l'intermédiaire d'un pavillon d'entrée percé de deux portes (l'une piétonne et l'autre cochère). L'aile nord de ce vaste ensemble, peut-être destinée au service, était occupée par une cour intérieure, un puits maçonné et une vaste cave dotée de soupiraux et d'un imposant

escalier d'accès en pierres de taille¹⁶. Au sud de cet ensemble résidentiel se trouvaient deux bâtiments à plan basilical, dont l'un était bordé d'une galerie couverte, et destinés sans doute aux activités agricoles. Le tout était entouré d'un vaste mur de clôture d'environ 200 m de côté. Les témoins de la vie quotidienne de ce domaine sont nombreux et illustrent les aspects matériels de cette culture (poteries destinées à la préparation des aliments ou au service de la table, objets de toilette ou de parure, outillage artisanal ou agricole, monnaies frappées à Rome, Trèves ou Londres...).

A travers les crises que traverse le Bas-Empire romain, de nouvelles structures économiques et sociales se mettent progressivement en place. La villa de Saint-Germain, a priori toujours occupée, voit l'apparition dans la partie nord de sa cour intérieure et dans le vaste espace délimité par son mur de clôture, d'un ensemble important de constructions de bois correspondant à des maisons d'habitation et à des cabanes semi-excavées à vocations multiples¹⁶. Silos à grain souterrains, greniers sur pieux, fours domestiques vont se succéder dans cette zone pendant tout le Haut Moyen-Age (VI^{ème} au X^{ème} siècle)¹⁷, témoignant ainsi de la pérennité du domaine à travers les vicissitudes de l'histoire, mais aussi du recul de la construction en pierre au profit de constructions en matériaux légers (bois, torchis, pisé, chaume...), qui marquent le renouveau des traditions proto-historiques qui, il faut le reconnaître, ne furent jamais tout à fait abandonnées pendant la période romaine.

C'est vers la fin du XI^{ème} siècle que le site semble abandonné. Après la destruction des bâtiments agricoles gallo-romains vers les VI^{ème} - VII^{ème} siècles, c'est maintenant au grand bâtiment principal, sans doute déjà en partie ruiné, que les récupérateurs de pierres vont s'attaquer, dépierrant, jusqu'aux fondations même, certains murs.

16. Voir pl. XXVI.

17. Une communication a été faite sur ce domaine par Monsieur Michel Petit au colloque sur l'archéologie carolingienne en Île-de-France qui s'est tenu au musée des Arts et traditions populaires les 2 et 3 décembre 1988.

Le XIII^{ème} siècle voit une réoccupation du site et la création d'un hameau constitué de maisons de pierre à environ 250 m à l'est de l'ancien établissement romain. Ce nouveau village n'aura cependant qu'une vie très courte puisqu'il sera lui-même déserté quelques dizaines d'années plus tard.

Les raisons de ces phases de désertion et de réoccupation sont multiples. Elles peuvent être d'ordre socio-économique (regroupement vers le X^{ème} - XI^{ème} siècle de l'habitat en villages autour du château ou de l'église), écologique (détérioration climatique et refroidissement de la fin du XIII^{ème} siècle), ou politique (conflits seigneuriaux). Seule l'étude exhaustive des données de la fouille et une recherche en archives permettra peut-être de trouver la réponse à cette question primordiale pour l'histoire du peuplement.

Didier PROT

BIBLIOGRAPHIE

Aperçu de l'art rupestre en forêt de Fontainebleau. Milly-la-Forêt, GERSAR, 1988, in-4°, 56 p.

Réunit tous les articles sur ce sujet parus dans le bulletin "Art rupestre" depuis 1978 à 1987.

Architectures d'usines en Val-de-Marne (1822-1939), Cahiers de l'Inventaire, n° 12. Paris, Inventaire Général, 1988, in-4°, 144 p., ill.

Les communes du Val-de-Marne, qui en amont de Paris, s'étendent en bordure de Seine, possèdent une histoire industrielle célèbre par sa longévité et sa diversité. D'une des toutes premières forges à l'anglaise aux grandes centrales électriques alimentant la capitale, des usines chimiques aux entrepôts de vins, s'y succèdent et coexistent des établissements de première importance. C'est de leur architecture, de son évolution et de ses spécificités que traite cet ouvrage. Il s'appuie sur un inventaire méthodique de 120 sites et sur l'étude des grandes usines disparues au tournant du siècle. D'une approche originale, cette publication rassemble une iconographie abondante et inédite, photographies anciennes et récentes, documents d'architecture issus des archives d'entreprise et des fonds publics.

Architectures et lycées en Ile-de-France. Région Ile-de-France, service de la communication, 1988, in-4°, 66 p.

Belle publication sur papier glacé noir évoquant les premiers collèges et lycées, les grands lycées construits entre 1870 et 1930, les premiers lycées modernes de 1930 à 1950, la multiplication des établissements postérieurs, les systèmes constructifs et les erreurs, enfin les lycées du futur.

Atlas de la Révolution française sous la direction de Serge BONIN et Claude LANGLOIS, t. I *Routes et communications.* Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1987, in-4°, 92 p.

- I Les voies (routes de poste, étapes militaires, ponts...).
- II Les hommes et les moyens d'action.
- III Les moyens de communication (poste aux lettres, autres postes, voitures publiques, inventions...).
- IV La circulation.

Atlas de la Révolution française..., t. II *L'enseignement, 1760 - 1815*, 105 p.

S'intéresse à tous les niveaux d'enseignement : école élémentaire, collèges, pensionnats, écoles techniques et universités.

Atlas de l'occupation du sol - département de l'Essonne. Paris, I.A.U.R.I.F. (21-23, rue Miollis), 1987, in-4°, 28 p. + 48 p. + 13 cartes au 1/25 000^{ème}.

Dans le premier cahier, on trouvera les raisons de cet inventaire réalisé en 1982 et la méthode utilisée. Dans le second, sont réunies toutes les données chiffrées.

AUDIGIE (Claude), *Villemoisson-sur-Orge sous la Révolution*. Le Mée-sur-Seine, éd^{ons} Amatteis, 1988, in-8°, 214 p., ill.

L'auteur a essentiellement utilisé les registres de délibérations municipales conservés depuis 1790, qu'il a d'ailleurs presque entièrement transcrits. Il en a tiré une grande quantité d'informations sur la vie locale. De nombreuses photographies de sites et d'immeubles avec commentaires précis permettent de bien imaginer les lieux où se sont déroulés les événements évoqués.

AUSSEDAT-MINVIELLE (Annick), *Histoire et contenu des rituels diocésains et romains imprimés en France de 1476 à 1800. Inventaire descriptif des rituels des provinces de Paris, Reims et Rouen*, thèse de doctorat d'Etat, université Paris I, 1988, 2 vol.

BEDARD (J.-C.), VIBERT (Y.), DEGROS (J.), BULARD (A.) et TARRETTE (J.). *Une nécropole à incinérations du Bronze final à Buno-Bonnevaux dans Actes du colloque de Nemours*, 1986, (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France I), p. 273-290, 10 fig.

Etude détaillée des seize incinérations mises au jour de 1980 à 1982, vestiges d'une nécropole du début du premier millénaire avant J.-C.

BERANGER (Chantal), *Géographie de l'Essonne*. Le Mée-sur-Seine, éd^{ons} Amatteis, s. d. [1988], in-8°, 182 p., 100 ill.

Ouvrage rempli de renseignements utiles, sans littérature mais bien documenté, illustré de nombreuses photographies originales de l'auteur.

Boigneville de la Révolution à nos jours. Boigneville club loisirs (histoire et patrimoine), s.d. [1988], in-4°, n. p.

Copie sans commentaire des registres de délibérations de la fabrique paroissiale et du conseil municipal de 1789 à 1949.

BOISHUE (Jean de), *Le moine et l'architecte. Rapport d'orientation pour une politique du patrimoine en Essonne*. Evry, conseil général, s. d., [fin 1988], in-4°, 62 p.

BONNET (Jean-Claude), *La mort de Simonneau* [maire d'Etampes] dans *Mouvements populaires et conscience sociale*, colloque Paris (1984), 1985, p. 671-6.

BORJON (Michel), DELHUMEAU (Herveline), LEGROS (Catherine), LEPROUX (Guy-Michel), *Château de Farcheville, 91880 Bouville*. Paris, Groupe de recherche art, histoire, architecture, littérature (4, avenue Percier), 1988, in-4°, 112 p. dact., 41 pl.

Etude réalisée à la demande de l'Administration des monuments historiques au moment où le château vient de changer de propriétaire et doit être restauré. Après une étude historique, les auteurs s'efforcent de restituer l'aspect du château à son origine lorsqu'il fut construit par Hugues de Bouville d'après un modèle méridional, et au cours des siècles au fur et à mesure des modifications qui lui ont été apportées.

BROCHOT (Jacques), *Ris-Orangis et la Révolution (1789-1799)*, Mémoire de maîtrise d'histoire 1988, in-4°, 179 p., 26 annexes.

BRUN (Patrice), *La civilisation des champs d'urnes. Etude critique dans le Bassin Parisien*. Paris éd^{ons} de la Maison des sciences de l'homme, 1986, 171 p., cartes et fig.

L'Essonne est aux confins occidentaux de la région intéressée avec Boutigny et Videlles.

Carte du millénaire capétien. Paris, conseil régional d'Ile-de-France, 1988, carte et brochure.

La carte présente 219 sites qui sont détaillés et illustrés commune par commune dans le fascicule explicatif.

Catalogue intersériel des cartes et plans. Créteil, Archives départementales, 1987, in-4°, 344 p.

Instrument de travail qui sera fort utile pour le Val-de-Marne. Classement par communes. L'auteur en est Michèle DENIS.

CHOTTARD (L.), *La biographie contemporaine en France au XIX^{ème} siècle. Autour du Panthéon-Nadar.* Thèse de doctorat, université de Paris IV, 1984.

CIBOULET (Marius), *Notre-Dame de Longpont (architecture et ornementation).* Etampes, éditions du Soleil natal, s. d. [v. 1988], in-8°, 92 p., ill.

Bonne et utile description. Les illustrations sont malheureusement très médiocres.

COLLET (Henri), *Notes pour servir à l'histoire de Ris-Orangis, tome I : des origines à la fin de la Révolution.* Chez l'auteur, 1988, in-4°, 125 p. dact.

Les 32 premières pages sont consacrées aux découvertes archéologiques et à l'histoire des fiefs d'après l'abbé Lebeuf. Tout le reste concerne la Révolution d'après les archives communales.

COMBY (Louis), *Au confluent des libertés : Alfortville, 1860-1939.* Alfortville, Confluent, 1987, 335 p., ill.

CURTAT (Philippe), *Voyage en Brie française par la vallée de l'Yerres au XVIII^{ème} siècle en cent dessins, gravures, tableaux d'époque.* Saint-Estève (66240) impr. Fricker, 1988, in-8° oblong, 240 p.

Cent images accompagnées de très courts commentaires tirés d'ouvrages anciens mais sans précision sur l'état actuel, pour une cinquantaine de villages briards de Seine-et-Marne. Essonnes, Petit-Bourg et Villeroy, quoique en Hurepoix y figurent.

DAUTERMAN (Carl-Christian), *Sèvres porcelain, makers and marks of the eighteenth century.* New-York, the Metropolitan museum of art, 1986, 262 p. ill.

DEBESSE (Jacques), *Mémoires d'usine. L'Aérospatiale à Châtillon-sous-Bagneux, l'expérience d'un comité d'établissement dans Mémoire d'avenir, l'Histoire dans l'Entreprise.* Paris, Economica, 1987, in-8°, 262 p. (P. 107-119).

De Chastres à Arpajon, chronologie des principaux évènements de l'histoire d'Arpajon, ci-devant Châtres. Arpajon, Art et histoire du pays de Châtres, juin 1988, in-8°, 138 p., ill.

Histoire d'Arpajon des origines à la Révolution sous forme de chronique.

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français sous la direction de Jean MAITRON. Paris, Editions ouvrières, 1988, t. XXXI à XXXIII, 4^{ème} partie 1914-1939, Gua à Laz.

Se reporter à l'introduction du tome XVI pour consulter la liste des militants de Seine-et-Oise pour cette période.

Dictionnaire de biographie française sous la direction de M. PREVOST, ROMAN D'AMAT et H. TRIBOUT de MOREMBERT. Paris, Letouzey et Ané, 1988, in-4°, fasc. CI.

Biographies de : Paul HERBE (1903-1963) architecte qui construisit des immeubles à Bagneux et Massy ainsi que l'école des Blagis à Sceaux (1960) ; Jeanne-Mathilde HERBELIN née HABERT (1820-1904) peintre miniaturiste née à Brunoy, auteur d'un portrait de Delacroix ; Pantaléon-Charles-François d'HERICOURT (1777-1837) officier supérieur mort à Ivry ; Louis d'HERICOURT DU VATIER (1687-1752) juriste mort à Thiais ; Matéo HERNANDEZ (1885-1949) sculpteur espagnol installé à Meudon dès 1913 ; Jean HEROARD (1551-1627) médecin des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, seigneur de Vaugrigneuse par sa femme Anne du VAL ; Antoine HEROËT (1492-1568), fils de Madeleine OLIVIER de LEUVILLE, poète qui fut en 1550 prieur de Saint-Eloi de Longjumeau puis évêque de Digne ; Jean HEROLD dit HEROLD-PAQUIS (1912-1945) journaliste, éditorialiste à Radio-Paris de 1942 à 1945, fusillé au fort de Montrouge ; Marie-Henri-Antoine-René HERON de VILLEFOSSE (1903-1985), historien de Paris et de l'Île-de-France, conservateur du Musée de Sceaux de 1946 à 1969, dont Foujita fit le portrait et Dunoyer de Segonzac illustra une édition de *l'Île-de-France* ; Paul-Louis-Toussaint HEROULT (1863-1914) ingénieur et inventeur qui réussit le premier à produire l'aluminium électrolytique à prix très bas dans l'ancienne tannerie de son père à Gentilly en 1886 ; Léon-Pierre HERPIN (1841-1880) peintre de paysages à qui l'on doit une vue prise du Bas-Meudon en 1870 et "la Marne à Chennevières" en 1875 ; Marcel-Adolphe HERUBEL (1879-1947) spécialiste des sciences maritimes mort à Villejuif ; Jean-Marie HERVAGOT dit HERVAGAULT (1781-1812) faux dauphin enfermé à Bicêtre de 1802 à 1806 puis à nouveau de 1809 à sa mort, inhumé dans la fosse commune de Gentilly ; Florimond RONGER dit HERVE (1825-1892), organiste de l'église de Bicêtre de 1839 à 1845, compositeur dont la première opérette "L'ours et le Pacha" fut représentée avec des aliénés de Bicêtre (1842) ; Gustave-Alexandre-Victor HERVE (1871-1944) journaliste socialiste puis nationaliste qui fut surveillant au lycée Lakanal de Sceaux de 1895 à 1897 ; Jean-Louis-Émile HERVE (1884-1966) tragédien qui fut élevé à Arcueil par le Père Didon ; Marie-Anne-Renée-Adèle MOREAU de COMAGNY

dite Mademoiselle HERVEY (1778-1864) comédienne née à Boissy-sous-Saint-Yon ; Antoine HERZOG (1786-1861) ingénieur qui commença sa carrière à la filature de Saint-Quentin-en-Yvelines où il resta jusqu'en 1806 ; Louis Auguste HIMLY (1823-1906) historien mort à Sèvres ; Auguste-Edouard HIRSCHAUER (1857-1943) officier spécialiste de l'aéronautique, à la suite d'un stage à l'établissement central d'aérostation militaire de Chalais-Meudon, qui fut aussi commandant militaire de Seine-et-Oise en 1913 ; Louis HIRSCHAUER (1885-1939) ingénieur, fils du précédent, qui devint en 1920 chef du service des collections de l'aéronautique à Meudon et créa le musée de l'aéronautique ; Jean-Christien-Ferdinand HOEFER (1811-1878) allemand nationalisé français en 1848 qui fut successivement militaire, enseignant, interprète, médecin, historien des sciences, collaborateur de la *Nouvelle biographie générale*, mort à Brunoy ; Jacques HOULLIER dit HOLLIER (début xvi^{ème} siècle-1562) professeur à la faculté de médecine de Paris, né à Etampes.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques sous la direction de R. AUBERT. Paris, Letouzey et Ané, 1988, in-4°, fasc. 129-130-131.

Notices sur Joseph-Hippolyte GUIBERT (1802-1886) cardinal-archevêque de Paris ; Louis GUILLART (1491-1565) évêque de Chartres ; GUILLAUME d'AURILLAC, évêque de Paris mort à Gentilly en 1319, GUILLAUME d'AUVERGNE, évêque de Paris mort en 1249, GUILLAUME de CORBEIL, archevêque de Cantorbery mort en 1136 ; GUILLAUME d'ETAMPES, dominicain, maître en théologie au xvi^{ème} siècle ; Marie-Nicolas-Silvestre GUILLON (1760-1847) prêtre réfugié, au cours de la Terreur, à Sceaux où il exerce la médecine sous le nom de PASTEL, qui deviendra évêque et professeur puis doyen de la faculté de théologie de Paris ; François-Joseph-André GUIOT (1739-1807) prieur de Saint-Guenault de Corbeil, puis curé de Corbeil et de Bourg-la-Reine, historien et poète ; Jean-Baptiste GURY (1773-1854) jésuite qui ouvrit, en 1818, le noviciat de Montrouge dont les élèves se dévouaient auprès des vieillards de l'hospice de Bicêtre et qui sera dévasté en 1830 ; GUY d'ETAMPES, évêque du Mans, mort en 1135 ; GUY, abbé de SAINT-DENIS, hagiographe originaire d'Arpajon ou de Châtres-en-Brie, mort en 1350.

DI FUSCO - LE DOUSSAL (Josy), *La difficile insertion d'une commune ancienne dans une ville nouvelle : Ris-Orangis et la ville nouvelle d'Evry*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en droit d'urbanisme et d'environnement de l'université de Paris XII, 1988.

DI LECCE (André), *Brétigny-sur-Orge, mémoires d'un siècle*. Tours, imprimerie Instaprint, 1988, in-8°, 176 p., ill.

La vie à Brétigny depuis le début du siècle illustrée de nombreuses photos et cartes postales. Quelques rappels historiques (églises), châteaux, établissement Clause, etc...). Les renseignements toponymiques ne son pas tirés des meilleurs sources.

Ourdan d'hier à aujourd'hui. De 1869 à 1989 : 120 ans de vie ourdannaïse. Ourdan, 1988.

Catalogue de l'exposition présentée au centre culturel René Cassin du 1^{er} au 28 octobre 1988.

12-16 avril 1988. *Nous avons quinze ans.* Corbeil-Essonnes, centre d'action culturelle Pablo Neruda, avril 1988, in-4°, 32 p., ill.

Plaquette de prestige comportant un extrait de Mathieu BENEZET "L'instant d'une quantité de paroles" concernant le papeterie d'Essonnes et des photographies dues à Pierre GOREZ.

DUCHON (Nicole), *La manufacture de porcelaine de Menneçy-Villeroy.* Le Mée-sur-Seine, éd^{ons} Amatteis, 1988, in-8°, 174 p., 65 ill.

Etude très complète sur cette fabrique bien connue mais dont l'histoire n'avait été qu'effleurée. Elle apporte beaucoup de renseignements sur les propriétaires de 1748 à 1777, sur l'installation et l'évolution de la manufacture, sur les conditions financières de l'exploitation, sur la vie des ouvriers, sur les productions.

DUFOUR (Serge), *En Beauce... le vieux parler.* Editions A.A., 1987, in-8°, 128 p., ill.

Texte illustré de nombreuses cartes postales de villages d'Eure-et-Loir, du Loiret mais pouvant s'appliquer à la Beauce essonnienne.

Du Néolithique moyen II au néolithique final au nord-ouest des Alpes. Actes du 12^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique de l'Est de la France, Lons-le-Saunier, 11-13 octobre 1985. Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, 1988, in-4°, 255 p., ill.

P. 15-26 : MARTINEZ (R.) et LOMBARDO (J.-L.), *Problème de transition entre le Chasséen et le S.O.M. dans le Bassin Parisien*, étude faite à partir de sites de l'Oise mais valable pour notre région.

Eaux (les) et forêts du XII^{ème} au XX^{ème} siècle. Paris, Editions du C.N.R.S., 1987, in-8°, 768 p.

Cette synthèse sera longtemps le manuel de la forêt. Une bonne table facilite les recherches.

ERIKSEN (Svend) et BELLAIGUE (Geoffrey de), *Sèvres, porcelain. Vincennes and Sèvres, 1740-1800*, Londres-Boston, Faber et Faber, 1987, 379 p. pl.

Essonne (l') en Ile-de-France vous accueille. Evry, Comité départemental du Tourisme, 1988, in-8°, 8 fiches dans une couverture pliante avec carte.

Les principaux lieux à visiter, les manifestations, les hébergements.

Essonne, l'étape en Ile-de-France. Evry, Comité départemental du Tourisme, 1988, in-8° carré, 16 p. ill., carte.

Texte très court (histoire, églises, ville et campagne, rivières) accompagné d'un choix de belles photos, destiné à attirer les touristes).

Essonne, l'étape en Ile-de-France. Evry, Comité départemental du Tourisme, 1988, in-f°, 10 p. et 9 fiches.

Publication touristique de prestige offrant huit circuits dans le département.

Et c'est moi, Juliette ! Madame Adam, 1836-1936. Gif-sur-Yvette, Société des amis de Gif et d'alentour, 1988, in-8° oblong, 160 p.

Ensemble d'articles consacrés à la femme de lettres et à la femme tout court qui fut propriétaire de l'Abbaye de Gif, dus à onze collaborateurs parmi lesquels nous avons relevé : Denys Klein, Robert Ligonnière et Elisabeth Trimbach.

Eugène Delacroix, écrits sur l'art, édition établie par François-Marie DEYROLLE et Christophe DENISSEL. Paris, libr. Ségurier, 1988, 338 p.

Familles (les) protestantes en France, xv^{ème} siècle-1792. Guide des recherches biographiques et généalogiques par Gildas BERNARD. Paris, Archives nationales, 1987, in-8°, 700 p.

FERAY (Jean), *Architecture intérieure et décoration en France, des origines à 1875.* Paris, Caisse nationale des monuments historiques, 1988, in f°, 400 p. ill.

Ce magnifique ouvrage abondamment illustré est une excellente synthèse des connaissances en la matière. Nombreux renvois aux châteaux de Bâville, Bellevue à Meudon, Berny, Chilly, Choisy, Courances, Grosbois, Le Marais, Méréville, Meudon, Petit-Bourg, Sceaux, Sèvres, Sucy-en-Brie, Villebon, Villeroy.

FRIDE-BRILL (Adeline), *Charenton ou la chronique de la vie d'un asile, de la naissance de la psychiatrie à la sectorisation*, thèse de 3^{ème} cycle de psychologie, Université Paris V, 1983.

GAUTIER (Marthe) et GAUTIER (Christian), *Verrières-le-Buisson. Son histoire, son église*. L'histoire de Verrières, 1988, in-4°, 220 p., ill.

Ouvrage consacré à l'histoire de l'église depuis le XII^{ème} siècle, à celle de ses prêtres et de son temporel ainsi qu'à sa description. Documentation abondante et belles illustrations.

GESLIN (Marie-France) et MORILLEAU (Odile), *Marolles-en-Hurepoix, un village à la fin du xv^{ème} siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire. Université de Paris X, 1982.

GILLON (Pierre), *La nouvelle histoire de Saint-Maur-des-Fossés, des origines aux Bagaudes*. Société d'histoire et d'archéologie "Le vieux Saint-Maur", 1988, in-8°, nombr. ill.

GIRARD (M.), *Analyse pollinique de la nécropole de Buno-Bonnevaux (Essonné)* dans *Actes du colloque de Nemours*, 1986 (Mémoires du musée de Préhistoire de l'Île-de-France I), p. 291-293.

GMELINE (Patrick), *La duchesse d'Uzès*. Paris, Perrin, 1986, in-8°, 416 p.

Guide bleu Ile-de-France. Paris, Hachette, 1988, in-8°, 630 p., accompagné d'un petit atlas routier.

Précédé de textes généraux sur la géographie et l'histoire dus à Jean BASTIE et Marcel DELAFOSSE et d'un chapitre intitulé "Idées - découvertes" qui suggère des thèmes touristiques très divers, le guide est présenté par ordre alphabétique des principales communes décrites avec leurs environs. Historiques et descriptions sont forcément très sommaires et comportent obligatoirement la répétition d'anciennes erreurs et des indications déjà périmées mais ils sont, dans l'ensemble valables et rendront les services qu'on demande à ce genre de guide. Tables des noms de personnes et de lieux.

Guide des papiers privés d'époque révolutionnaire par Françoise HILDESHEIMER. Paris, Archives nationales, 1987, in-8°, 302 p.

Il s'agit uniquement des documents conservés dans les dépôts d'archives de France.

Guide des usuels de la bibliothèque. Corbeil-Essonnes, Archives départementales, 1987, in-4°, 62 p.

GUILLEMARD (Roger), *Boissy-Saint-Léger, mon village.* Saint-Georges de Luzençon, impr. Maury, 1988, in-4°, 318 p., nombr. ill.

Excellente monographie de Boissy des origines à 1871 agrémentée de très belles illustrations. La bibliographie est importante et toutes les informations sont référencées. En outre, un index en facilite la consultation. L'auteur, qui fait des recherches sur sa commune depuis trente ans, maire de Boissy depuis 1977, est devenu un véritable historien. Il nous donnera bientôt la suite de cette monographie et - j'en suis sûre - des études plus poussées sur des sujets qui peuvent être approfondis (la justice d'Ancien Régime, la population et la société depuis le XVII^{ème} siècle, la propriété et l'exploitation agricole, la Révolution, etc...).

GUYARD (Jacques), *1789, 10 000 citoyens prennent la parole : les cahiers de doléances de la région d'Evry-Corbeil.* Paris, A.D.E.F., 1988, in-8°, 240 p., ill.

HEITZ (Carol), *La France pré-romane. Archéologie et architecture religieuse du Haut Moyen Age, IV^{ème} siècle-an mille.* Paris, Editions Errance, 1987, in-4°, 340 p., ill.

Ce bel ouvrage qui doit beaucoup à Jean Hubert, initiateur en cette matière, fait le point des connaissances acquises grâce aux fouilles et recherches publiées à ce jour sur les principaux monuments de cette époque. Les plans sont nombreux et les illustrations très parlantes. Le paragraphe consacré à l'Ile-de-France au temps des premiers capétiens est très court et décevant, on ne cite même pas Etampes !

HEUCLIN (Jean), *Aux origines monastiques de la Gaule du Nord : ermites et reclus du V^{ème} au XI^{ème} siècle.* Lille, presses universitaires, 1980, in-8°, 280 p.

Très bonne étude sur l'érémisme entre Seine et Rhin.

Ile-de-France. Paris, Larousse, 1987, in f°, 180 p., ill. (collection la France et ses trésors).

Choix de châteaux, églises et musées. On déplore l'absence du musée de la Photographie à Bièvres. Belles illustrations.

Ile-de-France (l') a vingt ans ! Annuaire agricole rétrospectif 1968-1987. Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, Service Régional de statistique agricole, 1988, in-4° oblong, 130 p.

Il s'agit de la région "Ile-de-France", nouvelle administration qui, en 1968, n'était que le district de la région parisienne...

Ile-de-France 2000. Vers un projet régional. Paris, conseil régional d'Ile-de-France (I.A.U.R.I.F.), mars 1988, in-4°, 76 p., ill.

Inhumation (l') privilégiée du IV^{ème} au VIII^{ème} siècle en Occident, actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984, édités par Y. DUVAL et J.-Ch. PICARD. Paris, de Boccard, 1986, 260 p., ill.

Initiation à l'art rupestre du Massif de Fontainebleau. Milly, GERSAR, 1988, in-4°, 32 p.

Petite brochure de vulgarisation pour favoriser la conservation des abris ornés.

Inventaire des parcs et jardins dignes d'intérêt historique, paysager ou botanique en région d'Ile-de-France. Les quatre premiers secteurs visités. Paris, I.A.U.R.I.F., sept. 1987, in-4°, 12 p. + 122 p. + 91 p. + 37 p. + 50 p., cartes, ill.

Nous intéressent tout particulièrement les deux fascicules consacrés à la vallée de la Bièvres où sont recensés des jardins à Buc, les Loges-en-Josas, Jouy-en-Josas, Bièvres, Verrières-le-Buisson, le Plessis-Robinson, Sceaux, L'Haÿ-les-Roses, Antony, Massy et Châtenay-Malabry.

JAUFFRET-BEYNES (M.), *Le journal d'Héroard et Louis XIII : le vécu du corps d'un roi*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle. Université de Paris IV, 1984.

Rappelons qu'Héroard, médecin de Louis XIII était seigneur de Vaugrigneuse.

JAYOT (Franz), *Les débuts de la photographie à Sèvres.* Sèvres, Archives municipales, 1985, ill.

Jean-Louis Campredon au service de notre région et de notre département. Lisses, impr. Copyprint, s. d. [1988], in-4° oblong, 72 p. ill.

Le rôle des conseillers régionaux et généraux en Région Ile-de-France, dans le département de l'Essonne et dans les communes du canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

JENN (Françoise), *Histoire et patrimoine des Yvelines de Hugues Capet à Philippe-Auguste, 927-1223*, catalogue d'exposition réalisée par les Archives départementales, n° spécial de *Connaître les Yvelines*, 1988, 66 p. ill.

JOIN-DETERLE (Catherine), *les décors de l'opéra de Paris à l'époque romantique*. Paris, Picard, 1988, in-4°, 304 p., 150 pl. dont 50 couleurs.

La quatrième partie concerne les peintres et leurs décors. Une place est faite à Pierre-Luc-Charles Cicéri dont la maison, à Saint-Chéron, conserve un décor peint très intéressant.

JOLY (Jules) et RIVIERE (Paul), *Dans l'Essonne. Notre école au bon vieux temps*. Le Côtéau (42120), éd^{ons} Horvath, 1987, in-8°, 96 p., ill.

Contrairement à ce que laisse croire le titre, il s'agit d'une évocation de l'école primaire vers 1900 dans le village de Coyecques (Pas-de-Calais). Seules huit pages sont consacrées aux écoles normales de Versailles, Saint-Germain-en-Laye puis Etiolles.

KAPLAN (Steven L.), *Le pain, le peuple et le roi ; la bataille du libéralisme sous Louis XV*. Paris, Perrin, 1986, in-8°, 462 p.

Très intéressante étude sur la libéralisation du commerce, la hausse des prix et la disette qui interviennent rapidement et la légende du "pacte de famine" qui se crée (1760-1770). Le rôle des moulins et du magasin de Corbeil au temps de Malisset est bien mis en valeur.

KAPLAN (Steven, L.), *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*. Paris, Fayard, 1988, in-8°, 702 p.

Edition en langue française de *Provisioning Paris* paru aux U.S.A. en 1984 dont nous avons rendu compte l'an dernier.

LEFEVRE (Simone). *La toponymie des défrichements dans la région parisienne X-XIII^{ème} siècles*, dans *Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale*. [Journées de l'abbaye de Flaran] Flaran 8, 1986, p. 117-130, 1 carte.

Quelques informations sur les défrichements fournis par des toponymes (Arsy, Brulis, Essarts, etc...) qui doivent être complétées par l'étude des textes, des cartes et des plans anciens. Dans cet article qui concerne toute

la région parisienne, une dizaine de lieux-dits intéressent Essonne et Hurepoix.

LEMAY (Edna, Hindie), *La vie quotidienne des députés aux Etats-Généraux 1789*. Paris, Hachette, 1987, in-8°, 274 p.

Petit ouvrage commode qui peut dispenser les chercheurs pressés de se reporter aux gros ouvrages de Brette et au Recueil des documents... publié par le C.N.R.S., et encore inachevé.

LEMOINE (Bertrand), *L'architecture du fer. France, XIX^{ème} siècle*. Seyssel, éd^{ons} du Champ Vallon, 1986, in-4°, 326 p. ill.

Important travail qui présente d'abord la technique du fer et les divers types de constructions métalliques avant de broser un tableau de l'évolution de l'architecture du fer proprement dite. Les principales entreprises de construction métallique au XIX^{ème} siècle sont recensées en annexe. Sont cités : le marché de Corbeil (avec dessin), la manufacture de Sèvres, le pont et le barrage de Chatou et les ateliers d'Ivry.

LERICHE (Fernand) et VARIN (Jacques), *Ivry-sur-Seine : le souffle de l'histoire*. Paris, Messidor, 1984, in-4°, 301 p. ill.

LEVEAU-FERNANDEZ (Madeleine) et BERTONCINI (Antoine). *Bagneux des origines à nos jours*. Bagneux, commune, 1986, 255 p., ill.

Liste des orgues classés Monuments historiques à titre instrumental arrêtée à la date du 30 avril 1986. S.l.n.d. [Direction du patrimoine, 1987], in-4°, 138 p.

Pour l'Essonne, figurent : à l'église Saint-Germain de Dourdan, l'orgue de Goyadin, 1870, classé le 21.1.1981 ; à l'église Notre-Dame d'Etampes, l'instrument date des alentours de 1600, classé le 19.4.1966 et à l'église Saint-Basile d'Etampes, l'orgue d'époque Louis XVI, classé le même jour.

MESNIL de GASPERI (Sylvie), *Le château et le parc de Courances*, mémoire de maîtrise, université de Paris IV, juin 1988, 2 vol. in-4°, 179 p., 100 pl.

Première étude approfondie de l'architecture et des transformations du château et du parc, des origines à nos jours.

MESQUI (Jean), *Les demeures seigneuriales*. Paris, Picard, 1988, in-8°, 400 p., 270 ill. (tome II de la collection "Ile-de-France gothique").

Montre bien les courants et l'évolution de l'architecture féodale et seigneuriale. Analyse d'une cinquantaine de sites, châteaux ou manoirs parmi lesquels Chevreuse, Dourdan, Farcheville et Monthéry.

Nouveaux hommages rendus à la Chambre de France. Chambre des comptes de Paris, Série P, XVII-XVIII^{èmes} siècles. Inventaire analytique, t. I, Paris, Archives nationales, 1988, in-8°, 420 p.

Suite des inventaires des hommages depuis le Moyen-Âge. Ce premier volume intéresse la prévôté de Paris et les bailliages d'Etampes et de Dourdan.

OLIVE (Monique), *Une habitation magadalénienne d'Etiolles, l'unité P15*, Mémoire de la Société préhistorique française, t. 20, 1988, 175 p., 33 fig., XVII tabl., 22 pl.

Orgues de l'Ile-de-France, tome I : inventaire des orgues des Yvelines et du Val d'Oise. Paris, ARIAM Ile-de-France, 1988, in-4°, 442 p., ill.

Parmi les orgues non protégées, nous avons noté en Hurepoix : Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Chevreuse, Saint-Lambert-des-Bois, Trappes, Jouy-en-Josas.

PACAUD (Robert), *La municipalité et les problèmes de subsistances à Etampes, 1789-an V*, D.E.S. d'histoire, 1988, in-4°, 190 p. dact.

Grâce aux registres des délibérations de la ville, l'auteur a étudié minutieusement, jour après jour, les principales crises de subsistances de la Révolution à Etampes depuis le printemps 1789 jusqu'au printemps de l'an IV.

PARDAILHE-GALABRUN (Annik), *La naissance de l'intime, 3 000 foyers parisiens, XVII-XVIII^{èmes} siècles*. Paris, P.U.F., 1988, in-8°, 524 p.

A partir de 2783 inventaires après décès et de 773 autres actes notariés divers dépouillés par 40 chercheurs, l'auteur a essayé de faire revivre la maison parisienne et la vie des familles qui y vécurent. Quelques renseignements sur notre région s'y retrouvent aisément grâce à une table des noms de lieux.

PETZET (Michael), *Der Pavillon de l'Aurore in Sceaux* dans le volume de mélanges "Festschrift für E. Hubala" (Münich, 1985), p. 183-192.

PEZANOU (Angela), *Recherche typologique sur l'architecture pavillonnaire en proche banlieue parisienne : Issy-les-Moulineaux (1924-1975)*, thèse de 3^{ème} cycle. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1984.

PICON (Antoine), *Claude Perrault 1613-1688 ou la curiosité d'un classique*. Paris, Picard, 1988, in-4° carré, 304 p., 220 ill.

Rappelons que les frères Perrault possédaient un domaine à Viry-Châtillon où ils firent édifier une grotte dont aucune trace n'a été conservée.

PIGEOT (Nicole), *Magdaléniens d'Etioilles. Economie de débitage et organisation sociale*. XXV^{ème} supplément à *Gallia-Préhistoire*. Paris, C.N.R.S., 1987, in-4°, 168 p., 49 fig., 30 tableaux, 40 pl. et 23 pl. h. t.

Etude très poussée de l'habitation U5 d'Etioilles qui permet d'imaginer une spécialisation du travail du silex et une hiérarchisation sociale dues à la qualité exceptionnelle du matériau employé et à la nécessité de l'utiliser dans les meilleures conditions.

POECK (Dietrich), *Longpont-sous-Monthéry, ein cluniacensisches Priorat in der Ile-de-France*, München, W. Fink, 1986, 2 vol., XXIV + 226 + 166 p.

POMEROL (Charles), *Découverte géologique de Paris et de l'Ile-de-France*. Orléans, éd^{ons} du B.R.G.M. (B.P. 60009), 1988, in-8° carré, 76 p., ill.

Petit manuel très clair, illustré de très belles photos en noir et couleurs, qui devrait faciliter à tous la compréhension des origines lointaines de la région.

PORT (Célestin), MALTE-BRUN (V.A.) et DUFAL (Alexandre), *Etampes et son histoire*. Les éd^{ons} du Bastion, 1988, in-8°, 64 p., ill.

Trois courts articles parus respectivement en 1867, 1882 et 1859 réédités par souscription sur papier de luxe.

Prieurs et Prieurés dans l'Occident médiéval. Actes du colloque organisé à Paris le 12 novembre 1984... publiés par Jean-Loup LEMAITRE. Paris, Champion, 1987, in-8°, 220 p.

PRISCA-JOUHAUD (Liliane), *Pauvreté et contestation dans l'élection de Dourdan. Seconde moitié du XVIII^{ème} siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Paris VII, juin 1988, in-4°, 190 p.

Etude originale, à partir des registres du subdélégué de Dourdan, des archives de l'Hôtel-Dieu et de la maîtrise des Eaux et Forêts.

QUINET (Bernard), *Commune de Buno-Bonnevaux*. Chez l'auteur (6, impasse Ledru Rollin, 94170 Le Perreux), 1987, in-4°, 108 p. dact., ill.

Intéressante monographie réalisée à partir des principaux ouvrages traitant de ce village. On regrette que l'auteur n'ait pas fait quelques recherches complémentaires pour parler, fut-ce succinctement, du Haut Moyen-Age, de la création des paroisses, de la vie religieuse, de la Révolution...

RAULET (Philippe), *Les histoires tombées de l'Orme à Martin. Contes*. Evry, A.D.E.L.P.E., 1988, in-8°, 138 p.

Contes imaginés à partir des paysages, des villages, des monuments et du passé des villages de l'Essonne.

REALE (Michel), *Histoire de la basilique de Notre-Dame de Bonne Garde, Longpont-sur-Orge*. Etampes, éd^{ons} du Soleil natal, 1988, in-8°, 230 p.

Ouvrage commode pour une connaissance d'ensemble de la basilique. Toutefois, sur l'origine du sanctuaire et les débuts de l'évangélisation, bien des assertions sont douteuses ou fausses.

Répertoire des visites pastorales de la France. Première série : *anciens diocèses jusqu'à 1790, La Rochelle-Ypres*. Paris, C.N.R.S., 1985, in-8°, 678 p.

Comporte le diocèse de Sens dont relevaient alors toutes les paroisses du sud de l'Essonne.

La Révolution française et le monde rural. Colloque du 23 au 25 octobre 1987 à la Sorbonne. Paris, Institut d'histoire de la Révolution française, 1987, in-4°, n. p.

Résumés des communications parmi lesquelles on retiendra : *La politisation des paroisses rurales de la banlieue parisienne* par Raymonde MONNIER. Manque malheureusement le condensé de l'étude de Philip DAWSON

sur *les effets comparés des ventes des biens nationaux de première origine dans les districts de Melun et de Versailles.*

RIVALS (Claude), *Le moulin à vent et le meunier dans la société française traditionnelle.* Paris, Berger-Levrault, 1987, in-4°, 336 p., ill.

Deuxième édition de ce très beau livre où sont donnés tous les textes utiles à propos des premiers moulins à eau et à vent. Les moulins à vent sont présentés par région. Ceux de Beauce ont la part belle.

ROBLIN (Jean), *Autrefois, le Val-de-Marne, 1870-1920.* Le Côtéau, Horvath, 1985, in-8°, 189 p., ill.

D'après les cartes postales de cette époque.

ROBLIN (Jean), *Les raisins sont mûrs, citoyens. La Révolution à Nogent-sur-Marne.* Le Mée-sur-Seine, libr. Amatteis, 1988, in-8°, 336 p.

Saint-Pierre-du-Perray. Mairie de Saint-Pierre, s.d. [1988], in-4°, 164 p. dact., 3 cartes h. t.

La municipalité de Saint-Pierre a distribué sous l'apparence du bulletin municipal - mais hors série - un ouvrage réalisé à partir des archives communales (procès-verbal d'arpentage, registres d'état civil et des délibérations de 1792-1794, cadastre) qui restitue certains aspects de la vie locale au XVIII^{ème} siècle et au début de la Révolution.

SIVERY (Gérard), *Marguerite de Provence, une reine au temps des cathédrales.* Paris, Fayard, 1987, in-8°, 302 p.

Epouse de Saint Louis, douairière de Corbeil.

Société (la) populaire de Viry-Châtillon du 2^{ème} jour du 2^{ème} mois de l'an 2 (23 octobre 1793) au 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794). Procès-verbaux des séances retranscrits... par Jean LARROQUE et Véronique COLIN. s. l., 1987-1988, in-4°, 94 p. dact.

Songe d'un après-midi d'été, Maurice Eliot 1862-1945. Musée de Brunoy 14 mai-14 juillet 1788. Brunoy, musée, 1988, in-f°, n. p., ill.
Catalogue d'une exposition d'œuvres et de souvenirs du peintre Maurice Eliot d'Epinay-sous-Sénart, conçue par Béatrice BUDIN et réalisée par le Docteur GAUTIER et Sylvie DANNAUD.

Tableaux et graphiques de l'agriculture en Ile-de-France, édition 1986. Service régional de la statistique agricole (175, rue du Chevaleret, 75013 Paris), 1986, in-4°, 96 p.

Une mémoire de vingt ans... et quelques siècles. Archives départementales du Val-de-Marne, 94. Créteil, Archives départementales, s. d. [1988], in-16, 16 p.

Guide sommaire des Archives du Val-de-Marne.

Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964) - guide de recherche sous la direction d'Annie FOURCAUT. Paris éd^{ons} L'Harmattan, 1988, in-8°, 320 p.

Douze géographes, historiens et sociologues présentent les divers aspects de la banlieue. Sont recensés ensuite les diverses sources à consulter en particulier la presse, les travaux inédits, le fichier des centres spécialisés. Très précieux index.

Val (le) d'Yvette dans la Révolution. Orsay, office de tourisme de la vallée de Chevreuse, 1988, in-4°, 270 p., ill.

Ouvrage réalisé par une vingtaine d'historiens locaux sous la direction de Jacques BEUGRAS. Quelques événements révolutionnaires et les principaux aspects de la vie des dix communes essonniennes de la vallée sont présentés dans le contexte national largement développé. Le texte est agréable à lire ; l'iconographie est abondante mais se rapporte peu à l'histoire des communes étudiées (on sait que les images de cette période sont très rares). On regrette surtout, dans un ouvrage de cette qualité, l'absence totale de bibliographie et d'indication de sources.

VALEMBRAS (Josiane) et LAVERRET (Michel), *Histoire de la manufacture de Sèvres depuis sa création jusqu'à la Révolution.* Dreux, Association de sauvegarde de l'ancien domaine de Crécy, 1985, 14 p.

Vallée de Chevreuse en Essonne, dépliant touristique publié par l'office du tourisme de la vallée de Chevreuse à Orsay, 1988.

VINCENT (Michel), *Maisons de Brie et d'Ile-de-France,* réédition. Etrépilly (77139), Presses du village, 1988, in-8°, 367 p.

La première édition était de 1981.

Vivre et mourir à Ballancourt au XVIII^{ème} siècle. P.A.E. du collège "Le Saussay". Ballancourt, 1986, in-4°, 68 p.

Travail portant sur la période 1737-1789. Après un rappel des cadres institutionnels, sont étudiées, de façon assez précise : la population (dépouillement des registres paroissiaux) et les conditions économiques de façon beaucoup plus superficielle.

PÉRIODIQUES

ARISTIDE-HASTIR (Isabelle), *La fortune de Sully dans Ecole nationale des chartes - positions des thèses... promotion 1988*, p. 9-13.

Sully était, entre autres, seigneur de Villebon et seigneur engagiste de Dourdan. Sa seconde femme Rachel de Cochefflet, veuve de François Hurault avait aussi des biens dans la région.

BENARD (Alain), *Complément à l'inventaire des meules dormantes d'Ile-de-France dans Bulletin de la Société préhistorique française*, 1988, p. 197-201, 4 fig.

Suite à son inventaire de 1983, l'auteur signale des meules à Boigneville, Boissy-la-Rivière, Etampes, Janville-sur-Juine, Saclas ainsi qu'en Seine-et-Marne (Buthiers, Paley), dans le Val-d'Oise et les Yvelines.

BLANCHECOTTE (Jean-Marc), *Restauration de la maison de Chateaubriand [à La Vallée-aux-Loups]* dans *Monuments Historiques*, n° 156, avril-mai 1988, p. 44-48.

BOUDON (François) et BOURDU (Jeannine), *Château de Corbeville (commune d'Orsay) Essonne dans Bulletin du centre de recherches sur l'histoire de l'architecture moderne (C.N.R.S.)*, 1988, p. 66-73.

Description du château actuel et étude de la gravure de Claude Chastillon réalisée vers 1610.

CLEMENT (Jean-Paul), *La Vallée-aux-Loups [à Châtenay-Malabry]* dans *Monuments Historiques*, n° 156, avril-mai 1988, p. 33-43.

COTTARD (R.-L.), *Un document inédit d'histoire locale : le règlement de la garde nationale de Montrouge en 1790 dans Revue d'histoire du XIV^{ème} arrondissement de Paris*, 1987, n° 31, p. 25-34.

DEGROS (J.), *L'ensemble funéraire de l'Ouche-de-Beauce à Maisse* dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 85, 1988, p. 262.

DELIVRE (Joseph), *A la recherche des origines de Louis Gidoïn, député du bailliage d'Etampes aux Etats Généraux* dans *Bulletin du Centre généalogique de l'Essonne*, n° 27, 1985, a. 7, p. 65-69.

DI MATTEO (Colette) et CHAUFFERT-YVART (Bruno), *Parcs et jardins sous protection* dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 124, oct. 1988, p. 70-75.

Le château du Marais figure parmi les exemples cités.

DI MATTEO (Colette), *Problèmes de restauration à La-Vallée-aux-Loups* dans *Monuments Historiques*, n° 156, avril-mai 1988, p. 49-52.

DORMONT (Jean), *Bicêtre* dans *Bulletin de la Société française d'histoire des hôpitaux*, n° 55, 1987, p. 23-27.

GATEAU (J.), *Le traitement médico-pédagogique à Bicêtre au XIX^{ème} siècle* dans *Cahiers de l'enfance inadaptée*, n° 273, 1984, p. 11-19, ill.

GELIS (Jacques), *"Les Saints des entrailles" recours populaires et iconographie en France du nord et en Wallonie* dans *Tradition Wallonne, revue annuelle de la Commission royale belge de folklore* (Direction générale de la culture, 4, galerie Ravenstein, B-1000 Bruxelles), 1987, n° 4, p. 345-370.

Intéresse saint Erasme, saint Agapit et surtout saint Mammès dont le culte n'était pas rare en Hurepoix et Gâtinais.

GUEROULT (Jean) et GERARD (Philippe), *De l'entretien et de la rénovation [des jardins]* dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 124, oct. 1988, p. 50-61.

Belle image du parc de Courson.

HUBERT (Jean), *L'architecture et le décor des églises en France au temps de Robert le Pieux (996-1031)* dans *Cahiers archéologiques*, n° 36, 1988, p. 13-38, ill.

Une vingtaine d'églises monastiques, collégiales ou paroissiales furent

construites dans le domaine royal sous Robert II, entre autres celles de Gometz-le-Châtel et d'Etampes (l'église du Palais et Notre-Dame dont il reste la crypte). C'étaient des constructions solides mais au décor rudimentaire influencé par les ateliers lombards. Les églises rurales étaient construites en terre et bois sans fondations importantes ; seuls les portails étaient plus riches, décorés de motifs géométriques, issus d'ateliers installés dans les carrières, et imitant les monuments antiques ou carolingiens.

HUMAIR (Sylvianne), *Mennecy sous l'égide du duc de Villeroy* dans *Gazette de l'hôtel Drouot*, n° 39, 1987, p. 86-88.

LE CLECH-CHARTON (Sylvie), *Chancellerie et culture au XVI^{ème} siècle : les notaires et secrétaires du roi de 1515 à 1547* dans *Ecole nationale des chartes - Positions des thèses... promotion 1988*, p. 117-128.

Intéresse évidemment de nombreuses familles d'Ile-de-France.

LE ROY (Y.), *La "Chronique de Morigny" et le sacre de Louis VII* dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1987, n° 4.

LEVANTAL (Philippe), *Dernière chance pour Méréville ?* dans *Connaissance des Arts*, n° 429, 1987, p. 112-119.

Sur le sort du parc.

MERCIER (Pierre), *L'activité d'un comité de surveillance : Sèvres 1793-1794* dans *109^{ème} Congrès des Sociétés savantes, Dijon, 1984, section histoire moderne*, 1984, tome 2, p. 259-278.

MERCIER (Pierre), *Municipalité jacobine et municipalité bourgeoise : Sèvres 1793-1799* dans *111^{ème} Congrès des Sociétés savantes, Poitiers, 1986, section d'histoire moderne*, 1987, tome 1, fasc. 1, p. 191-210.

NELLEN (H.-J.-M.), *Grotiu's relations with the Huguenot community of Charenton 1621-1635* dans *Lias* (Amsterdam), 1985, vol. 12, n° 2, p. 147-177.

PETZET (Michael), *Planungen für Sceaux das Schloß Colberts* dans *Zeitung für Kunstgeschichte* (Munich-Berlin), t. 49, 1986, n° 54, p. 502-555.

PIGEOT (Nicole), *Eléments d'un modèle d'habitation magdaléniennne (Etiolles)* dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1987, p. 358-363.

RADDING (Charles M.) et CLARK (William W.), *Abélard et le bâtisseur de Saint-Denis. Etudes parallèles d'histoire des disciplines* dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 1988, n° 6, p. 1263-1290.

REYNIÉS (Nicole de), *La tenture de Sully au château de Courances : contribution à une histoire des singeries* dans *Revue de l'Art*, n° 77, 1987, p. 66-72.

RIBERETTE (Pierre), *Le mobilier de Chateaubriand à La Vallée-aux-Loups* dans *Société Chateaubriand (à Châtenay-Malabry)*, n° 30, 1987, p. 45-49.

RIPA (Yannick), *L'affaire Hersilie Rouy* dans *Histoire*, n° 87, 1986, p. 74-81.

Fut internée à Charenton en 1854.

SANSON (Rosemonde), *Le pouvoir local en banlieue : l'ancien canton de Villejuif 1800-1960* dans *Les maires de France*, 1986, p. 227-234.

TOURNIER (Philippe), *Les voies privées à Issy-les-Moulineaux* dans *Annales de la recherche urbaine (C.N.R.S.)*, n° 32, 1986, p. 60-66.

USSEL (Charles d'), *Côté jardins - dans les coulisses de Courances* dans *La Demeure historique*, 1988, n° 3, p. 26-27.

Renseignements pratiques.

VALLERY-RADOT (Claude), *Visite à La Vallée-aux-Loups chez Chateaubriand* dans *Cahiers de la ligne urbaine et rurale*, n° 99, 1988, p. 25-26.

VAUGHAN (T.), RICHERT (A.), MOSSER (M.) et WIRTH (B.), *Des jardins composés dans Vieilles Maisons Françaises*, n° 124, oct. 1988, p. 24-37.

Evocation des eaux de Courances, du potager de Saint-Jean-de-Beauregard et des fabriques de Méréville à Jeurre.

WILHEM (Jacques), *Un décor disparu : les peintures de la galerie du château de Berny illustrant la vie d'Henri IV...* dans *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1983 (1985), p. 29-45.

Château sis dans la commune de Fresnes (Val-de-Marne).

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques d'Ile-de-France a distribué en 1988 le tome 39 de ses *Mémoires*. Nous avons remarqué p. 7-122 : *Une famille de noblesse de robe, les Habert de Montmort, seigneurs du Mesnil-Saint-Denis* [canton de Chevreuse, Yvelines] par Yvonne LABBE ; p. 123-188 : *Prostitution, diffamation et vie quotidienne sous l'Ancien Régime (Sucy-en-Brie, 1672)* passionnante étude de Françoise BALARD ; p. 267-298 : *L'archidiaconé d'Etampes au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles d'après les procès-verbaux de visite pastorale* par Dominique DINET et p. 299-306 : *Découverte dans les Yvelines, une œuvre de Frère André provenant de Saint-Thomas d'Aquin* [à l'église Saint-André d'Orsonville] par Julia FRITSCH.

La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France a fait paraître en 1988 son *bulletin* de 1986-1987. Nous y avons noté, p. 105-178 : *Les fourberies de Pierre Antoine Hannong à Sèvres, Vincennes, Vaux [sur-Seine] et Paris. Episodes de l'histoire de la faïence et de la porcelaine de 1761 à 1774.*

Dans *Les cahiers de la Rotonde* publiés par la Commission du Vieux Paris, n° 11, 1988, nous avons relevé p. 5-18 : *L'organisation primitive de l'église de Paris (III^{ème}-V^{ème} siècles)* par Dom. Jacques DUBOIS.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France a diffusé en 1988 ses *cahiers* n° 84 à 86. Le premier est consacré au logement et à l'emploi ; le deuxième intitulé "Ile-de-France 2000 - vers un projet régional" comporte 75 pages et de nombreuses cartes et illustrations. Le troisième est consacré aux transports. Cet organisme a également publié *Informations d'Ile-de-France* n° 80-81 (mai 1988) consacré à l'agriculture.

La Direction régionale de Paris de l'INSEE dans le cahier n° 15 d'*Aspects* (juin 1987) a fourni une étude sur les migrations en Ile-de-France.

Le Cercle d'études généalogiques et héraldiques d'Ile-de-France, dans sa revue *Stemma*, n° 33, 1^{er} trimestre 1987 a donné la fin de l'article de J. DUPAQUIER sur les campagnes d'Ile-de-France d'après l'enquête de 1717. A noter dans le n° 34, 2^{ème} trimestre 1987, une note de J. LETOUZE : *De feuillet en feuillet dans les registres paroissiaux du Val-de-Marne (Arcueil, Vitry)*.

Le conseil général de l'Essonne a diffusé un magazine d'information intitulé ESPACE 91. Le n° 3 de septembre 1988 fait le bilan des premières années de la décentralisation administrative (1982-1988). Outre des articles destinés à faire connaître l'œuvre du conseil général, on y trouve p. 49 à 55, des notes sur la mémoire de l'Essonne, le musée de la photo de Bièvres et le centenaire de Jean Cocteau.

Le Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre (GERSAR) a distribué ses bulletins n° 30 et 31. Dans le premier, nous avons relevé p. 3-4 : *La chronique des abris ornés* et p. 18-20 : *Gravures sur le dolmen de Pierre-levée à Janville ?* par Alain BENARD. Dans le second, p. 71 : *Chronique des abris ornés* ; p. 72-99 : *Les anthropomorphes dans l'art rupestre du massif de Fontainebleau* par A. BENARD et p. 116-125 : *Inventaire complémentaire des triples enceintes du massif de Fontainebleau* par F. BEAUX.

La Société d'art et d'histoire du pays de Châtres a fait paraître son bulletin de liaison n° 13 (novembre). A noter p. 21-22 : *Quelques noms de rue d'après les registres de délibérations* ; p. 35-39 : *Quand et où est né saint Corbinien (670-730) ?* par S. RIVIERE et p. 41-59 : *Les cahiers de doléances d'Arpajon, la Norville et Saint-Germain-lès-Arpajon*.

Le n° 8 de *Bouray et son histoire* a été distribué. Il est consacré à la fin de l'Ancien Régime (1715-1788) à Bouray.

La Société d'art et d'histoire du Val d'Yerres a publié le n° 15 (déc. 1988) de sa revue *Le Monmartel* dans laquelle sont évoquées les vingt premières années de la société. Nous avons, en outre, remarqué p. 61-64 : *Les caves du château de Brunoy* par P. BONNIN ; p. 65-67 *Archéologie subaquatique* par le même auteur ;

p. 68-72 : *L'implantation humaine dans la vallée de l'Yerres* par J.-M. CORIOU ; p. 73-74 : *Outils préhistoriques en forêt de Sénart* par le même et p. 75-85 : la suite de *Voyages de Paris à Fontainebleau en 1777 de l'abbé Goudemetz*.

A Corbeil-Essonnes, le comité local pour la préparation du Bicentenaire a diffusé le journal *Corbeil la Montagne*. Dans le n° 1 (mars), on pouvait lire le cahier de doléances de Corbeil et un article de M.-J. SPIESS sur l'administration municipale avant 1789 ; dans le n° 2 (septembre), on trouve un *Hommage à Rude* par J. VARIN à l'occasion de l'inauguration d'une fresque murale inspirée de "La Marseillaise" place Galignani ; la chronologie des événements à Corbeil en 1788 et 1789 et le début du cahier de doléances d'Essonnes.

L'Association des amis du château de Dourdan a distribué son bulletin n° 6. Voici l'essentiel de son contenu : *Archéologie* [résumé d'une étude d'impact archéologique faite en 1987-1988 par le groupe archéologique de l'association pour la Direction du patrimoine] par Laurent BOURGEAU (p. 13-18) ; *Les hautes cheminées en brique de Dourdan* par André GARRIOT (p. 22-25) ; *Location du bâtiment dit de Sainte-Anne en 1844* par Robert Masson (p. 26-31) ; *La population dourdannaïse au début du XIX^{ème} siècle* par Jacques BRUNET (p. 32-34) ; *L'orage de grêle du 13 juillet 1788* par Liliane JOUHOUT (p. 35-37) et *Les conseillers municipaux et l'école en 1788... 1888... 1988* par Marianne CHARDINE (p. 39-41).

La Société historique et archéologique d'Evry et du Val-de-Seine a fait paraître son bulletin en décembre. Il comporte la publication de sept textes d'époque révolutionnaire intéressant Soisy-sur-Seine (rôle de taille de 1790, cahier de doléances), Evry (délibérations du conseil général et du directoire du district, dossier Buhotte condamné pour accaparement, requis de l'an II et incident pendant l'élection des députés le 14 avril 1789) et Bondoufle (acte de mariage de 1805).

L'Association "Evry an 89" créée le 4 août 1988 sous l'impulsion du syndicat d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry pour coordonner les actions visant à commémorer le bicentenaire a publié son bulletin n° 1 qui fournit des informations et des renseignements bibliographiques.

"Mennecy et son histoire" a diffusé quatre bulletins. Nous avons noté dans le n° 15 (mars), p. 10-32 : *Histoire de Mennecy à travers les*

noms de rue : rue du Général Pierre, par A. Foucher. Le n° 16 (juin) est entièrement consacré à Madeleine de l'Aubespine, dame de Villeroy (1546-1596). Dans le n° 17 (septembre), on trouve, p. 4-7, la suite de l'histoire des rues : *la rue du Vieux Moulin* par Pierre BLANCHOT ; p. 8-13 : *Louis-François-Anne de Neufville, duc de Villeroy, franc-maçon* par J.-P. FOUCHE et p. 14-16 : *Une bataille de lavandières* par Gérard JUSSEAUME. Dans le n° 18 (décembre), nous avons relevé, p. 6-12, la suite de l'histoire des rues : *la place de la Croix Champêtre* par P. BLANCHOT et p. 13-26 : *Mennecy et la guerre* [sous la Révolution] par André FOUCHER.

Le 4^{ème} fascicule de *Saint-Vrain et son histoire* a paru. On y trouve p 3-11 : *Les Carnazet* et p. 12-19 : *Les sapeurs-pompiers de Saint-Vrain*.

La Société historique du canton de Saint-Arnoult-en-Yveline a fait paraître le n° 16-17 de *Au pays de la Renarde*. Y figure une étude de Pierre LECHAUGUETTE : *l'œuvre du christianisme, sa croissance et son épanouissement dans l'ouest parisien* (avec tableaux des paroisses des anciens et nouveaux diocèses).

Depuis 1985, sont sortis les n° 8, 9 et 10 de *Plaines et Vallons, Yveline, Beauce, pays chartrain*. Le premier est le catalogue de l'exposition "l'art religieux ancien, patrimoine villageois de notre contrée". Dans le n° 9, nous avons noté : *Les voies anciennes de communication de Beauce et d'Yveline ; Des sœurs siamoises nées à Gourville* [C^{ne} de Prunay-sous-Ablis] en 1838 d'après des notes de Félix LORIN ainsi que le catalogue de l'exposition "Coiffes et bonnets brodés de Beauce et d'Ile-de-France". Quant au n° 10, il est consacré à l'exposition sur l'eau.

La Société des amis de Meudon a publié quatre bulletins en 1988 (176 à 179). Nous avons remarqué : *Zoé Oldenbourg, le Meudon de son adolescence ; Au potager du Dauphin, Saint-Georges centre d'études russes* par Bernard RONSSIN ; *Démographie de Meudon au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècles* par Roger DUBOIS et [le peintre] *Schuffenecker* par Francis VILLADIER (n° 176) ; *Une longue histoire d'amour : les Russes et Meudon*, extrait d'une conférence d'Henri ALBERT et *Du potager du Dauphin au potager du Roi* par M.-T. HERLEDAN (n° 177) ; *L'escalier d'Aristote* par M.-T. HERLEDAN ; *Maria Brignole Sale, marquise de Ferrari, duchesse de Galliera (1811-1888)* [exposition pour son centenaire à l'orphelinat Saint-Philippe] par A. LANCE et H. CLOUZEAU et

Soixante ans de culture russe à Meudon par P. LABIT (n° 178) ; *"Le suisse est mort, vive le suisse" ou "la grande famille des gardes suisses du domaine de Meudon"* par M.T. HERLEDAN.

Depuis quelques années, la société "Les Amis de Bagneux" (4, rue des Fossés, 92220 Bagneux) a publié d'intéressantes études ainsi qu'un bulletin. Nous avons noté dans le n° 12 (1987) : *les bals populaires à Bagneux et ailleurs*.

"Les Amis de Sceaux" (7, rue Honoré de Balzac, 92330 Sceaux) diffusent depuis 1985 un bulletin d'histoire locale. Nous avons relevé dans le n° 3 de 1986 : *Les métiers exercés à Sceaux au XVIII^{ème} siècle* par Françoise PETIT et Alain Fournier au lycée Lakanal, 1903-1906 par Renée LEMAITRE.

De même, la Société historique et archéologique de Rungis a publié son premier bulletin en 1986. Nous y avons remarqué : *Rungis au début du XX^{ème} siècle* par S. CARDINOT.

Dans le *Bulletin intérieur du cercle d'études savantes... de Villeneuve-le-Roi* (CESAF) n° 1 de 1988, nous signalons : *Bagarre et chanson légère : Villeneuve-le-Roi en 1776* par Christian CHAUDRE (6 p.) ; *Nuits agitées d'Ablon. Les exemples de 1730 et 1825* par le même auteur (3 p.) ; *Enigme : une statuette d'Osiris à Villeneuve-le-Roi en 1869* (5 p.) et *L'âge d'or du communisme* par le militant Emile GAIGNEBET. Dans le n° 2, nous avons remarqué : *Hommage à Jacques Bonneaud [affichiste] (1898-1971)* par P. VINCENT (2 p.) ; *Surprises des archives [l'année 1652 à Ablon et la coutume de l'oie de la fête Saint-Pierre en 1733]* par C. CHAUDRE (4 p.) et *Transfert du menhir de Villeneuve-le-Roi*, allocution de Raoul CSERY, 23 octobre 1965 (2 p.).

Une nouvelle revue est née en Brie "Cahiers de la Brie française" éditée à Combs-la-Ville. Nous avons noté un article de Philippe CURTAT, *Jacques-Antoine Bouhoury, maire de Quincy-sous-Sénart devant le tribunal révolutionnaire* (p. 31-36) dans le bulletin n° 1 de 1986.

Parmi les articles historiques parus dans les bulletins municipaux, nous avons relevé ceux qui ne sont pas de simples compilations : *Connaissez-vous l'histoire de la gare d'Arpajon* par Sylvain VANDERESSE et *Arpajon son histoire* par J. BURTIN dans *B.M.I. d'Arpajon* (janvier 1985 et de décembre 1986 à décembre 1988) ; *Bièvres et les grandes dates de son histoire* dans *Bièvres Informa-*

tions ; Boissy-la-Rivière et la châtelierie de Mesnil-Girault par Bernard LOTTE dans *La Gazette de Boissy* (1985 à 1988) ; Brétigny-la préhistoire [avec indication des trouvailles de silex] par G. BETRANCOURT dans *Brétigny aujourd'hui* (septembre 1988) ; Brunoy aux temps mérovingiens par J. GAUCHET et *Hommage à Maurice Prost* dans *B. M. Brunoy* (mars, septembre 1988) ; Trouvaille archéologogique [silex à L'Ardennay] par Guy FRANÇOIS dans *Cerny IM* (1987) ; l'école à Champcueil et la tour du Buisson par V. GRUSON dans *Champcueil renouveau* (janv., mai 1988) ; Fouille dans l'église Saint-Denis par D. PETIT dans *Chilly-Mazarin, J. M.* (mars 1988) ; Une heure chez Alphonse Daudet par J. IZARD et des évocations de Draveil au début du siècle par P. ROYER dans *Draveil, B.M.O.* (janvier, juin 1987, janvier 1988) ; Notes sur l'ermitage de Chauffour par R. JOSSE dans *Etréchy notre ville* (janvier 1988) ; En 1839... à Fontenay [écoulement des eaux] dans *Fontenay-lès-Briis, B.C.I.* (novembre 1988) ; Les travaux de l'église Saint-Rémi dans *Gif Informations* (avril 1988) ; Les hameaux de Gometz-la-Ville par P. ROUSSEAU (janvier, juillet 1988) ; Des armoiries pour Itteville dans *Itteville infos* (juin 1988) ; Les rues de Juvisy par J. FOUREST dans *Juvisy Infos* (janvier à novembre 1988) ; leuville hier et aujourd'hui [d'après cartes postales] dans *A village ouvert, B. M. de leuville* (juin 1988) ; Remise de la médaille de vermeil à Roland Payen pour sa brillante carrière de constructeur-inventeur en aéronautique, le 22 janvier dans *Le Progrès de Linas* (avril 1988) ; Les rues de Méréville par J. CAUSSANEL et Soixante-dizième anniversaire du séjour de Blaise Cendrars dans *Méréville B.M.* 1985 à 1987) ; Histoire de Moigny (suite 1792-1793) par P. DADE dans *Moigny Infos* (1988) ; Montgeron au XVIII^{ème} siècle par M. CHANCELIER dans *Montgeron B.M.* (juillet-août 1988) ; Il était une fois la rue de Paris dans *Orsay Actualités* (4 p. suppl. septembre 1988) ; Autrefois, les lavoirs et la lessive par M. BARGAIN, *A La Rachée, Sainte-Beuve après Boileau* par J. BELLEMIN-NOEL, *Quelques aspects de l'agriculture à Sermaise* par P. DESPREZ et 14 juin 1940, *Sermaise, village abandonné* par M. BARGAIN dans *B.M. Sermaise* (1987-8 et 1988-9) ; Il y a deux cents ans par A. BOIX et G. LANGLOIS dans *B.M. de Vaugrigneuse* (mai 1988) ; *Projet de restauration de l'église ; Vauhallan et son histoire* par R. DELATTRE ; *la vigne à Vauhallan ; les origines de Vauhallan* par J.-J. SCHLOUPPE ; *Un village inconnu* par C. PERRUCHOT [article paru dans l'*Illustra-*

tion du 4 juin 1870] et *Halle, foire et marché* dans *Vauhallan Informations* (1985 à 1988) ; *Un nouveau coq sur le clocher et Vieux souvenirs* [la laiterie] par R. BAILLY dans *B.M. Vayres-sur-Essonne* (1988) ; *Villiers et la Révolution* par G. LECOMTE dans *Villiers-sur-Orge Informations* (octobre 1988).

Dans les bulletins paroissiaux, nous avons noté : *Les moulins Guibert* par Michel DEVERGNE dans *Le Messager de Bures-sur-Yvette* (août-septembre 1988) et *Histoire de la paroisse Saint-Michel* par Y. POMMEREAU dans *La voix de Saint-Michel* (novembre 1987 à novembre 1988).

Pour terminer, nous avons trouvé quelques articles intéressants dans divers journaux : *A la découverte de l'église Notre-Dame de Ris-Orangis* dans *Le Républicain* du 26 mai 1988 ; *La ville d'Etampes et les assemblées parlementaires sous la Révolution* (suite) par R. JOSSE et *Les sièges d'Etampes* par J. GELIS dans *le Pli du Sud de l'Essonne* (novembre 1987 à décembre 1988) ; *Pour connaître l'Essonne* [les musées] et *Connaissance de l'Essonne* [les origines féodales] dans *La lettre U.D.F. 91* (décembre 1986 et mai 1987) ; *Sainte-Mesme, Toussus-le-Noble* et *En Haute Mérantaise* par R. LIGONNIERE dans *Chevry-contact* (janvier à septembre 1988).

TRAVAUX EN COURS

ANTONETTI (M.), *Dictionnaire des professeurs de la faculté de droit de Paris*.

BALARD (Françoise), *Histoire sociale de Sucy-en-Brie*. Thèse de doctorat d'Etat.

BLAISDELL (Charmaris), *Les abbayes de Gif et d'Yerres*.

BRAIDY (M.), *Evolution industrielle de l'Essonne de 1955 à nos jours*.

DRGON (Marie-Caroline), *Les monuments aux morts de l'Essonne*. Mémoire de maîtrise, Paris, université IV.

NOEL (Anne), *Monographie de Saint-Pierre-du-Perray*.

OGIER (M.), *Etréchy au XVIII^{ème} siècle*. Mémoire de maîtrise.

PAILLIEUX (Gwenaëlle), *L'industrie dans la zone d'Orsay*.
Mémoire de maîtrise de géographie.

ROUQUETTE (Charles), *Brétigny-sur-Orge et sa plate-forme
aérienne*. Mémoire de maîtrise d'histoire.

VILLERMET (Jean-Marc), *La création du premier hypermar-
ché français en juin 1963 à Sainte-Geneviève-des-Bois*. Mémoire
de maîtrise, université de Savoie.

WILKOSZ (Marguerite), *Les figurines en terre cuite gallo-
romaines d'Ile-de-France*. Mémoire de maîtrise, Paris université I.

CHRONIQUE

Archéologie

L'association "Archéologie à Chelles" avec l'aide financière de la ville de Chelles et du musée des Arts et traditions populaires a organisé les 2 et 3 décembre au musée des A.T.P. deux journées d'études sur le thème de "l'archéologie carolingienne en Ile-de-France". Les communications, du plus grand intérêt, intéressaient surtout Saint-Denis et la Seine-et-Marne. Pour l'Essonne, Michel Petit présenta l'habitat du haut Moyen-Age à Saint-Germain-lès-Corbeil (voir supra p. 123-126) et Laurent Bourgeau parla de l'atelier de potiers de Roinville-sous-Dourdan.

A cette occasion, fut réalisée une magnifique exposition "Un village au temps de Charlemagne" dont le catalogue édité par la réunion des Musées nationaux (Paris, 1988, 200 F) est remarquable.

Le Groupement de recherches archéologiques subaquatiques a transféré son siège social à Brunoy. Cette association a pour but la recherche, l'étude et la sauvegarde des témoins historiques archéologiques et artistiques immergés. Le domaine d'intervention du GRAS comprend les rivières, lacs, étangs, puits et également tout milieu "humide" où la présence de l'eau gêne la recherche archéologique traditionnelle.

Son expérience de la fouille et du traitement des vestiges gorgés d'eau est à la disposition des archéologues terrestres qui seraient confrontés à des problèmes aquatiques.

Contact : 1, avenue Pierre Prost, 91800 BRUNOY.

Archives départementales de l'Essonne

Les collections se sont accrues de 79 m. l. dont 29 par versements administratifs, 40 par transfert de documents des Archives des Yvelines et 10 par dons et acquisitions d'archives privées.

Notons principalement :

- le transfert des séries révolutionnaires, des listes électorales et des recensements de population des Archives de l'ancienne Seine-et-Oise,
- le dépôt des archives de l'architecte André Delhoume de Varennes-Jarcy (1930-1960),
- l'acquisition d'un parchemin scellé de 1213 concernant le prieuré Saint-Guenault de Corbeil et d'un inventaire des titres de la seigneurie de Saint-Michel-sur-Orge.

Aviation

Notre collègue Roland Payen, président d'"Athis-aviation" a organisé une exposition sur "les dix premières années de l'aéroplane des frères Wright à Roland Garros" qui a été présentée à Montlhéry du 9 au 12 septembre et à Athis-Mons les 17 et 18 septembre.

Bicentenaire de la Révolution de 1789

Tout au long de l'année, la préparation de la commémoration du bicentenaire a été très active :

Le comité départemental a poursuivi l'élaboration d'une bibliographie et d'un guide des sources sur l'histoire de la révolution en Essonne ; il a travaillé pour la réussite du 6^{ème} colloque de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de l'Ile-de-France, prévu les 22 et 23 avril 1989 à Versailles ; il a coordonné les travaux des comités locaux et principalement l'avancement des neuf monographies communales en cours, dont la première sur Villemoisson est sortie à la fin de l'année (voir supra, p. 128). Enfin, il a préparé l'élaboration de la revue "89 en Essonne" dont plusieurs numéros seront distribués en 1989. Nous rendrons compte de toutes ces publications l'an prochain.

Les comités locaux (Corbeil, Crosne, Etampes, Igny, Juvisy, Longjumeau, Méréville, Montgeron, Palaiseau, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson), les associations historiques, les municipalités préparent des publications, des expositions, des manifestations musicales et théâtrales dont le recensement, l'an prochain, ne pourra pas être exhaustif tant les projets sont nombreux et variés.

Le journal "Le Républicain" du 10 mars a réservé une page entière à ce sujet.

Formation à la recherche historique et archéologique

La bibliothèque centrale de prêt de l'Essonne a poursuivi son cycle de formation en 1988 par la visite de l'église de Longpont le 20 février et par deux conférences : "l'habitat traditionnel du xvii^{ème} au xix^{ème} siècle" par Jean-Jacques Immel, le 26 mai et "Les curés de campagne en Essonne aux xvi^{ème} et xvii^{ème} siècles" par Jean Jacquart, le 24 novembre.

Les monuments historiques

Dans le bulletin de 1987, nous avons omis de signaler plusieurs mesures de protection : le classement de la crypte de l'église de Boigneville (arrêté du 6 juillet) et l'inscription à l'inventaire supplémentaire des églises d'Authon-la-Plaine (arrêté du 24 juin) et de Chilly-Mazarin (arrêté du 17 juin), des vestibule, escalier, bibliothèque, salle du conseil et grand salon de l'hôtel de ville d'Etampes (arrêté du 9 février), du marché couvert de Corbeil (arrêté du 16 février) et du pont de Soullins à Brunoy (arrêté du 29 octobre).

En 1988, ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire à la liste des Monuments Historiques : l'Hôtel-Dieu de Dourdan (façades et toitures de tous les bâtiments antérieurs au xx^{ème} siècle, le portail d'entrée, chapelle, sacristie ainsi que deux escaliers et les décors de la salle du conseil) par arrêté du 9 septembre ; l'Hôtel-Dieu d'Etampes (façades et toitures des bâtiments antérieurs au xx^{ème} siècle, chapelle, sacristie, portail, deux escaliers et les décors de quatre pièces de l'ancienne communauté) par arrêté du 1^{er} juin ; la ferme des Arpentis à Vauhallaan (corps de logis, xvii^{ème} siècle, façades et toitures du pigeonnier et de la grange, mur de clôture, sol de la cour) par arrêté du 14 mars.

Ont été classés monuments historiques les objets mobiliers suivants : "La mort de sainte Claire", toile du xviii^{ème} siècle de l'église d'Angerville ; "La foi, l'espérance et la charité", toile du xix^{ème} siècle (copie du xviii^{ème}) de l'église de Ballainvilliers ; "Christ à la colonne", toile fin xvii^{ème} siècle de l'église de Brières-les-Scellés et "La Vierge entre saint Joachim et sainte Anne", toile du xvii^{ème} siècle de l'église de Briis-sous-Forges (tous quatre par

arrêté du 14 octobre 1988) ; soixante-huit plâtres d'Elias Robert conservés à Etampes, fin XIX^{ème} siècle (arrêté du 10 juin 1987) ; une locomotive à bi-cabine, de 1926 conservée au dépôt S.N.C.F. de Massy (arrêté du 30 octobre 1987) et "Linac" accélérateur d'ions lourds, 1966-1970 de l'Institut de physique nucléaire d'Orsay (arrêté du 1^{er} juillet 1987).

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés, 32 objets des églises de Breux, La Forêt-le-Roi et Soisy-sur-Seine ainsi que tout le reliquaire de la basilique de Longpont (arrêté préfectoral du 24 juin 1988).

Notes d'histoire littéraire et artistique

Madame Necker invite Bernardin de Saint-Pierre à dîner et à donner lecture du manuscrit d'une de ses œuvres, le 13 mai 1773 (Hôtel Drouot, 20 décembre).

Francis Carco commente sur trois pages les rôles de "durs" dans le cinéma français, s. d. (libr. de l'Echiquier, 1988).

Céline, de Meudon, remercie Paul Marteau pour ses "dons magnifiques" le 6 janvier 1953 et le 25 décembre 1954 d'Issy-les-Moulineaux, il rend compte au même de son lamentable réveillon de la veille (libr. de l'Abbaye, n° 303).

Jean Cocteau donne à son correspondant des conseils pour la traduction en argot de son discours d'entrée à l'Académie française, le 22 septembre 1955 ; il demande à "cher autre Jean" des détails sur le drame de Waslaw N., le 9 février 1956 (libr. de l'Echiquier 1988). Un beau manuscrit autographe de quatre pages sur Marcel Proust et un dessin à la plume avec dédicace "A André, Jean, 1932" sur la page de garde de son livre : *Essai critique indirecte* ont été mis en vente cette année par la librairie de l'Echiquier.

François Mauriac lui fait savoir qu'il parlera de son *Bœuf sur le toit* dans la *Revue hebdomadaire*, v. 1920 (Hôtel Drouot, 20 décembre).

Eugène Delacroix remercie un ami de l'avoir associé à une marque de souvenir pour "un prince si digne d'admiration et de regrets" le 12 septembre 1848 (libr. Abbaye, n° 303). Il craint de ne pas pouvoir assister à un spectacle s'il passe le jour où on donnera la pièce de Madame Sand, s. d. (libr. Charavay, n° 793, octobre).

Au musée Delacroix s'est tenue, du 11 mai au 16 août, une exposition évoquant l'influence de Byron sur l'art du peintre.

Le 28 septembre 1966, Dunoyer de Segonzac envoie deux cartes postales à Chabaneix pour le remercier de son livre qu'il lit et relit avec émotion (Hôtel Drouot, 20 décembre).

Paul Fort félicite Sylvain Bonmariage pour *Les roses sous la lune* qui le classe très près de Maupassant, le 24 janvier 1919 et en juin 1933 il envoie à Pierre Lagarde plusieurs lettres relatives à la création du comité "Paul Fort" auquel ont adhéré Paul Claudel, Arthur Honegger, Jules Romains, Romain Rolland, Paul Valéry... (*Ibid.*). Léon Frapié écrit à un ami : "Paul Fort est le prince des poètes parce qu'il est à la fois le plus tendrement humain et le plus célestement envolé des porteurs de lyre" (libr. Charavay, n° 793).

C'est de Villiers-le-Bâcle, que Foujita envoie ses vœux à une correspondante, le 8 janvier 1965 (libr. de l'Abbaye, n° 303).

Un tableau de A. Guillaumin "Damiette près d'Orsay" daté de 1884 a été mis en vente au nouveau Drouot le 8 juin. Sa reproduction figure dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 122, avril 1988, p. 13.

Jules Michelet demande à un correspondant des précisions sur les cimetières qui ont reçu les corps des victimes de la Révolution et principalement sur Clamart, pour son *Histoire de la révolution française*, le 22 mai 1859 (libr. Charavay, n° 793).

Nadar adresse, le 23 octobre 1904, une lettre de tendre reconnaissance à Madame Becker (*Ibid.*).

De Choisy-le-Roi, le 22 avril 1828, Rouget de Lisle fait part au chansonnier Béranger de son intention, non pas de se suicider, mais de se laisser mourir car il est sans ressources et désespéré (*ibid.*).

Camille Saint-Saëns écrit le 16 mai 1912 : "Le plus tôt est le mieux. Par le Styx, par mon pif, je jure le 3 juin, de déjeuner à Gif... (libr. de l'Echiquier).

Salvandy, alors ministre de l'Instruction publique demande à Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire de bien vouloir examiner la collection d'un grand naturaliste que pourrait acheter le gouvernement pour le Muséum, 22 nov. 1838 (libr. Borricand, septembre).

Talma envoie une lettre affectueuse à ses deux fils et leur parle de la coqueluche de sa fille Virginie le 2 avril 1826. Quelques jours plus tard, il remercie Mademoiselle Mars de ses condoléances après la mort de Virginie (Hôtel Drouot, 20 décembre).

Louise de Vilmorin remercie son ami Jacques de sa patience et se dit moins désespérée et plus résignée, le 29 mai 1953 (libr. Abbaye, n° 303).

Patrimoine

La Fondation de France organise chaque année depuis 1985 le "concours patrimoine vivant" destiné à susciter, encourager et soutenir la réhabilitation de bâtiments historiques de qualité et leur réutilisation dans une perspective économiquement viable et d'intérêt général. Il s'adresse à toutes les personnes physiques ou morales y compris aux collectivités territoriales et aux entreprises. Le montant global des subventions est de 700 000 F. Le règlement et le dossier d'inscription sont à demander à : Concours Patrimoine Vivant, Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

Monsieur Jean de Boishue, maire de Brétigny-sur-Orge, conseiller général délégué à la Culture a présenté le 22 décembre, à l'Espace Jules Verne à Brétigny, son rapport sur le patrimoine culturel essonnien. Il prévoit la création d'un service départemental du patrimoine et l'augmentation des crédits afférents à la culture et particulièrement ceux destinés à la conservation du patrimoine et à la création.

Angerville - Dommerville

Le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye a acheté un lot de huit cuillers en argent provenant d'Angerville, six étant d'époque gallo-romaine (III^{ème}-IV^{ème} siècles) et les deux autres d'époque médiévale (*inv.* 86.106).

Arpajon

Une grande journée d'animation a eu lieu le 4 juin avec la participation des associations, des commerçants et des habitants. Elle s'est terminée par un "son et lumières". A cette occasion, l'association "Art et histoire du pays de Châtres" a présenté une belle exposition sur l'histoire de la ville.

Brunoy

La Société des amis du musée dont la présidente est Mademoiselle Sylvie Dannaud, conférencière de musée, a été déclarée à la préfecture le 2 février 1987.

En juillet-août 1987, ont été présentées au musée les photographies en couleurs réalisées de 1984 à 1986 par Brigitte Legarrec sur le thème "Promenades dans le parc paysager du peintre Caillebotte".

On peut y consulter un petit catalogue pour la visite du parc établi par M. Wittmer.

Du 18 novembre au 4 décembre 1988, s'est tenue au musée une exposition en hommage à Maurice Prost (1894-1967), sculpteur qui habita Brunoy et dont plusieurs œuvres ont été offertes au musée par sa fille, Madame Muller.

Dourdan

M. Laurent Bourgeau a fait une passionnante conférence, le 19 février, au centre culturel René Cassin, sur les fouilles archéologiques récentes à Dourdan et aux environs.

Etampes

Une exposition "Etampes des origines à la ville capétienne" a été présentée du 16 au 28 janvier.

Le musée s'est enrichi des trouvailles faites à l'occasion des fouilles récentes ; la municipalité a décidé la nomination d'un conservateur à plein temps qui devra étudier le réaménagement du musée.

Le Service municipal du tourisme a proposé cette année, comme l'an dernier, un cycle de conférences sur les richesses d'art et d'histoire de la ville. Les principaux thèmes ont été : l'archéologie antique et médiévale par M. Martin ; le Moyen-Age par M. Beaudoin ; les principaux monuments ; les sièges et le XVIII^{ème} siècle par J. Gélis.

Une nouvelle association réunissant un groupe d'historiens est née. Elle s'appelle "Etampes Histoire".

L'association "Connaissance d'Etampes" animée par Michel Billard a, de son côté, organisé un cycle de conférence associées à

des concerts dans tout le département : Angerville et ses personnages ; l'église de Mauchamps ; l'église de Milly et Malet de Graville ; l'église russe de Sainte-Geneviève-des-Bois ; l'église de Boissy-le-Sec et le vœu de Louis XIII ; les églises de Saint-Sulpice-de-Favières, Maisse, Champmotteux et la chapelle de l'Hôtel-Dieu d'Etampes.

Janville-sur-Juine

Le conseil de "Gestion nature" du parc de Gillevoisin a présenté, dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement, une très belle exposition - savante mais aussi claire et attrayante - sur le vallée de la Juine. Inaugurée le 16 juin, elle s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année.

Mennecy

Le musée du Louvre a reçu, en don, trois médaillons : l'un "Buste d'homme" est en porcelaine de Villeroy (v. 1770), les deux autres représentant Marie-Antoinette sont en porcelaine de Sèvres (1774, 1782).

Un couple de statuettes en porcelaine tendre "Jardinier" et "Jeune fille" de la manufacture de Villeroy est entré au musée de céramique Adrien Dubouché, à Limoges.

Méréville

La Société historique et archéologique a obtenu le 6^{ème} prix 1987-1988 de la FNASSEM (Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux) d'un montant de 2 500 F pour la restauration de cabanes de cantonniers dans le canton.

Meudon

Une des six chaises de la chambre turque de Madame de Pompadour à Bellevue a été acquise par le musée de Sceaux.

Milly-la-Forêt

Le département a rendu hommage à Jean Cocteau pour le 25^{ème} anniversaire de sa mort. *La Voix humaine* mise en musique

par Francis Poulenc a été montée sous la halle le 10 octobre. En outre, une œuvre de Georges Braque a été offerte à la chapelle Saint-Blaise-des-Simples où repose le poète.

Montgeron

La Société d'histoire a continué ses soirées-conférences : le 19 janvier M. Pierre Wittmer a présenté et illustré Montgeron et ses abords "des lieux à connaître, des artistes à redécouvrir" et le 4 octobre M^{lle} Josèphe Jacquot a parlé de David d'Angers (1780-1856) sculpteur et médailleur.

Morangis

Le club de l'Avenir présidé par notre collègue, M. Clémence, a organisé le 27 novembre une exposition vente dont le décor avait pour thème "si Morangis vous était conté".

Rambouillet

L'association Roi de Rome et Alentours (7, place du roi de Rome) s'élève à nouveau contre les projets municipaux qui mettent le centre de la ville historique en danger. Elle fait appel à tous pour s'élever contre ces manigances (*sic*).

Saint-Jean-de-Beauregard

Monsieur et Madame Bernard de Curel, qui nous ont si aimablement reçus en 1980, ont obtenu le prix "Friends of V.M.F. des jardins" pour la conservation et l'entretien du potager du château. Ce jardin est conçu pour fournir légumes, fruits et fleurs à couper et pour être harmonieux en toutes saisons. Une collection de plantes aromatiques officinales et condimentaires est en cours de création. Jardin à la française, parc à l'anglaise et potager sont ouverts à la visite depuis 1985.

Savigny-sur-Orge

La municipalité avec l'aide du conseil régional a commencé la mise sur pied d'un musée du patrimoine dans l'ancienne mairie, rue de l'Eglise. L'association du Musée dont notre président, Jean Merminod est membre d'honneur, fait appel à tous pour enrichir

des collections déjà existantes : photos, journaux, affiches, plans, documents, etc...

Soisy-sur-Ecole

Une cérémonie d'inauguration de l'église rénovée à l'aide des travailleurs bénévoles de la commune a eu lieu le 17 avril.

Sucy-en-Brie

L'association "Confrérie des côteaux de Sucy-en-Brie" a organisé le 16 octobre le premier symposium des vignes d'Ile-de-France réunissant vignerons, techniciens, œnologues et historiens. Ce même jour a été célébrée la deuxième fête des vendages.

Vauhallan

A l'occasion du millénaire de la foire, la municipalité a inauguré une halle le 17 septembre ; la cinquième fête de la vigne a été célébrée le 25 septembre.

Vayres-sur-Essonne

Un nouveau coq a été posé sur l'église le 1^{er} octobre avec les cérémonies d'usage.

Villebon-sur-Yvette

La petite église de Villebon formée de deux chapelles contiguës, dont l'une devait être celle construite en 1581 par Nicolas de Thou et l'autre celle édifiée après l'érection du village en paroisse (1658) avait pour l'abbé Lebeuf un "air de nouveauté" dans son décor de plâtre et de boiseries claires de la fin du XVII^{ème} siècle ou du début du XVIII^{ème}. Ce modeste bâtiment construit rapidement et aux moindres frais se trouvait en piteux état.

Sa restauration réalisée en 1988 nécessita la reprise de toutes les maçonneries et la réfection complète des charpentes. On peut donc dire que l'église a été entièrement refaite.

Malheureusement, avec ses murs de meulière nue et sa charpente apparente, elle donne maintenant l'impression d'une église rurale bien propre (tels nos bâtiments ruraux transformés en "jolies fermettes"), et elle n'a rien conservé de son décor ancien,

modeste certes, mais témoin d'un style peu fréquent dans nos églises villageoises.

Yerres

M. Pierre Wittmer nous rappelle que le dossier de sensibilisation à la protection de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame, qu'il a établi pour le compte de la Société d'art et d'histoire du val d'Yerres et qui peut être consulté au musée de Brunoy, a obtenu la coupe "Renaissance" offerte par les Vieilles Maisons Françaises ; elle a été remise à Montlhéry, le 24 mai 1987, à l'occasion de la fête du Millénaire capétien.

NECROLOGIE

Monsieur Jacques ARGENVILLIER, membre de notre société depuis 1944 et toujours présent à nos sorties, est décédé en 1988. Son neveu, Monsieur Michel VIDEAU a pris sa place parmi nous.

*
* *

Monsieur Marcel BLANCHET est décédé à Boutigny-sur-Essonne le 4 septembre ; il avait adhéré en 1964.

*
* *

Monsieur André DUVOIR né à Dourdan le 28 décembre 1896, bijoutier dans cette ville à la suite de cinq générations d'horlogers, était un amoureux de Dourdan et de son histoire. Il écrivit des articles dans le bulletin des Arts de l'Yveline qu'animait son ami maître Jean Chanson, puis dans le bulletin des Amis du château. C'était aussi un citoyen dévoué qui fut conseiller municipal de 1945 à 1971 et président du syndicat d'initiative dès 1956. Il était des nôtres depuis 1972. Il est décédé le 28 juin. Nous redisons à son fils Jacques notre profonde sympathie.

*
* *

Maître Jean LUTRAT, ancien notaire à Linards (Haute Vienne) est mort le 28 février. Il avait adhéré à notre société en 1960 car il s'intéressait passionnément à la toponymie et cherchait à identifier les noms de lieu cités dans les textes les plus anciens. Ainsi écrivit-il de nombreux articles sur saint Wulfran, originaire de "Maurilliacum" confondu généralement et à tort avec Milly. Une partie de ses notes est conservée aux Archives départementales de l'Essonne.

*
* *

Monsieur Phalier SARDON né le 20 avril 1918 à Angers-en-Brie (77) commença sa carrière comme instituteur à Blois, puis il se spécialisa dans l'enseignement pour enfants handicapés et devint directeur d'une école de perfectionnement. Retraité en 1979, il devint juge assesseur au tribunal pour enfants et se dévoua pour le village de Chalou-Moulineux où il était arrivé en 1957 et dont il devint maire en 1977. Il se passionna pour l'histoire de son village, ses archives, son église et ses vieilles maisons (la sienne était particulièrement intéressante) et adhéra tout naturellement à notre association en 1976. Il fit classer et restaurer les magnifiques fonts baptismaux de l'église Saint-Aignan et son vœu le plus cher était de voir achevée la remise en état de ce beau monument.

Il nous accueillit chaleureusement dans sa mairie pour notre assemblée générale de 1982 et fut élu membre du conseil d'administration en 1983.

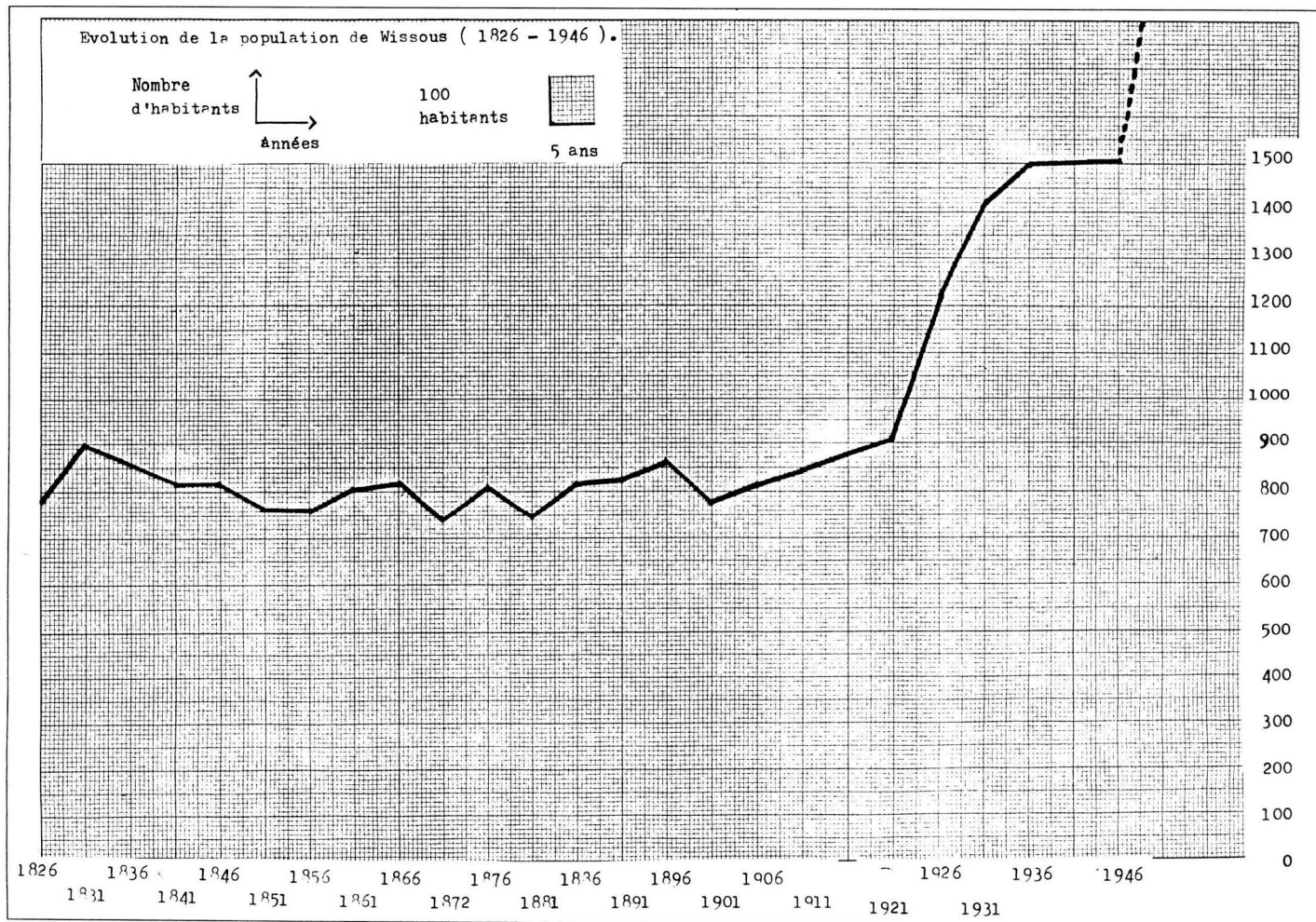
Il s'est éteint le 29 mars. Ses obsèques ont eu lieu le 2 avril dans une église trop petite pour l'assistance qui voulut lui rendre un dernier hommage. Nous redisons à Madame Sardon qui reste des nôtres notre profonde sympathie.

*
* *

Monsieur Jacques THIBAULT s'intéressait vivement à l'histoire de Sermaise où il demeurait à Montflich ; il adhéra à notre société en 1986. Il est décédé en 1988. Madame Thibault prend sa place parmi nous ; nous lui renouvelons nos condoléances.

*
* *

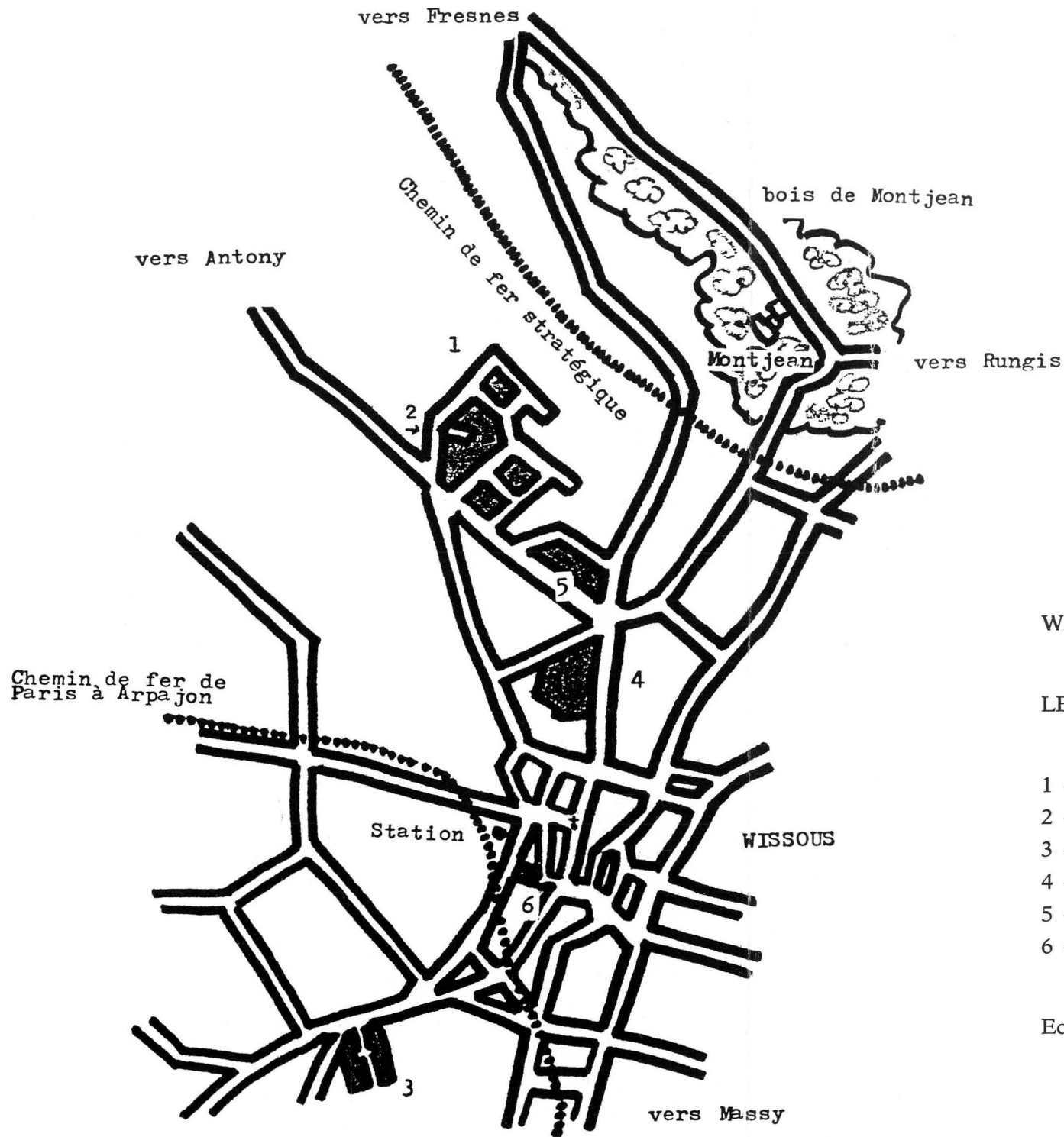
Monsieur Pierre THONNART, membre de notre association depuis 1962 est décédé en 1988.



Wissous, courbe de la population 1826-1946.

	Nombre de cotes			Part de la catégorie dans le total (en %)			indigènes en %			forains en %			
	1822	1905	1914	1822	1905	1914	1822	1905	1914	1822	1905	1914	
+ de 100 ha	1	1	0	0,3	0,25	0	0	0	0	100	100	0	
de 50 à 100	3	1	2	0,85	0,25	0,46	0	0	0	100	100	100	
de 30 à 50	2	2	1	0,56	0,5	0,23	50	50	100	50	50	0	
de 20 à 30	2	0	0	0,56	0	0	(*)	0	0	(*)	0	0	
de 10 à 20	11	13	15	3,15	3,25	3,46	18,2	30,75	40	81,8	69,25	60	
de 5 à 10	10	21	21	2,85	5,25	4,85	50	28,6	19	50	71,4	81	
- de 5 ha	322	363	394	91,73	90,5	91	57,6	27,7	24,2	42,4	72,3	75,2	
- de 2 ha	289	298	322	82,34	74,3	76,6	(*) le calcul ne peut être effectué pour cette catégorie, le domicile de l'un des propriétaires étant inconnu. Le propriétaire localisé réside à Morangis (commune limitrophe de Wissous)						
Total	351	401	433	100,00	100,00	100,00							
	% des propriétaires			% de biens dans la superficie totale cultivée			indigènes en %			forains en %			
	1822	1905	1914	1822	1905	1914	1822	1905	1914	1822	1905	1914	
+ de 100 ha	0,3	0,25	0	16,07	12,65	0	0	0	0	100	100	0	
+ de 50 ha	1,15	0,5	0,46	36,1	19,9	16,3	0	0	0	100	100	100	
+ de 30 ha	1,71	1	0,69	45,4	28,15	20,54	16,7	25	33,3	83,3	75	66,7	
+ de 20 ha	2,27	(1)	(0,69)	51,24	(28,15)	(20,54)	+ de 20 ha (*)	25	(25)	(33,3)	62,5	(75)	(66,7)
+ de 10 ha	5,42	4,25	4,15	68,27	47	42,9	+ de 10 ha	16,3	29,4	38,8	68,4	70,6	61,7
- de 10 ha	94,58	95,75	95,85	31,73	53	57,1	+ de 5 ha	34,5	28,9	28,3	62,1	71,1	71,7
- de 5 ha	91,73	90,5	91	24,31	37,05	39,3	+ de 2 ha	46,8	28,4	25,7	51,6	71,8	74,7
- de 2 ha	82,34	74,3	76	12,8	12,36	14,6	(*) le calcul tient compte du fait que le lieu de résidence d'un propriétaire est inconnu, le total n'est donc pas égal à 100 % pour les catégories inférieures à 30 hectares pour le cadastre de 1822.						

Wissous. – tableau de répartition de la propriété en 1822, 1905 et 1914.



WISSOUS

LES LOTISSEMENTS (1925-1948)

- 1 – lotissement du carrefour Fribouli (1925-1948)
- 2 – lotissement Baron (1925-1926)
- 3 – lotissement Montavas (1925-1926)
- 4 – Lotissement le Chauchoué-Lorin (1926-1931)
- 5 – lotissement la Croix de la Vallée (1927)
- 6 – lotissement Wissous-Cottage (1930)

Echelle 1/15000 e

Wissous. – plan de situation des lotissements.

14 - WISSOUS (S.-et-O.) — Intérieur de ferme " La Grange aux Dîmes "



Wissous. – la grange aux Dîmes. (cliché Arch. dép. Essonne)

2 *Wissous* *La Mairie et rue du général de Gressot*



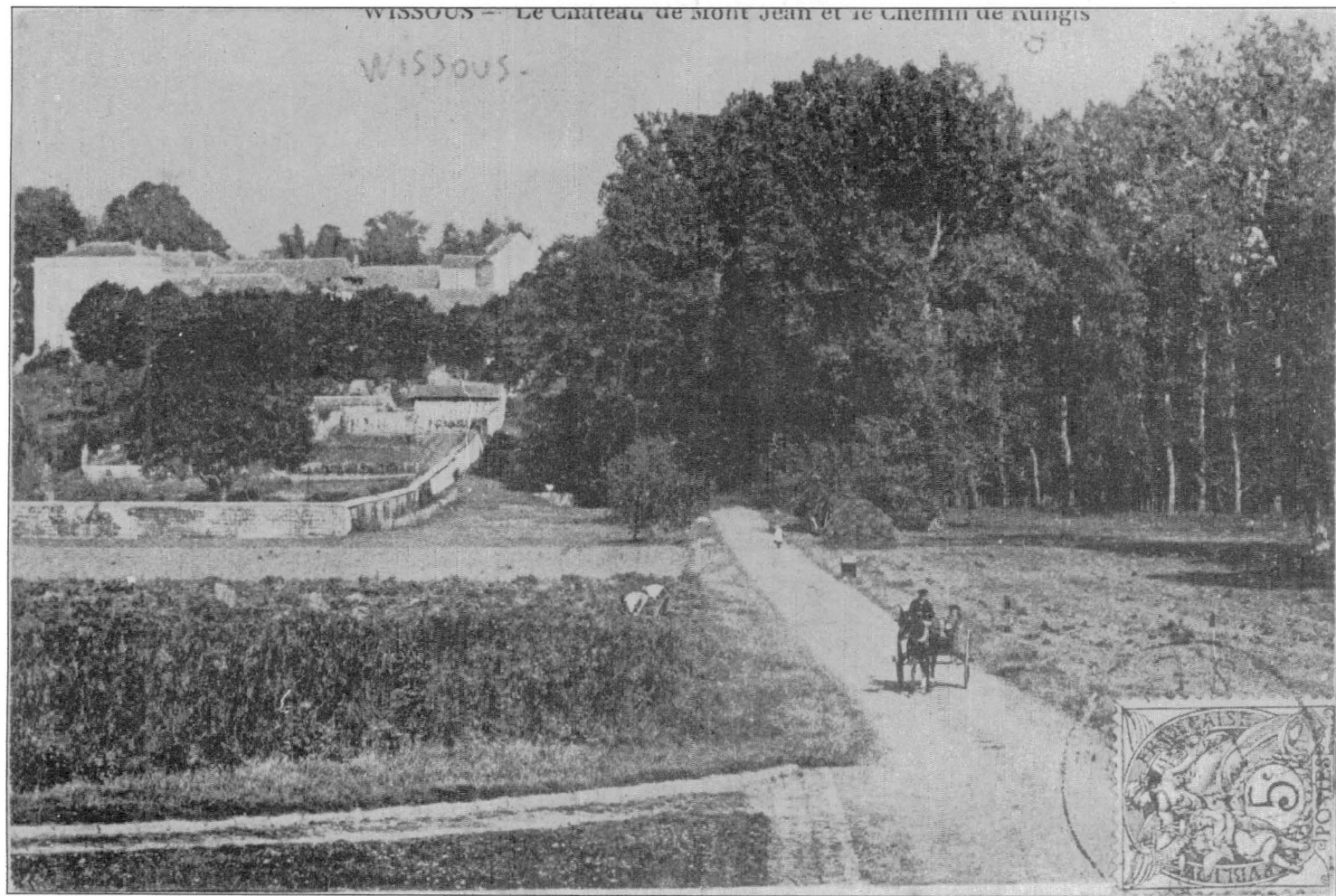
Café, Restaurant, Tabacs Arnoult à Wissous

Wissous. – la mairie, vers 1905. (cliché Arch. dép. Essonne)

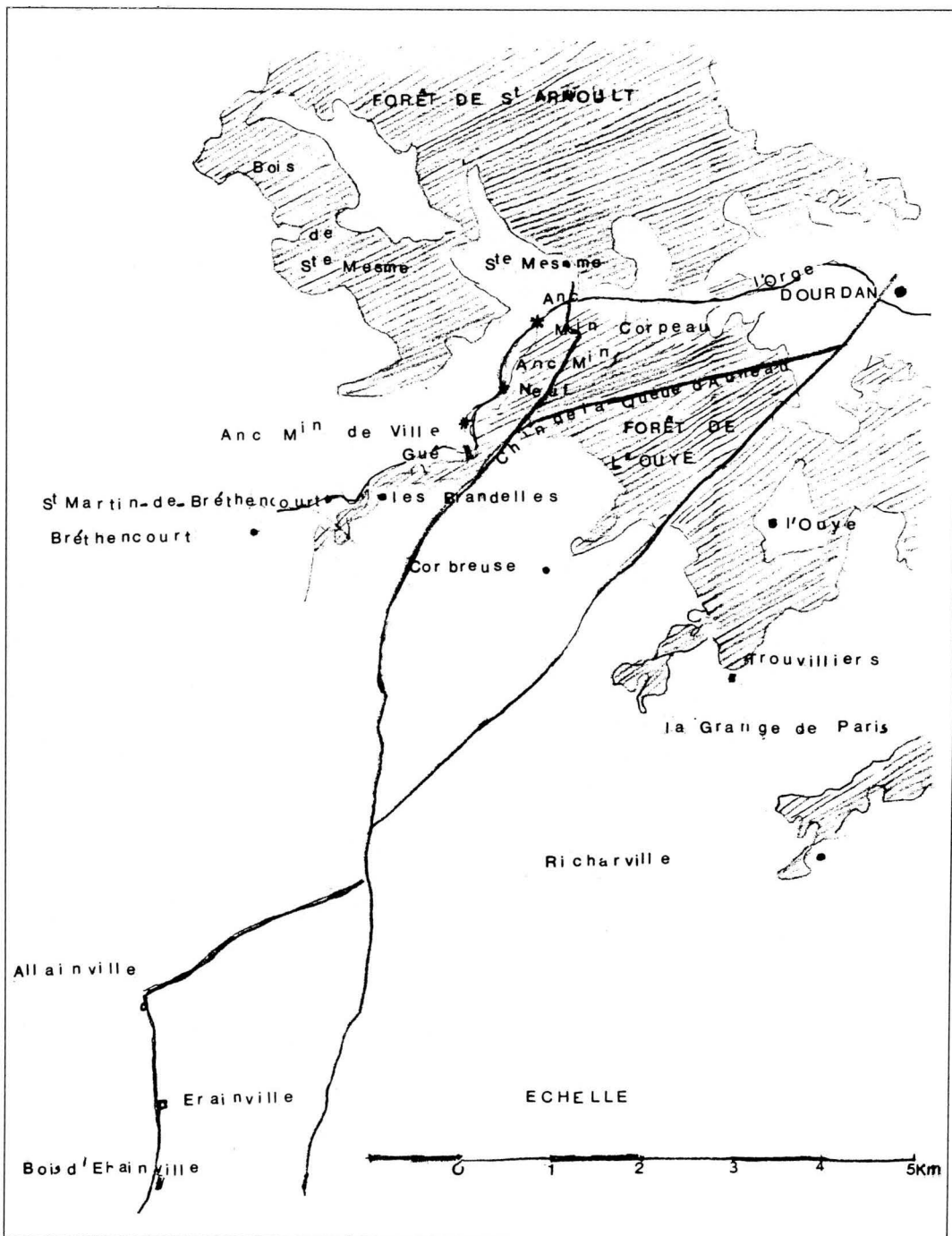
12. WISSOUS (S.-et-O.) - Gare du Chemin de Fer du P. O.



Wissous. – gare du chemin de fer du P. O. (cliché Arch. dép. Essonne)



Wissous. – château de Montjean (cliché Arch. dép. Essonne)



Carte de la haute vallée de l'Orge.



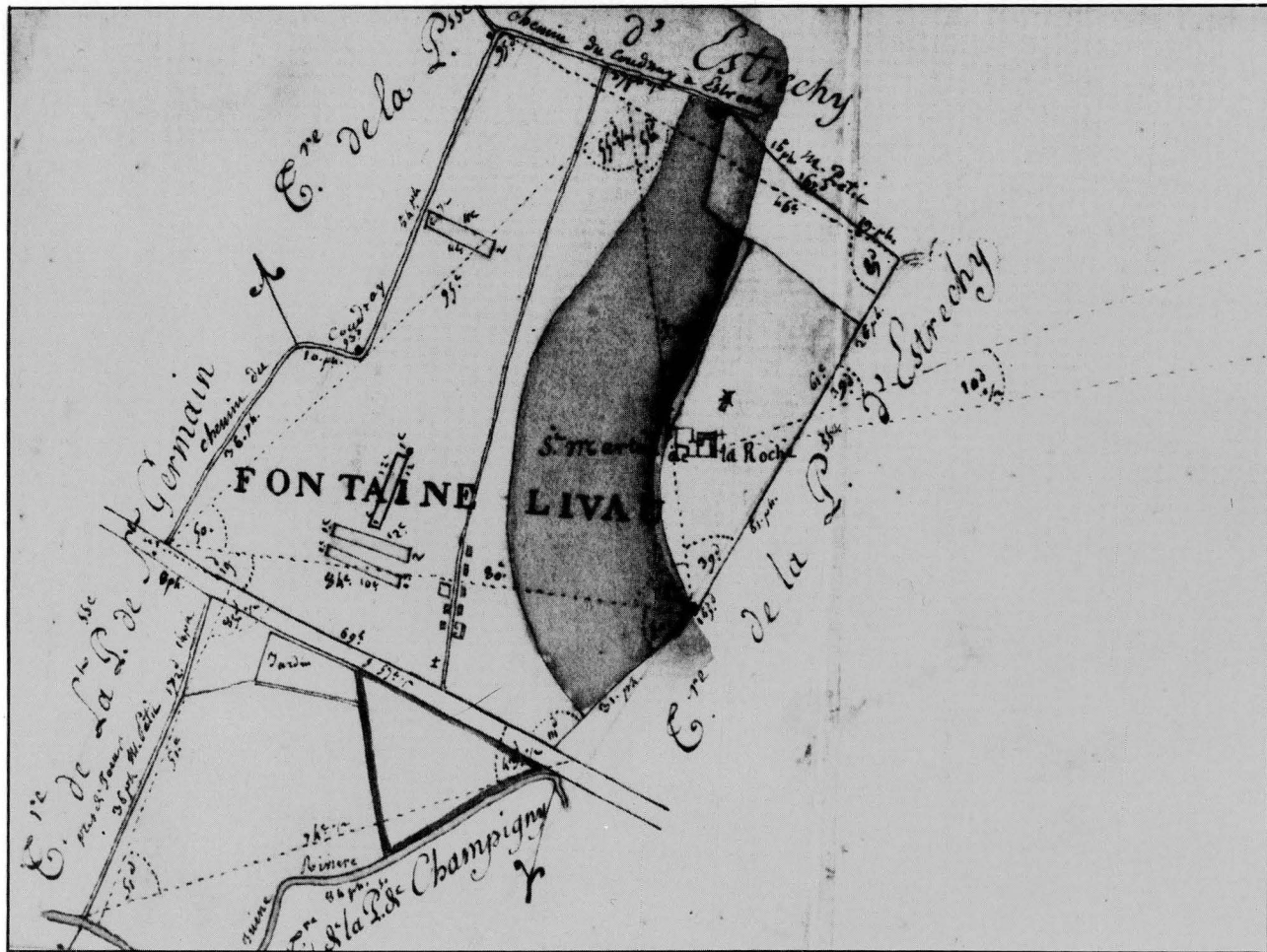
Saint-Martin-de-Bréthencourt. – porte du prieuré, XII^{ème} siècle.
(cliché J. B. Vialles, *Inventaire général*)



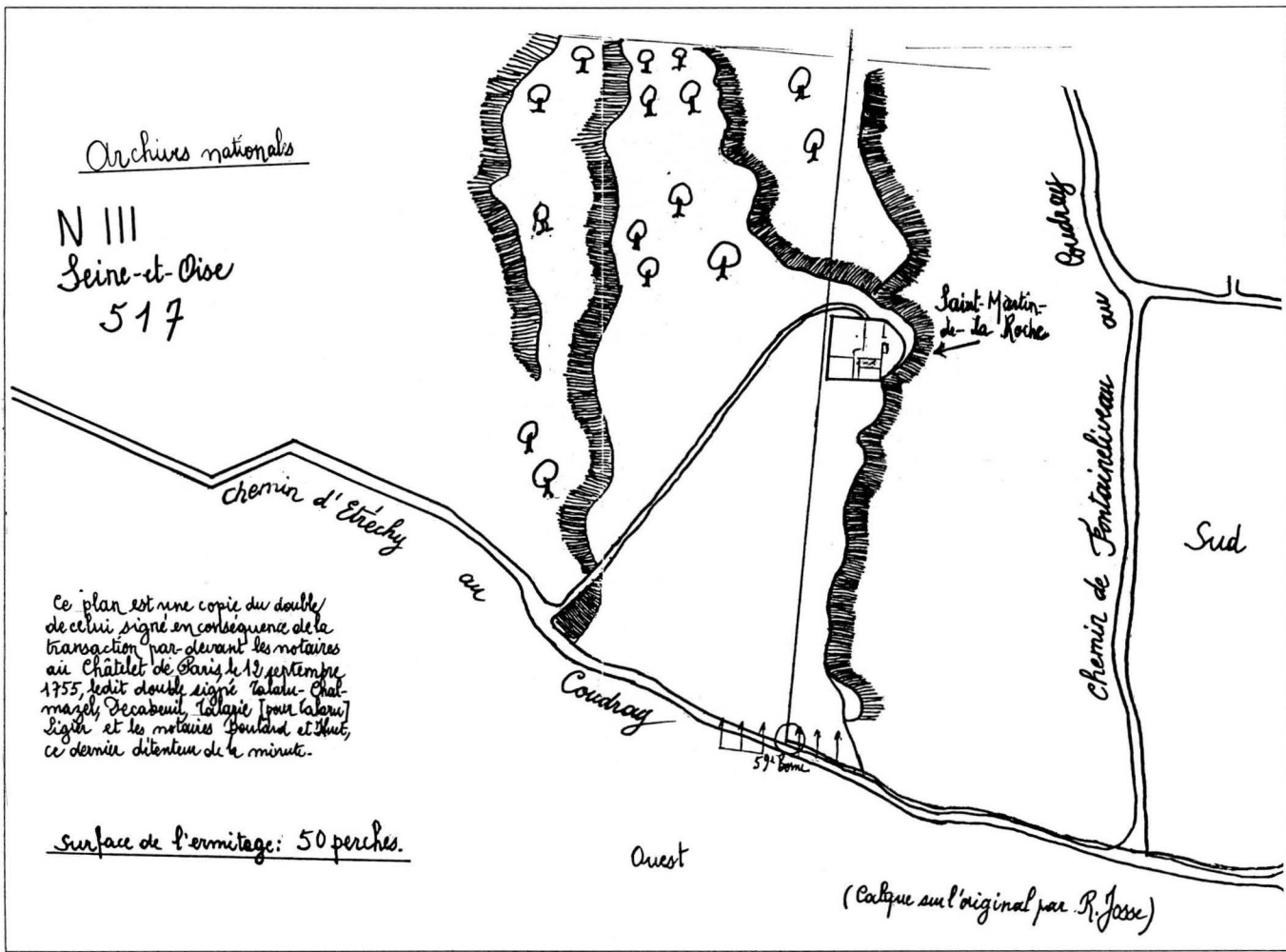
Saint-Martin-de-Bréthencourt. – chapiteaux de l'église, XIII^{ème} siècle. (cliché J. B. Vialles, *Inventaire général*)



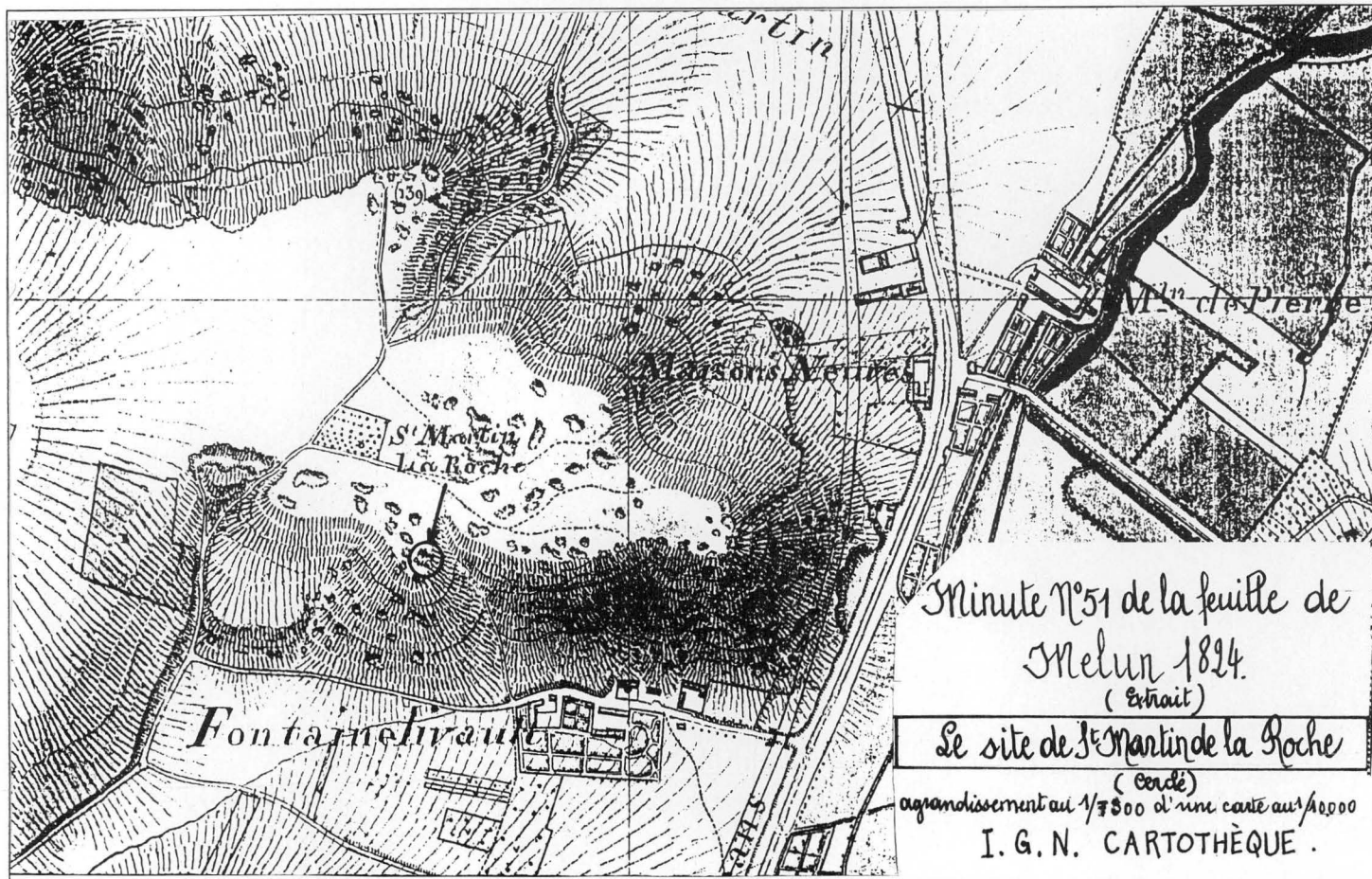
Saint-Mesme. – Moulin de Corpeau. (cliché Pré-inventaire des Yvelines)



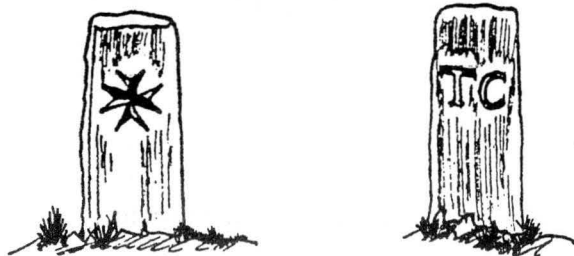
Chauffour-lès-Etréchy. – plan du hameau de Fontaineliveau, vers 1785.
(cliché Arch. dép. Essonne, 1 Mi 231/4)



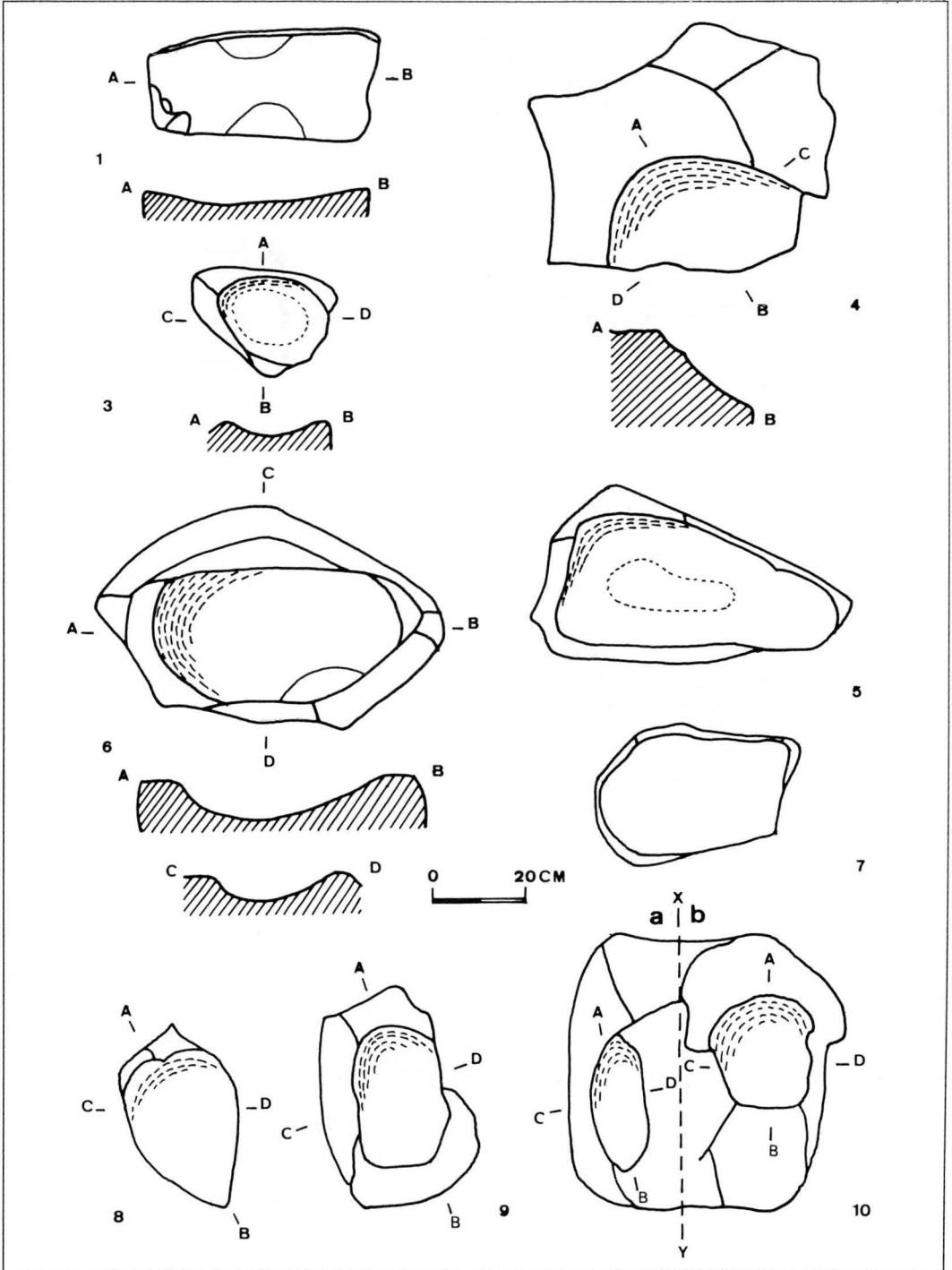
Etréchy. – plan d'arpentage de la butte Saint-Martin.



Etréchy. – courbes de niveau de la butte Saint-Martin.



Commanderie de Chauffour-lès-Etréchy. – borne.
(cliché Photo-club d'Etréchy)



Meules dormantes préhistoriques.

1 - Videlles

3 - Cély-en-Bière

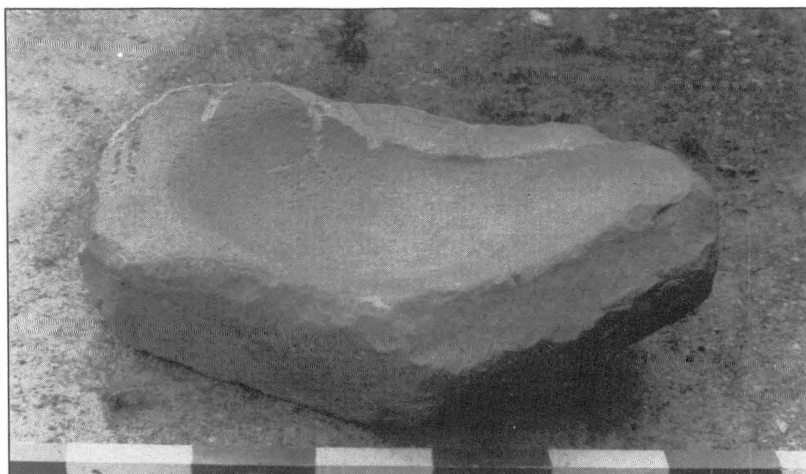
4, 5 - Moigny-sur-Ecole

6 - Milly-la-Forêt

7 - Nanteau-sur-Essonne

8 - Tousson

9, 10 - Buno-Bonnevaux



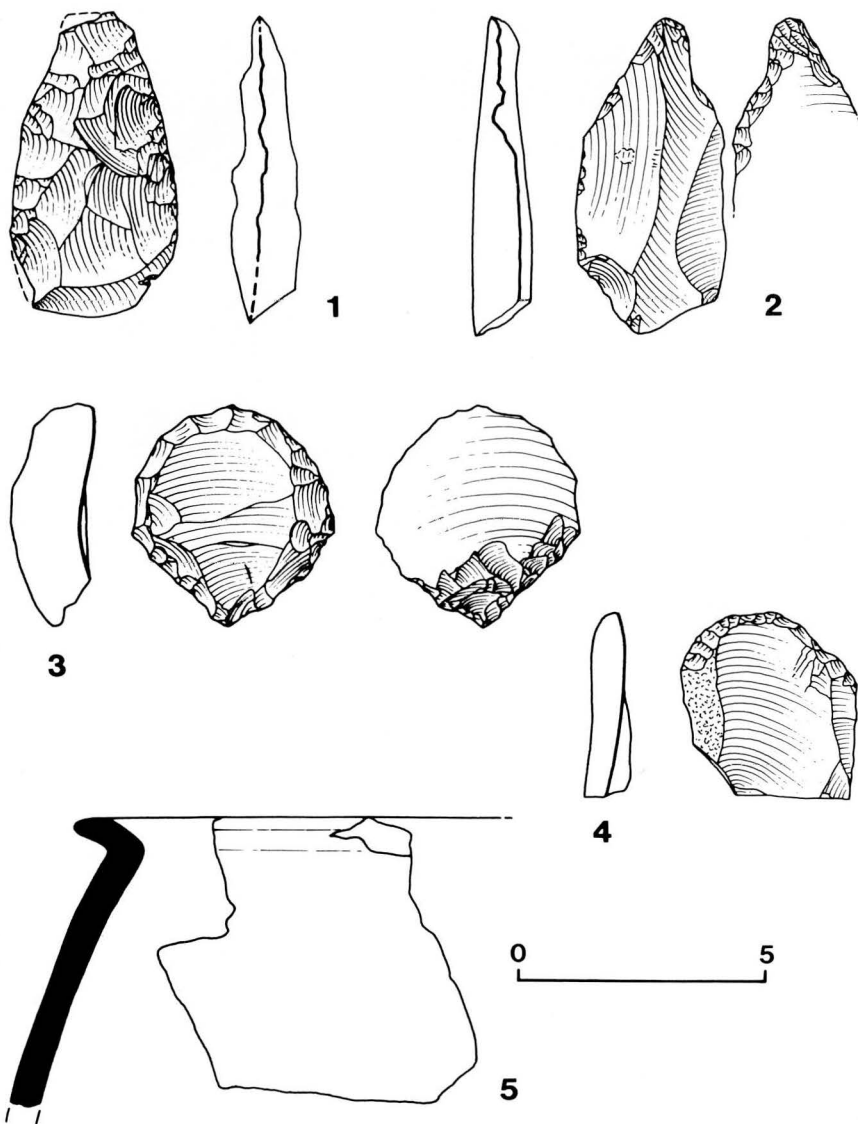
1 - Milly-la-Forêt



2 - Videlles n° 1

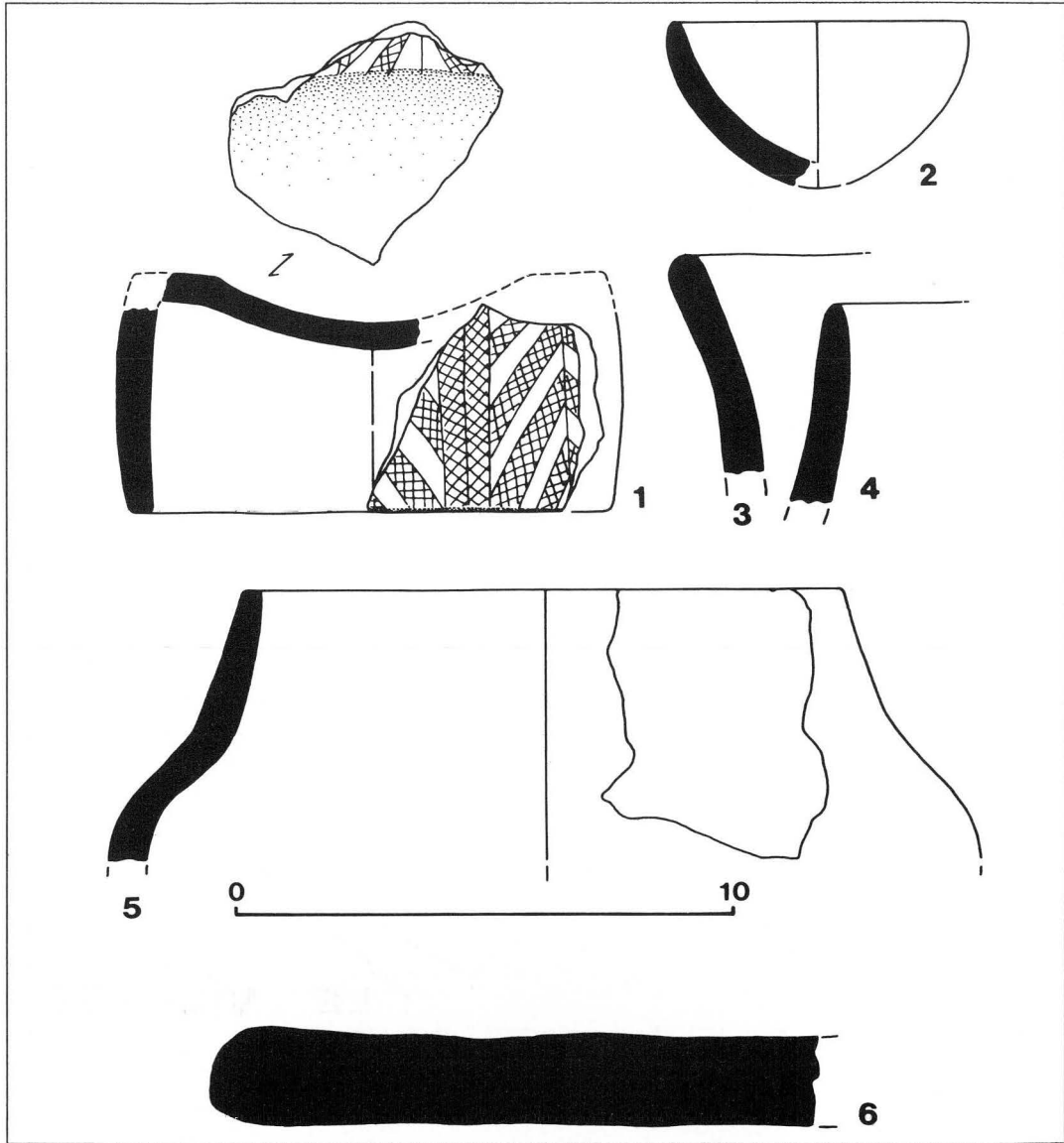


3 - Buno-Bonnevaux "Les Marmites"
Meules dormantes préhistoriques.



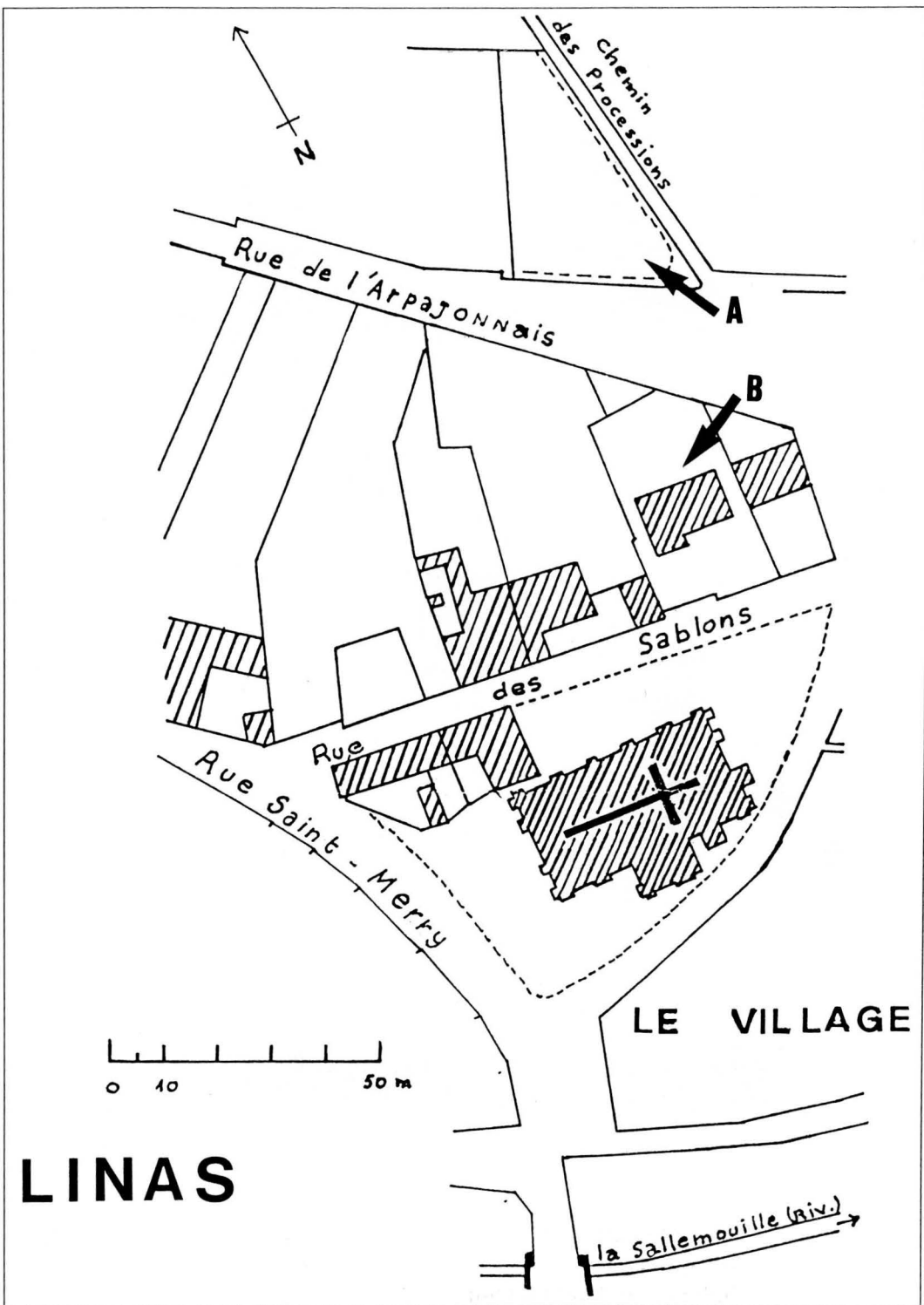
Buno-Bonnevaux. – site néolithique de Chantambre.

- 1 – pointe de flèche foliacée
- 2 – perceur
- 3 et 4 – grattoirs
- 5 – bord de vase

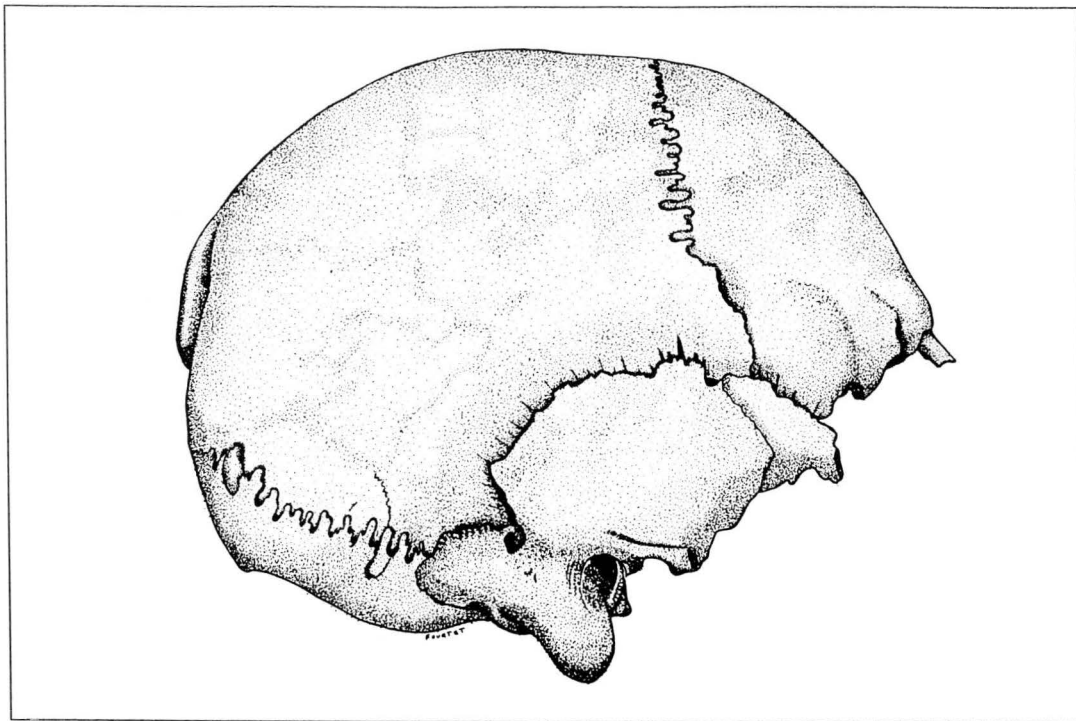


Buno-Bonnevaux. – site néolithique de Chantambre.

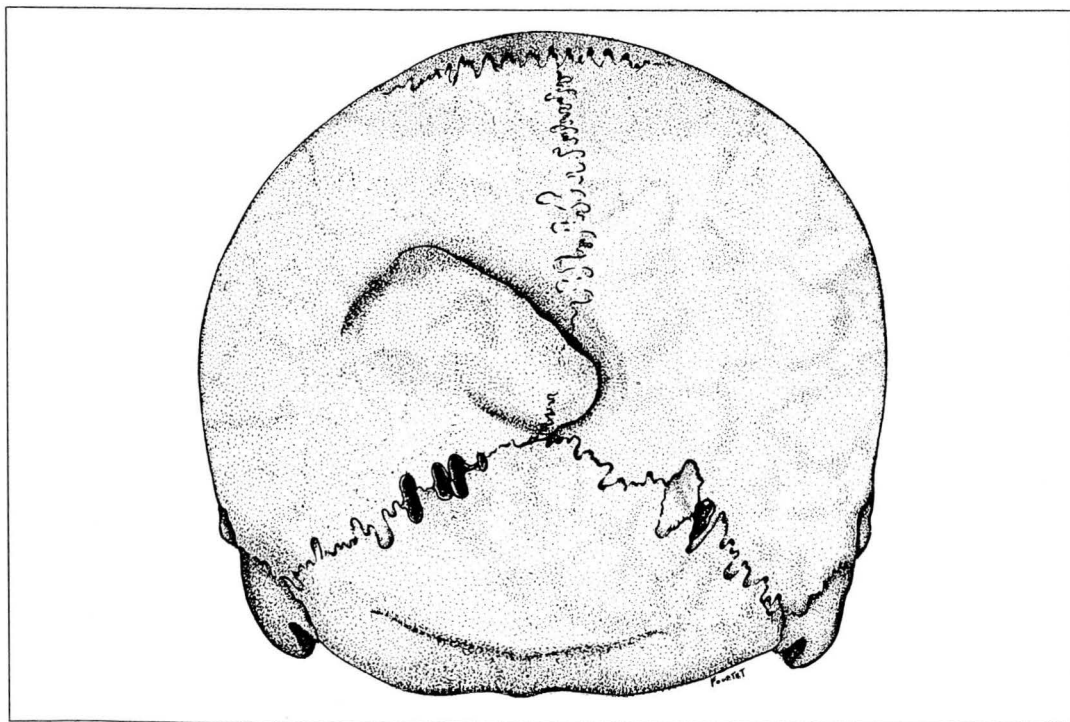
- 1 – deux fragments de vase – support décoré
- 2 – gobelet
- 3, 4 et 5 – bords de vase
- 6 – fragment de plat à pain.



Linás. – plan de la section "Le Village".



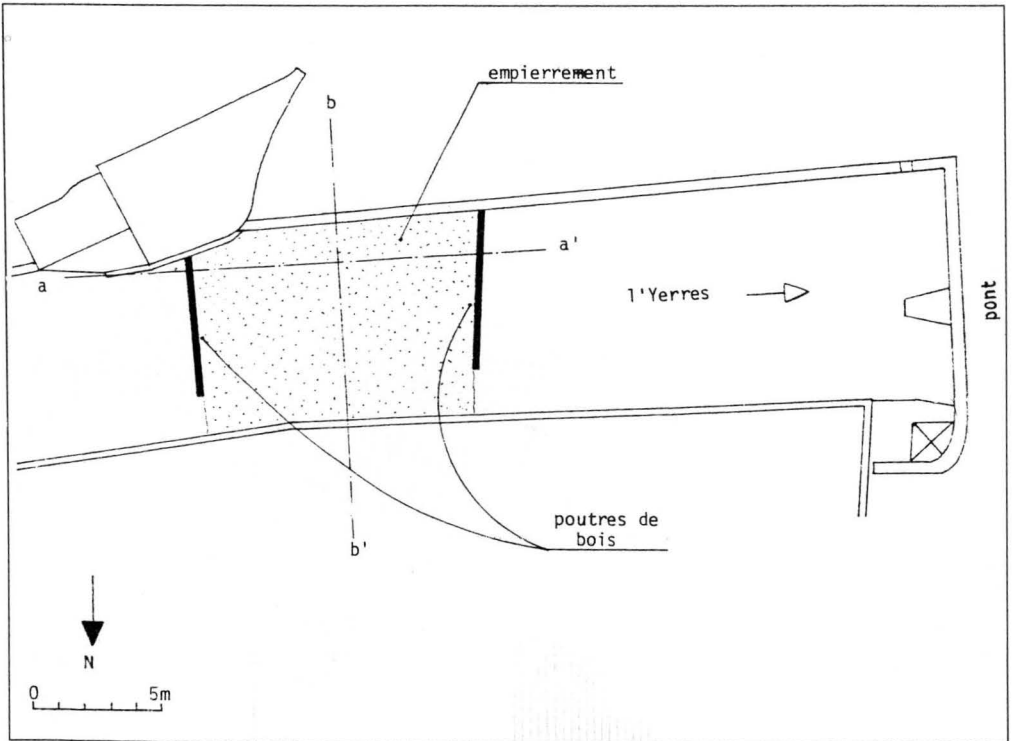
Linax. – crâne, face latérale.



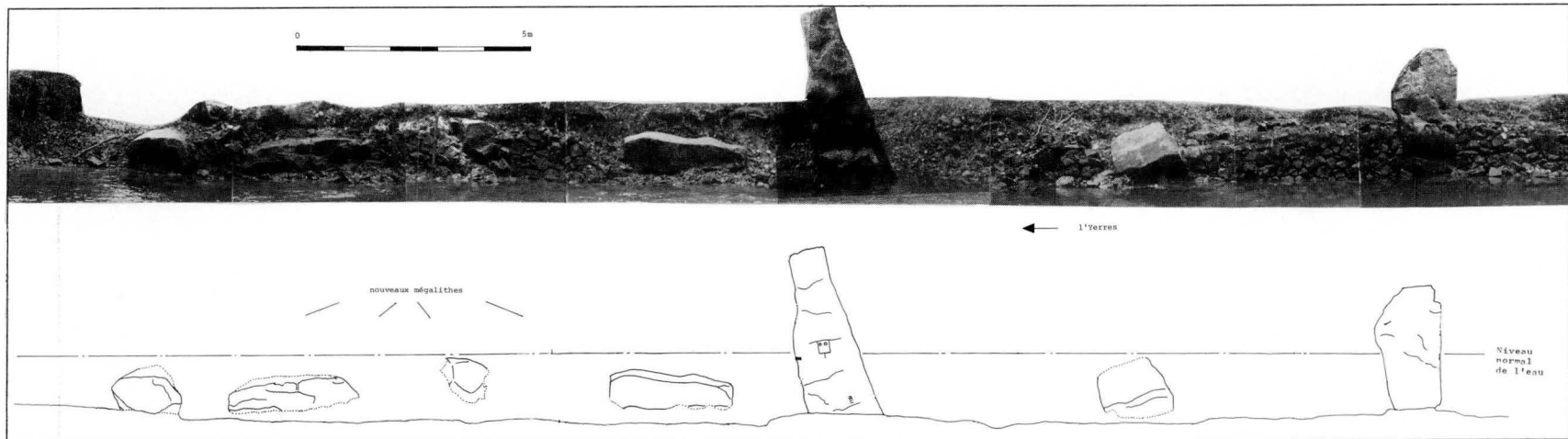
Linax. – crâne, vue postérieure.



Brunoy. – recalibrage de l'Yerres sur le site du château.



Brunoy. – Structure empierrée traversant l'Yerres.



Brunoy. – alignement mégalithique au bord de l'Yerres "La Haute Borne".



Saint-Germain-lès-Corbeil. – vue d'ensemble d'une cave (2^{ème} siècle).



Saint-Germain-lès-Corbeil. – cabane carolingienne.

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CORBEIL

BULLETINS :

Année 1910 : deuxième livraison	Année 1978
Année 1944	Année 1979
Année 1947 (1948)	Année 1980
Année 1955 (1956)	Année 1981
Année 1964	Année 1982
Année 1966	Année 1983
Année 1970	Année 1984
Année 1972	Année 1985
Année 1973	Année 1986
Année 1975	Année 1987
Année 1976	Année 1988
Année 1977	

Prix : 40 Francs chaque livraison
60 Francs chaque bulletin annuel (depuis 1944).



MEMOIRES ET DOCUMENTS :

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^{ème} siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines.*
Prix : 70 Francs
- XII – J.M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles*, et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan.*
Prix : 35 Francs
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX^{ème} siècle : le général ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838.*
Prix : 35 Francs
- XIV – Joseph DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Etampes après la Guerre de Cent Ans* et Jean-Philippe CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Etampes de 1695 à 1789.*
Prix : 70 Francs

TABLE GENERALE 1894-1984 : 20 Francs



Nous disposons de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

N° 1, octobre 1947,	Prix	5,00 Francs
N° 2, janvier 1948,	Prix	5,00 Francs
N° 3, avril 1948,	Prix	5,00 Francs
N° 4, juillet 1948,	Prix	5,00 Francs
N° 5, décembre 1948,	Prix	5,00 Francs
N° 6, année 1949,	Prix	30,00 Francs
N° 7, année 1950,	Prix	30,00 Francs
Collection complète,	Prix	80,00 Francs



C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M